



**HAL**  
open science

**Pratiques de prononciation et enjeux sociaux.  
Approches post-variationnistes en sociophonétique du  
français de France**

Maria Candea

► **To cite this version:**

Maria Candea. Pratiques de prononciation et enjeux sociaux. Approches post-variationnistes en sociophonétique du français de France. Linguistique. Université Grenoble Alpes, 2017. tel-01910667

**HAL Id: tel-01910667**

**<https://hal.science/tel-01910667v1>**

Submitted on 2 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Maria CANDEA

## **Pratiques de prononciation et enjeux sociaux**

Approches post-variationnistes en sociophonétique  
du français de France

Synthèse des travaux en vue de l'obtention d'une  
**Habilitation à Diriger des Recherches**  
Université Grenoble Alpes

**Jury : Jean-Pierre Chevrot**, Professeur des universités (garant)

**Martine Adda-Decker**, Directrice de recherche, CNRS

**Françoise Gadet**, Professeure émérite des universités

**Philippe Hambye**, Professeur des universités

**Claudine Moïse**, Professeure des universités

**2017**

date de soutenance : 10 mars 2017



# **Pratiques de prononciation et enjeux sociaux**

## **Approches post-variationnistes en sociophonétique du français de France**

### **Sommaire**

<b>Remerciements .....</b>	<b>5</b>
<b>Avant-propos : présentation générale du dossier en vue d'une habilitation à diriger des recherches.....</b>	<b>6</b>
<b>Première partie : Genèse et évolution des questions et des méthodes de recherche sur le français oral .....</b>	<b>8</b>
<b>I.1 Description et interprétation des pauses silencieuses et des marques du travail de formulation .....</b>	<b>8</b>
I.1.1 Cadre théorique .....	8
I.1.2 Définition de l'objet de recherche .....	9
I.1.3 Synthèse des résultats sur la distribution et les propriétés prosodiques.....	11
I.1.4 Synthèse des résultats sur la perception .....	14
<b>I.2 Bilan d'étape du parcours dans le champ théorique et méthodologique.....</b>	<b>16</b>
I.2.1 Posture de recherche.....	17
I.2.2 Etudier la production de la parole .....	21
I.2.3 Etudier la perception de la parole .....	22
I.2.4. Terrain et « données » .....	26
Domaine de la production.....	28
Domaine de la perception.....	30
I.2.5 Des niveaux micro- vers les niveaux macro-, ou vice-versa .....	33
Les pratiques de prononciation.....	33
Zoomer sur une pratique de prononciation.....	35
Prendre en compte les idéologies langagières : zoomer - dézoomer .....	37
<b>Deuxième partie : Travaux en sociophonétique du français de France.....</b>	<b>46</b>
<b>II.1 Micro-phénomènes de la prononciation éclairés par des méthodes mixtes de recherche.....</b>	<b>49</b>
II.1.1. Mener des recherches sur l'hétérogénéité socialement organisée des prononciations .....	49
II.1.2 L'exemple de la palatalisation/affrication des occlusives dentales .....	54
Définition et hypothèses.....	55
Production : méthodes d'enquête et résultats .....	58
Perception : méthodes d'enquête et résultats .....	66

Conclusions provisoires .....	81
II.1.3 L'exemple de l'épithèse vocalique.....	82
Définition et hypothèses.....	82
Production : méthodes d'enquête et résultats .....	86
Perception : méthodes d'enquête et résultats .....	94
II.1.4 L'exemple de l'épithèse consonantique .....	102
Définition et hypothèses.....	102
Production : méthodes d'enquête et résultats .....	107
Perception : méthodes d'enquête et résultats .....	111
II.1.5 Rapprocher épithèse vocalique et fricative ? Conclusions provisoires .....	121
Contraintes articulatoires et distribution .....	122
Discours spontanés et hypothèses scientifiques .....	127
Perceptibilité expérimentale.....	130

## **II.2 La prononciation comme pratique sociale.....132**

II.2.1 Savoir académique et savoir « profane » : quelques pistes de réflexion.....	132
Exemple de sollicitation de discours épilinguistiques.....	135
Confrontation avec les discours experts.....	141
II.2.2 Apports des théories sur le « genre » et la « race » au domaine des études en sociophonétique du français.....	144
Bref état des lieux.....	144
Ecueils .....	149
Résultats d'une étude sur la perception de la parole .....	151
II.2.3 Accent régional, accent social et style.....	153
Analyse de la notion <i>accent dit « de banlieue »</i> .....	157
II.2.4 Etude de cas : l'accent dit « de banlieue » à Sciences Po ? .....	163
Macro-contexte de l'enquête : Sciences Po et les débats sur la diversité.....	165
Le dispositif de sélection prévu par la Convention d'Education Prioritaire .....	167
Micro-contexte: terrain et méthode de recueil des données .....	172
Pratiques de prononciation, pratiques discursives et construction identitaire des élèves..	175

## **Synthèse : vers la construction d'un champ d'études inter-disciplinaire autour des pratiques de prononciation .....179**

III.1 Généralisation des méthodes mixtes .....	180
III.2 Approches post-variationnistes en sociophonétique.....	182
III.3 Chantiers en cours.....	185

## **Curriculum Vitae .....188**

## **Liste des publications.....199**

## **Bibliographie du volume de synthèse .....206**

### **Annexes (volume à part)**

Textes des publications sélectionnées pour le dossier de synthèse

## Remerciements

L'Habilitation à diriger des recherches est pour moi une étape dans un parcours, et non la fin d'un parcours. Il va de soi qu'il n'est jamais solitaire, et on retrouvera au fil de cette synthèse la plupart des noms de celles et ceux avec qui j'ai fait des tronçons plus ou moins longs de ce parcours (jamais linéaire !).

Je suis profondément reconnaissante à toutes celles et tous ceux qui m'ont prodigué encouragements, conseils, suggestions, critiques, et qui ont partagé avec moi remarques, questions, étonnements, rires, espoirs et agacements... au sujet de mes différentes thématiques de recherche, passées, actuelles, futures, possibles, probables et improbables !

Ce serait trop long d'en faire la liste exhaustive, mais je peux citer les différentes « tribus » :

- les « tribus » de Paris 3 (l'ancienne équipe *Recherches sur le français contemporain* fondée et dirigée par Mary-Annick Morel où j'ai découvert la recherche en linguistique ; l'ancien Centre de linguistique française ; l'axe actuel *Pratiques langagières et interaction* dirigé par Anne Salazar Orvig au sein de CLESTHIA ; le *Laboratoire de Phonétique et Phonologie* ; l'ancien Télé3 - actuel ENEAD ; les étudiant-e-s du séminaire de master de sociophonétique...)
- la « tribu » du LIMSI qui m'a chaleureusement accueillie en délégation
- la « tribu » du LIDILEM avec qui je me sens un peu comme en famille
- la « tribu » de « Delacroix » qui m'a toujours accueillie avec enthousiasme et bienveillance
- la « tribu » de la revue *GLAD !* qui me donne tant d'énergie
- la « tribu » de Montreuil qui s'est prêtée à mes entretiens
- la « tribu » de Montreuil-Paris-Fontenay-Bucarest-Leipzig-Augsbourg-Constanta (bref, la famille et les ami-e-s, qui sont toujours tout près malgré les distances et les contraintes d'emploi du temps).
- Et aussi toutes les autres, dont j'ai croisé la route à un moment, dans différentes organisations politiques, dans le réseau EDAP, ... et qui ont contribué à ce que je conserve mon enthousiasme pour les questions d'éducation et d'engagement citoyen ainsi que pour les sciences humaines en général.

## **Avant-propos : présentation générale du dossier en vue d'une habilitation à diriger des recherches**

Ce volume s'ouvre par un bilan critique et synthétique de mon parcours de recherche et se poursuit par un état des lieux de mes « chantiers » en cours et des directions de recherche que je défends.

Les deux parties *Genèse et évolution des questions et des méthodes de recherche sur le français oral* et *Travaux en sociophonétique du français de France* rendent compte de mes principales questions de recherche, depuis la période de mon doctorat soutenu en 2000 et jusqu'à présent, et mettent en avant l'évolution de mon positionnement mais également sa cohérence. C'est en effet dès le doctorat que j'ai commencé à concevoir mon travail comme un slalom géant entre différentes théories réputées concurrentes ou complémentaires, dans un parcours entrecoupé de longs arrêts devant des objets à construire tout autant qu'à décrire à l'aide d'une diversité d'outils plus ou moins sophistiqués, plus ou moins rodés, plus ou moins faciles à apprivoiser. Malgré les difficultés de mes choix, et les impasses parfois, je ne me suis jamais résolue à envisager mon travail comme une longue navigation paisible sur le fleuve tranquille d'un seul cadre théorique.

Mon parcours n'a été possible que grâce à la richesse des échanges que j'ai pu avoir avec des collègues qui ont constitué petit à petit mon « réseau de recherche », en permanente expansion au gré des projets et des collaborations. Ce réseau ne pouvait être que pluridisciplinaire ; il se constitue actuellement de chercheurs en sociolinguistique, en anthropologie linguistique, en phonétique, en traitement automatique de la parole, en interface prosodie-syntaxe, en acquisition de la parole, en psycholinguistique et en études littéraires et linguistiques sur le genre (on trouvera des détails dans la partie « Collaborations » de mon CV, à la fin de ce volume). Mes lectures dans ces différents champs disciplinaires, ainsi que dans le domaine des sciences de l'éducation, de la philosophie et de la sociologie, m'ont conduite à défendre à présent un projet de recherche original, en sociophonétique du français.

La synthèse qui suit montre mon cheminement depuis la recherche d'invariants et de contraintes linguistiques dans la production de la parole vers la prise en compte de plus en plus approfondie de la variabilité langagière, à travers l'étude de macro facteurs sociaux ou de micro enjeux en interaction, dans le domaine de la prononciation (sociophonétique) ; depuis la recherche de constantes dans la perception de très brefs extraits sonores vers la prise en compte des idéologies langagières liées à la représentation de la variabilité, aussi bien dans la littérature de spécialité en sciences humaines que dans les discours des non-spécialistes (médias ou grand public). J'inclus dans ce mémoire des commentaires détaillés au sujet de certaines de mes lectures en privilégiant délibérément les auteur·e-s qui ont étudié le français, car c'est tout particulièrement avec elles et eux que je confronte mes hypothèses et mes résultats. Bien que les travaux réalisés aux Etats-Unis (et parfois au Canada ou en Grande Bretagne) sur les pratiques de l'anglais soient des sources d'inspiration incontournables dans tout dialogue scientifique, pour des raisons évidentes de structuration du monde académique actuel dans les pays dits « du nord », je ne considère pas que toute théorie ou toute connaissance produite sur des pratiques en anglais dans un espace culturel

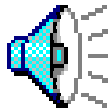
précis serait obligatoirement aisément transférable sur une autre langue et vers un autre espace culturel. Si je privilégie des citations d'auteur·e·s qui ont consacré leurs travaux au français, ce n'est donc pas un biais accidentel de ma bibliographie mais un choix de ma part.

Bien que la présentation de ce volume suive en filigrane une logique chronologique, on y trouvera régulièrement des développements consacrés à des points de méthode ou choix théoriques ayant traversé différents projets appartenant à des époques différentes ou ayant sensiblement évolué au fil du temps. Je privilégie de manière générale davantage la présentation de mes méthodes et de mes positionnements théoriques que j'ai rarement eu l'occasion de développer dans mes publications (la question du « terrain », de la construction des « données », etc.), et j'accorde une large place à la présentation de données inédites et de corpus exploratoires, n'ayant pas encore fait l'objet d'une publication ou n'ayant pas vocation à être publiés.

La dernière partie - conclusions et synthèse - de ce mémoire est plus programmatique. J'y synthétise mes projets de recherche en cours, qui s'orientent vers une théorisation plus assumée de la pertinence des méthodes mixtes de recherche et vers la défense d'une sociophonétique constituée en champ d'étude inter-disciplinaire (dans la logique des « studies », domaines organisés par un objet de recherche et non par une théorie) autour des enjeux sociaux de la prononciation.

Les publications incluses dans le volume des annexes sont citées dans le corps de cette synthèse par le numéro attribué dans la liste de mes publications placée en fin de volume, avant la bibliographie ; par exemple **[doc 01]**, **[doc 02]**, etc.

Lorsque le symbole suivant accompagne une figure, cela signifie que le fichier son est fourni en annexe de ce document :





## **Première partie : Genèse et évolution des questions et des méthodes de recherche sur le français oral**

L'objectif principal de cette partie n'est pas tant de rapporter les résultats de mes premières recherches, mais d'exposer, avec la distance critique que permet l'éloignement dans le temps et l'avancement dans les recherches, la construction progressive de mon positionnement théorique et méthodologique.

### **I.1 Description et interprétation des pauses silencieuses et des marques du travail de formulation**

Après une maîtrise en sociolinguistique sous la direction de Patrick Renaud, durant laquelle j'ai pu découvrir les routines de la construction d'un objet de recherche et les frontières institutionnelles entre linguistique et sociolinguistique, j'ai décidé de commencer un parcours de recherche au long cours sous la direction de Mary-Annick Morel, dans le domaine de l'analyse syntaxique et énonciative de productions orales en français.

J'ai soutenu mon DEA (Master 2) en 1996 et j'ai poursuivi mon travail en m'inscrivant en doctorat l'année suivante. A cette époque, Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau étaient en train d'élaborer leur *Grammaire de l'intonation* qui devait être publiée durant ma propre rédaction du travail de doctorat (Morel et Danon-Boileau 1998). L'expérience de leurs séminaires et les échanges scientifiques au sein de leurs équipes ont été déterminants pour moi, car j'ai eu le privilège de voir une théorie scientifique se co-construire et d'être associée à cette co-construction.

#### ***I.1.1 Cadre théorique***

La théorie de la *co-énonciation* / *colocution* part de deux postulats en syntaxe de l'oral : la tendance du français à l'analyticité et à la « décondensation des marques » et la complémentarité (non-redondance) des indices intonatifs, morphosyntaxiques et lexicaux (on trouvera dans Morel 2000<sup>1</sup>, une synthèse particulièrement complète). Ce modèle théorique se focalise sur la recherche de régularités au plan segmental et suprasegmental susceptibles de refléter les rôles complémentaires - démarcatif, rhétorique, énonciatif, interactionnel - des différents indices. Son objectif de description va de pair avec celui de l'interprétation. En effet, le modèle se propose d'éclairer la valeur que prennent les indices intonatifs par le recours à deux mécanismes complémentaires : l'*iconicité* mobilisable par tout être humain qui pratique la parole adressée à un autre être humain, et la *conventionnalisation* au sein d'un système linguistique particulier.

Ce modèle a l'ambition de rendre compte du fonctionnement du langage selon trois dimensions essentielles : la structuration syntaxique et informationnelle, le processus d'encodage de la parole (gestion de la formulation), la construction de l'intersubjectivité (gestion du droit à la parole en interaction - *colocution* et articulation à la pensée de

---

<sup>1</sup> Dans Berthoud et Mondada 2000.

l'autre – *coénonciation*). Il permet ainsi de rechercher une interprétation de ce qui relèverait des processus universels de communication entre humains par la parole et de ce qui relèverait des contraintes linguistiques posées par un système particulier, susceptibles d'être différentes d'une langue à une autre. Les paramètres intonatifs pris en compte sont la durée des syllabes et des pauses silencieuses (permettant de rendre visible le travail de formulation), les variations de la plage de la F0 (permettant de montrer les ajustements ou absence d'ajustements à la pensée de l'Autre) et les variations de l'intensité (permettant, notamment dans une langue dépourvue d'accent lexical comme le français, de gérer le droit à la parole et son forçage, le cas échéant).

Quelques années plus tard, Mary-Annick Morel devait élargir son objet d'étude en intégrant la prise en compte des indices posturo-mimo-gestuels dans sa recherche d'invariants de la parole (Bouvet et Morel 2002). Partant du principe qu'il n'était pas envisageable de concevoir l'activité humaine de parole sans la gestualité et les mimiques, Bouvet et Morel ont proposé de parler de « gestes verbaux », en réfutant ainsi la terminologie dominante à l'époque qui privilégiait l'utilisation des étiquettes « paraverbal » ou « co-verbal ».

C'est dans ce cadre théorique que j'ai commencé mes recherches ; un cadre théorique puissant qui s'intéressait d'abord aux invariants de la communication humaine, à la typologie des langues et à ce qui, dans la prosodie et ensuite dans la gestualité verbale, peut relever d'une grammaire.

### **1.1.2 Définition de l'objet de recherche**

En ce qui me concerne, j'ai consacré mon doctorat à la description des pauses silencieuses et de ce que j'ai appelé les *marques du travail de formulation* en français oral non lu (notamment les *eah*, les répétitions de mots outils, les allongements vocaliques, les auto-corrrections immédiates ne dépassant pas une ou deux syllabes et la combinaison de tous ces indices).

Dans le sillage des travaux de Morel et Danon-Boileau centrés sur la multimodalité et la complexité de la parole, j'ai décidé de ne pas m'approprier la terminologie la plus courante pour désigner ces phénomènes dans la littérature, à savoir « hésitations » ou « disfluences ». Le premier terme « hésitations » m'a semblé trop restrictif, car le travail de formulation laisse des traces omniprésentes dans la production de la parole, loin de pouvoir se réduire à l'hypothèse d'une hésitation du locuteur ou de la locutrice en train d'allonger ou de répéter un mot grammatical. Le second, « disfluences » émanait principalement du TAL (traitement automatique du langage), un domaine de recherche à l'époque clairement orienté vers la normativité du langage écrit. Tout particulièrement les travaux en reconnaissance automatique de la parole envisageaient en général la variation comme un problème et non comme une caractéristique intrinsèque de toute langue ; l'oral y était décrit non comme la forme première de toute langue naturelle - aussi bien en ontogenèse qu'en phylogenèse - mais comme un brouillon imparfait, plein de scories et bruits à nettoyer, afin de l'approcher ou le comparer avec un écrit canonique servant de référence même pour l'oral. Il m'avait semblé à l'époque que la notion de « disfluence » reposait sur une notion de « fluence » insuffisamment théorisée.

Le fait d'envisager les marques spécifiques de l'oral non préparé comme un *travail* de formulation m'a permis d'une part de conserver un regard englobant sur ces différentes marques et d'autre part d'envisager des approches complémentaires sur les

mécanismes, cognitifs, énonciatifs, interactionnels... qui expliquent la production de ces marques ainsi que sur les discours épilinguistiques qu'elles suscitent aisément (même si cette démarche est restée inachevée à la fin de mon travail de doctorat).

Mon corpus actif a été construit dans une classe de collège (à Suresnes, en région parisienne), durant une série d'exercices portant sur l'oral durant les cours de français ; à l'époque il avait été impossible d'envisager de filmer la classe, et par conséquent mon travail ne prend en compte que les traces captées sur bande audio, en écartant donc la gestualité, les regards ou les mimiques.

Une des premières questions qui m'ont été posées au début de la fabrication de mon corpus d'étude a été celle de la « spontanéité » du langage recueilli. Le débat venait probablement de la sociolinguistique de la première vague (Labov 1966; Labov 1972) où le « vernaculaire », le « casual speech », le « parler ordinaire » des locuteurs était défini de manière idéalisée comme quelque chose d'authentique, de difficilement accessible mais particulièrement désirable pour les chercheurs·e·s. Bien que cette notion, fragile et souvent très mal définie, ait fait l'objet de nombreuses critiques au fil du temps, elle conserve encore un certain pouvoir de séduction (voir Auzanneau 2015 pour une synthèse sur la réification de ce style de parole et sur le travail de déconstruction à ce sujet suscité en sociolinguistique à la suite du développement des travaux en analyse des interactions et en anthropologie linguistique). La réponse que j'ai choisi d'apporter dès mon doctorat, et la position que j'ai adoptée depuis, a été celle de la linguistique de corpus : il ne s'agissait pas de forger des analyses sur des exemples fabriqués par l'imagination du chercheur, mais il ne s'agissait pas non plus d'écarter des masses d'enregistrements variés sous prétexte que les locuteurs ou locutrices n'étaient pas en conversation amicale avec des pairs. Le cadre d'analyse grammaticale de Morel & Danon-Boileau allait dans le même sens, en favorisant la diversité des corpus, des situations, des styles, des profils de gens... Un extrait de cours magistral ou un entretien d'embauche ne sont pas moins authentiques qu'une conversation amicale ; ces situations partagent, par postulat, un certain nombre de traits (ceux qui relèvent justement de la grammaire d'une langue) et cela permet, dans une optique grammaticale, d'en faire un grand corpus indifférencié, rendu homogène par la seule reconnaissance unanime de son caractère unilingue (français, anglais, turc, etc.).

J'ai généralement évité de parler d'oral « spontané » pour ne pas alimenter l'ambiguïté éventuelle et la confusion avec le « vernaculaire » mythique, et j'ai choisi de parler d'oral non lu. Le travail de formulation se rend visible dans toute production orale non lue, y compris dans les discours appris par cœur – sauf s'il s'agit de discours répétés un nombre incalculable de fois ayant abouti à une production suffisamment routinisée pour que la mémoire à court terme ne soit plus sollicitée de la même manière qu'en production langagière moins préparée (c'est le cas dans les prières, dans les performances professionnelles au théâtre, après un très grand nombre de répétitions, etc.). J'ai consacré mes recherches à de l'oral non-lu et non-appris-par-cœur-de-façon-hautement-routinisée, et j'ai toujours tâché d'accorder une grande attention à la description des situations d'enregistrement pour éclairer la production de la parole analysée.

Les marques du travail de formulation (appelées en général « phénomènes d'hésitation ») constituaient un objet marginal pour la linguistique traditionnelle mais cet objet avait attiré l'attention de plusieurs spécialistes, à peu près depuis les années 60 (Goldman-Eisler 1958; Goldman-Eisler 1972; Boomer 1965; Maclay et Osgood 1959; Grosjean et Deschamps 1975), comme étant spécifique à l'oral non lu. Les pauses silencieuses avaient toujours eu une place de choix dans la description prosodique du

français (ou d'autres langues), mais leur combinatoire avec les autres phénomènes « d'hésitation » « d'édition » ou « de formulation » n'avait pas vraiment été étudiée, et encore moins dans un cadre coénonciatif qui laisserait une place à la construction de l'intersubjectivité.

Mes premiers travaux ont permis de dégager un certain nombre de *régularités dans la production* de la parole en français oral non lu, dont j'ai fait l'hypothèse qu'elles pouvaient être indépendantes de mon corpus d'observation ; ces résultats, que je résume ci-dessous brièvement, ont trouvé des échos dans le domaine de l'analyse de l'oral et de la comparaison automatique des langues. Ils ont également permis d'ouvrir des pistes de recherche sur la *saillance perceptive* des phénomènes étudiés d'une part en rapport avec les capacités cognitives de discrimination acoustique de micro-extraits sonores, et d'autre part en rapport avec les discours épilinguistiques et caricaturaux dont ces phénomènes dits « d'hésitation » pouvaient faire l'objet, que ces discours soient spontanés, codifiés de manière stable ou bien sollicités par une démarche expérimentale.

Les marques du travail de formulation (désormais marques de *TdF*) que j'ai étudiées sont le *eah*, l'allongement final significatif, la répétition et l'autocorrection immédiate ; toutes se combinent avec la pause silencieuses et se combinent entre elles car elles peuvent être produites par accumulation, en contiguïté.

### ***1.1.3 Synthèse des résultats sur la distribution et les propriétés prosodiques***

Pour le volet descriptif, trois aspects ont particulièrement focalisé mon attention et représentent la contribution originale de ce travail : la distribution des marques étudiées en fonction du type d'unité concerné - défini *a priori* (mot outil/ mot plein/ connecteur), la durée des marques étudiées et des pauses silencieuses subséquentes et la combinatoire possible de ces marques, entre elles et avec la pause silencieuse. J'ai comparé mes résultats, fondés sur l'analyse d'un corpus de 70 minutes d'enregistrements de récits non lus en classe de français (produits par des élèves âgés de 13-14 ans en interaction avec leur professeure de français), avec la littérature disponible à l'époque, qui était en fait plus abondante pour l'anglais que pour le français.

Les auteurs qui m'ont fourni les bases de comparaison les plus solides pour le français ont été Grosjean et Deschamps 1975 et Duez 1991 ; j'ai ainsi pu mettre en évidence une régularité distributionnelle à travers différents corpus en français : le *eah* semble être la marque la plus fréquente, suivi dans l'ordre par l'allongement vocalique final (*après la :: troisième partie*), la répétition (*de de de*) et l'autocorrection immédiate (*pour la pour le*). La pause silencieuse reste toutefois encore plus fréquente mais contrairement aux marques du travail de formulation, elle peut avoir des rôles très différents comme la hiérarchisation et la structuration des constituants, la mise en valeur stylistique de certains syntagmes, en plus du marquage du travail de formulation. Elle sert aussi à la respiration, bien entendu, mais cette fonction physiologique est subordonnée à la fonction linguistique (on ne respire jamais au milieu d'un mot ou n'importe où dans un énoncé).

Dans un premier temps j'ai procédé à un classement des pauses silencieuses selon leur rôle énonciatif en évitant de recourir à l'« intention du locuteur » qui avait servi de critère pour (Drommel 1980) par exemple. Dans un deuxième temps, je me suis intéressée aux propriétés de ce que j'ai appelé les marques mixtes du travail de

formulation, à savoir les sites où les locuteurs/locutrices produisaient une combinaison de marques contenant le plus souvent une pause silencieuse ; mon objectif était de rechercher d'éventuelles régularités.

J'ai ainsi classé les pauses de mon corpus en deux grandes catégories, après avoir exclu les pauses de passation de parole (situées entre deux tours de parole de deux locuteurs différents) : *pauses structurantes* et *pauses non structurantes*. Le critère de reconnaissance que j'ai retenu était purement formel : les pauses *structurantes* sont des pauses silencieuses simples, autonomes, tandis que les pauses *non structurantes* regroupent les pauses silencieuses subséquentes à un *euh* ou à un allongement marquant le TdF en cours, ainsi que les pauses silencieuses insérées entre les deux termes d'une répétition. J'ai considéré que les pauses structurantes (simples) ne pouvaient jamais être assimilées à des marques de TdF tandis que les pauses non structurantes étaient englobées, du point de vue énonciatif, dans la marque de TdF qui les précédait et qui n'aurait pas pu être prolongée indéfiniment.

Mes calculs ont mis en évidence des propriétés différentes des pauses structurantes et non structurantes ainsi définies, notamment en ce qui concerne la durée : les dernières étaient significativement plus longues. En outre, en me basant sur les critères de segmentation de l'oral de la *Grammaire de l'intonation* (Morel et Danon-Boileau 1998), j'ai pu montrer que les distributions étaient différentes, de façon attendue : les pauses silencieuses *structurantes* sont placées surtout en position *inter constituants* et *fin de paragraphe* et très exceptionnellement en position *intra constituant*<sup>2</sup>, tandis que les pauses silencieuses *non structurantes* sont surtout placées en position *intra constituant* et *inter constituants* et sont pratiquement absentes en position *fin de paragraphe*.

Distinguer ces deux types de pauses silencieuses et défendre l'hypothèse de deux fonctions bien différentes revenait à distinguer clairement, dans les comptages, les pauses qui clôturent un constituant et précèdent une marque de TdF des pauses qui sont subséquentes à une telle marque, et donc incorporées à cette dernière : malheureusement, pratiquement toutes les données que j'ai pu trouver dans la littérature concernaient le français amalgamaient ces deux positions, ce qui a rendu impossible les comparaisons entre mes résultats et ceux obtenus par d'autres recherches.

Pour augmenter la taille de mon corpus et obtenir des données plus variées j'ai dû recourir, sur ce point, à des corpus différents prêtés par Mary-Annick Morel. Cela m'a permis de mettre en évidence une autre régularité significative qui allait de pair avec la hiérarchie des fréquences des différentes marques à travers les corpus en français. Les pauses silencieuses subséquentes au *euh* apparaissaient comme significativement plus longues que toutes les autres, alors que celles qui séparaient les deux termes d'une répétition étaient significativement plus brèves que toutes les autres<sup>3</sup>. A l'instar de Clark 1994 qui analyse la différence de durée constatée entre les pauses silencieuses subséquentes au *um* et au *uh* en anglais, j'ai pu formuler l'hypothèse que les locuteurs seraient capables, au moment où un blocage ou un retard dans la production survient, d'anticiper s'ils ont besoin d'un laps de temps plutôt long ou plutôt bref pour enchaîner,

---

<sup>2</sup> Lorsqu'une pause silencieuse simple est produite intra-constituant elle joue un rôle rhétorique, de mise en valeur (en sailance) du mot qui suit.

<sup>3</sup> Les résultats pour les pauses subséquentes aux allongements étaient intermédiaires, ni significativement distincts par rapport aux *euh* ni par rapport aux répétitions.

et de produire la marque de travail de formulation la plus pertinente pour prévenir de la longueur du laps de temps à prévoir. Si cette hypothèse est juste, cela rendrait compte d'une ressource subtile que les locuteurs apprendraient à utiliser pour garder leur tour dans une interaction, en prévenant au mieux ceux à qui ils s'adressent du sens à donner à une telle pause silencieuse (qui ne vaut pas cession du tour de parole).

Mes analyses ont mis en évidence le fait que l'ordre des fréquences des différentes marques de TdF prises en compte est directement corrélé avec les durées des pauses silencieuses subséquentes et inversement corrélé avec le « degré de rupture » introduit.

Ce qui voudrait dire, en résumé que,

- le *eah*, la marque la plus fréquente, introduit les pauses les plus longues mais garantit la continuité (76% des exemples s'insèrent sans produire aucune interruption de la structure syntagmatique),
- l'*allongement vocalique*, en deuxième position par ordre des fréquences, introduit des durées plus brèves mais garantit moins la continuité sans rupture (55% s'insèrent sans produire d'interruption de la structure) et
- les *répétitions*, en troisième position pour la fréquence, occupent les durées les plus brèves mais introduisent une rupture sur le plan syntagmatique, par la multiplication d'un élément.

Je n'ai pas été en mesure de formuler des hypothèses claires concernant les *autocorrections*, mais il m'a semblé, à partir de mes données, que la hiérarchie des durées n'est pas maintenue : les *autocorrections* semblent pouvoir mobiliser des durées relativement longues tout en introduisant des ruptures de construction, ce qui pourrait éventuellement expliquer pourquoi elles sont évitées par les locuteurs et pourquoi elles demandent plus d'effort et plus de temps de décodage à la réception.

La marque la plus fréquente et la plus autonome, le *eah*, bénéficie d'une grande liberté distributionnelle : aucune contrainte syllabique n'entrave sa production, on peut en produire à tout moment, après tout type d'unité ou de syllabe.

En revanche, les allongements vocaliques<sup>4</sup> sont soumis à des contraintes combinatoires relativement strictes. Seulement 1,6% des allongements touchent une syllabe de type CVC, ils sont donc pratiquement exclusivement produits sur une syllabe ouverte de type (C)V. Par ailleurs, ils sont produits avec prédilection sur les mots outils, probablement parce que l'allongement des mots pleins est mobilisé pour d'autres effets stylistiques [**doc 16**].

Les répétitions, en plus de perturber la chaîne syntagmatique, se combinent le plus souvent, dans 59% des cas, avec au moins deux autres marques de la liste *pause silencieuse, allongement vocalique et auto-correction immédiate* (exemples *le : le la ramena* ou bien *le : /300<sup>5</sup>/ la faire la faire sortir*). Dans mon corpus, j'ai noté une différence importante de fonctionnement entre les répétitions simples ou combinées avec une pause silencieuse et celles qui se combinent à d'autres marques [**doc 29**] : les répétitions simples sont très brèves et donc très contraignantes pour les locuteurs, les pauses silencieuses éventuelles entre les deux termes répétés ne peuvent guère dépasser 400 ms. Les locuteurs pensent pouvoir enchaîner très rapidement l'énoncé et la répétition gère à très court terme la formulation. J'ai avancé l'hypothèse, au vu de mes

---

<sup>4</sup> Il s'agit des allongements vocaliques aberrants, plus longs que la durée d'une syllabe accentuée.

<sup>5</sup> millisecondes.

données, que la combinaison *répétition simple + pause silencieuse* (de type \*le le /pause/ cordonnier) est pratiquement interdite, alors que la combinaison *allongement + pause silencieuse* (de type le :: /pause/ cordonnier) est très fréquente, ce qui conforte l'hypothèse d'un fonctionnement différent de la répétition par rapport à l'allongement, plutôt que l'hypothèse d'une distribution aléatoire ou idiosyncrasique.

#### ***1.1.4 Synthèse des résultats sur la perception***

Mes hypothèses auraient pu être approfondies et mises à l'épreuve par des approches dans le domaine de la cognition, de l'étude de la planification de la parole, et de la perception des informations métalinguistiques portées par les marques de travail de formulation. Je n'ai pas eu l'occasion d'ouvrir ce chantier, mais il est exploré actuellement dans la thèse de I. Grosman, en cours à l'université de Louvain la Neuve (qui interroge par exemple, de manière expérimentale, le caractère « fluent » ou « disfluent » de ces marques (Grosman 2015).

En revanche, j'ai tenté de trouver des éclairages complémentaires du côté de la perception, de manière à conforter ou relativiser les observations faites simplement à partir de la distribution des durées des marques de TdF ou des régularités de leurs contextes immédiats.

Consciente de la complexité de la perception de la parole (à la fois dans son volet psycholinguistique impliquant des tâches de bas niveau cognitif, que dans son volet sociolinguistique, impliquant des discours épilinguistiques et des représentations complexes), j'ai adopté deux démarches complémentaires.

La première était une démarche d'expérimentation directe. Un échantillon de confort de 30 étudiants et étudiantes de licence ont écouté une première fois un extrait de récit de 100 secondes et ont noté par une barre oblique, sur une transcription vierge de tout signe de ponctuation, les endroits où ils percevaient « une pause ou un arrêt » ; la feuille était remplacée par un nouvel exemplaire vierge et à la deuxième écoute ils étaient invités à noter une barre oblique à chaque fois que la locutrice enregistrée « hésitait ».

Mes résultats étaient comparés à ceux obtenus par (Duez 1991; Duez 1995), et les tendances générales étaient similaires (bien que les méthodes fussent différentes : Duez avait utilisé des phrases isolées mais sans transcription fournie, et un choix binaire forcé « hésitation : oui/non »). Les résultats rassemblés montrent surtout que les pauses silencieuses structurantes (simples) sont plus souvent perçues correctement par rapport aux marques que les auditeurs regroupent sous le verbe « hésiter » ; que les marques mixtes sont mieux perçues par rapport aux marques simples, que la pause silencieuse est moins perçue en tant que « pause » lorsqu'elle se combine à une marque de TdF, que les marques de TdF simples passent assez largement inaperçues, qu'on relève une grande quantité de « pauses subjectives », à des frontières syntaxiques où les personnes interrogées s'attendent à ce qu'il y ait une pause (et ce, quelle que soit la méthode de test employée)... Les résultats révèlent aussi une grande dispersion des réponses, un faible taux d'accord entre les auditeurs (dans mon test, seules 13% des marques de TdF et 36% des pauses silencieuses ont été perçues par au moins 75% des personnes interrogées).

Ma deuxième démarche a été indirecte : elle visait à investiguer les représentations partagées à travers la codification graphique (qui permet de stabiliser la

représentation d'un marqueur ou d'un phénomène de prononciation quel qu'il soit) et à travers la stylisation caricaturale par des humoristes s'adressant à un public large.

Ainsi, je me suis penchée d'une part sur la représentation graphique des « hésitations » dans les pièces de théâtre, où les didascalies permettent d'explicitier le sens des trucages orthographiques. J'ai découvert que ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que la graphie *eah* s'est conventionalisée petit à petit pour marquer à l'écrit le trouble, le malaise, l'embarras, l'hésitation de la personne qui parle. Cette graphie *eah* fait partie des « trucages orthographiques », récemment stabilisés, censés suggérer l'oralité d'un discours et donner une mauvaise image de la personne qui parle (comme pratiquement toujours lors de l'usage des trucages de l'orthographe, le *eye dialect* Bowdre 1964). Il y a un très grand écart entre l'interjection *eah* codifiée à l'écrit et la profusion de marques vocales [œ, Ø, ə, œ̃, œm...] du français oral non lu très rarement liées à quoi que ce soit qui puisse ressembler à un embarras ou désarroi. Les allongements vocaliques emphatiques sont en général notés par la répétition d'une voyelle (*laaaaaarge*) [doc 16] mais je n'ai trouvé aucun exemple où ce trucage soit utilisé pour noter l'hésitation ou le travail de formulation du discours.

Par ailleurs, j'ai étudié quelques productions d'acteurs dans une émission humoristique s'adressant à un très large public : les *Guignols de l'info*, diffusée sur la chaîne de télévision *Canal +*. Les hésitations de caricatures produites par les personnages de cette émission doivent faire rire le public ; pour provoquer le rire, il est probable que les traits les plus saillants et les plus largement partagés seront exploités. Les conclusions de cette étude sont cohérentes avec les autres observations : la voyelle /Ø/ utilisée comme marqueur d'embarras bénéficie d'un traitement exceptionnel, ses traits prosodiques sont particulièrement caricaturaux (la marionnette de F. Bayrou produit des « euh » modulés et largement supérieurs à une seconde), et elle n'est pas suivie de pause silencieuse (celle-ci étant utilisée surtout à des fins de démarcation ou emphase).

Les observations faites à partir des différents indices sur la perception, la saillance et les représentations partagées au sujet des marques de TdF ont permis de formuler deux hypothèses sur les *eah* et les allongements vocaliques de mots outils :

- la notoriété indéniable du *eah* et sa liberté de distribution sont en fait indissociables de sa stigmatisation.
- malgré ses contraintes de distribution, l'allongement vocalique de TdF présente l'avantage d'être plus discret, moins perçu de manière consciente mais parfaitement efficace en tant qu'indice de non-clôture du tour en interaction (dans le cas des mots outils qui, en français, ouvrent un nouveau syntagme et signalent par eux-mêmes l'attente d'une suite, l'allongement s'avère une marque de travail de formulation non stigmatisée qui facilite l'interprétation du changement de rythme pour les auditeurs).

Mes résultats sur les marques de TdF m'ont incitée à approfondir l'emploi des différents points de vue sur un seul phénomène. J'ai notamment commencé à privilégier le fait de compléter les observations faites sur la production de la parole dans différents corpus, par une approche de la perception (notion qui sera discutée plus bas, dans la partie I.2). J'ai acquis progressivement la conviction qu'il est toujours enrichissant, pour mettre en perspective les résultats d'un test de perception précis ciblant un micro-phénomène, de construire en parallèle une approche plurielle des représentations largement partagées (par les auditeurs-auditrices, par les chercheur·e·s, par les



personnes enregistrées) pour les intégrer pleinement aux études au lieu de tenter désespérément – et sans succès – de les écarter.

## **I.2 Bilan d'étape du parcours dans le champ théorique et méthodologique**

Comme dans toute démarche scientifique, j'ai fait des choix théoriques qui ont rencontré des écueils et ces écueils m'ont amenée à chercher des ajustements ; comme dans toute démarche scientifique, je n'ai eu de cesse d'opérer des va-et-vient entre les corpus, les observations que je pouvais faire, et les différentes théories et méthodes envisageables pour approfondir les questions qui surgissaient.

Je développe dans cette partie mon cheminement théorique et méthodologique selon une logique thématique. J'ai choisi de mettre en avant différents aspects de mon parcours qui ont, selon moi, pris de plus en plus d'importance au fil du temps pour aboutir à mes prises de positions actuelles. Celles-ci seront développées également dans la deuxième partie, à travers la présentation de quelques exemples concrets de mes recherches passées ou en cours.

Dès mon doctorat j'ai eu le sentiment de devoir opérer quelques ajustements théoriques, car le cadre théorique de la coénonciation / colocation ne me permettait pas d'aborder assez de facettes dans l'étude du rôle des pauses silencieuses ou des différentes marques du travail de formulation de mon corpus. J'ai notamment eu besoin d'envisager les contraintes articulatoires, les tendances distributionnelles générales en phonétique du français et tenir compte des recherches émergentes sur la cognition et notamment sur l'encodage et sur les modèles de langage. En outre, sans que je sois capable de théoriser dans un premier temps le rôle de l'observation participante et de l'ethnographie, j'ai eu l'intuition d'avoir besoin de tenir compte de ce qui était à l'extérieur de mon corpus, et plus précisément de l'imaginaire linguistique (Houdebine-Gravaud 2005) et des représentations sociales partagées (Moscovici 2003) au sujet des marques dites « d'hésitation », qui rejoignaient en fait une mythologie bien plus vaste autour du langage, au sein d'une culture de l'écrit comme la culture française : j'y étais confrontée à chaque fois que j'expliquais à quiconque, à l'extérieur du microcosme académique, quel était mon sujet de thèse. Par ailleurs, mes interactions en tant que chercheuse avec les gens qui me faisaient don de leurs voix et leurs paroles ont toujours été très enrichissantes et sources de réel plaisir intellectuel, mais j'ai mis beaucoup de temps avant de les intégrer pleinement à mes réflexions scientifiques.

Il m'a fallu pour cela dépasser non pas le cadre de la théorie de la coénonciation, qui permettait beaucoup de souplesse interprétative, mais plutôt le cadre d'une épistémologie trop naïvement positiviste, qui venait tout d'abord de ma formation initiale (remontant à mes années de lycée, à Bucarest, en section scientifique). Or, les discours circulants majoritaires, dans une partie encore non négligeable de la production scientifique en linguistique et plus généralement dans les discours de vulgarisation, accrédiétaient largement des idées simples selon lesquelles tout serait mesurable, une corrélation statistique étayée par une hypothèse fondée sur le « bon sens » pourrait servir de preuve difficilement réfutable, une hypothèse sérieuse devrait impérativement être falsifiable, un cadre théorique solide devrait pouvoir répondre à

tout ... Le fait que les discours scientifiques soient traversés par les idéologies de leur époque n'est pas souvent mis en avant dans les discours théoriques en sciences du langage, et sans doute encore moins dans les recherches empiriques. Les auteurs qui se réclament d'une démarche *bottom up*, empirique, espèrent parfois (souvent ?) contourner les écueils idéologiques par une démarche descriptive rigoureuse, oubliant que, avant la description, il y a l'étape du choix des aspects, éléments, catégories à décrire et que ce choix, surtout s'il est présenté comme allant de soi, peut difficilement échapper aux idéologies.

Si j'ai pu accumuler rapidement des données et des mesures dans mes investigations en thèse, ce fut aussi grâce au fait d'avoir contourné toutes les discussions nécessaires sur ce qui relevait de choix théoriques et ce qui allait de soi. C'est lorsque j'ai progressivement souhaité approfondir l'interprétation de mes corpus et de mes mesures pour la rendre compatible avec à une vision d'ensemble du fonctionnement du langage que j'ai interrogé plus attentivement la pertinence de mes catégories et les biais inhérents aux méthodes de « récolte de données ».

### ***1.2.1 Posture de recherche***

Pour résumer mon cheminement, je dirais que j'ai passé le début de ma carrière à accumuler les moyens techniques pour construire un objet de recherche précis, qui se voulait neutre et décontextualisé à partir d'une matière fluide, hétérogène et nécessairement tronquée car insaisissable dans son intégralité ontologique. Face aux difficultés théoriques, face à l'extrême variabilité, richesse et polysémie des corpus aux frontières arbitraires, j'ai été amenée à prendre en compte par la suite le rôle incontournable du contexte et à adopter une posture plus réflexive face à mes propres pratiques de recherche et de fabrication des corpus. Cela m'a amenée, dans un premier temps, à déconstruire la vision entièrement décontextualisée d'un phénomène linguistique comme étant une illusion idéologique. J'en suis arrivée à présent à chercher à construire des passerelles entre les démarches décontextualisantes, orientées vers les généralisations possibles, et les démarches d'analyse *in situ* orientée vers la compréhension fine d'un contexte précis.

Mon parcours m'a permis de prendre de plus en plus conscience que le langage est une pratique sociale complexe, écartelée en permanence entre une extraordinaire force centrifuge (besoin de distinction de l'Autre, besoin de ressources pour exclure l'Autre, y compris par des indices les plus subtiles qu'on puisse imaginer) et une extraordinaire force centripète (besoin de rassemblement, besoin de regroupement avec ses semblables, besoin d'identification à un socle commun, etc.). Les différents paradigmes théoriques qui semblent irréconciliables me semblent être souvent complémentaires, comme si on disposait de lunettes qui permettraient de voir tantôt les lignes de champ de la force centrifuge et tantôt celles de la force centripète, mais jamais les deux en même temps.

La recherche de l'objectivité, de la neutralité, de la prise de distance par rapport à son objet de recherche font partie de toute démarche scientifique. Mais lorsqu'on étudie le langage qui est aussi une pratique sociale quotidienne du chercheur ou de la chercheuse, il est impossible de s'en tenir à un discours simple sur la distance nécessaire ou l'objectivité souhaitable.

On cite souvent Saussure qui aurait affirmé, selon l'édition du *Cours de linguistique générale* revue par Tullio de Mauro, que l'objet de recherche en linguistique est construit par le regard qui se pose sur lui « *bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet* » ; François-Geiger (1990, p. 67 et suivantes), montre comment cette citation a connu une fortune sans discontinuité pour le moins jusqu'aux fonctionnalistes ; Benveniste emploie souvent la notion de « point de vue » dans les *Problèmes de linguistique générale*, Martinet prend la citation d'origine à son compte et la développe dans les *Éléments de linguistique générale*... Néanmoins, cette citation est généralement utilisée seulement pour légitimer l'autonomie des différents points de vue sur le langage (par exemple : stylistique, phonétique, syntaxique, sémantique) ; le « point de vue » se révèle être au final une notion abstraite et totalement décontextualisée. Le « regard » qui produit le point de vue est en fait le résultat d'une conception homogénéisante d'un ensemble de points de vue individuels. Or, le regard qui construit un objet d'étude n'est pas seulement la réplique à l'identique d'un regard précédent placé dans le même angle de vue, il est aussi incarné dans un corps particulier, le corps d'une personne qui vit dans une époque particulière et à un endroit particulier, ayant ses propres préjugés, *a priori*, idéologies, sa propre histoire et ses propres limites affectives, cognitives, perceptuelles, etc.

L'influence des idéologies et des connaissances *a priori* sur la perception (et donc sur le regard, et au final sur le point de vue) a été amplement documentée en psychologie sociale ou en sociolinguistique, notamment pour mettre en évidence les préjugés racistes à travers des protocoles utilisant différents amorçages, subliminaux (mots affichés) ou supraliminaux (association avec différentes photos). On peut citer les travaux de Dambrun et Guimond 2003; Dambrun 2005 pour les expériences d'amorçage subliminal en psychologie sociale, ou les travaux de Rubin 1992; Niedzielski 1999 pour les amorçages par photos. Ce type de travail a également été mené pour mettre en évidence l'influence du sexisme sur la perception, à partir de la présentation d'une même vidéo de bébé (l'article très connu de Condry et Condry 1976), ou dans des études menées à partir de l'écoute de brefs enregistrements audio, comme celle de Cutler et Scott 1990. La démarche de déconstruction de la neutralité du point de vue reste néanmoins rarissime en linguistique, si ce n'est justement à partir des études sur le genre qui ont pointé l'idéologie sexiste et patriarcale insuffisamment interrogée par les linguistes et grammairiens lors de l'élaboration de leurs propres discours scientifiques. Les travaux pionniers de C. Michard 2002, menés au début des années 80 mais restés confidentiels durant une vingtaine d'années, méritent amplement d'être cités à ce propos. On peut également citer les travaux de Khaznadar 2002 sur la morphologie des adjectifs en français ou bien les travaux récents menés dans le cadre de thèses en cours, A. Coutant 2016; L. Michel 2016, qui interrogent les implications grammaticales, philosophiques et discursives de la binarité du genre grammatical ou de la tradition idéologique du « masculin neutre », ou encore l'histoire de la règle du « masculin qui l'emporte » et des résistances à cette règle rédigée sous forme d'enquête parfois satirique par E. Viennot 2014. Ces publications ouvrent des portes vers de nouveaux points de vue, déconstruisant les idéologies du genre, désormais envisageables en grammaire du français.

Bien que la démarche réflexive et déconstructive soit plus largement défendue et reconnue en sociolinguistique, pour sa valeur heuristique, elle est restée longtemps insuffisamment mise en pratique, pour le moins dans les analyses portant sur le français ; l'article de F. Gadet 2000 qui interroge la notion de « relâchement » linguistique et ses présupposés dans les textes scientifiques fait figure d'article pionnier.

Les critiques formulées par Solis Obiols 2002 et par Laur 2013 au sujet de l'étude fondatrice de Lambert et al. 1960, notamment sur la capacité du protocole à réifier artificiellement les stéréotypes et sur l'impact des représentations des chercheurs dans le montage et l'interprétation des résultats, me semblent également aller dans le même sens, et ouvrir des pistes qui restent largement sous-explorées.

Lorsque le discours scientifique est produit dans un cadre institutionnel qui le légitime, la subjectivité du chercheur s'en trouve masquée par le dispositif de production et par sa tradition disciplinaire reconnaissable en tant que formation discursive (Foucault 1969) ; ce discours devient ainsi discours d'autorité, susceptible d'avoir une force performative. Certains sujets en sociolinguistique appellent par conséquent plus que d'autres une réflexion sur leur contexte social, politique, scientifique. Un discours résultant nécessairement d'un point de vue situé et pré-déterminé peut contribuer à constituer, à travers un dispositif de pouvoir, un nouveau contexte social, un nouvel objet susceptible de reconfigurer le « réel ». La construction de l'objet réifié « parler jeunes », « langue des jeunes » ou « langue des cités » en est un bon exemple, discuté notamment dans Auzanneau, Leclère-Messebel, et Juillard 2012; Auzanneau 2009; Gadet et Hambye 2014. Mais ce risque de réification concerne toute démarche de description des « variétés » d'une langue, et les approches variationnistes n'y ont pas toujours accordé suffisamment d'importance. Le risque de fabrication d'homogénéités sur des bases idéologiques ou politiques insuffisamment interrogées est tel que F. Gadet 1996 remettait en question, dès cette époque, la pertinence du prisme théorique de la variation, en général, qui ne se distingue finalement pas tant que l'on pourrait croire de la linguistique, « machine à (re)construire de l'homogène » (Gadet 2006). Elle préfèrait construire la « variabilité » comme concept, « *qui a l'avantage d'indiquer un processus et donc une dynamique* » (idem). Cela rejoint les critiques formulées par Calvet 2007 au sujet de ce qu'il appelle la « tentation de la loi », une propension de la linguistique en général à simplifier et homogénéiser la trop grande variabilité et complexité des observables, pouvant aller jusqu'au dogmatisme.

Au-delà de la nécessaire déconstruction de la part involontairement idéologique de la construction des savoirs légitimes, de nombreux chercheurs et chercheuses prennent le parti de rendre visible leur positionnement plus personnel, le cheminement qui les a conduits vers certains sujets plutôt que d'autres, les ressources puisées dans leur expérience personnelle et mobilisées pour leurs recherches, la façon dont ils et elles sont perçu-e-s, etc. On trouve ainsi des notes sur leur propre socialisation familiale, sur leur construction personnelle du rapport au langage, des récits personnels, chez des sociolinguistes se positionnant de manières très différentes et travaillant sur des objets théoriques très différents, comme Greco 2012 et Léglise 2013 dans leurs mémoires d'HDR, ou Blanchet 2016, ou Castellotti 2014. Loin de rajouter une dimension spéculaire gratuite à leurs publications, il s'agit là d'enrichir la contextualisation de la construction des démarches de recherche, d'approfondir la décentration nécessaire dans la pratique même de la recherche et de multiplier les clés de lecture possibles offertes au lectorat potentiel.

Ces pratiques se retrouvent désormais y compris chez des sociolinguistes qui focalisent leur attention sur la prononciation et passent par une démarche ethnographique, ou un terrain de longue durée, ce qui est selon moi assez nouveau : le premier exemple que je connaisse est celui de Mendoza-Denton 2008, dans son étude consacrée aux bandes de filles *latinas* en Californie. J'ai relevé des exemples allant dans ce sens dans l'introduction de Fagyal 2010 et de Paternostro 2016, ou chez Lehka-

Lemarchand 2015 pour en revenir au domaine d'étude des enjeux sociaux liés à la prononciation du français.

Je me suis d'ailleurs retrouvée pleinement dans les remarques éparpillées de Fagyal, Paternostro et Lehka-Lemarchand qui évoquent leur propre rapport au français appris comme deuxième langue, leur propre découverte des différents « accents » et des discours dominants au sujet des accents. Je me suis retrouvée aussi dans les remarques sur l'évolution de leur propre « accent » et des réactions, diverses et changeantes, qu'il a pu susciter. J'ai retrouvé aussi des échos avec des expériences que j'ai pu faire dans leurs notes sur l'atout que peut constituer le fait de se présenter comme locuteur non natif de français, comme venu d'ailleurs, pour se construire une place (notamment Fagyal et Lehka-Lemarchand) auprès de locuteurs et locutrices particulièrement jeunes et appartenant à des groupes socialement minorés. Si on rajoute à la liste de ces trois auteurs les travaux de Fonagy 1989 et de Hansen 2000; Hansen 2015, il est difficile de ne pas remarquer cette forte présence des chercheurs étrangers établis en France à l'âge adulte ou ayant effectué de longs séjours en France et s'intéressant à différents enjeux sociaux de la prononciation du français. C'est également mon cas, et ce n'est bien entendu pas un effet du hasard.

Loin de moi de vouloir minimiser par ces quelques lignes les apports des chercheurs francophones « natifs » dans ce domaine, à commencer par « *C'est jéuli le Mareuc !* » de (Martinet 1958) ; ce que je souhaite pointer c'est simplement que le fait d'avoir expérimenté soi-même, en interaction, une vaste gamme de réactions à son propre accent représente une ressource précieuse pour les chercheurs concernés, ressource dont les « natifs » ne disposent pas, à condition, bien entendu, qu'ils pratiquent la variété perçue comme standard des classes sociales moyennes-supérieures de la moitié nord de la France. La gamme de réactions que ma prononciation a suscitée va, pour ma part, de la reconnaissance déclarée d'un accent étranger dès ma réponse à une salutation – visiblement fondée sur le faciès et/ou sur la sonorité de mon nom – ou la reconnaissance d'un accent bourguignon lors d'une brève interaction avec des inconnus, jusqu'à la négation farouche du fait qu'on pourrait déceler la moindre trace d'accent étranger dans ma prononciation... et en passant par toutes les hypothèses imaginables sur mes origines : libanaises, italiennes, portugaises, latino-américaines, canadiennes, Est-européennes...

La réflexivité ne représente pas un axe de recherche à part entière, dans mon travail ; la révélation et la mise en question des détails et déterminismes personnels qui ont contribué au surgissement des questions de recherche et à la construction des données, l'analyse approfondie de tout ce qui s'est joué dans une interaction au cours d'une enquête ou d'une expérimentation, ne présentent pas un intérêt systématique. Cependant, dans la mesure où toute construction de savoir est située, comme tout discours, il me semble nécessaire de rendre accessible ce qui permet de contextualiser de manière pertinente la production du savoir scientifique. Donner accès au mieux à la compréhension des biais potentiels d'une recherche me semble avoir une plus grande valeur heuristique que tenter de (se) persuader qu'on a éliminé tous les biais. La différence essentielle que je fais entre les écrits scientifiques et les écrits journalistiques ou littéraires ne réside pas dans le souhait des scripteurs à atteindre un point de vue « neutre », mais dans leur souci pour rendre visibles toutes les « ficelles » de la construction de leur démarche, de manière à la rendre réfutable, comparable, vérifiable, discutable... Interroger ce que « faire preuve » et « comparer » veut dire en sciences humaines et sociales est un champ de recherche en soi, qui est loin d'être clos ; je rejoins tout à fait les pistes ouvertes par Gadet et Wachs 2015; Hambye 2015 à ce sujet.

Mon intérêt croissant pour l'impact des méthodes de recherche sur la fabrication des résultats a entraîné, entre autres, un intérêt croissant pour la notion de « frontière » ; et ce, à différents niveaux de mes analyses.

J'ai d'abord croisé la problématique de la frontière, notion transdisciplinaire indissociable de toute catégorisation au sein d'un continuum, dans le domaine phonétique et prosodique. J'ai en effet été amenée à fixer des frontières en partie arbitraires pour délimiter les pauses courtes, moyennes, longues, pour distinguer un « e » allongé en finale de mot d'un « e » dit d'hésitation [doc 28], pour distinguer un « e » dit d'hésitation d'un « e » prépausal ou « e » d'appui [doc 26], pour décider de la longueur pertinente des extraits à soumettre lors d'un test d'écoute [doc 14], pour distinguer une syllabe longue d'une syllabe anormalement allongée [doc 16], ou pour catégoriser les différents degrés de palatalisation (faible, moyenne, forte... : [doc 19]) etc. J'ai retrouvé la question des délimitations plus tard, dans le domaine social, lorsque j'ai abordé les frontières identitaires, ethniques, de classe (Pasquali 2014)... dans une démarche visant à tenir compte le plus possible des catégories *ad hoc* émergeant dans les discours méta- ou épilinguistiques suscités [doc 06]. Mais les catégories *ad hoc* rejoignent bien souvent les macro-catégories pré-construites, parfois dichotomiques ; dès lors, interroger les frontières catégorielles émanant des discours scientifiques requiert les mêmes outils que ceux forgés pour interroger celles qui émanent des « terrains », des discours profanes ou « naïfs ». En outre, le maintien de certaines catégories anciennes est le seul moyen pour comparer des études récentes avec des études antérieures dans une démarche expérimentale [doc 05] pour pouvoir construire des études diachroniques. Au risque de continuer à réifier des catégories toxiques, comme celle de la race (voir *infra*)...

### ***1.2.2 Etudier la production de la parole***

Mes recherches reposent toujours sur l'analyse de corpus, constitués par moi-même ou par d'autres (j'y reviens dans la partie *Terrain et « données », infra*).

Selon le type de question de recherche et selon le type de données, il peut être plus pertinent d'adopter des méthodes qualitatives et de profiter d'un corpus situé dont on peut appréhender la richesse et l'épaisseur, ou bien d'adopter des méthodes quantitatives (notamment, pour ce qui me concerne, des fouilles semi-automatiques dans des grandes bases de données médiatiques) pour tenter de déceler des tendances globales, de possibles signes de changements en cours.

Je défends de manière générale les méthodes mixtes de recherche (Tashakkori et Teddlie 2002), qui permettent l'obtention de résultats et éclairages complémentaires ; j'y reviens dans la partie II et dans la synthèse finale.

Je défends également l'intérêt d'analyser tout type de corpus oral (sollicité ou non, produit dans des situations où la proximité entre locuteurs est très forte ou au contraire où il y a une grande distance, produit par des personnes jouissant d'un grand prestige social ou au contraire par des personnes en grande insécurité linguistique, etc.) ; à condition de pouvoir caractériser de manière très précise les conditions de fabrication des « données » et d'en tenir compte lors des analyses proposées. Je pense qu'il est important d'éviter les généralisations abusives, de faire des affirmations sur les femmes et les hommes, sur les francophones et les anglophones, sur les monolingues et les

bilingues, sur les ados et les personnes âgées ... à partir d'un échantillon de dix personnes : c'est ce que l'on ne cesse d'enseigner aux étudiant·e·s. Mais il est tout aussi important de dénoncer l'ambition vaine de pouvoir construire un corpus clos représentatif de toutes les pratiques langagières reconnues comme relevant du français (ou des jeunes, ou des Suisses, ou de tout autre catégorie englobant des millions de personnes). Il faut donc continuer à défendre l'intérêt de corpus de petite taille, répondant à des questions précises de recherche et contribuant à apporter des petites pièces au grand puzzle des connaissances sur le langage.

Par ailleurs, je considère qu'étudier la production de la parole consiste en soi à adopter un point de vue particulier, et non un point de vue « neutre ». Quoi que l'on fasse, – augmenter la taille du corpus étudié, améliorer les outils de description ou rendre indépendantes les variables mesurées – le simple fait d'étudier la production de la parole revient à écarter des investigations le volet « perception », et donc à perdre la possibilité de décentration que permet l'étude de la réception des productions étudiées. Or, la parole n'est pratiquement jamais produite pour soi ou pour personne, elle est toujours adressée.

### ***1.2.3 Etudier la perception de la parole***

Etudier uniquement la production de la parole, comme si elle n'était pas adressée, aboutit donc à un artéfact. Au fond, étudier la production sans se préoccuper de la perception, revient, quelque part, à étudier la parole produite par quiconque comme si elle était adressée au chercheur ou à la chercheuse qui mène l'étude. Cela revient à décrire la production de la parole à travers la perception unique de l'analyste. Ou bien, à faire l'hypothèse implicite et absolument non étayée, que la multiplication des écoutes n'apporterait aucun éclairage supplémentaire par rapport à une seule écoute, celle de la personne qui mène une enquête pour vérifier une hypothèse forgée par elle-même. C'est souvent un point aveugle de la linguistique de corpus qui met un point d'honneur à « ne pas inventer les données », à ne pas accorder de crédit à l'introspection ou à l'intuition des chercheurs, à avoir une démarche purement empirique. Les seuls moments où on retrouve la variabilité des perceptions humaines en linguistique de corpus c'est lors de l'élaboration des transcriptions orthographiques des enregistrements sonores, où la variabilité est reconnue comme étant incontournable... pour être réduite à un indispensable « accord inter-annotateurs », seul digne d'intérêt.

En éliminant souvent la prise en compte de la perception, la linguistique de corpus n'autorise pas les chercheurs à inventer les données produites mais les autorise à inventer une convergence ou une unicité de toutes les perceptions réunies, à l'instar de la linguistique générative qui autorise les chercheurs à postuler que leur sentiment de grammaticalité serait partagé par tous les locuteurs d'une langue.

En ce qui me concerne, même si je mène des études sur la production à l'aide de logiciels d'analyse acoustique (essentiellement avec Praat, cf. (Boersma et Weenink 2008) pour appareiller ma propre écoute, je considère que le logiciel permet de décrire et de mesurer des traits de prononciation qui peuvent échapper totalement ou partiellement à la perception humaine et dont l'existence sociale doit être interrogée. Dès lors, il me semble crucial de croiser ces analyses sur la production de la parole avec des analyses sur la perception. Cela m'a permis de prendre de la distance par rapport à

ma propre perception (biaisée par les écoutes répétées, par l'activation de l'attention sélective et par l'accès aux spectrogrammes) selon au moins deux axes.

Le premier axe se rattache aux mécanismes cognitifs de bas niveau : interroger des personnes différentes permet d'investiguer les corrélats acoustiques de la perception des différentes catégories phonétiques ou prosodiques [docs 21, 23, 24], de questionner la pertinence linguistique de phénomènes acoustiques ou articulatoires systématiquement non-perçus ou, au contraire, de révéler des phénomènes perçus mais acoustiquement inexistantes (comme les pauses silencieuses subjectives, que j'ai évoquées en première partie).

On peut par exemple rattacher à cet axe l'étude de (Labov, Karen, et Miller 1991) sur les compétences dialectales ou sociolectales des juges sollicités ; ceux-ci, catégorisés selon leur origine régionale et leur groupe ethnique, devaient effectuer une tâche d'identification de mots, à partir de mots susceptibles d'être ambigus selon les différents systèmes phonologiques. Les mots ambigus étaient présentés isolés ou inclus dans des phrases-porteuses ou dans des séquences plus grandes.

Le second se rattache aux mécanismes de plus haut niveau, aux représentations [doc 05]. Il permet d'interroger le conditionnement social de la perception.

On peut rattacher à cet axe aussi bien la valeur indexicale de certains marqueurs sociolinguistiques dans la tradition du variationnisme ou de la dialectologie perceptuelle (par exemple les travaux de Boughton 2006; Armstrong et Boughton 2000, sur la perception des accents régionaux), et les enquêtes sur la diversité des perceptions en sollicitant des personnes avec des profils divers (âge, parcours social, région de résidence, niveau d'éducation...) exemple Remysen 2016, des opinions politiques diverses, ou encore en modifiant leurs attentes par la mise en scène des extraits utilisés dans l'expérimentation, par différentes techniques d'amorçage, (Rubin 1992; Niedzielski 1999) sur différentes formes de racisme, (Hay, Warren, et Drager 2006), sur les préjugés de classe et d'âge... On trouvera un état de l'art très riche sur la question des techniques d'amorçage pour étudier la perception d'extraits langagiers dans la thèse de Squires 2011.

En sociophonétique actuelle, en général, les études sur la perception ont plutôt tendance à se multiplier, et ont comme objectifs de :

- tester la capacité des personnes sollicitées à deviner l'origine (géographique) et le profil économique-social des gens enregistrés, à partir de l'écoute de brefs extraits ;
- tester l'influence des stéréotypes sur la perception de la parole, en activant différents stéréotypes avant de faire écouter de brefs extraits ;
- tester la capacité des personnes sollicitées à distinguer deux voyelles ou consonnes acoustiquement distinctes (mais susceptibles d'être perceptivement fusionnées).

L'intérêt de mener des études sur la perception me semble à défendre à chaque fois que cela est possible, en complémentarité avec les études sur la production. Toutes les méthodes me semblent potentiellement intéressantes pour aborder la perception à condition qu'on en interroge les limites : démarche expérimentale (réponses à des questions à choix forcé) ou entretiens semi-directifs (individuels ou en *focus group*) qui sollicitent la production de discours méta- ou épilinguistiques, ou encore récolte de réactions sporadiques spontanées, produites en interaction ou dans des productions écrites, dans différentes situations. Le choix de la méthode pertinente dépend bien entendu de la question de recherche posée, mais il me semble que la multiplication des méthodes de recherche permet de nuancer les descriptions, en évitant les conclusions



hâtives fondées sur des artéfacts et en permettant d'avancer progressivement vers la modélisation de la cognition sociolinguistique (Campbell-Kibler 2016).

Même s'il s'agit pour le moment de recherches marginales dans le domaine en plein essor de la linguistique de corpus, il me semble que l'idée de la complémentarité de l'étude de la perception par rapport à la production fait son chemin, grâce (pour le domaine francophone) aux études exploratoires de Vieru-Dimulescu 2006; Woehrling et Boula de Mareüil 2006; Boula de Mareüil et al. 2008; Boula de Mareüil et Lehka-Lemarchand 2011; Bardiaux et Boula de Mareüil 2012... dont A. C. Simon et al. 2012 proposent un bilan d'étape. Le décloisonnement progressif des sous-disciplines consacrées à l'étude du langage semble expliquer l'intérêt pour les études perceptives qui sont présentées comme venant des théories sur l'imaginaire linguistique, les idéologies linguistiques, la sociolinguistique en général (Simon et al. 2012 : 27). L'origine du questionnement vient selon moi de la confrontation avec la variation imprévisible dans les corpus et de l'impossibilité pratique de constituer des échantillons un tant soit peu représentatifs d'une population sans disposer d'un modèle décrivant la stratification sociale, communautaire, les seuils pertinents des tranches d'âge et plus généralement l'organisation sociale, et les éventuels marqueurs langagiers que les gens mobilisent pour indexer leurs différentes appartenances et leurs différents positionnements en interaction.

Sans adopter des positions simplistes, sans confondre une corrélation entre la distribution d'une variable et des groupes sociaux avec une explication des raisons qui inciteraient les locuteurs et locutrices à utiliser telle ou telle marque, Simon et al. défendent le recours aux études perceptives, en lien avec la reconnaissance théorique qu'ils concèdent au rapport potentiel entre perception et production, entre variation et attitudes devant la variation.

*« On peut en réalité considérer qu'il y a une relation de détermination réciproque entre la distribution des variantes et leur signification sociale : cette dernière dépend en grande partie de la distribution des variantes (par exemple lorsqu'une variante est jugée négativement, c'est notamment parce qu'elle est principalement utilisée par des groupes peu légitimes), mais pas uniquement (elle est aussi influencée par exemple par les discours normatifs explicites), tandis que cette distribution est modifiée progressivement à mesure que les locuteurs, adaptant leurs pratiques dans la mesure de leurs possibilités, tiennent compte des significations sociales dominantes associées aux variantes qu'ils utilisent (pour en renforcer ou en atténuer l'usage).*

(Simon et al. 2012 : 27)

Le fait de parvenir à isoler les « corrélats acoustiques des variantes perçues comme marquées » (idem, p. 28) pourrait en retour permettre de catégoriser les locuteurs et locutrices en fonction des taux de « variantes marquées » produites, et pourquoi pas, à terme, de viser à construire un modèle plus général de la dynamique des changements phonétiques ou de la dynamique de transmission de certaines pratiques de prononciation. Un tel modèle semble évoqué en germe dans la citation précédente, même s'il n'y a pas de référence à des travaux disponibles sur la sociocognition, ni à des travaux qui pointent les écarts possibles entre attitudes suscitées par des étiquettes (« accent de telle région », par exemple) et celles suscitées par l'écoute d'extraits sonores présentés sans étiquette (voir par exemple une discussion théorique sur ces points dans Preston 2016, étayée par ses nombreux travaux précédents).

Bien que les études inductives pour repérer, sans *a priori*, les marqueurs prosodiques ou phonétiques les plus saillants soient évoquées comme possibles, au même titre que les études déductives, il me semble que les recherches en linguistique de corpus ont pour le moment largement privilégié les démarches déductives, qui partent d'une hypothèse précise à vérifier par le recours à un test de perception. C'est le cas des travaux cités ci-dessus pour le français. Le choix des marques à tester n'est généralement pas longuement interrogé et les tests de perception sont souvent calibrés pour interroger des gens à partir de l'écoute d'extraits de quelques secondes avec comme seul contexte une focalisation explicite de l'attention sur un seul accent à identifier (accent belge, accent suisse, accent espagnol en français, accent « de banlieue »...). Cela laisse dans l'ombre l'influence de la situation expérimentale, l'effet d'exagération des stéréotypes induit par la focalisation de l'attention sur un accent nommé par les chercheurs (accent rendu implicitement homogène, sans nuance par rapport à la stratification sociale et stylistique par exemple), ainsi que l'effet possible du profil des gens sollicités comme auditeurs ; ces sujets sont à peine évoqués comme perspectives ou comme biais dans Simon et al. 2012 [j'y reviens infra, dans la partie « Terrain et données »].

J'ai eu l'occasion de pratiquer différentes techniques d'investigation de la perception, sur différents objets de recherche.

Dans mon étude sur les marques du travail de formulation, le fait de croiser les résultats des tests perceptifs portant sur les opérations de bas niveau avec la représentation conventionnelle des marqueurs (*eah*, répétitions, allongements) dans les productions littéraires, et avec les techniques caricaturales des humoristes (validées perceptivement par le succès de l'émission TV qui les diffusait) m'a permis de créer une image d'ensemble complexe dont j'ai pu rechercher la cohérence. Les observations sur la saillance perceptive des phénomènes étudiés pouvaient ainsi éclairer en retour l'interprétation des régularités de la production, en partant de l'hypothèse que les locuteurs comptent sur le fait de partager un certain nombre de représentations avec leurs interlocuteurs, et que cela doit avoir des implications dans la gestion de l'alternance des tours.

Le « *feeling of another's knowing* », qui n'est pas sans rappeler la définition de la coénonciation de Morel et Danon-Boileau, a été pris comme porte d'entrée pour une étude sur le rôle des « *eah* » dits d'hésitation produits dans une interaction scolaire à but d'évaluation. Les auteurs, Brennan et Williams 1995, ont mis en place une étude expérimentale qui les a amenés à défendre l'hypothèse que la production d'un « *hum...* » « *huh...* » suivie d'une réponse « *I don't know* » à une question suscite chez les évaluateurs une meilleure appréciation du niveau de savoir de l'élève que la simple réponse « *I don't know* » de sa part, sans production de « *hum* ». Ce type d'étude permet d'envisager des pistes pour une compréhension globale du processus d'alternance production/perception de parole dans une interaction ; on peut par exemple faire l'hypothèse que les élèves utilisent la production de ces marques d'hésitation pour des raisons d'efficacité interactionnelle autant que pour des raisons cognitives, sans pour autant faire des hypothèses sur le degré de conscience (*awareness*) de ces raisons.

Je reviendrai plus longuement dans la partie II.1 de ce mémoire sur l'enquête menée avec C. Trimaille et I. Lehka-Lemarchand au sujet des différents aspects de la perception des variantes affriquées des consonnes occlusives /d,t/ devant /i,y/ en français de France, qui a donné lieu pour le moment à une publication [doc 19] et à différentes présentations orales. Ces variantes ont été décrites comme pouvant indexer

l'insertion dans la culture de rue chez des adolescents des périphéries urbaines pluriethniques (Jamin, Trimaille, et Gasquet-Cyrus 2006; Jamin 2005b; Binisti et Gasquet-Cyrus 2003). Nous avons tenté de construire une approche expérimentale par focalisation progressive de l'attention, appliquée à des groupes de 2 à 4 auditeurs ou auditrices pour susciter des interactions. Le but visé était de commencer par une démarche inductive sur les indices saillants dans la parole de personnes présentées comme candidat·e·s à un stage de journalistes radiophoniques, pour pouvoir déceler l'éventuelle absence totale de saillance des marqueurs qui nous intéressait, et de finir par un forçage de l'attention et des questions de moins en moins ouvertes de manière à solliciter ensuite la perception de bas niveau, la capacité à discriminer un son particulier dans une tâche artificielle sollicitée en situation d'enquête. Ensuite, par la technique de l'entretien, nous avons sollicité des discours épilinguistiques et d'évaluation du profil social des personnes enregistrées, car ce qui nous intéressait en fin de compte était le fonctionnement éventuel de l'affrication comme marqueur social. Les résultats de cette approche expérimentale sont interprétés en tenant compte d'observations faites par ailleurs sur des pratiques de stylisation spontanées et sporadiques de ces marques par des humoristes, notamment en passant par une codification écrite du phénomène (des trucages orthographiques de type « *tchu vois* », « *interdchites* »). L'ensemble est bien évidemment mis en relation avec les hypothèses formulées dans des travaux antérieurs à partir de l'observation des pratiques des jeunes en situation écologique, non suscitée pour les besoins de la recherche.

Je développe également dans la partie II.1 de ce mémoire mes perspectives en cours d'exploration sur les différents aspects de la perception de l'épithèse fricative qui est prononcée (sporadiquement) de manière à prolonger les mots qui finissent par /i, e, y, u/. J'ai relevé, là aussi, quelques notations spontanées de ce son, dans des publications autres que celles relevant de la recherche, ainsi que des commentaires explicites, à l'oral, d'un journaliste qui consacrait une de ses chroniques à ce phénomène. Malgré cela, il semble difficile d'avancer des hypothèses sur un changement possible dans sa perception, contrairement à une autre pratique de prononciation similaire, l'épithèse vocalique, que je propose d'étudier en parallèle.

Pour conclure, étudier la perception a, selon moi, au moins une double valeur heuristique : d'un côté cela facilite la décentration par rapport à sa propre écoute ou celle partagée par les chercheurs et permet de faire émerger de nouvelles hypothèses de travail, et d'un autre côté, notamment à travers la réflexion continue sur les protocoles, cela permet d'interroger constamment la fabrication des savoirs.

#### **1.2.4. Terrain et « données »**

Je me suis toujours réclamée de la linguistique de corpus et j'ai toujours construit mes analyses en prenant appui sur des exemples attestés. Mais ma vision de ce qu'on peut appeler « des données » a évolué depuis le début de ma carrière. J'ai d'abord trouvé normal de prélever des exemples quasiment au hasard, en formant des collections contenant le même micro-objet de recherche, sans me soucier de l'analyse du contexte qui avait permis la « récolte » de chaque exemple. J'ai par la suite accordé toujours plus d'importance à la posture d'observation (participante) et au contexte, avant de mieux prendre en compte la part inévitable de (co)-construction des corpus et l'impossibilité de travailler sur un corpus clos en matière de langage dans la mesure où il s'agit d'une

pratique sociale d'une grande variabilité et en changement permanent. L'attention pour le processus de « fabrication » des corpus (ce qui est retenu, ce qui est sollicité, ce qui est écarté, ce qui est inaccessible, les effets théoriques du processus de transcription, etc., voir Mondada 1998; Mondada 2000b; Gadet 2010) a pris de plus en plus d'importance dans mon travail. Parler de « données »<sup>6</sup> m'a semblé dès lors de plus en plus gênant, à cause de l'utilisation de ce verbe trivalent qui suggère que quelqu'un (ou un contexte ?) « donne » quelque chose aux chercheurs qui n'ont plus qu'à recueillir passivement ce qui est « donné ».

Face à la difficulté de combiner une démarche ethno-méthodologique avec une description linguistique, sur un terrain riche et complexe que je découvrais à mon arrivée en France (les cours de français dans l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté de Bonneuil-sur-Marne, accueillant des élèves qui ne pouvaient pas être scolarisés dans l'enseignement général ou spécialisé) j'avais abandonné, dans un premier temps l'ambition d'une perspective sociolinguistique sur les données à la fin de ma maîtrise (master 1). J'avais restreint mes recherches à des objets linguistiques – **[docs 27, 28, 29, 30]** persuadée à l'époque de pouvoir tracer une frontière entre le linguistique et l'extra-linguistique, mais j'ai continué à chercher mes données sur un « terrain » hors de l'université et des laboratoires. En effet, après avoir observé des cours dispensés dans le dispositif de l'enseignement adapté, je me suis fait accueillir dans les cours de français d'une classe de collège à Suresnes, dans un établissement sans difficultés particulières. Néanmoins, durant tout le travail en doctorat j'ai considéré le terrain comme un simple réservoir permettant de « recueillir des données » linguistiques attestées, authentiques.

Le fait d'avoir écarté de mes réflexions la richesse des interactions non enregistrées ainsi que toutes mes observations sur le terrain, et par ailleurs la frustration de ne pas disposer des vidéos de mon corpus actif pour pouvoir lever certaines ambiguïtés (le corpus étant uniquement sur support audio) m'ont conduite à commencer, ultérieurement, à adopter une démarche plus clairement ethnographique et réflexive pour mon dernier terrain (participation au module de préparation au concours de Sciences Po Paris dans un lycée de la Convention Education Prioritaire : **[docs 33, 11, 12, 13]**).

En parallèle à mes réflexions sur le concept de terrain, j'ai eu la chance de profiter d'une grande richesse d'échanges dans deux projets innovants dans lesquels j'ai été impliquée à Paris 3 peu après mon doctorat, (CORPORA P3 et PI-ED268) sur l'annotation des données orales alignées, et, au sein de mon équipe d'appartenance, avec L. Greco et P. Renaud. Ces échanges, ainsi que la découverte des travaux de L. Mondada, notamment Mondada 2000a ; Mondada 2005, et des réflexions critiques sur le statut du corpus et du terrain en sociolinguistique, notamment Cappeau et Gadet 2007, m'ont progressivement conduite à développer une extrême prudence par rapport aux pratiques appelées à se généraliser de mise à disposition pour la communauté de données orales (enregistrées et transcrites par autrui, pour des objectifs obligatoirement particuliers et difficilement partageables).

Ce changement de perspective sur l'activité de construction des observables ne m'a pas empêchée, bien entendu, de conserver l'ambition de pouvoir formuler des hypothèses avec une portée susceptible de dépasser le cadre de l'étude de cas, et

---

<sup>6</sup> Le mot « data » ne pose pas exactement le même problème en anglais, mais il véhicule la même idée de neutralité.

susceptibles d'être soumises à la confrontation scientifique. Mais cela m'a amenée à accorder plus d'attention à la relation entre les méthodes de construction des corpus et les questions de recherche, à envisager autrement la transférabilité des résultats et la comparabilité des corpus, et à chercher à diversifier toujours plus les techniques de fabrication des données, les démarches d'observation et participation sur un terrain et les techniques d'analyse. Je suis partie de l'idée que toute démarche a ses limites et ses avantages, et que les résultats obtenus par des méthodes diverses et selon des postulats divers sont complémentaires ; l'essentiel pour les rendre transférables c'est de rendre la méthode de fabrication la plus accessible et transparente dans les présentations.

### **Domaine de la production**

Ainsi, pour analyser la production de la parole, j'ai eu recours à :

- Enregistrements sur un terrain de longue durée (observation participante doublée ou non d'une démarche ethnographique). [*terrain à l'EREA de Bonneuil ; dans un collège de Suresnes ; dans un lycée de Seine-Saint-Denis*]
- Prise de notes sans enregistrement (sur des terrains où l'accord des personnes impliquées serait impossible à obtenir, ou dans des conditions imprévues au gré des interactions aléatoires en dehors d'une démarche explicite de récolte de données) [*études sur l'accent dit « de banlieue », études sur les épithèses vocaliques et fricatives*].
- Enregistrements sollicités (en ville, à domicile ou à l'université) selon des protocoles qui postulent, à différents degrés, la répliquabilité des contextes ; en particulier enregistrements de lectures [*projet Diapix*].
- Captation d'émissions radio- ou télédiffusées, souvent disponibles en podcast pour pouvoir être écoutées durant une longue période par un public large [*études sur les affrications et les épithèses fricatives*].

Je développe ci-dessous les avantages et les inconvénients de ces méthodes.

Les émissions captées se rapprochent le plus de la définition traditionnelle de « données », surtout lorsqu'il s'agit d'une très grande quantité d'émissions sans critère de sélection appliqué. Le grand intérêt de fouiller dans ce type d'enregistrements c'est qu'on peut relever un grand nombre d'attestations d'un phénomène et qu'il s'agit de données non sollicitées, qui se présentent dans la forme destinée au grand public. Les émissions, surtout celles de grande écoute, participent, par exemple, à la stabilisation ou aux changements du français « de référence », dans la mesure où la parole des journalistes – notamment lors de la présentation du journal – est considérée par beaucoup comme une référence, un modèle. La faiblesse de ce type de corpus c'est qu'on n'a aucun accès à la complexité de la situation. Nous savons bien qu'une grande partie de l'interaction se déroule en coulisses, hors antenne, que les interlocuteurs sont souvent hors champ même pendant l'émission – on ne voit que la personne qui parle. Le travail de préparation en amont nous échappe, nous ne savons souvent rien sur les locuteurs et nous travaillons souvent sur un enregistrement qui a fait l'objet de coupures, montages, filtrages, etc. Cela implique le risque d'une compréhension lacunaire des enjeux en interaction.

Les enregistrements sollicités, de leur côté, ont comme avantage de pouvoir produire des contextes identiques ou comparables du point de vue phonétique (lecture des mêmes mots, description des mêmes planches avec des mots-cibles : Baker et Hazan 2011) et donc de pouvoir fournir rapidement des données comparables de ce point de vue, ce qui est pratiquement impossible à obtenir autrement. Cela permet aussi de simplifier l'analyse de la situation d'interaction par l'appauvrissement des enjeux, car on sollicite des gens assez coopérants et on leur demande d'exécuter quelques tâches qui n'ont quasiment aucun sens pour eux, en leur demandant une implication affective ou émotionnelle minimale. Les limites de la démarche sont exactement celles qui font son intérêt : les gens exécutent des tâches inhabituelles dans des circonstances inhabituelles, et adoptent donc des pratiques langagières qu'on a du mal à situer sur l'axe proximité-distance, formel-informel, etc. Si la situation de lecture sollicitée à haute voix a l'avantage de pouvoir recueillir des co-occurrences identiques de consonnes et de voyelles, il ne faut pas se laisser abuser par l'illusion d'une homogénéité du « style » lecture, ou de la « situation » lecture, suggérée par les travaux de Labov des années 70. Entre une lecture de conte à un enfant et une lecture d'informations à la radio, il y a plus de différences que de similitudes ; et il sera impossible d'obtenir le style « lecture de news » si on fait lire le début du *Petit Chaperon rouge*. En ce sens, l'exemple du Projet « *Phonologie du français contemporain* » est très instructif, car dans la catégorie « lecture », appuyée sur le même texte qui ressemble à un article de presse régionale, on peut entendre aussi bien des gens qui ont ânonné à un débit très rapide, des gens qui se sont amusés à lire, d'autres qui ont déchiffré avec quelques difficultés, d'autres encore qui ont lu très distinctement comme pour une dictée scolaire... Sans doute en fonction de leur interprétation de la situation d'interaction et de leur relation avec l'enquêteur ou enquêtrice. Cela n'empêche pas de contraster ces lectures avec les entretiens, mais l'interprétation qui en est faite demande beaucoup de précautions. Pour espérer susciter une situation de lecture avec un minimum d'homogénéité, il faut certainement passer par un scénario crédible et habituel pour les personnes sollicitées, et non se contenter de donner un texte à lire.

Je plaide explicitement pour les prises de notes sans enregistrement, à intégrer dans nos pratiques de recherche, comme dans le [doc 09] pour lequel I. Fougères avait besoin d'un nombre suffisant d'attestations en contexte d'un emploi syntaxique régional, le « y » bourguignon. Cela a comme immense avantage de ne nécessiter aucune préparation, de pouvoir se pratiquer à l'improviste, sans demander l'accord des gens, et donc de permettre l'accumulation d'exemples très divers dans des contextes écologiques très divers. On peut imaginer qu'il est moins performant pour étudier des caractéristiques acoustiques, mais c'est ignorer les capacités accrues de perception dont on dispose si l'on focalise son attention sur une prononciation (différence bien connue entre l'attention sélective et l'attention partagée, voir par exemple une synthèse dans Arguin 2003). Après tout, une des études qui ont fait date dans l'histoire du variationnisme, celle de Labov sur la prononciation du /r/ dans les grands magasins de New York, a été menée de cette manière ; elle repose entièrement sur la confiance que nous avons dans les capacités perceptives (notamment auditives) et de l'attention sélective de Labov. Cela n'empêche en rien de mettre en place d'autres types de protocoles ultérieurement, pour corroborer de telles observations faites sur le vif.

Enfin, les enregistrements effectués sur un terrain que l'on a longtemps fréquenté ont l'avantage de produire des corpus pour lesquels la contextualisation peut être une source d'une grande richesse pour la compréhension. Ils sont indispensables pour comprendre les pratiques langagières et pour construire des hypothèses nuancées. Ils

ont la réputation de produire difficilement des connaissances aisément généralisables : ce point fait néanmoins l'objet de discussions, par ex. chez Hambye 2015. Ils ont sans doute comme limite la difficulté d'attester par des séries d'exemples un phénomène linguistique qu'on aimerait focaliser.

### **Domaine de la perception**

En parallèle, pour analyser la perception de la parole, j'ai eu recours à :

- Tests de perception d'extraits sonores par questionnaires avec choix forcés, réponses sur une interface numérique (ordinateur) [*études sur l'identification des langues à partir de l'écoute des « euh » marqueurs de travail de formulation dans différentes langues, projet MIDL ; un seul groupe d'auditeurs*]
- Tests d'évaluation des profils des locuteurs/locutrices à partir d'extraits sonores, par questionnaires avec choix forcés ; réponses sur une interface numérique (ordinateur) [*études sur l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole d'autrui ; deux groupes d'auditeurs indépendants, extraits manipulés*]
- Tests de perception sous forme de tâche de notation à accomplir sur une transcription brute fournie (à remplir sur papier) [*identification des pauses et des hésitations, doctorat*]
- Tests de perception par questionnaire, avec questions souvent ouvertes (à remplir sur papier) [*épithèses vocaliques ou fricatives, divers accents sociaux : identification des prononciations saillantes, évaluation libre des locuteurs et locutrices*]
- Tests d'évaluation de locuteurs-locutrices à partir d'extraits sonores par questionnaire (choix multiples) à remplir sur papier, en groupe ou individuellement [*affrications : identification des prononciations marquées par rapport à un phonostyle attendu ; évaluation des locuteurs-locutrices en fonction du critère « admission à un stage de journalisme »*]
- Tests de perception de prononciations saillantes et d'évaluation des profils des locuteurs-locutrices par entretiens semi-dirigés, en focus groups [*affrications, idem supra*]
- En projet : susciter des discours épilinguistiques par entretien dirigé, à partir de brefs extraits sonores et avec demande de répétition-imitation [*phonostyle journalistique en particulier*].

Toutes ces méthodes d'enquête sont intéressantes parce qu'elles permettent de quantifier la saillance de certains phénomènes et les éventuelles corrélations indexicales largement partagées (ou au contraire, l'absence de corrélations largement partagées). La décentration des chercheurs est obtenue mécaniquement par le simple fait de solliciter l'avis d'un certain nombre de personnes qui ne sont pas au courant des buts et des hypothèses de l'enquête menée, et cela permet de produire des quantifications dont il s'agit ensuite d'analyser la pertinence (par des analyses sur le fond) et le degré de significativité (par des méthodes statistiques qui comparent les résultats à la distribution au hasard ou à une hypothèse nulle).

Un des problèmes souvent soulevés par les tests de perception en général, qu'ils portent sur l'identification de certaines variantes de prononciation ou sur l'évaluation du profil social des personnes enregistrées, est celui des sources de biais dans les résultats obtenus. Cela a donné lieu (et donne toujours lieu) à une littérature importante.

Tout d'abord, l'exploration de la perception, dans la mesure où elle implique le concours d'un grand nombre de personnes sollicitées qui construisent obligatoirement une intersubjectivité avec les chercheurs, ne peut pas être conçue comme une simple observation et description ; la démarche même de construction des tests perceptifs mérite d'être éclairée par les apports de la psychologie sociale (Tajfel 1981) et par l'analyse des différents biais prévisibles, au regard des études déjà disponibles. Mais la liste des biais semble potentiellement infinie, et le fait de ne pas introduire sciemment un amorçage au début d'un test ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'amorçage involontaire et totalement incontrôlable, dû par exemple à l'annonce du cadre, à l'âge de l'enquêteur ou l'enquêtrice, à une inscription institutionnelle sur son stylo-bille, ou à ce qui est diffusé sur une chaîne radio qu'on entend au loin... L'article de Hay et Drager 2010 mesure l'effet sur les réponses induit par la simple présence d'une peluche emblématique (oiseau kiwi, kangourou ou koala) dans la salle où est mené le test. Autrement dit, absolument tout peut influencer les réponses...

La tradition du locuteur masqué inaugurée par Lambert et al. 1960; Lambert, Frankle, et Tucker 1966 me semble toujours digne d'intérêt, à condition d'en éclairer le protocole par la prise en compte des apports critiques qui ont été ultérieurement formulés sur les biais les plus importants (Solis Obiols 2002; Laur 2013; Drager 2013)...

En fait, il est indispensable de considérer la situation de test de perception (questionnaire ou entretien) comme une interaction autonome en soi, avec ses propres enjeux, entre le chercheur/la chercheuse et les personnes sollicitées ; la situation nécessite une description détaillée, en relation avec les résultats obtenus. Il existe déjà une longue tradition d'analyse approfondie et réflexive des entretiens, d'abord en sociologie et ensuite en analyse de discours (par exemple Demazière 2008, sur les enjeux de l'interaction en entretien, ou encore Salazar-Orvig et Grossen 2008 sur le dialogisme et l'omniprésence des discours autres dans les entretiens cliniques). Il n'y a pas de raison que les interactions que nous suscitons en sociophonétique échappent à ce type de questionnements. J'ai eu l'occasion d'aborder cette problématique dans l'enquête perceptive menée en collaboration avec A. Arnold [doc 05], où nous avons essayé de poursuivre un double objectif. Le protocole construit devait mettre en évidence, tout d'abord, l'éventuelle influence de la « race » et du « genre » sur la perception diffuse, scalaire, de la personnalité des locuteurs et locutrices enregistrés (grâce à une technique d'amorçage par affichage de différents prénoms associés aux stimuli). Mais dans un deuxième temps, la comparaison des résultats obtenus avec ceux des études menées dans d'autres contextes et à d'autres époques nous a amenés à approfondir les réflexions sur la situation d'enquête en elle-même et sur les attentes des auditeurs et auditrices sollicités.

Ce que Bourdieu dénonçait dans son article bien connu « *L'opinion publique n'existe pas* » (Bourdieu 1973) me semble d'autant plus pertinent, car la situation, par l'extrême banalisation de la pratique des sondages, est encore plus complexe.<sup>7</sup> Il peut s'avérer

---

<sup>7</sup> Il n'est pas rare qu'un groupe ou une communauté virtuelle appelle explicitement à « pourrir » un sondage. Il est de notoriété publique que les sondages en ligne n'ont aucune valeur, soit parce qu'ils ont



salutaire de confronter nos démarches d'enquête par questionnaire ou par entretien semi-dirigé aux trois postulats de Bourdieu qui, selon lui, aboutissent à des distorsions inévitables en amont même de l'analyse :

*Toute enquête d'opinion suppose que tout le monde peut avoir une opinion ; ou, autrement dit, que la production d'une opinion est à la portée de tous. Quitte à heurter un sentiment naïvement démocratique, je contesterai ce premier postulat. Deuxième postulat : on suppose que toutes les opinions se valent. Je pense que l'on peut démontrer qu'il n'en est rien et que le fait de cumuler des opinions qui n'ont pas du tout la même force réelle conduit à produire des artefacts dépourvus de sens. Troisième postulat implicite : dans le simple fait de poser la même question à tout le monde se trouve impliquée l'hypothèse qu'il y a un consensus sur les problèmes, autrement dit qu'il y a un accord sur les questions qui méritent d'être posées. [Bourdieu, 1973, p 1292].*

Ce que soutient Bourdieu, c'est que la méthode de la sollicitation directe de réponses n'est pas seulement entachée de différents biais qu'on peut essayer de réduire ou de contrôler, mais qu'elle est problématique dans ses postulats même. Selon lui, le risque est élevé de fabriquer exactement les données dont on a besoin, qui continueront à alimenter en retour des questions qui proviendront toujours de la même source (et du même point de vue), dans un parfait cercle vicieux. Cercle vicieux qui peut produire des effets bien réels, car on connaît depuis longtemps le mécanisme social des prophéties auto-réalisatrices (Merton 1948).

Pour diminuer un peu le poids des distorsions liées au premier postulat, il convient d'accorder toujours de l'importance aux non-réponses, aux « *je ne sais pas* », aux réponses qui ne sont pas directement exploitables pour valider ou infirmer l'hypothèse formulée.

Quant au deuxième postulat, son poids peut être diminué en accordant des poids différents aux réponses des expert·e·s, des personnes qui s'intéressent spontanément à des questions de langue et à celles des personnes visiblement ennuyées par les questions posées. Ce que j'affirmais plus haut, sur le fait d'accorder de l'importance à l'interaction durant l'enquête, et de s'intéresser aux enjeux interactionnels qui peuvent être très différents d'un individu à l'autre dans le même genre de tâche, peut également constituer une réponse à l'objection de Bourdieu.

Le troisième postulat me semble porter sur une distorsion inévitable ; il est important de le garder constamment à l'esprit en adoptant une démarche réflexive au moment de fabriquer une enquête et au moment d'en tirer des conclusions. La fabrication des questions de recherche est une partie importante de toute recherche, et ce n'est pas parce que la question a déjà été posée par une / plusieurs recherches précédentes qu'elle mérite d'être posée, qu'elle se pose pour tout le monde, qu'elle apporte des éléments nouveaux qui ne soient pas tautologiques ou entièrement contenus dans la question, etc.

C'est pourquoi je préconise l'utilisation des questionnaires comme méthode complémentaire uniquement à partir du moment où on a construit des hypothèses très pointues à partir d'éléments observés ou recueillis par d'autres méthodes. Quoi qu'il en soit, je considère que les résultats obtenus par questionnaire ne peuvent jamais valider une hypothèse, mais seulement apporter des éléments dans un sens ou dans un autre,

---

été « pourris », soit parce qu'ils ont attiré comme votants uniquement les gens concernés, mais cela n'empêche pas les sondages en ligne de proliférer sur de nombreux sites de médias.

particulièrement pour des micro-phénomènes en production ou perception de la parole. Les entretiens ont comme avantage de laisser de la place aux discours de celles et ceux qui ne savent pas répondre, qui n'ont aucun avis sur la question posée, mais l'analyse de la contribution de l'enquêteur ou l'enquêtrice à la fabrication des réponses, ou autrement dit l'analyse de l'entretien lui-même comme évènement interactionnel (Mondada 2001) reste incontournable. Les questionnaires ne permettent aucune véritable analyse des non réponses, ce qui est probablement leur point le plus faible (le choix forcé n'est qu'une distorsion supplémentaire car il rend invisibles les personnes qui auraient préféré répondre « *je ne sais pas* » ou « *ni l'un ni l'autre* »).

Mes réflexions sur l'articulation entre 'théories', 'données' et 'terrain' rejoignent celles d'une part non négligeable des chercheurs et chercheuses en sociolinguistique du français contemporain, dont le numéro 154 de *Langage et société* (dir. Gadet & Guerin, 2015) donne un bon aperçu. L'heure n'est plus tellement à la déconstruction des certitudes, car cela a beaucoup été fait, mais plutôt à l'innovation dans la construction de démarches de recherche complexes, et à l'exploration de convergences possibles entre les différents courants théoriques en concurrence. C'est typiquement le cas de Hambye 2015 qui explore la capacité à « faire preuve » à partir de l'analyse d'un cas singulier. Cela m'amène à mon prochain point, qui porte sur la construction des liens entre les observations des micro-phénomènes et les théories sur le langage, et sur la place que la recherche accorde, notamment en sociophonétique, aux idéologies langagières.

### ***1.2.5 Des niveaux micro- vers les niveaux macro-, ou vice-versa***

Dans ma démarche de recherche, je prends souvent comme points de départ des micro-phénomènes et je tente d'en proposer une description et une interprétation qui intègre des perspectives de plus en plus larges ; aller des niveaux d'analyse microscopique vers des niveaux macroscopiques. Mais j'ai également adopté le chemin inverse, car parfois les questions générales émergent du terrain, comme la consistance des accents sociaux, la nécessité d'apprendre un accent, le rôle de la prononciation dans l'évaluation d'une performance scolaire à l'oral...

## **Les pratiques de prononciation**

Si l'article fondateur de Boutet, Fiala, et Simonin-Grumbach 1976 n'a pas réussi à imposer largement le nom de « sociologie du langage », il a largement contribué à imposer une conception du langage comme pratique sociale (à travers la notion centrale de pratiques langagières), à remettre au devant de la scène les rapports de pouvoir et à réfuter la théorie du langage comme reflet du social :

*« il ne s'agit plus de séparer-rapprocher deux domaines, mais bien de voir comment le langagier est constitutif – à la fois enjeu et agent – d'une formation sociale »* (Boutet et alii, 1976, p. 81).

Cambon et Léglise 2008 reviennent trente ans plus tard sur la fortune de cette notion de « pratiques langagières » pour en révéler les points de tension et les convergences ; elles concluent sur la persistance de la problématique des rapports entre stabilité et instabilité qui traverse la sociolinguistique actuelle et préconisent de

« *montrer des changements qui ont cours dans les registres discursifs via les pratiques langagières* » (p. 86). Le mot « pratiques » continue à fonctionner comme centre attracteur de différentes approches praxéologiques du langage et bénéficie de toujours plus de collocations : « pratiques de catégorisation » (Greco 2012), « pratiques discursives » (Nonnon 2014), « pratiques interprétatives » (Delarge 2001)...

Néanmoins, dans la plupart des études menées sur le français dans la perspective des pratiques langagières il est surtout question de discours, de lexicque, d'interactions.

Sauf erreur de ma part, Laks 1983 a été le premier, ou parmi les premiers, à parler clairement de pratiques linguistiques pour décrire la prononciation, dans un article où il visait à « *mettre en relation systématique* » pratiques linguistiques et pratiques sociales d'un groupe d'adolescents de Villejuif.

Bien plus récemment, Arnold 2015a parle de « pratiques vocales », notamment dans sa thèse de doctorat où il étudie :

« *comment une voix est perçue comme genrée et comment des locutrices et des locuteurs utilisent des pratiques vocales pour indexer leurs identités de genre* ». (Arnold 2015a, p.16).

Je propose pour ma part de parler de « pratiques de prononciation » pour signifier ainsi l'ambition d'étudier la variabilité des prononciations, les enjeux sociaux qui y sont attachés et l'agentivité des locuteurs et locutrices en la matière. Parler de « pratiques de prononciation » plutôt que simplement de « prononciation » a l'avantage de focaliser l'attention sur la variabilité et donc de lever tout malentendu homogénéisant. Le risque de malentendu est favorisé, en linguistique, par la longue tradition d'utilisation du mot « prononciation » comme ellipse de « prononciation du français de référence » (Landick 2004), qui fonctionne déjà comme une étiquette homogénéisante à cause du singulier. L'exemple de Landick est d'ailleurs très intéressant à cet égard, car elle déclare dans l'introduction avoir pris toutes les mesures qui lui semblaient possibles pour réduire toutes les variables facilement envisageables (sexe, âge, classe sociale, région) et étudier ce qui se rapprocherait le plus de « la prononciation de référence ». Ainsi, elle choisit d'enregistrer un groupe de 21 jeunes hommes, normaliens, nés à Paris ou ayant vécu pratiquement toute leur vie à Paris (sauf 3 exceptions), logés à l'internat de l'ENS à Ulm. Et pourtant, elle reconnaît avec honnêteté, à la fin de son enquête sur « la » prononciation des voyelles moyennes, que malgré son homogénéité sociale son échantillon présentait tout de même une grande hétérogénéité dans le maintien des oppositions o/ɔ, dans l'application de la règle de l'harmonie vocalique, dans le poids mesurable de l'influence de l'orthographe sur les prononciations, etc.

C'est en intitulant son livre « *Phonétisme et prononciations du français* », que P. Léon 1993 a signifié sa prise en compte de la variabilité ; le pluriel permet en effet de rejeter tout malentendu sur une prononciation unique du français et de revendiquer les variantes comme également dignes d'intérêt. La posture de recherche me semble bien différente de celle de Straka 1952 qui distingue dans « la » prononciation parisienne six « étages » (p.19), clairement hiérarchisés. A mon sens l'usage du pluriel ne suffit pas pour rendre visibles les tensions sociales et l'agentivité, à la différence du mot « pratiques » qui s'est enrichi grâce à son appropriation par des courants de recherche plus centrés sur des aspects sociologiques ou anthropologiques. D'où ma préférence pour « pratiques de prononciation », où le pluriel est porté par le mot « pratiques », et la « prononciation » désigne seulement le type d'activité. Le seul désavantage du mot « pratique » c'est qu'il peut donner l'impression de désigner un processus obligatoirement conscient et contrôlé.

## Zoomer sur une pratique de prononciation

Une des techniques de recherche en sociophonétique correspond à ce qu'on pourrait appeler, par analogie avec l'observation d'une image : zoomer. Cela correspond à une démarche empirique focalisée sur la description, par différentes méthodes, d'un micro-phénomène de la prononciation, dont on postule au préalable qu'il serait susceptible de fonctionner comme *index* (Silverstein 2003) de groupe social, d'identité, de style..., en partant de l'idée que les groupes d'humains construisent leur cohérence en tant que groupe à travers le partage d'une *communauté de pratiques* (Eckert et McConnell-Ginet 2007; Eckert 2000).

Ce type de démarche (« zoomer » sur un trait de prononciation) s'effectue néanmoins au moins en deux temps :

- d'abord justifier l'intérêt du choix du trait en rapport avec une ou plusieurs hypothèses, qu'il convient de défendre avec des arguments appuyés sur des sources diverses et mobilisant, dans l'idéal, toutes les connaissances disponibles (diachronie, contacts de langue, articulation, acoustique, savoir populaire, stéréotypes, etc.)
- ensuite « zoomer » : construire un corpus dans lequel seul le trait choisi sera étudié, isolé, mesuré, décrit, soumis à des tests d'écoute, etc.

A titre d'exemple, on peut penser à la description d'un phénomène prosodique considéré traditionnellement comme emblématique d'un style « didactique », à savoir l'accent d'insistance secondaire qui touche la première syllabe d'un mot. On peut se fixer comme objectif de construire une étude sur ce trait. Cet accent est présenté en général comme indexant un style « orateur » (Vaissière 2015), on le trouve facilement dans les discours des enseignant·e·s en cours ou en conférence, dans les discours des personnalités politiques, etc. Mais il a surtout été décrit acoustiquement dans la parole des journalistes (Ko 1996). Dans une récente étude diachronique portant sur un grand corpus radiophonique échantillonné sur une soixantaine d'années Boula de Mareüil, Rilliard, et Allauzen (2012) ont pu affiner la description de cet accent associé à la première syllabe. Ces auteurs ont pu montrer que, pour les syllabes frappées de cet accent si typique de la parole journalistique, la durée de l'attaque syllabique a augmenté dans le temps tandis que la durée de la voyelle diminuait. Ce degré de finesse n'aurait pas été atteint si l'on s'en était tenu au niveau de la durée syllabique, sans « zoomer » davantage. Or, l'émergence de cette hypothèse n'a été possible que par la technique choisie en amont : alignement automatique d'une grande base de données, et par le choix théorique de construire un corpus diachronique et d'explorer toutes les dimensions mesurables pour tester si cette pratique de prononciation est une constante parfaite de la parole journalistique ou non.

La première étape de la démarche scientifique (justifier l'intérêt du choix du trait) peut parfois être franchie rapidement s'il s'agit d'un trait de prononciation déjà largement décrit : compte tenu de l'immense tradition d'étude sur la liaison en français, on peut (légitimement) ne pas éprouver le besoin d'en justifier l'intérêt.

Néanmoins, le passage trop rapide de cette étape par la construction d'hypothèses issues surtout d'une tradition locale ou d'une source unique d'argumentation peut aboutir à un processus de « zoomage » précipité. Le risque est de fournir une description fine qu'on sera au final incapable de recontextualiser et de replacer dans le cadre d'une

vision d'ensemble. C'est ce qui a pu se produire, à mon avis, avec différentes études qui se sont focalisées sur *l'allongement de la pénultième syllabe* en français.

Le trait est ancien et relie le français moderne aux autres langues romanes, qui ont une forte tendance à la paroxytonnie. Il n'est pas lié au territoire de la France, car il a été décrit également hors de France, par Dolbec et Ouellet 1996 qui l'appellent *allongement prétonique* et le considèrent comme spécifique du français laurentien (québécois).

Fagyal 2003 choisit de l'étudier en lien avec le profil social des élèves d'un collège de la Courneuve (région parisienne), tout en rappelant les hypothèses disponibles :

« Il peut s'agir, comme B. Conein et F. Gadet le font remarquer, d'un trait héréditaire. En effet, le peu d'études phonétiques dont nous disposons sur les parlers populaires de Paris, mentionnent, et parfois illustrent, un « allongement de la pénultième » dans les parlers des différentes couches sociales parisiennes au xx<sup>e</sup> siècle (voir G. Straka, 1952 ; O. Mettas, 1979). » Fagyal, 2003, p. 9.

Fagyal part de l'observation de l'existence « dans le français des élèves de cette banlieue ouvrière de Paris » de ce trait « atypique pour le français des classes moyennes » (p. 10), et elle construit l'hypothèse que « ce rythme semble caractériser le vernaculaire de toute une communauté d'enfants issus des milieux populaires » (idem, p.10). Ses intuitions sur le terrain – non thématiques explicitement – la conduisent à faire l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une innovation (même si elle se fait à travers un ancien trait qui referait surface) liée particulièrement aux pratiques de prononciation des jeunes d'origine maghrébine, parfois arabophones. Cette hypothèse est soutenue par les données de son corpus, où elle oppose quelques jeunes maghrébins (généralement des garçons) à quelques jeunes qu'elle qualifie de « français de souche ». Cela permet de forger l'hypothèse d'une influence des contacts de langues français-arabe sur les pratiques prosodiques du français vernaculaire de ces communautés.

Or, la validation de cette hypothèse apparaît, lorsqu'on la confronte à d'autres études, comme très fortement déterminée par le corpus étudié, ce qui est un risque inhérent à ce type de démarche.

En effet, j'ai déjà évoqué jusque là trois hypothèses : trait ancien héréditaire (Straka 1952 parlait d' « *allongement de la syllabe prétonique* » comme *accent d'insistance* qui « *choque* » lorsqu'on écoute « *la prononciation populaire de Paris* »), trait caractérisant le français laurentien (Dolbec et Ouellet), trait caractérisant le français des jeunes maghrébins des quartiers populaires de la région parisienne (Fagyal). Mais la liste ne s'arrête pas là.

Dans Bardiaux, Simon, et Goldman 2012, il est décrit comme étant spécifique à l'accent belge<sup>8</sup> : « *l'allongement perçu de la syllabe pénultième* » est présenté comme le facteur le plus important qui est associé avec un « *marquage régional* » de la prononciation, à l'issue d'un protocole d'étude de la perception (p. 80). Les spécificités de la prosodie des francophones de Belgique sont mises en relation avec l'influence des langues germaniques (flamand et allemand), p.69.

Et dans le même ouvrage, dans Avanzi et al. 2012, « *l'accentuation des pénultièmes de groupe accentuel* » représente un trait distinctif pour le français parlé en Suisse romande par rapport au français parlé à Paris. Certes, dans cette dernière étude les

---

<sup>8</sup> Cette remarque n'est bien entendu pas nouvelle ; dans sa thèse de doctorat, Hambye 2005 rappelle une longue tradition de recherche qui place ce trait parmi les spécificités du français parlé en Belgique.

auteurs décrivent une montée mélodique sur la syllabe pénultième et/ou un allongement de sa durée, tandis que pour l' « accent belge » il n'en était pas question ; en revanche, pour l'accent belge Bardiaux et Boula de Mareüil 2012 évoquent plutôt une diphtongaison sporadique de la voyelle qui prend l'accent tonique. Mais ces micro-différences semblent secondaires par rapport au poids symbolique de l'allongement de la pénultième, dont l'indexicalité régionale semble se brouiller plutôt que de se clarifier.

Au final, la confrontation de ces études amène à conclure que l'on peut étudier finement un trait de prononciation dans un corpus et néanmoins peiner à avoir une vision d'ensemble et une meilleure compréhension de la pratique de prononciation en question ; cela peut être imputable à un zoomage trop rapide (sans prise en compte suffisante des connaissances disponibles par des sources différentes), mais également à une propension à l'hyperspécialisation des études et à la segmentation du continuum des pratiques de prononciation selon des critères politiques (idéologiques) plutôt que linguistiques. Cette segmentation politico-régionale empêche de voir le continuum, ce qui peut nous empêcher de mieux comprendre la cohérence d'un ensemble de pratiques reconnues comme formant « une langue ».

Le même problème peut se présenter si on construit la démarche de recherche en sens inverse : une étude qui part d'une pré-catégorisation des pratiques court le risque d'homogénéiser par la théorie un ensemble de pratiques fort variées sous la même étiquette d'une « variété » belge, suisse, laurentienne, banlieusarde... pré-construite (Gadet attire l'attention sur cet écueil dans différentes publications, citées *supra*). Ainsi, partir d'une « variété » de langue postulée comme homogène pour ensuite focaliser son attention (zoomer) sur un trait de prononciation isolé, indissociable de la variété de départ, ou bien partir d'une « variété » postulée comme homogène pour ensuite rechercher ses différents traits spécifiques par des mouvements successifs et zoom-dézoom, production/perception, cela peut poser le même problème. Le problème vient de la pré-catégorisation homogénéisante d'une « variété » ou d'un style par postulat, qui rend donc impossible sa remise en question. Cela nous amène à l'indispensable prise en compte des idéologies langagières, soit en amont de l'étude (au minimum) soit à toutes les étapes de l'étude (dans l'idéal).

### **Prendre en compte les idéologies langagières : zoomer - dézoomer**

Les choix idéologiques sont indissociables du processus de recherche, à chacune de ses étapes : la construction de l'objet, (la construction de la question de recherche et des hypothèses), le choix des méthodes pour récolter ou fabriquer les données, l'analyse des données et le statut qu'on leur accorde, et jusqu'au choix du support de diffusion parmi les différentes revues ou conférences scientifiques et/ou dans des publications de vulgarisation ou rencontres grand public.

On peut bien entendu privilégier des choix qui visent à diminuer le poids de la subjectivité, mais nous savons que cette entreprise est vaine ; car ce qui semble « neutre » à un moment, semblera profondément marqué par l'idéologie de son époque dès que l'on s'éloignera dans le temps et qu'on sera plus à même de déceler les postulats non précisés. Les discours scientifiques ne bénéficient pas d'un état de grâce permanent et ne sont pas produits en dehors des contingences humaines à l'œuvre dans tout autre contexte. Foucault résume ainsi cette position, dans *l'Archéologie du savoir* :

*« S'attaquer au fonctionnement idéologique d'une science pour le faire apparaître et pour le modifier, ce n'est pas mettre au jour les présupposés philosophiques qui peuvent l'habiter ; ce*

*n'est pas revenir aux fondements qui l'ont rendue possible et qui la légitiment : c'est la remettre en question comme formation discursive ; c'est s'attaquer non aux contradictions formelles de ses propositions, mais au système de formation de ses objets, de ses types d'énonciations, de ses concepts, de ses choix théoriques. C'est la reprendre comme pratique parmi d'autres pratiques. » Foucault 1969, p. 252.*

Depuis l'abondance des écrits d'inspiration constructiviste nous avons tendance, en sciences humaines, à accepter comme inéluctable le poids des idéologies, à concevoir les discours scientifiques comme relevant de formations discursives et à accorder toujours plus de place à l'explicitation des choix épistémologiques plutôt qu'à leur mise en scène comme allant de soi. Cette explicitation apparaît comme indispensable pour faciliter les dialogues ultérieurs entre des recherches fondées sur des postulats très différents, assez différents, marginalement différents...

Le péché originel de la grammaire (et de la linguistique) française, pour paraphraser l'article de Levinson sur le péché originel des sciences cognitives (Levinson 2012), a été de s'inscrire dans une idéologie du standard unique fondé sur les écrits académiques ou sur les exemples forgés hors contexte, sans le théoriser clairement (à la différence des grammairiens générativistes). Cela a longtemps influencé l'étude des productions orales en français : un exemple flagrant est l'utilisation des mots « gauche » et « droite » pour les constructions syntaxiques de l'oral : *dislocation à gauche*, etc. Ayant commencé mes recherches dans le sillage des travaux de M.A. Morel et C. Blanche-Benveniste j'ai appris rapidement à veiller à éviter cet écueil, et à rechercher des désignations pour l'oral sans référence sous-jacente à l'écrit, et encore moins à l'écrit académique. J'ai acquis la conviction que l'oral devait être conçu comme intrinsèquement multimodal et structuré sur l'axe temporel, tandis que l'écrit était linéaire<sup>9</sup> ou en tout cas structuré de manière spatiale sur son support. Mais cela ne suffisait pas pour prendre toute la distance nécessaire par rapport à l'idéologie du standard, car les locuteurs enregistrés avec prédilection pour les études sur le français oral faisaient souvent partie, comme par un extraordinaire hasard, des classes moyennes ayant bénéficié d'une longue éducation scolaire ; l'idée d'une sorte de standard de l'oral, distinct de l'écrit mais tout de même relativement homogène (qu'on retrouvait chez Fouché 1959 par exemple), demeurait à la fois présente et peu questionnée pour le moins dans les travaux, si novateurs par ailleurs, de Blanche-Benveniste ou de Morel.

J'ai commencé par intégrer dans mes recherches les représentations sociales partagées sur le « euh » dit *d'hésitation* à travers l'étude de quelques extraits de l'émission *les Guignols de l'info*, pour tenter, petit à petit, d'intégrer les notions *d'idéologie langagière* à côté de celle de *représentation sociale*, (Costa, Lambert, et Trimaille 2012) et de *standardisation* (Milroy et Milroy 2012) vue comme une idéologie (un totem national) et comme un processus jamais achevé et toujours à négocier (Armstrong et Mackenzie 2013). C'est dans une optique constructiviste que j'envisage pour ma part les notions de *français de référence* (Durand, Laks, et Lyche 2009) ou *français supralocal* (Armstrong et Pooley 2010), comme des processus multiples, concurrents et toujours en cours. Ces désignations mériteraient par ailleurs d'être plus souvent employées au pluriel, pour éviter l'homogénéisation excessive.

---

<sup>9</sup> La communication électronique écrite instantanée avec des images (gif, émoticônes) et des liens cliquables a partiellement renégocié la contrainte de linéarité de l'écrit.

Lorsque j'ai commencé à m'intéresser à des traits particuliers en tant que pratiques de prononciation, je n'ai pas eu besoin de mobiliser d'emblée la notion de « standard », de « français de référence », ou d' « accent » ; j'ai commencé par décrire les contextes des occurrences relevées dans tel ou tel corpus et j'en ai sélectionné quelques unes pour les soumettre à des tests de perception et catégorisation. La frontière entre standard et non-standard émerge assez rapidement dans les discours, qu'il s'agisse de discours « profanes » ou de discours de linguistes : si personne ne dit rien, c'est du « standard », si l'on se met à catégoriser clairement la prononciation, c'est du non-standard. Dans la prononciation, le « standard » correspond à cette prononciation extraordinaire dite « sans accent ». On retrouve la même situation pour les catégories raciales, où on parlera des gens « de couleur » et des gens... normaux (les « gens » tout court, sans précision, suffit à désigner des blancs, car le blanc n'est pas une « couleur » qui mérite d'être mentionnée). Et le non-standard renvoie en général à des catégories de gens (des « identités »), et non à des catégories de situations. F. Gadet 2007 dénonce explicitement ce biais de la catégorie « non-standard » :

*bel exemple de dénomination purement négative, qui en dit davantage sur ce à quoi elle s'oppose que sur ce qu'elle cherche à nommer ». Gadet, 2007, p 210.*

...ainsi que le biais de la corrélation insuffisamment questionnée entre les identités des locuteurs et leurs pratiques langagières, biais qu'elle qualifie de « préjugé tenace » et fort répandu :

*Un préjugé tenace, où les sociolinguistes ne se sont pas suffisamment démarqués des conceptions de sens commun, conduit à caractériser les variations dans les vernaculaires à travers l'identité des usagers. Peu nombreux ont été les travaux à les chercher soit dans les idéologies des locuteurs, soit dans leurs circonstances d'usage et dans les relations entre locuteurs. (idem, p 210).*

Elle y cite notamment comme rares contre-exemples les travaux de Kroch 1978; et de Lodge 2004.

C'est de manière récurrente et explicite que F. Gadet dénonce les idéologies classistes et homogénéisantes sous-jacentes à l'emploi de l'expression « français populaire » (variante à peine édulcorée de « bas-langage », « classificateur déclassant », Gadet 2003), rejoignant ainsi l'article bien connu de Bourdieu 1983 qui avait torpillé la désignation de « populaire ». Néanmoins, F. Gadet reconnaît que cette désignation inadéquate et maladroite vaut mieux que les siècles de désintérêt pour tout ce qui n'était pas le beau langage, largement homogénéisé également par idéologie. Cette longue tradition de désintérêt fait qu'on manque cruellement de sources sur la variabilité des pratiques langagières écrites ou orales des locuteurs et locutrices n'appartenant pas aux classes dominantes (Lodge 2004), et l'intérêt récent pour les « classes populaires » permet au moins de documenter largement une plus grande diversité de pratiques.

Or, si la description de la variabilité des pratiques langagières anciennes est quasi impossible, celle des pratiques présentes ne va pas non plus de soi : on y retrouve les questions d'idéologie. J'essaie de lister ci-dessous les points les plus importants et le plus souvent discutés.

Premièrement, après des siècles de mépris du « bas-langage », des travaux ont commencé à s'intéresser à la variabilité mais toujours au prisme de l'homogénéisation des pratiques : *parler toulousain, accent marseillais, français de Belgique, parler des*



*jeunes, accent de banlieue, français populaire...* Les syntagmes homogénéisants ne manquent pas, liés à des stéréotypes généralement nocifs et discriminants qui se portent encore très bien de nos jours (Gasquet-Cyrus 2012; Blanchet 2016). On retrouve donc le même problème, qui se décline dans de nombreuses études : le postulat de l'existence d'une variété dont on discute uniquement les contours (généralement géographiques). Les discours de la recherche adoptent dans ce domaine, très facilement, les catégories du discours ordinaire, avec une dissymétrie évidente entre désignations de pratiques géographiques et désignations de pratiques sociales :

*les variétés sociales des idiomes apparaissent faire moins couramment l'objet de désignations, ordinaires ou expertes, que les variétés régionales, dont la nomination liée à l'espace peut plus facilement être assumée par les locuteurs.* Gadet 2003.

Cela suscite, bien évidemment, des débats entre experts : Hambye et Simon 2009 contestent l'unité des parlers et des accents belges et imaginent aussi la possibilité d'envisager des continuums de pratiques qui enjambent facilement les frontières administratives de la Belgique avec la France. Ce à quoi Bardiaux et Boula de Mareüil 2012 répondent en recherchant des sous-variétés plus locales supposées homogènes (déplacement des frontières) : variété de Liège, de Tournai, de Bruxelles et de Gembloux, même s'ils ne parviennent pas à les faire valider perceptivement. L'absence de toute validation perceptive incite Bardiaux, Simon, et Goldman 2012 à renoncer à construire des variétés et des frontières géographiques, sans pour autant proposer d'avoir recours à une catégorisation sociale des locuteurs ; ils défendent au final une démarche plus empirique, fondée sur le classement des locuteurs, toutes régions confondues, sur une échelle continue selon le « degré d'accent perçu » comme « régionalement marqué ». Cela permet d'étudier un trait prosodique et sa perception tout en renonçant à régler la question épineuse des relations imbriquées des affiliations régionales et sociales, surtout à partir d'un très petit échantillon de locuteurs et locutrices.

Le débat sur les relations entre stratification sociale et régionalisation (ou vice-versa) n'est toujours pas tranché. Des travaux récents sur la France avancent l'hypothèse que le social l'emporte sur le régional (Boughton et Armstrong), pour le moins du point de vue de la perception, et pour le moins à l'intérieur du vaste domaine d'oïl *versus* domaine d'oc. L'enquête du projet « *Phonologie du français contemporain* » (Durand, Laks, et Lyche 2009; Detey et al. 2010) ne permet pas de donner des réponses fines en ce sens, car les différentes affiliations des personnes enregistrées à des groupes sociaux n'ont pas été vraiment prises en compte.

Deuxièmement, en continuation logique avec le premier point sur les débats au sujet de l'homogénéité ou l'hétérogénéité des « variétés », les choix idéologiques des chercheurs se retrouvent jusque dans les descriptions des traits de prononciation les plus fins. J'ai déjà évoqué l'exemple de l'accentuation (généralement par allongement) de la pénultième syllabe. Ses descriptions comme indicateur spécifique caractérisant différentes « variétés » se posent en concurrence avec celle, plus unifiante, d'un trait ancien (d'héritage) vernaculaire, dont la préservation a pu être favorisée ici ou là par différents facteurs. Je développerai dans la partie II.2.3 un autre exemple prosodique qui fait débat, celui du contour rapide montant-descendant : celui-ci a été décrit par Boula de Mareüil et Lehka-Lemarchand 2011 comme pouvant être un marqueur d'« accent de banlieue », perceptivement identifiable et par Paternostro 2016 comme un contour emphatique qu'on retrouve à des degrés divers dans les pratiques de tout locuteur de

français – la seule spécificité chez certains jeunes des quartiers populaires, dans certaines situations étant sa production plus fréquente.

La vision stratifiée et compartimentée des pratiques d'une langue, fondée sur le postulat de la perception catégorielle qui opère des frontières dans n'importe quel continuum et construit des prototypes pour justifier les zones ou les catégories à délimiter, se heurte, à nouveau, à une vision unifiante de l'immense communauté de pratiques des gens qui se reconnaissent comme « parlant français ». Mais cette vision unifiante d'une grande communauté n'empêche pas de prendre en compte la variabilité des pratiques, au contraire : elle permet de les décrire sur des bases toujours négociables et renouvelables selon les focalisations explicitement choisies, sans gommer les rapports de pouvoir entre les membres mais sans les réifier non plus. Le danger de réification des catégories et leur remise en question permanente traverse d'ailleurs toute la recherche en sociolinguistique et en sociophonétique, quel que soit le positionnement théorique choisi. Les réponses apportées sont différentes, en particulier selon le rôle que les chercheurs acceptent d'endosser (observateurs-descripteurs *versus* observateurs-acteurs dans le débat public) et, plus généralement, selon la place accordée à la réflexion critique sur le pouvoir des discours experts dans une société, sur leur capacité à produire des prophéties auto-réalisatrices ou à écorner des stéréotypes socialement nocifs, etc. [j'y reviens dans la partie II.2].

Troisièmement, les divergences idéologiques se manifestent également dans la prise en compte des différentes affiliations sociales et identitaires, plus ou moins essentialisées, des personnes dont on étudie la prononciation. La tradition variationniste envisage de postuler une hétérogénéité des pratiques langagières structurée par des règles. Les gens sont susceptibles de parler différemment selon leurs appartenances vues comme statiques et non négociables (genre, classe, âge, origine, race...), et ces différences sont censées traverser, le cas échéant, tous les styles de parole imaginables. Si ces différences existent, qu'elles soient perceptibles ou non, elles pourront être décrites en termes mathématiques en mesurant les fréquences des variantes et en effectuant des calculs statistiques qui considèrent les appartenances socio-identitaires comme des facteurs indépendants.

Dans l'optique variationniste, si un facteur a déjà été décrit comme statistiquement pertinent quelque part à un moment donné, cela le rend potentiellement pertinent pour toujours et certains chercheurs peuvent se sentir de ce fait dispensés d'argumenter à chaque fois pourquoi tel ou tel « grand » facteur traditionnellement reconnu devrait être pertinent dans un cas précis. A titre d'exemple, l'article de Avanzi et al. 2012 présentant de nombreux descripteurs très fins de « la prosodie de quelques variétés de français parlées en Suisse romande » affiche, de manière surprenante, des comptages et des graphiques portant sur la vitesse d'articulation (la durée syllabique) des femmes et des hommes. L'article oppose des échantillons minuscules : 3 minutes de lecture et 3 minutes de parole conversationnelle par personne, 4 femmes et 4 hommes de la région parisienne censés représenter le « standard », et 16 femmes et 16 hommes de la Suisse romande, répartis en quatre groupes selon leur région d'origine censée correspondre à leur « variété » suisse. Une des hypothèses testées est celle de la vitesse d'articulation réputée (stéréotypiquement) être plus lente chez les Suisses par rapport aux Français. Sur ce point précis, les données montrent que la vitesse d'articulation est statistiquement plus lente pour trois sous-groupes suisses mais pas pour le quatrième. Mais les auteurs rajoutent une ventilation des données par sexe, à la différence de tous les autres paramètres mesurés pour obtenir des oppositions France – Suisse. Les autres

paramètres étaient : les pourcentages de proéminences pénultièmes en lecture et en conversation, la durée vocalique / l'intensité / la F0 de la pénultième en fonction de la variété et du statut proéminent ou non de la syllabe, la durée syllabique en fonction du style de parole lecture-conversation et de la variété, etc.

Rien ne permet de savoir pourquoi ces auteurs ont considéré intéressant de tester s'il y avait un effet du sexe sur la durée syllabique moyenne (et pas sur les autres paramètres). A ma connaissance la vitesse d'articulation ne fait pas partie des pratiques décrites comme genrées dans la littérature, ni dans les pratiques, ni dans les représentations, ni dans la perception<sup>10</sup>. L'hypothèse qui semblerait *a priori* la plus probable serait qu'il n'y aurait aucun effet de l'identité genrée assignée aux locuteurs et locutrices de cet échantillon (20 femmes et 20 hommes au total). Et c'est exactement le résultat obtenu : « *la durée syllabique ne diffère pas significativement en fonction du sexe, toutes variétés confondues* » (op.cit., p. 108). Ce qui est suprenant, c'est que les auteurs tiennent à ventiler ce résultat par sexe et par « variété », malgré les faibles effectifs de chaque « variété » (4 femmes, 4 hommes) ; ainsi, nous apprenons grâce au graphique de la page 109 et à une longue note de bas de page contenant les chiffres précis, que malgré l'absence de différence significative globale et la très grande variation inter-individuelle, il est possible de constater que les 4 hommes de Paris, de Genève et de Neuchâtel articulent en moyenne plus vite que les 4 femmes de chacune de ces villes, tandis que les 4 hommes de Martigny et de Nyon articulent en moyenne plus lentement que les 4 femmes correspondantes.

Autrement dit, si l'on récapitule : l'hypothèse de départ sur le lien entre genre et vitesse d'articulation n'est jamais argumentée ou même formulée, mais les données sur l'échantillon de 40 personnes (20 femmes, 20 hommes) ne montrent aucun lien. Malgré cela, nous disposons des résultats détaillés sur des micro-échantillons qui ne montrent rien d'autre que la forte variation individuelle en la matière. En termes de démarche, nous observons donc ici un mouvement de « zoom » sur des données très fines, mais pas de mouvement de « dézoom » final pour permettre d'interpréter ce que nous avons pu observer de près. Selon moi, nous avons affaire là typiquement à un problème d'idéologie non explicite (vision différentialiste du genre ?) qui rend délicate l'exploitation et la discussion des données fournies ; il est possible que les auteurs n'aient pas d'hypothèse explicite sur le genre, mais se soient sentis dans l'obligation de mesurer l'impact du facteur « sexe » uniquement en raison du fait que sa pertinence s'est imposée dans d'autres études, sur d'autres terrains. Cet exemple montre que la quantification apparemment neutre et objectivante de certains paramètres ne permet pas de se dispenser d'une explicitation des postulats idéologiques sur le fonctionnement du langage. Au contraire, l'absence d'explicitation diminue les possibilités de dialogue avec des chercheurs travaillant sur des postulats différents.

Par rapport aux postulats variationnistes « première vague » (Eckert 2012), les hypothèses théoriques divergentes portent non seulement sur la fragilité des « variétés » et l'impossibilité de tracer des frontières, mais également sur la fragilité des autres catégories trop figées : l'âge, le sexe, la classe, l'origine. Même s'il existe des tendances générales, les différences inter-individuelles entre personnes du même âge, de la même origine, du même sexe, de la même classe sociale, du même niveau

---

<sup>10</sup> Deux articles sont cités comme sources à ce sujet, (Quené 2005 et Jacewicz et al. 2009) dans la mesure où ces auteurs ont calculé la vitesse d'articulation ventilée par sexe, mais les deux concluaient à des différences inconsistantes ou non significatives.

d'éducation, etc. peuvent s'avérer abyssales ; le fait de pré-catégoriser les gens en postulant que les différences inter-individuelles sont négligeables par rapport aux « grandes tendances » et ne méritent donc pas la moindre place demeure très problématique.

Selon Gadet 2007, la relation entre identités, répertoires verbaux et attitudes par rapport à ces répertoires reste un thème central pour la sociolinguistique ; elle préconise d'envisager les identités comme des processus d'assignation « à travers la différenciation ». Elle rajoutait, en 2007, optimiste :

*il reste à se représenter comment intervient la relation [entre identité et répertoires verbaux], au delà d'une vague entrée en corrélation que plus personne ne défend aujourd'hui. (op.cit. p.206)*

Force est de constater que le calcul des corrélations reste une porte d'entrée prisée, malgré le risque de réification des identités pré-établies, en raison de la force de la tradition et probablement aussi de la fascination encore largement partagée en sociolinguistique pour les chiffres et les quantifications.

Pourtant, différents modèles sont envisagés depuis une bonne quinzaine d'années.

Par exemple, Armstrong 2002 avance des hypothèses nouvelles sur les sociétés françaises et britanniques actuelles, souvent incompatibles avec la vision trop compartimentée de la société, qui a pourtant pu être pertinente par le passé. En parlant de « nivellement » et de tendance générale à « l'informalisation », il propose de diminuer le poids des appartenances sociales et de rechercher les dynamiques générales et les ressorts de changement au niveau de la société dans son ensemble et non au niveau d'une « variété », dans la mesure où il n'existe pas (plus ?) de groupe isolé du reste de la société. Armstrong met justement en avant le rôle de la densification des contacts intergroupes qui a entraîné une diminution de la stratification rigide (classe, genre, âge) ; et en même temps l'importance symbolique croissante du groupe « jeunes » qui a modifié les rapports entre groupes d'âge et qui a pu accélérer certains changements en raison du « goût de la jeunesse pour les variantes linguistiques non standard et novatrices » (p.5) :

*... l'influence sociale et culturelle des jeunes s'est accrue pendant les quelques quarante dernières années, en même temps que s'accroissait leur importance économique en tant que consommateurs durant la période de reconstruction et de croissance qui a suivi 1945. (Armstrong 2002, p. 5).*

La multiplication des modèles interprétatifs concurrents et le développement général des travaux en sociolinguistique critique, auxquels je souhaite m'affilier (Heller 2002; Boutet et Heller 2007) m'ont incitée à accorder de plus en plus de place aux réflexions sur les idéologies langagières en général, celles des experts comme celles des profanes, qui sont parfois identiques, et sur l'agentivité citoyenne des chercheurs, en lien avec les études plus traditionnelles d'un trait particulier en sociophonétique.

Cette trajectoire de recherche se retrouve donc dans ma deuxième partie qui rend compte de mes travaux les plus récents.

J'y expose d'abord les études focalisées sur des pratiques particulières de prononciation : affrication des consonnes occlusives alvéo-dentales partie II.1.2, épithèses vocaliques partie II.1.3, épithèses fricatives partie II.1.4. Ceci me permet d'opérer des mouvements de « zoomage » réalisés à travers différents outils d'observation et de description, tout en effectuant dans la mesure du possible des mises

en perspective plus générales. Les pratiques décrites, surtout celles qui caractérisent la parole des journalistes, passent en partie inaperçues et le geste descriptif qui consiste à les rendre visibles a aussi une portée politique. Cela oblige à discuter, non seulement du statut linguistique de ces pratiques – pas encore élucidé pour les deux types d'épithèses que je décris – mais également sur leur statut sociolinguistique traversé par des tensions qui peuvent se révéler dans les choix de dénomination.

La partie II.2 expose :

- des réflexions plus théoriques sur les savoirs académiques et les savoirs profanes en lien avec ce qui pourrait constituer les discours dominants, **[doc 06]**
- des travaux exploratoires sur les apports des théories sur le genre et la race au domaine d'étude de la sociophonétique **[doc 17]**, menés en partie en collaboration avec A. Arnold **[doc 05]**, mais également au sein du Réseau de recherche « Genre et langage » que nous avons co-fondé, L. Greco et moi-même, en 2009, dans le sillage de la dynamique de recherche impulsée notamment par une journée d'études co-organisée à Paris 3, intitulée *Le genre à l'épreuve des dispositifs de pouvoir, de langage et de catégorisation sociale*.
- quelques réflexions théoriques sur les enjeux idéologiques des travaux actuels sur les accents régionaux et les accents sociaux, avec une focalisation particulière sur le statut et la consistance de l'accent dit « de banlieue » ; j'y défends l'intérêt de multiplier les études portant explicitement sur des accents sociaux désignés comme tels, bien entendu sans focalisation exclusive sur les accents socialement stigmatisés. Rendre visible ce qui est censé être « neutre » me semble une piste prometteuse du point de vue théorique ; cela permet de faire le lien entre différents terrains de lutte sociale contre les discriminations, et de donner aux discriminations liées à l'accent toute la place qui leur revient.
- quelques résultats d'un travail de plus longue haleine, qui est encore en cours, et qui se nourrit de mes observations sur un terrain qui a duré plusieurs années (2006-2013). Il s'agit de ma participation à l'équipe enseignante qui animait le module de préparation à l'oral de Sciences Po des élèves inscrits en classe de terminale dans un lycée (Seine Saint Denis) de la Convention signée en 2001 entre Sciences Po et des établissements classés en Zone d'Education Prioritaire. Ce travail porte sur les pratiques de prononciation de ces élèves en trajectoire de réussite scolaire, étudiées à travers des descriptions linguistiques **[doc 11]**, à travers l'étude d'assignations identitaires (parfois racialisantes, **[doc 33]**) en interaction, et également à travers différents types de discours (discours des élèves, discours des enseignant·e·s, discours recueillis dans la presse). J'entends soulever ainsi non seulement des questions de sociolinguistique mais également des questions didactiques **[doc 13]** et politiques, notamment en lien avec le domaine des politiques éducatives.

Les travaux exposés dans la partie II.2 ont alimenté, en ce qui me concerne, non seulement des écrits scientifiques mais également des écrits de vulgarisation et des prises de position publiques dans des cadres divers ; ceux-ci ne seront pas exposés dans ce mémoire, mais ils revêtent une grande importance à mes yeux. Comme beaucoup de chercheur·e·s, (Bulot 2004), je ne pense pas qu'un engagement citoyen explicite serait incompatible avec une posture de recherche. Bien au contraire, je pense que la

revendication trop rapide et présentée comme allant de soi de l'absence de tout engagement politique et citoyen de la part d'un-e chercheur-e peut souvent cacher un engagement effectif et insuffisamment interrogé pour les *statu quo* de toutes sortes, y compris les plus toxiques.

Je suis néanmoins sans illusion sur les limites de l'interventionnisme des sociolinguistes : un discours scientifique, même radical, ne peut pas inverser un rapport de forces social. Si les familles occitanophones cessent de transmettre l'occitan à leurs enfants, l'occitan disparaîtra. Il en est de même pour l'accent méridional, « de banlieue », etc. : ils se maintiendront (dans les pratiques comme dans les discours) tant qu'ils joueront un rôle dans la construction au jour le jour de rapports sociaux.

## Deuxième partie : Travaux en sociophonétique du français de France

Dans cette deuxième partie je présenterai de manière plus détaillée mes travaux et mes réflexions dans le domaine de la sociophonétique du français de France, au cœur du projet de recherche que je défends actuellement. Mes travaux ont tendance à s'inscrire dans une logique de *studies*, études des enjeux sociaux de la prononciation : je plaide pour l'intérêt de convoquer de manière conjointe une multitude d'approches, de théories et de méthodes sur un objet de recherche envisagé comme complexe, ou dont la complexité se révèle grâce à la complémentarité des approches.

Dans le domaine de la sociophonétique du français, deux phénomènes ont fait l'objet d'approches plurielles menées dans des cadres théoriques divers (par différent·e·s chercheur·e·s, parfois dans des démarches hermétiques les unes aux autres) : il s'agit de la *liaison* et de la prononciation du « e » instable (*schwa*). La description du *schwa* entraîne souvent des recherches sur l'assimilation des sons en contact, comme conséquence de sa non-prononciation. On pourrait y rajouter l'instabilité des liquides finales post-consonantiques, qui ont fait également l'objet de descriptions et enquêtes depuis fort longtemps et dans divers cadres théoriques, mais tout de même dans une moindre mesure par rapport aux deux premiers (voir Boughton 2013 pour une recherche récente dans une perspective sociolinguistique, et Pustka 2011 pour un bilan récent sur les contraintes distributionnelles en linguistique de corpus).

La liaison a été prise comme objet de recherche dans une littérature abondante en phonologie théorique depuis les années 60 (Shane 1967), plus récemment en phonologie étayée par des corpus (Eychenne 2011) et elle a également été traitée en sociolinguistique, surtout dans le style de parole publique (Encrevé 1988; Laks 2007), en acquisition du langage (Chevrot, Chabanal, et Dugua 2007), en linguistique de corpus (Mallet 2008; Adda-Decker et al. 2012), dans des études cognitives et psycholinguistiques (Dautricourt 2010 ; Chevrot, Fayol, et Laks 2005) ... sans compter les ouvrages didactiques à visée orthoépique et traités de diction qui fournissent des classifications et des recommandations sur les liaisons obligatoires, facultatives ou interdites en permanente évolution. L'ouvrage qui a eu la plus grande influence sur mes propres réflexions a été celui d'Encrevé 1988, qui m'a fait découvrir ce domaine ; j'y avais beaucoup apprécié le fait de multiplier les angles de vue et de convoquer différents champs théoriques, en particulier la phonologie et la sociolinguistique, ce qui était très rare. Il me semble que ces démarches croisées sont devenues plus courantes les toutes dernières années : *phonologie* et *linguistique de corpus* dans les recherches autour du PFC, notamment menées par J. Durand et par B. Laks, *cognition* et *sociolinguistique* dans les travaux de J.P. Chevrot et son équipe,... Ce n'est que grâce à cela qu'on peut à présent disposer de démarches intégratives, permettant une meilleure compréhension du phénomène dans toute sa complexité : Soum-Savaro, Coquillon, et Chevrot 2014; Chevrot, Fayol et Laks, 2005.; Durand et al. 2011.

La situation est à peu près équivalente pour le *schwa*, ou *e caduc / e instable* : de nombreuses mentions dans les traités de prononciation, notamment pour la métrique des vers, un intérêt constant en phonologie (Tranel 1987), des travaux récents en phonologie de corpus (Eychenne 2014), nombreuses recherches en linguistique de corpus (Hansen 1994; Walter 1990) avec souvent des visées didactiques (Detey et al.

2010; Detey et Racine 2012), des recherches en sociolinguistique (Peretz 1977; Hansen 2000)... Néanmoins, il me semble que les approches croisées intégratives sont pour le moment moins abouties que pour la liaison, malgré les avancées de Lacheret, Lyche, et Tchobanov 2011 en ce sens.

Selon Eychenne 2011 la liaison, le 'e caduc' et le 'h aspiré' constituent les «trois problèmes fondamentaux de la phonologie du français ». Contrairement aux deux premiers, le 'h aspiré' en tant que phénomène autonome a fait couler beaucoup moins d'encre, sauf erreur de ma part, dans le domaine de la sociolinguistique et de l'acquisition du langage.

Les trois phénomènes évoqués plus haut (liaison, 'e caduc', liquides finales post-occlusives) jouissent d'une très grande notoriété, non seulement dans les milieux académiques mais également en dehors, ce qui fait qu'ils disposent de notations assez stables et reconnaissables à l'écrit par le public large.

Les consonnes de liaison peuvent être notées, surtout lorsqu'il s'agit de pointer des liaisons erronées :

	<p>Un pataquès, ça sonne comme le nom d'un petit rongeur qui vivrait en Amérique du Sud... ... mais en fait, non ! (et c'est très étonnant si vous voulez mon avis)</p> <p>En fait, un pataquès est, à l'origine, une faute de français consistant à faire des liaisons <b>mal-t-à propos</b>. Vous trouvez ça moche? <b>Moi-z-aussi</b>. Mais que vous le vouliez ou non, quand vous prenez quelqu'un entre <b>quatre-z-yeux</b>, par exemple, vous êtes l'auteur d'un regrettable pataquès!</p>
--	---

Source : <http://www.etaletaculture.fr/culture-generale/tout-savoir-sur-le-pataques/>, consulté en juillet 2016.

*Petit, petite* sont souvent noté « *p'tit, p'tite* » ; les assimilations de sons en contact dues à la non prononciation sont très souvent notées dans les bandes dessinées, ou dans les écrits informels « *chte jure* » :

Terreur Graphique @TerreurGraphiQ

Sinon les bd du blog @libe deviendront un album chez @EditionsDargaud sous le titre, "Ces gens-là" en janvier #yeah

Source : Tweet posté le 18 mai 2016



Et il en est de même avec la non-prononciation des liquides en finale post-occlusive, qu'on retrouve dans des écrits littéraires « *L'Opéra de quat' sous* », traduction officielle du titre de B. Brecht, comme dans des écrits tout venants :

Par contre, je me demandais s'il était possible d'avoir une espèce de logo signifiant que la new parle de comic plutôt qu'une image du comic en lui même. J'ai l'impression bizarre de spoil sinon (ça peut paraître assez débile mais je m'étais déjà fait cette réflexion lors du premier, du coup, **ptet** que je suis pas le seul).

**Source** : post de forum consacré à un jeu vidéo, posté en 2014, sur <http://loltracker.com/articles/bd-quand-un-champion-fait-une-reclamation>

Contrairement à ces phénomènes de prononciation, ceux que j'expose ci-dessous ont attiré l'attention des chercheurs depuis bien moins longtemps ; ils ont surtout été signalés par Fonagy au début des années 90. Leur notoriété est faible, voire nulle ; ils échappent assez largement à la conscience des locuteurs et locutrices, à quelques exceptions près, auxquelles il conviendra de prêter une grande attention car il pourrait s'agir de signaux précurseurs ; ils ont fait l'objet de moins d'investigations pour le moment, et ils ne disposent pas de notation graphique codifiée et stabilisée. Le premier peut être lié à la grille de lecture des changements phonétiques (II.1.2, palatalisation/affrication) ; les deux autres échappent à cette grille et ont un statut qui demande à être inventé, entre la phonétique et le lexique (II.1.3 et II.1.4, épithèses vocalique et consonantique).

## **II.1 Micro-phénomènes de la prononciation éclairés par des méthodes mixtes de recherche**

### ***II.1.1. Mener des recherches sur l'hétérogénéité socialement organisée des prononciations***

Bien que la variation, même régulière, ne soit pas toujours liée à un changement en cours, ces deux objets de recherche se trouvent souvent traités ensemble. En sociolinguistique « variation et changement » (*variation and change*) forment presque une expression figée, qui se retrouve dans le titre de manuels, colloques et même dans le titre d'une revue (en anglais). L'explication est à chercher probablement d'une part dans le fait que l'hypothèse la plus largement partagée est celle qu'il ne peut y avoir de changement sans une variation synchronique préalable (Ohala 1989; Labov 2011) et d'autre part dans le fait que la variation en soi, ou la variabilité de façon plus large, n'a pas autant intéressé les (socio)linguistes si elle n'était pas liée à un changement possible, ou au moins à une dynamique supposée évolutive.

Les théories sur les changements linguistiques (notamment phonétiques) sont aussi anciennes que la linguistique. Les premiers modèles se sont fondés sur des observations en diachronie et ont donné, par exemple, les méthodes de reconstruction historique des langues anciennes, les modèles structuralistes dans lesquels la phonétique était subordonnée à la phonologie et selon lesquels le système dans son ensemble était censé évoluer vers un équilibre optimal, etc. Depuis l'âge d'or du structuralisme, les modèles concurrents se sont multipliés et les méthodes d'investigation en phonétique se sont extrêmement diversifiées, notamment en raison des perfectionnements des techniques de recueil de corpus (appareils d'enregistrement de plus en plus facilement transportables, peu onéreux, etc.), de l'augmentation extraordinaire des capacités de stockage, y compris sur les ordinateurs personnels des universitaires individuels, et, non en dernier lieu, en raison de l'évolution de l'informatique : rapidité croissante avec laquelle nous pouvons investiguer une base de données alignées son-texte, essor des technologies vocales, accessibilité et partage facilité de données numériques en ligne, etc.. Il est devenu pratiquement impossible de prendre connaissance de la totalité des publications qui traitent des changements linguistiques, ne serait-ce que dans une seule langue s'il s'agit de langues abondamment décrites comme le français, l'anglais ou l'espagnol. Il est pratiquement impossible de prendre connaissance de l'ensemble des théories et de se familiariser avec l'ensemble des méthodes d'enquête pour pouvoir sélectionner la plus pertinente en fonction de ses hypothèses de départ...

Et c'est d'autant plus difficile d'envisager cette maîtrise de tout un domaine si on souhaite continuer à faire progresser les connaissances sur des phénomènes phares de la prononciation d'une langue, comme la *liaison* ou le '*e caduc*' en français, mentionnés plus haut ; pour cela, il n'est plus guère envisageable, à mon avis, d'innover autrement qu'en menant des recherches en équipe, comme c'est désormais le cas dans de nombreux autres domaines scientifiques.

Quoi qu'il en soit, il est indispensable de rassembler au maximum les différents points de vue avant de monter un protocole de recherche.

Ohala 1989 proposait un point d'étape intéressant, en mettant en avant une sélection de nombreux exemples de changements avérés dans différentes langues pour plaider le fait qu'il n'y a pas de téléologie démontrable *a priori* dans la logique des changements : certains améliorent l'efficacité du système, d'autres insèrent de la confusion ; certains se produisent dans un sens, d'autres en sens inverse ; avec parfois des retours en arrière selon les époques... La complexité des faits observés le conduit à nier la possibilité même de concevoir un modèle explicatif, capable de rendre compte de causes de changements phonétiques qui seraient universelles. Il propose un parallèle avec les études médicales sur les causes des infarctus ou arrêts cardiaques, à ceci près que les changements linguistiques n'ont pas besoin de politique de prévention : en essayant de remonter à la source d'un arrêt cardiaque, on doit prendre en ligne de compte toute la vie d'un individu, et donc il devient impossible d'isoler clairement le poids des facteurs, autrement que par quelques observations de type probabilistique. Il en serait de même pour les causes des changements linguistiques : une infinité de facteurs inépuisables et impossible à modéliser. Sans citer le moindre travail en sociolinguistique sur les mécanismes sociaux possibles de diffusion des changements phonétiques, Ohala préconise de restreindre l'étude de ces changements à ceux qui ont été rapportés dans plusieurs langues et qui sont donc susceptibles d'avoir des causes articulatoires, reproductibles en expérimentation perceptive (confusion ou discrimination de sons proches, Ohala et Shriberg 1990; Ohala 1993). Ohala remet en tout cas en question toute téléologie *a priori* des changements phonétiques : si les bases articulatoires entrent en ligne de compte, rien ne permet de prouver que les systèmes changeraient pour s'améliorer en quoi que ce soit.

En dehors des bases articulatoires, d'autres facteurs ont été avancés pour décrire et mieux comprendre les mécanismes des changements phonétiques, en particulier les facteurs sociaux et les facteurs cognitifs.

Les premiers ont été décrits abondamment par des sociolinguistes partis justement du constat que les bases articulatoires n'expliquaient en rien les dynamiques observées, en particulier en matière de diffusion et de transmission des changements : Labov 1963; Labov 1983; Chambers, Trudgill, et Schilling-Estes 2003... De nombreuses études de cas ont été menés dans ce courant de recherche, aboutissant à des conclusions parfois divergentes : transmission aléatoire et imprédictible entre parents et enfants ou entre pairs ( Thomas 1996), ou bien forte cohérence dans les groupes de pairs, selon une logique locale que seule l'observation au long cours sur le terrain permet de mettre en évidence (Eckert 1996; Eckert 2000; Eckert et McConnell-Ginet 2007; Mendoza-Denton 2008; Mendoza-Denton 1999)...

Quant aux facteurs cognitifs, ceux-ci ont surtout été étudiés pour mettre en avant le rôle de la perception : capacité à discriminer les variantes à l'écoute, capacité à catégoriser les locuteurs à partir de leurs pratiques de prononciation, capacité à reproduire ou imiter une variante en lien avec sa perceptibilité, rôle de la saillance dans le traitement des chaînes sonores entendues, rôle de l'orthographe et de son prestige (Chevrot 1994; Ohala 1996; Baugh 1996; Preston 1999; Thomas 2002; Kerswill et Williams 2002; Campbell-Kibler 2007; Campbell-Kibler 2009; Boughton 2006; Kuiper 2005; Kendall et Fridland 2012; Pinget 2015).... Mais également pour mettre en évidence les nombreux biais des protocoles expérimentaux, par des techniques variées d'amorçage et autres manipulations des représentations et idéologies mobilisées dès lors que les gens sont sollicités pour produire des évaluations de la parole d'autrui (Gill 1991; Niedzielski 1999; Menezes et al. 2007; Hay, Warren, et Drager 2006; Hay et Drager 2010).

L'accumulation de données sur les adultes a permis d'affiner les hypothèses sur l'acquisition de la variation sociolinguistique par les enfants et d'ouvrir un champ nouveau, très récent, de recherche : Chevrot, Chabanal, et Dugua 2007; Labov 2013; Chevrot et Foulkes 2013; Nardy, Chevrot, et Barbu 2013.

L'ouvrage de Labov 2011 constitue une synthèse sur les facteurs sociaux, phonétiques et cognitifs des changements collectifs de la prononciation, en s'appuyant sur des exemples venus principalement de l'anglais américain. Face à la diversité des mécanismes décrits ici ou là, sur différents sons, il propose de distinguer les changements entre eux et de renoncer à rechercher un mécanisme unique ou à une cohérence absolue et générale, que ce soit à l'échelle d'un groupe humain ou à l'échelle individuelle. Certains changements sont massifs et touchent des territoires très vastes, comme le *vocalic shift* en anglais américain, d'autres obéissent à des dynamiques plus locales, voire individuelles...

Ce que Labov ne semble pas (encore ?) prendre en compte, ce sont les hypothèses sur le symbolisme intrinsèque des sons, lié à la corporalité de sa production par les humains et à la tendance des humains à partager des métaphores corporelles, purement langagières ou mimico-gestuelles. Ces hypothèses vont dans deux directions différentes : celles d'une base collective humaine, universelle, « pulsionnelle » (Fónagy 1983; Ohala 1994) et celles qui recherchent des sens plus locaux, situés et négociables, à l'intérieur de champs indexicaux fluides (Eckert 2008; Eckert 2010; Sicoli 2010; Bucholtz 2011; Mendoza-Denton 2011)...

Il me semble que, face à la complexité des questions soulevées par des méthodes différentes aux postulats différents, il est devenu contre-productif de prendre appui sur une seule tradition de recherche et de balayer les méthodes différentes et les postulats divergents par une formule convenue. A titre d'exemple à ce propos, on peut se pencher sur les implications et les fragilités d'une phrase comme celle-ci, relevée dans un article par ailleurs très intéressant :

« *The sociolinguistic literature pays a lot of attention to the social meaning of linguistic features (including prosodic features) found in the French working-class suburbs, **but their phonetic grounding is often fragile***<sup>11</sup>. » Boula de Mareuil et Lehka-Lemarchand, 2011

Ce type de phrase peut être considéré comme contre-productif pour deux raisons.

La première, la plus importante à mes yeux, c'est qu'elle présente de manière inversée le parcours de construction de l'hypothèse, en sous-entendant que l'analyse phonétique serait le point de départ et non la démarche de vérification d'une hypothèse sociolinguistique issue du terrain. Comme s'il était question d'accorder de l'attention, a priori, à toutes les *linguistic features* possibles et ensuite de voir quelles sont celles qui ont un sens social. Ce type de phrase me semble masquer le fait que toute étude contrôlée et expérimentale pour mettre à l'épreuve une hypothèse est précédée par au moins une étude – sinon une multitude d'études – qualitative(s), fondée(s) sur des données de terrain et sur l'intuition des analystes. Les hypothèses à tester ne sont jamais arbitraires, et à ma connaissance aucun chercheur quantitativiste ne procède à des expérimentations purement aléatoires pour mettre à l'épreuve toutes les hypothèses envisageables, même les plus improbables (comme il devrait le faire s'il suivait une logique purement mathématique). Si on ne met pas en place un test sur le facteur

---

<sup>11</sup> La mise en gras relève de mon choix.

« météo » pour vérifier si le temps pluvieux lors de l'enregistrement de phrases lues favorise ou non la production d'un accent « de banlieue » plus marqué que si les phrases sont lues par temps ensoleillé, ce n'est pas seulement parce qu'on fait l'hypothèse que le résultat du test sera négatif<sup>12</sup>. Si personne n'envisage un tel test, c'est surtout parce que cette hypothèse n'émerge d'aucun terrain, ne repose sur aucune tradition de recherche, n'est corroborée par aucune intuition, aussi fragile soit-elle, de qui que ce soit. A partir de là, même si le résultat du test était statistiquement positif et mettait en avant la possibilité d'une influence du facteur météo sur le degré d'accent produit, le résultat serait interprété comme une *spurious correlation*<sup>13</sup>, comme un artéfact, car, sans l'appui d'une théorie, un résultat purement mathématique n'a aucun intérêt. Autrement dit, en l'occurrence, l'étude précise et ciblée de Boula de Mareüil et Lehka-Lemarchand 2011 n'aurait pas pu exister sans le préalable indispensable de la thèse de Lehka-Lemarchand 2007 qui a pu, à la suite d'une observation de terrain au long cours, forger l'hypothèse d'un contour prosodique particulier, suffisamment fréquent pour pouvoir éventuellement servir de marqueur d'accent social, et suffisamment sporadique pour mériter de faire l'objet de plusieurs hypothèses concurrentes (sociale *versus* stylistique). Par conséquent, en l'occurrence, l'ordre le plus vraisemblable des études à mener est bien celui-ci : observation de terrain, ensuite différentes études pour vérifier les hypothèses forgées. Ce débat sur la saillance du contour étudiée n'est du reste pas encore clos, et chaque étude, quelle que soit sa méthodologie, apporte une pièce au puzzle (cf ci-dessous).

La deuxième raison de contester ce type de formule provient du fait qu'elle sous-entend que les bases d'une étude perceptive avec des extraits courts, naturels et artificiels, décontextualisés, aurait des bases moins « fragiles » qu'une étude sociolinguistique de terrain. Or, cela n'est pas démontré, et la mise en concurrence des méthodes me semble moins productive que leur utilisation en complémentarité.

L'article cité se propose de comparer la perception de brefs extraits de parole naturelle contenant un contour prosodique montant-descendant très rapide susceptible d'indexer un « accent de banlieue » avec des extraits artificiels obtenus par resynthèse, après une manipulation de la courbe prosodique. Ainsi, la perception des extraits originaux marqués par ce contour est comparée avec leur exact équivalent manipulé, avec une courbe amoindrie, et vice-versa (la perception des extraits originaux non-marqués par ce contour, comparée avec leur exact équivalent manipulé, qui permet d'exagérer artificiellement le contour). Le résultat montre que la manipulation semble fonctionner dans les deux cas : la prosodie manipulée est corrélée avec une légère diminution ou augmentation du « score » global sur l'échelle de 0 à 5 de l'accent de banlieue associé à chaque extrait.

Mais de nombreux aspects restent totalement non questionnés. Premièrement, les scores moyens obtenus sur l'échelle de l'accent oscillent entre 2.14 (extraits non-marqué originaux) et 2.71 (extraits marqué originaux) alors que le point d'indécision absolu de l'échelle (le centre, point de départ du curseur que les gens devaient déplacer) se situe à 2.5. Autrement dit, les sujets ont très légèrement déplacé le curseur vers le

---

<sup>12</sup> Ceci n'est à mon avis absolument pas garanti, compte tenu de la diversité des biais possibles.

<sup>13</sup> De nombreux exemples réels et mathématiquement parfaits de « *spurious correlations* » sur le site de Tyler Vigen <http://www.tylervigen.com/spurious-correlations>, qui commence par le graphique de la corrélation de 99,79% , pour la période 1999-2009, entre les dépenses publiques nord-américaines pour la science, l'espace et les technologies et le nombre de suicides par pendaison, strangulation ou suffocation aux USA.

plus d'accent ou vers le moins d'accent, mais les moyennes restent globalement très proches du point de non décision, ce qui incite à penser que les juges n'ont globalement pas émis de jugements bien tranchés<sup>14</sup>. Deuxièmement, les scores moyens obtenus ne permettent pas de distinguer de manière significative les énoncés manipulés marqués de ceux manipulés non-marqués (2.42 vs 2.45). Le fait que les énoncés manipulés ont surtout suscité de la perplexité peut donc questionner la pertinence du recours à des énoncés non-naturels pour vérifier la perception des énoncés naturels. Enfin, si on se penche sur le protocole lui-même, on peut se demander quel a été le poids de l'amorçage utilisé : les auditeurs et auditrices sont explicitement invités à évaluer la présence / absence d'un « accent de banlieue » et on leur fait écouter des extraits exclusivement produits par de jeunes garçons, plus proches des stéréotypes de la « banlieue » et du « parler urbain » que les filles, selon de nombreuses études, notamment, en sociolinguistique, Moïse 2003; Billiez et Lambert 2008. Ce protocole active donc des stéréotypes et ne laisse aucune place à une interprétation différente des contours marqués. Or, c'est exactement ce que Paternostro 2016 suggère comme hypothèse contradictoire à prendre en compte, lorsqu'il choisit de demander aux gens de catégoriser non pas « *accent de banlieue / pas d'accent de banlieue* » mais plutôt « *accent de banlieue* » / « *parole emphatique* », dans la mesure où le contour intonatif ciblé partage les traits du contour emphatique sans connotation sociale particulière ; et son expérimentation montre, justement, que les gens ont beaucoup de difficultés à distinguer les deux, dans une expérience décontextualisée.

Les critiques que je viens de formuler ne remettent en question ni l'apport de l'article cité *supra* ni, en général, l'apport des tests quantifiant la perception, focalisés sur un trait unique et ayant la prétention de contrôler au maximum les facteurs de biais. Mes critiques remettent simplement en question la prétention que de telles études apporteraient des résultats reposant sur une base « moins fragile » que celle des recherches qualitatives en sociolinguistique, prétention qui semble impliquer une absence de reconnaissance du caractère indispensable de la complémentarité des démarches.

Or, dans toutes les traditions de recherche, dans toutes les méthodes de collecte ou construction de données, il y a des points forts et des fragilités. Il semble dès lors plus intéressant de les mettre en regard pour bénéficier de différents éclairages. En écartant tout un modèle ou toute une théorie à cause d'un point de fragilité, on se prive également de ses points forts. Selon moi, nous avons tout à gagner si nous approfondissons les contacts interdisciplinaires et si nous confrontons des points de vue qui semblent éloignés les uns des autres, et non seulement des points de vue qui semblent partager une base commune maximale.

C'est ce que je vais essayer de montrer en application sur différents corpus de français de France :

- d'abord sur l'affrication des /t,d/ - qui a déjà donné lieu à un nombre suffisamment important de publications et au sujet de laquelle j'ai eu la chance de pouvoir travailler en collaboration, ce qui permet d'avancer plus facilement et favorise la confrontation des points de vue.

---

<sup>14</sup> L'article a un format court et ne précise pas les valeurs de l'écart-type et donc nous ne pouvons pas connaître la dispersion des réponses à partir des moyennes. J'ai fait l'hypothèse que la dispersion n'était pas très forte ; dans le cas contraire, si les moyennes correspondent à des réponses très dispersées, il est encore plus difficile de leur donner un sens.

- ensuite sur les épithèses fricatives et vocaliques, qui ont donné lieu à moins de publications, globalement, et sur lesquelles le chantier est encore grand ouvert.

Dans cette partie je présente à la fois des résultats qui ont déjà fait l'objet de publications ainsi que des hypothèses ou des résultats inédits.

### **II.1.2 L'exemple de la palatalisation/affrication des occlusives dentales**

J'ai rencontré tout d'abord le phénomène de palatalisation/affrication de /d,t/ sur mon terrain effectué dans un module de préparation à Sciences Po, au sein d'un lycée classé en ZEP (Zone d'Education Prioritaire), en Seine Saint-Denis. Ce phénomène a attiré mon attention en écoutant des lycéennes et lycéens discuter entre eux, et je lui ai consacré plusieurs études notamment en collaboration avec C. Trimaille et I. Lehka.

C'est grâce aux travaux de Jamin, Trimaille et Gasquet-Cyrus (Jamin 2005; Jamin, Trimaille, et Gasquet-Cyrus 2006) que j'ai pris connaissance de la possible stabilisation de la prononciation palatale (fortement affriquée) des occlusives alvéo-dentales /t/ et /d/ produites immédiatement avant un /i,j/ ou un /y,ɥ/, pour le moins chez des locuteurs et locutrices jeunes et urbain·e·s.

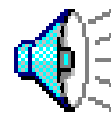
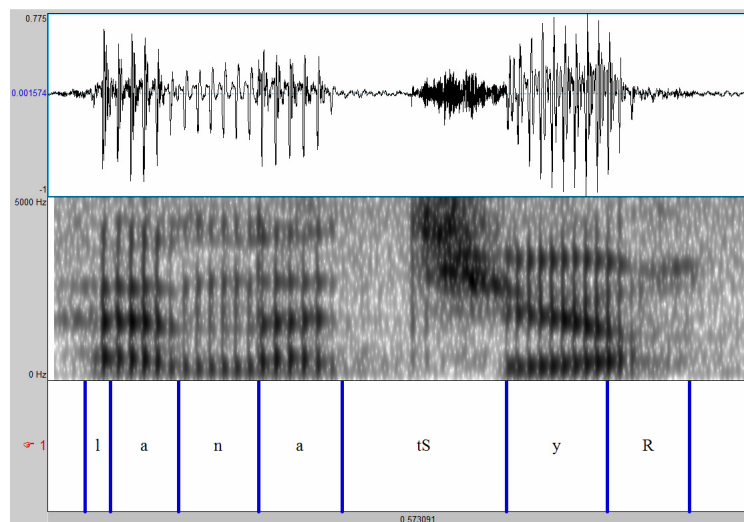
La palatalisation appelée souvent « prononciation mouillée » est un mécanisme connu depuis longtemps en phonétique historique, et il a déjà été décrit en français, à la fois pour rendre compte du passage de [k] en latin à [ʃ] en français (comme dans *cabalus* qui a donné *cheval* en passant probablement par un [tʃ] intermédiaire) et pour rendre compte de certaines prononciations stables mais considérées comme populaires, notamment au 19<sup>e</sup> et au 20<sup>e</sup> siècle. La plupart des descriptions anciennes concernaient la palatalisation des occlusives vélares /k/ et /g/ ou la vélarisation des occlusives alvéo-dentales /t/ et /d/. Les variantes *casquette*, *kyaskyette*, *tyastyette* ou *tchiastchiette* sont rapportées par (P. Léon 1993), par exemple, dans les pratiques de prononciations populaires à Paris ; ou *quiens* est rapporté comme variante de « *tiens* ». De même, *morquier* est rapporté comme variante de « mortier », *Guieu* comme variante de « Dieu » par (Lodge 2004). Le phénomène est bien plus ancien, et vraisemblablement emblématique des prononciations populaires depuis fort longtemps : on trouve des transcriptions similaires, *Mercy-Guieu*, etc., dans des vers burlesques au 17<sup>ème</sup> siècle (Berthod 1657), dans des chansons populaires à la fin du 19<sup>e</sup> (Rictus 1914)... Les palatalisations (« mouillage ») des consonnes vélares, généralement au contact avec les glides, courantes par ailleurs dans l'histoire des langues romanes et emblématiques à certaines époques en français, ne sont plus rapportées par les études sur le français actuel, pour le moins européen. Cela m'incite à penser qu'elles ont à peu près disparu des pratiques, ou, en tout cas, fortement régressé.

En revanche, on relève de la palatalisation des occlusives alvéo-dentales /t,d/ de manière massive et stabilisée en français actuel du Québec (assibilation devant /i,y/) et, de manière moins massive, en français de France (affrication devant /i,y/).

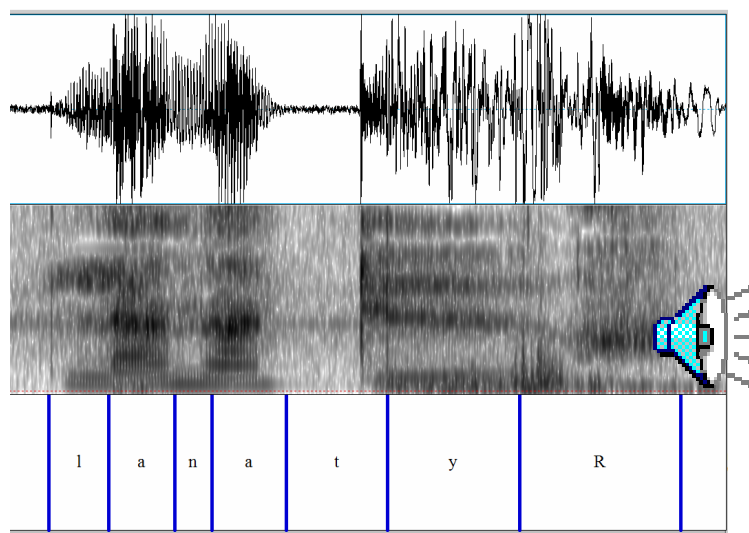
## Définition et hypothèses

Lorsqu'on parle de palatalisation des occlusives dentales, on fait référence de manière générale à tout déplacement du point de contact du dos de la langue vers l'intérieur du palais, de l'avant jusqu'au voile du palais; ce déplacement peut s'accompagner d'un allongement de la durée du contact entre la langue et le point d'articulation et d'une détente progressive avec friction. Dans certaines langues, ces déplacements du point d'articulation sont fortement limités par le système phonologique dans les langues qui utilisent de nombreuses paires minimales opposant /t/, /ts/ et /tʃ/ par exemple, la confusion articuloire entre les trois positions sera évitée, soit par inhibition des déplacements, soit par des déplacements en chaîne. Dans le cas du système phonologique du français de telles oppositions n'existent pas et ces prononciations sont des variantes libres dont les locuteurs sont peu conscients. En outre, les paires minimales opposant les sourdes /ti/ à /ki/ ou les sonores /di/ à /gi/ sont peu nombreuses (et encore moins nombreuses les oppositions devant glides /tj/ à /kj/ ou /dj/ à /gj/ : y en a-t-il ?), ce qui fait que le système permet facilement des déplacements du lieu d'articulation aboutissant même, on l'a vu, à la vélarisation des occlusives dentales. Bien entendu, ces variantes peuvent être associées à des connotations partagées au sein d'une communauté à un moment donné, et peuvent indexer par exemple une prononciation affectueuse, enfantine, populaire, régionale, etc.

Les images suivantes montrent la différence entre les spectrogrammes du mot 'nature' prononcé avec occlusive alvéodentale ou avec occlusive affriquée. On peut remarquer que le [tʃ] affriqué est plus long que la voyelle accentuée du mot (la voyelle [y])







**Figure 1:** spectrogrammes de la prononciation de /t/ dans /lanatyR/: affriquée palatale (en haut, Corpus Trimaille) et alvéo-dentale (en bas, Corpus Candea).

Il ne s'agit donc pas de vélarisation : le déplacement du point d'articulation n'est pas aussi grand. Il s'agit d'un recul du point d'articulation, des alvéoles vers le palais, et d'une détente progressive qui fait que la langue reste collée au palais plus longtemps que dans l'occlusive « non mouillée ». De ce fait, il s'agit d'un phénomène scalaire : la consonne peut être prononcée de manière plus ou moins longue, avec une légère palatalisation, un déplacement vers le palais, suivie d'un temps plus ou moins long de contact avant le décollement progressif de la langue.

Cette prononciation avait déjà été repérée comme phénomène de mode, pas particulièrement connoté socialement, par Fonagy dans son inventaire de 1989, republié presque à l'identique en 2006, (Fonagy 1989; Fónagy 2006), sur ce qu'il a appelé le « changement de visage » du français. Pour démontrer la solidité de son intuition, Fonagy n'a pas eu recours à une analyse acoustique mais à une analyse perceptive astucieuse : il a sollicité des hungarophones n'ayant aucune connaissance du français (l'opposition occlusive alvéo-dentale, occlusive palatale, affriqué /t-tj-tʃ/ et /d-dj-dʒ/ étant phonologique en hongrois) pour noter les sons entendus, et il a montré que ceux-ci percevaient les palatalisations et affrications des prononciations d'énoncés isolés (lus) par différents francophones. Fonagy a été le premier, à ma connaissance, à faire l'hypothèse qu'il s'agirait d'un changement phonétique en cours, hypothèse qui mérite d'être vérifiée aujourd'hui, 25 ans après.

Pour étayer son affirmation '*le français change de visage*' Fonagy 1989 donnait des exemples entendus dans les médias et parmi les gens de son entourage parisien, qu'il notait à la volée. Il ne parlait pas de l'ensemble d'une infinie variabilité des prononciations du français à travers les pays, les régions, les classes sociales et les âges, n'affichait aucune ambition de représentativité de ses exemples, mais se référait à ce qui lui semblait être la prononciation admise comme courante dans les médias et parmi les classes moyennes dans la moitié nord de la France. On peut imaginer que lorsqu'il affirmait qu'un phénomène était de plus en plus fréquent au point de le proposer comme candidat du 'changement de visage', il voulait dire par là que le phénomène n'était pas, ou n'était plus, couramment catégorisé comme un trait saillant caractéristique d'une façon bien reconnaissable de prononcer (régionale, rurale, snob, populaire, etc.). Les pratiques de prononciation du français auxquelles il s'intéressait se situaient à l'avant-

garde du français dominant, au pôle opposé de celui qui captivait traditionnellement l'attention des dialectologues, les fameux NORMS, *non-mobile old rural male speakers*, de Chambers et Trudgill 1980. Il n'est pas aisé de trouver comment on peut mener une enquête quantitative pour confronter les résultats actuels avec les hypothèses de Fonagy, mais il me semble qu'une enquête sur le style de prononciation dans les médias pourrait être pertinente [cf. ci-dessous].

De nombreux indices convergent pour étayer l'hypothèse de Fonagy (1989), hypothèse également défendue par Armstrong et Pooley 2010 qui pensent que la tendance à la palatalisation forte des occlusives dentales devant /i,y/ pourrait être en fait le seul candidat au statut de changement phonétique en cours dans le domaine consonantique, en français européen<sup>15</sup>. Les résultats de Trimaille 2008 sur des données médiatisées vont dans ce sens, car il montre que des occurrences de prononciation fortement palatalisée voire affriquée sont observables dans la parole de certains ministres du gouvernement français formé par Fillon en 2007, y compris en style formel, lorsque la parole est adressée à un large public.

Evoquer, à ce propos de ce trait, la situation en français du Canada est intéressant. En effet, au Québec il semble qu'il y ait eu une convergence pan-sociale car les variantes affriquées /ts, dz, ʤs/ dans les mêmes contextes qu'en français de France, à savoir devant /i,j,y,ɥ/ sont attestées chez les locuteurs et locutrices de toutes classes sociales et tous âges, dans des contextes formels et informels, à des taux globalement compris entre 50 et 85% notamment pour les dentales sourdes ; une étude de Bento 1998 met en avant une corrélation positive des taux d'affrication avec la ville, le genre et l'âge (à Chicoutimi, dans l'échantillon étudié, les enfants et les hommes affriquent plus souvent que les femmes, mais à Québec tout le monde, femmes, hommes et enfants, affrique globalement plus souvent qu'à Chicoutimi). Ces hypothèses parallèles sur les pratiques de prononciation en français du Canada peuvent se retrouver en convergence avec l'hypothèse d'une évolution similaire en France.

Mais d'autres études mettent en avant une tout autre hypothèse, à commencer par la thèse de Jamin 2005 dont les conclusions sont résumées ainsi par Vernet et Trimaille :

*Par son enquête variationniste menée en région parisienne (La Courneuve, Fontenay-sous-Bois), Jamin a montré que les plosives dentales et vélaires pouvaient être palatalisées et/ou affriquées et que ce phénomène était en co-variation avec plusieurs critères sociaux. Ainsi, les variables indépendantes âge, sexe, origine ethnique et insertion à la culture des rues apparaissent-elles déterminantes: les 15-25 ans palatalisent plus que les 30-50 ans, les garçons palatalisent plus que les filles, les descendants d'immigrés (surtout nord-africains) palatalisent plus que les locuteurs d'origine "métropolitaine", et, enfin, la palatalisation augmente significativement avec le degré d'insertion à ce que Lepoutre a nommé, à la suite de Labov, la culture des rues. (Vernet et Trimaille 2007)*

Contrairement à Jamin 2005, l'étude de Vernet et Trimaile 2007 trouve que les taux d'affrication produits par des lycéennes sont sensibles à la variation stylistique, car ils sont largement supérieurs en discussion entre pairs qu'en situation d'interaction avec un enseignant. Cette étude publie les résultats d'une démarche ethnographique, menée par Marie Vernet dans un lycée professionnel de Grenoble, à travers une grille variationniste. L'hypothèse sur l'indexation ethnique formulée par Jamin semble

---

<sup>15</sup> A ma connaissance nous ne disposons pas d'études précises sur ce point pour les pratiques de prononciation en Belgique et en Suisse.

corroborée par les résultats de cette enquête : les lycéennes qui déclarent une « origine maghrébine » produisent des taux d'affrication en moyenne plus élevés que les lycéennes qui ne déclarent pas d'origine étrangère (pouvant dépasser les 80% en interaction entre paires), même si cette conclusion demande à être nuancée par le fait que les locutrices qui se présentent comme d'origine maghrébine sont aussi – dans cette étude – les plus insérées dans le groupe, les plus « ouvertes » à la communication, les plus éloignées de la culture scolaire et les plus proches de la « culture des rues », ce qui pourrait neutraliser tout effet de l'origine.

Autrement dit, si l'on rassemble les observations de Jamin en région parisienne, de Trimaille à Grenoble et de Jamin, Trimaille, et Gasquet-Cyrus 2006 dans les quartiers Nord de Marseille, on peut mettre en avant – comme le fait la dernière étude citée – l'hypothèse d'une convergence supralocale des prononciations vernaculaires dont la palatalisation/affrication des occlusives alvéo-dentales serait un indice. Selon cette grille de lecture, il ne s'agirait plus d'un changement en cours en passe de se diffuser à travers les différents groupes sociaux en français de France, mais plutôt d'un marqueur sociolinguistique en émergence qui indexerait le vernaculaire des jeunes urbains issus de l'immigration post-coloniale insérés dans la culture des rues.

Face à ces deux hypothèses contradictoires (changement trans-classes en cours *versus* marqueur sociolinguistique émergent) Devilla et Trimaille 2010 ont imaginé une lecture intégrative possible. Ils ont avancé l'hypothèse de l'achèvement d'une première étape de convergence supralocale des prononciations vernaculaires suivie d'un début de convergence pan-sociale, pouvant correspondre à un changement phonétique en cours comme l'avait prédit Fonagy, malgré une différence de vitesse du changement selon les groupes sociaux. Néanmoins, des zones d'ombre subsistent (Trimaille 2010) et il a semblé nécessaire de diversifier les méthodes d'observation et d'enquête.

## **Production : méthodes d'enquête et résultats**

J'ai tâché d'aborder l'étude de la production des variantes de /t, d/, à la fois dans une perspective clairement quantitative, à l'intérieur de grandes bases de données à l'aide d'outils de fouille semi-automatique [doc 03, 18] et dans des échantillons de corpus situés et analysés en détail [doc 33].

### **Approche quantitative**

Grâce à la collaboration de Martine Adda-Decker (LPP) et de Lori Lamel (LIMSI), j'ai pu envisager une étude qui utilise les outils de la linguistique de corpus appliqués à un grand corpus issus des médias et qui détourne les outils d'alignement automatique pour cibler un marqueur sociolinguistique.

Si l'affrication de /t,d/ se trouve impliquée dans un processus de stéréotypisation elle pourra devenir petit à petit, pour les locuteurs du français de France qui se sentent légitimes et qui sont perçus comme légitimes, un indice d'appartenance aux classes populaires issues de l'immigration post-coloniale. Dans ce scénario la diffusion du changement qui semble actuellement en cours est susceptible d'être inhibée (les locuteurs légitimes vont avoir tendance à éviter cette prononciation). Ces processus peuvent montrer des dynamiques assez rapides, car, comme le rappelle Campbell-Kibler 2009 '*social meaning is highly flexible*'.

Il m'a paru intéressant de tenter de procéder à un sondage purement quantitatif sur une période dépassant une dizaine d'années (1998-2010), en ciblant les médias dominants, et plus particulièrement les émissions d'informations, les plus susceptibles

de fournir un échantillon reconnu comme « français de référence ». Le corpus auquel j'ai eu accès était constitué d'émissions provenant de la campagne d'évaluation des systèmes de reconnaissance automatique ESTER<sup>16</sup> (voir Gravier et al. 2004 pour une présentation) à savoir 20 heures pour 1998 et 65 heures pour 2000-2003. Le reste provient des archives du laboratoire LIMSI, à savoir 200 heures pour 2007<sup>17</sup> et 32 heures pour 2010<sup>18</sup>. Les transcriptions de référence ont été réalisées par des annotateurs humains, bénéficiant de plusieurs relectures.

Je peux m'appuyer sur au moins deux études précédentes pour défendre l'intérêt de travailler sur un tel corpus naturel, non sollicité par des chercheurs dans une démarche expérimentale. D'un côté, l'enquête sur les représentations normatives menée par Castellotti et Robillard 2003 auprès d'un groupe d'une centaine d'étudiant·e-s en lettres a montré que les personnes interrogées mobilisaient des critères plus exigeants pour accepter ou rejeter un locuteur lorsqu'elles l'imaginaient comme présentateur de journal radiophonique que lorsqu'elles l'imaginaient comme enseignant devant une classe. Leurs hypothèses vont dans le sens d'une pression normative particulièrement forte sur les journalistes présentateurs de journaux radiophoniques et télévisuels, ce qui en fait des locuteurs modèles (*iconic speakers* au sens de Eckert 2000) capables, par leur position symbolique centrale, d'incarner le français de référence et du coup de le faire évoluer. D'un autre côté, j'ai pu m'appuyer sur les résultats de l'enquête quantitative de Torreira, Adda-Decker, et Ernestus 2010 qui a comparé selon différents critères les données médiatiques issues de la campagne ESTER, que j'ai utilisées, avec des données du corpus de *casual parisian French* NCCFr, constitué de conversations entre étudiant·e-s ami·e-s. Cette enquête a montré que les indicateurs de « casualness » étaient clairement plus fréquents dans le corpus NCCFr que dans le corpus médiatique de la campagne ESTER. Cela conforte l'idée que les données issues des émissions d'information relèvent globalement du pôle formel du français de référence, et représentent une sorte de compromis entre la norme prescriptive et conservatrice en français (le français académique très formel ou littéraire) et les usages communs (norme au sens statistique).

Ce type de données est habituellement utilisé en linguistique de corpus mais pas en sociolinguistique en raison du manque d'information sur chaque personne qui parle et sur les détails de chaque situation. On peut malgré tout faire l'hypothèse d'une certaine homogénéité car les émissions sont toujours structurées selon les catégories du journal radiophonique ou télévisuel alternant des lectures de *news*, des reportages faits par des journalistes de terrain et des interviews sur des thèmes politiques ou d'actualité sociale (auprès de personnes qui savent que leurs prises de parole seront diffusées à un public large).

L'alignement son/phonème de cette version de référence a été réalisé grâce au système de reconnaissance automatique élaboré par le laboratoire LIMSI, selon la technique de l'alignement forcé décrite par Adda-Decker et Snoeren 2011; Lamel et al. 2011. Pour les besoins de cette étude, le système conçu selon des principes

---

<sup>16</sup> Il s'agit de transcriptions de référence pour tester les performances des systèmes de reconnaissance automatique de la parole; les enregistrements proviennent des chaînes de radio France Inter, RFI, France Info.

<sup>17</sup> Les enregistrements proviennent des chaînes de radio France Inter, France Culture, RFI, Europe 1, et chaînes de télévision TF1, France 2, France 3, TV5, BFM, LCP et M6.

<sup>18</sup> Les enregistrements proviennent des chaînes de radio France Inter, France Culture, Europe 1, et chaînes de télévision TF1, France 2, France 3 et Arte.

phonologiques - pour regrouper sous le même phonème toutes ses variantes de prononciation possibles - a été modifié par l'insertion ciblée d'un principe phonétique. Ainsi, le système d'alignement a été paramétré de façon à autoriser non pas une seule transcription phonémique mais deux, selon les indices du signal sonore. Une liste de contextes phonémiques a pu être alignée automatiquement avec une des deux variantes autorisées pour chaque phonème, comme le récapitule le Tableau 1 :

Contextes phonémiques	=> Variantes autorisées
/ti, tj, ty, tɥ, te, ta, to/	[ti-tʃi, tj-tʃj, ty-tʃy, tɥ-tʃɥ, te-tʃe, ta-tʃa, ta-tʃo]
/di, dj, dy, dɥ, de, da, do/	[di-dʒi, dj-dʒj, dy-dʒy, dɥ-dʒɥ, de-dʒe, da-dʒa, do-dʒo]

**Tableau 1** : Variantes autorisées lors de l'alignement automatique forcé

De cette manière le système pouvait choisir d'aligner avec la variante « standard » ou la variante ciblée : à chaque fois qu'il détectait dans le signal la présence d'un bruit de friction suffisamment long après l'occlusion et l'explosion, il alignait avec la variante affriquée. Les variantes affriquées devant /e, a, o/ n'étaient pas attendues mais ont été autorisées pour vérification de la méthode.

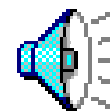
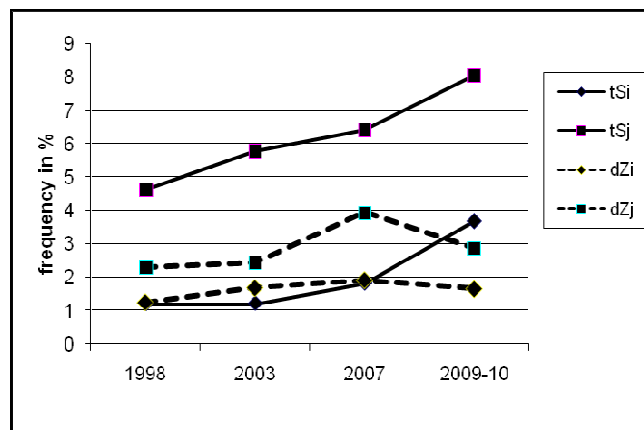
Cette procédure s'inspire directement de celle mise en place par Vieru-Dimulescu, Boula de Mareuil, et Adda-Decker 2007; Boula de Mareuil et al. 2008 pour identifier automatiquement des prononciations spécifiques à des accents régionaux ou étrangers ; à ma connaissance elle n'a jamais encore été appliquée pour des marqueurs d'accent social.

Dans les données alignées selon cette méthode il y avait environ 100.000 contextes contenant le phonème /t/ et environ 50.000 contenant le phonème /d/ prononcés juste avant les non-arrondis /i,j/. Le détail du nombre total d'occurrences prises en compte figure dans le Tableau 2 :

	/ti/	/tj/	/di/	/dj/
1998	8237	757	3766	437
2003	23362	2108	9769	1601
2007	49935	5282	24234	3524
2009/10	4896	1068	4255	488
<b>total</b>	<b>86430</b>	<b>9215</b>	<b>42024</b>	<b>6050</b>

**Tableau 2**: Nombre d'occurrences de /t,d/ devant /i,j/ dans le corpus

Grâce à l'application automatique des modèles acoustiques implémentés, nous avons pu compter quel a été le pourcentage du nombre total d'occurrences des phonèmes /t/ et /d/ dans ces contextes qui a été aligné automatiquement avec les affriquées [tʃ, dʒ]. Ces pourcentages sont affichés dans la Figure 2, ventilés par période.



**Figure 2:** Evolution de /ti,tj,di,dj/ alignés avec les variantes [tʃi, tʃj,dʒi,dʒj]

La variante la plus fréquente dans notre corpus est la prononciation affriquée de /t/ devant la glide /j/. Les résultats montrent une progression de la variante [tʃ] plus importante devant /j/, dans des mots comme ‘moitié, chrétien, question’, etc., que devant /i/ dans des mots comme ‘politique, exécutif, particulier’ etc. Sa progression devant /i/ est en fait attestée seulement durant les dernières années. La tendance de l’évolution de la variante [dʒ] devant /j/, comme dans les mots ‘médias, dialogue, canadiens’ etc. n’est pas très claire dans ces données; on peut seulement dire que son pourcentage est nettement plus faible que pour [tʃ] dans le même contexte. En revanche, on peut dire qu’on ne constate aucune progression de cette variante [dʒ] devant /i/ car ses taux, relevés dans des mots comme ‘vendredi, direct’ etc. restent très bas même à la fin de la période observée.

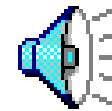
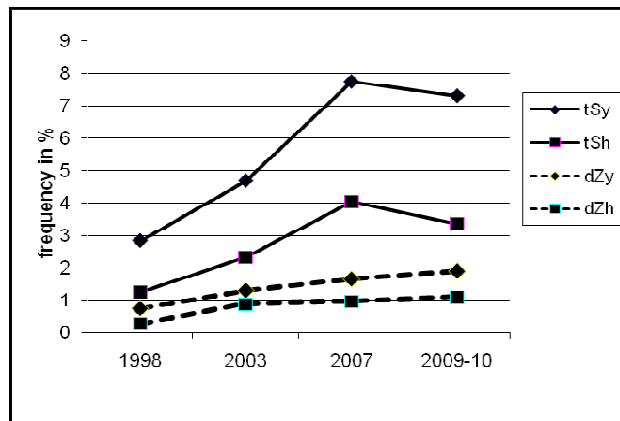
Nous avons également examiné l’ensemble des 30000 tokens contenant le phonème /t/ et des 60000<sup>19</sup> tokens contenant le phonème /d/ devant l’arrondi /y/ ou la glide /ɥ/. Le détail du nombre total d’occurrences pour chaque période figure dans le Tableau 3 ci-dessous.

	/ty/	/tɥ/	/dy/	/dɥ/
1998	1197	483	3046	717
2003	3177	1771	9331	1578
2007	6863	3413	19816	4226
2009-10	8742	2937	19735	4645
<b>total</b>	<b>19979</b>	<b>8604</b>	<b>51928</b>	<b>11166</b>

**Tableau 3:** Nombre d’occurrences de /t,d/ devant /i,j/ dans le corpus

Les pourcentages des occurrences détectées automatiquement comme correspondant mieux aux modèles acoustiques des affriquées sont représentés dans la Figure 3 ci-dessous, ventilés par période de 1998 à 2010.

<sup>19</sup> Les occurrences contenant /dy/ sont particulièrement nombreuses en raison de la fréquence du mot grammatical ‘du’.



**Figure 3:** Evolution de /ty,tu,dy,du/ alignés avec les variantes [tʃy, tʃu, dʒy, dʒu]

Si l'on compare les pourcentages de 1998-2003 avec ceux de 2007-2010, les résultats montrent une progression des variantes [tʃ], devant /y/ dans des mots comme 'ouverture, turc, structure, naturel' etc., ainsi que devant /u/ dans des mots comme 'actuellement, effectué, éventuel, situation' etc. En revanche, les variantes [dʒ] restent très rares durant toute cette période, que ce soit devant /y/ ou /u/.

Un nombre si important de segments ne pouvait pas être inspecté manuellement, si ce n'est par sondage. En revanche, nous avons pu valider indirectement la pertinence de cette méthode grâce au fait que les variantes [tʃ, dʒ] étaient également autorisées pour l'alignement lorsque /t,d/ précédaient /e,a,o/ où nous n'attendions pas d'affrication. Or, le pourcentage d'occurrences devant /e/ aligné avec une variante affriquée a été de seulement 0.4% tandis que devant /a, o/ nous n'avons trouvé aucun alignement inattendu.

A titre de comparaison nous avons également testé cette méthode d'alignement avec des variantes affriquées sur un corpus de données comparables issues d'environ 33 heures de journaux canadiens en français, de 2007, où les prononciations affriquées devraient être bien plus fréquentes bien qu'il s'agisse de sons un peu différents à savoir [ts] et [dz]. Ce test a donné des résultats encourageants pour la fiabilité de notre méthode car le système a aligné environ 16% des /tu/ avec des [tʃu] et environ 19% des occurrences de /ty,dy,du/ avec des [tʃy,dʒy,dʒu], ce qui représente effectivement des taux bien plus élevés que dans notre corpus de France.

En conclusion, les résultats obtenus sur le corpus français exploité montrent globalement une augmentation des prononciations fortement palatalisées ou affriquées de /t/ devant /i,j,y,u/ mais une très faible présence de l'affrication de /d/ devant /j/. Les pourcentages restent globalement bas, inférieurs à 9% pour les plus hauts d'entre eux, ce qui est encore modeste ; nous sommes bien loin des 50 à 80% de prononciations affriquées chez les adolescentes grenobloises de l'étude déjà citée de Vernet et Trimaille (2007). Même en situation de parole adressée à un enseignant, la moyenne des pourcentages de /t,d/ devant /i,j,y,u/ produits avec un fort taux d'affrication tournait autour de 40%. Cela indique que même si nous n'avons pas pu documenter un recul de cette pratique de prononciation dans les émissions d'info des médias dominants, qui aurait plaidé en faveur d'une inhibition du phénomène par l'émergence d'un stéréotype dévalorisant en cours, nous ne pouvons pas non plus parler de diffusion rapide et massive de ce trait, pour le moment. En outre, la situation semble être différente selon qu'on s'intéresse à /t/ ou à /d/. Bien que du point de vue articulatoire le mécanisme soit le même, il ne serait pas exclu qu'un changement se produise sur l'articulation du /t/

tandis que celui affectant l'articulation du /d/ se retrouve inhibé, en tout cas pour le moment. Les résultats ne permettent pas de trancher pour une hypothèse ou pour une autre, mais ils permettent de confirmer que ce point du système de prononciation du français de France est en mouvement.

### **Approche qualitative**

Les angles morts de l'analyse quantitative sont bien connus, je les ai déjà évoqués : mise en avant de grandes tendances, parfois obtenues en amalgamant des données hétérogènes et difficilement comparables ; manque de visibilité des phénomènes marginaux ; faible compréhension des enjeux de chaque interaction et des dynamiques locales, faible connaissance des profils des gens enregistrés, et risque d'homogénéisations abusives.

C'est la raison pour laquelle je pense qu'il est nécessaire de compléter les analyses quantitatives par de nombreuses analyses qualitatives ; sans pour autant plaider pour le renoncement aux approches quantitatives, car elles sont très utiles pour forger des hypothèses.

C'est ce que j'ai tenté de faire dans **[doc 33]** en analysant la présence éventuelle et fluctuante durant une seule et unique interaction de tout marqueur qui pourrait être interprété comme un indice de ce que l'on a souvent appelé « accent de banlieue », dont l'affrication de /t,d/ fait potentiellement partie.

Le corpus analysé ici fait partie d'une série d'enregistrements captés durant un module de préparation à Sciences Po dans un lycée classé en ZEP de Seine-Saint-Denis. *[J'y reviens dans la partie II.2.4 de ce mémoire]*. Je participais régulièrement à ces modules hebdomadaires ; les enregistrements vidéo des examens blancs faisaient partie des pratiques pédagogiques courantes de l'équipe enseignante. Il s'agit donc de données écologiques, non sollicitées par moi-même en tant que chercheuse. Contrairement à ma position totalement extérieure par rapport au corpus extrait des médias, cette fois-ci je faisais partie du contexte au même titre que les autres participants. La démarche d'enquête de terrain me permet de développer une analyse éclairée par un point de vue situé différemment et de questionner la fabrication même du corpus.

Pour tenter d'apporter un autre type de contribution à la compréhension de la pratique de l'affrication par un lycéen en particulier, j'ai focalisé mon attention sur une interaction entre Ali, 19 ans, et l'équipe enseignante dont je faisais partie. Il s'agissait plus précisément d'un oral blanc pour préparer le concours d'entrée à Sciences Po dans la cadre de la procédure « Convention d'Education prioritaire ». L'enregistrement a eu lieu en mai 2006, peu après les révoltes urbaines de novembre 2005 ; l'exercice portait sur la production d'un discours d'analyste politique sur un sujet inattendu, imposé par le jury. Dans ce cas, il a été demandé à Ali de donner son point de vue sur les révoltes urbaines et en particulier sur les violences sur la voie publique.

J'ai pu montrer dans **[doc 33]** que le taux d'affrication forte de /t,d/ passait, dans la parole d'Ali, de 23% à 50% durant la même interaction, sur le même sujet et avec les mêmes interlocuteurs ; et que cette variation ne semblait pas aléatoire mais liée à un changement de posture énonciative.

Si on envisage la situation globalement, Ali est un lycéen qui a été déclaré admissible par le jury interne de son lycée lors de la première étape de son concours CEP-Sciences Po, qui se trouve dans une dynamique positive de forte mobilisation sur l'école après un épisode de quasi-décrochage deux années auparavant. Il est fortement investi dans l'oral blanc filmé ; dans sa prononciation on ne relève pas les indices les



plus emblématiques de l'accent dit « de banlieue » populaire, à savoir l'allongement de l'avant-dernière syllabe (Fagyal 2010) et le contour prosodique emphatique particulièrement rapide et ample (Boula de Mareüil et Lehka-Lemarchand 2011; Lehka-Lemarchand 2007; Paternostro et Goldman 2014). En résumé, les ressources prosodiques et phonétiques qu'Ali maîtrise sont très éloignées des tendances observées chez les adolescents d'origine maghrébine habitant dans des quartiers populaires et très proches de ce que la plupart considère comme le français parlé de référence dans la moitié nord de la France.

Si on s'intéresse maintenant à la dynamique de l'interaction analysée, on peut considérer qu'elle contient deux épisodes bien distincts.

Ali tente (maladroitement) au début de l'exercice de se construire un *personnage* de futur analyste politique capable de prendre de la distance par rapport aux différents groupes sociaux, et notamment par rapport à ses pairs : il soutient que les jeunes qui ont brûlé des voitures se sont simplement défoulés, ont profité d'une situation pour se divertir, sans aucune revendication politique. Dans un premier temps il construit un discours innovant et met assez bien en adéquation les ressources phonétiques et prosodiques avec ce personnage émergent. Son taux d'affrication est très bas : 23%.

Devant lui, des enseignants (blancs, femmes et hommes, extérieurs à l'univers des cités, voulant l'aider dans sa démarche), peinent à accorder de la crédibilité à ce personnage et du coup ne l'encouragent pas dans cette voie ; au contraire, ils produisent une assignation identitaire et le poussent à adopter le point de vue plus attendu de la part d'un « jeune des cités » racialisé qui doit certainement subir des contrôles policiers abusifs ; cette assignation ouvre un deuxième épisode dans l'interaction.

La question sur les contrôles policiers pique Ali au vif et une tournure en « est-ce que » [*« est-ce que c'est quelque chose que vous ressentez »*] l'oblige à se positionner de façon très contraignante (pour une analyse plus approfondie de ces discours politiques émergents, voir [doc 12]). Après cette question, Ali accélère progressivement son débit (il passe d'une vitesse moyenne d'articulation de 4,25 syllabes par seconde, pauses silencieuses non comprises, à une moyenne de 5,50 syllabes par seconde) et le taux de palatalisation de ses consonnes /t/ et /d/ double brusquement, passant de 23% à 50%. Visiblement en colère, Ali raconte sa propre expérience : il admet volontiers que les policiers le contrôlent abusivement pratiquement tous les jours, sans raison (« pour rien ») ou pour des raisons inacceptables. Suite à une question de relance, il détaille un épisode où il se fait arrêter par des policiers alors qu'il roulait sur son scooter et les policiers appellent leur centre pour signaler un « scooter volé » avant même de prendre la peine de lui demander s'il était en règle et s'il disposait de tous les papiers du véhicule. Le taux de palatalisation d'Ali restera à 50% jusqu'à la fin de l'entretien et le débit restera rapide ; jusqu'au bout, il continuera à parler de son propre exemple (*« moi quand ils m'ont arrêté »*) avec emportement ; il ne retrouvera ni le débit ni le taux faible d'affrication du début de son entretien.

C'est à ce point précis qu'Ali échoue à satisfaire aux exigences de l'exercice. Une demi-heure plus tard, le même exercice, avec le même type de question piège de la part du même jury sera réussi par un autre élève, André, qui avait pris le parti de défendre les lois très restrictives de N. Sarkozy sur l'immigration : les enseignants le soumettront au même test de déstabilisation et à la même assignation identitaire en lui rappelant qu'il est d'origine portugaise et que ses parents sont arrivés comme ouvriers clandestins, mais, contrairement à Ali, André ne se démontrera pas et tiendra son argumentation jusqu'au bout.

Ce qui est intéressant dans la réaction d'Ali, c'est qu'il a changé son taux de palatalisation/affrication en même temps que son positionnement énonciatif, lorsqu'il est passé brusquement de « *les jeunes* » et « *on* » général à « *moi-même avec mon frère* ».

Cet exemple permet d'observer de près la dynamique de la prononciation : l'analyse de la situation dans laquelle quelqu'un se trouve impliqué, qui semble offrir une zone de stabilité (même enjeu, même moment, mêmes interlocuteurs), ne suffit pas pour prédire les marqueurs privilégiés dans sa prononciation durant toute la durée du même « contexte ». Une interaction peut connaître des ruptures en quelques secondes. Le cas d'Ali que j'ai analysé donne à voir une mise en adéquation subtile de la prononciation avec la posture énonciative adoptée. Dans son discours, Ali construit deux identités successives qui le caractérisent tout autant et qui, dans un exercice scolaire d'argumentation, donnent l'impression d'être contradictoires. D'une part l'élève qui vise la réussite scolaire, l'accès à un établissement prestigieux, la conquête du pouvoir symbolique et qui se place dans une logique d'extériorité par rapport à ses camarades de la cité dont il analyse à froid les agissements ; de l'autre, le « jeune de cité » victime de contrôles abusifs, prêt à se révolter contre le système aux côtés des autres jeunes socialement minorés et exclus du pouvoir symbolique. Les deux identités affleurent dans un même exercice, un exposé politique co-construit avec des enseignants qui jouent le rôle du jury pour l'occasion. Mais seule la première identité était visée par Ali, et les ressources phonétiques et prosodiques qu'il mobilise vont en ce sens, malgré le léger écart observé en deuxième partie, dans le deuxième « épisode ».

*[Je traite davantage des implications de cette analyse en termes de construction identitaire, dans [doc 33].*

Ce type d'étude située de la variation permet de sortir du piège de la première vague du variationnisme qui avait tendance à associer des traits de prononciation à des profils de locuteurs et au final à des habitudes articulatoires figées ; on peut envisager, grâce à ce genre de corpus, d'ouvrir une petite fenêtre d'observation vers le style, vers l'agentivité des locuteurs, vers la fluidité du sens en contexte, bref, vers une autre perspective théorique (Gadet 2006; Eckert 2010; Eckert 2008). En l'occurrence, le fait d'observer Ali changer de taux d'affrication au cours d'une seule interaction permet d'éliminer les facteurs macro-sociaux et de se concentrer sur des hypothèses plus stylistiques, en analysant la différence de posture (*stance*) ou la dynamique de la relation intersubjective qui se construit. Le changement des pratiques de prononciation est trop subtil pour que l'on puisse l'assimiler à un *metaphorical switching*, expression proposée par Blom et Gumperz 1972 pour décrire les *settings* qui changent par le changement de langue. La question qu'on se pose devient tout de suite strictement située : qu'est-ce qui a changé entre la première et la deuxième partie de l'entretien d'Ali ? Est-ce la connivence avec les profs ? (très faible au début, quand Ali tente timidement, à tâtons, de construire et d'exprimer un point de vue original qui ne rencontre aucun écho positif chez les profs ; très forte à la fin lorsque Ali exprime le point de vue attendu par les profs et culminant avec l'épisode du scooter qui suscite des sourires partagés). L'hypothèse de l'échelle de plus ou moins grande connivence rejoint l'hypothèse de la proximité, formulée par Paternostro et Goldman 2014; Paternostro 2016. Ou celle de l'emphase plus ou moins grande formulée par Paternostro 2016 au sujet du contour mélodique réputé (stéréo)typique « des cités, de banlieue ».

Une plus grande connivence favorise aussi une plus grande confiance en soi, et cela favorise à son tour l'émergence d'une parole produite sur un débit plus rapide, indépendamment des affiliations sociales. En parallèle, la focalisation de l'attention de plus en plus bienveillante de quatre adultes sur la parole produite par un lycéen qui

prend de plus en plus confiance en soi peut encourager une certaine escalade dans la mise en scène de la parole, une certaine emphase allant *crescendo* censée mettre en scène la virtuosité du locuteur. On peut avancer donc de nouvelles hypothèses sur le sens d'un taux d'affrication élevé : indice de grande connivence (partagée ou forcée), indice de confiance en soi, posture de « beau parleur », de virtuosité dans le maniement de la parole... Ce type d'hypothèse pourrait éclairer la présence de ce marqueur aussi bien dans la parole adressée aux pairs dans les discussions aux allures de joutes verbales auxquelles se livrent souvent les jeunes fortement insérés dans la culture de rues, que dans la parole de certain·e·s ministres. Pour les ministres, on peut imaginer que cela montrerait leur souhait de donner une image de virtuosité dans la parole, par exemple pour donner le change en cas de grande insécurité linguistique ? ou bien leur souhait d'afficher une posture de grande connivence avec leur public ?...

### **Conclusions partielles**

Les résultats obtenus confortent l'hypothèse d'un possible changement en cours : les pourcentages vont croissant et ces variantes sont de plus en plus attestées y compris chez les locuteurs légitimes (personnalités politiques, journalistes, cf. Trimaille 2010). Les analyses situées permettent de nuancer les corrélations trop strictes entre profil du locuteur et le taux d'affrication, par l'exploration de la variabilité stylistique et de la fluidité de la construction du sens en contexte. Il apparaît comme particulièrement prometteur d'étudier de près des locuteurs peu légitimes, socialement minorés, qui produisent des faibles taux d'affrication de /t,d/ ou au contraire des locuteurs fortement légitimes, socialement valorisés, qui produisent des taux élevés.

Pour autant, de manière globale, les fréquences sont bien plus faibles chez les locuteurs « légitimes » que chez les locuteurs urbains des quartiers défavorisés des grandes villes, ce qui laisse encore ouvertes toutes les possibilités d'évolution (ou d'inhibition) de ces variantes dans le futur proche.

### **Perception : méthodes d'enquête et résultats**

Nous l'avons vu, décrire les tendances dans le domaine de la production de variantes phonétiques n'aboutit pas à des résultats aisément interprétables. De ce fait, les analystes courent le risque de proposer des interprétations circulaires : telle variante est plus fréquente chez tel groupe de personnes, au fond parce que ... ce groupe de personnes l'emploie plus souvent que d'autres groupes. La description des grandes tendances de telle ou telle variante, ou même l'analyse d'interactions situées du point de vue exclusif de la production équivaut à une photo prise toujours du même angle de vue, celui de l'analyste qui mène l'étude. D'où l'importance d'aborder les variantes, de manière complémentaire, d'un point de vue décentré, en s'intéressant à leur perception qui peut s'avérer variable.

La tradition des études sociophonétiques sur les changements en cours ou sur les dynamiques des variantes en concurrence vient de la dialectologie et repose sur quelques principes fondamentaux (Labov et Trudgill, essentiellement, même si Labov n'a cessé d'enrichir la liste des facteurs à prendre en compte au cours de sa carrière) : tout d'abord le fait que lorsqu'on constate l'existence de deux variantes en concurrence, il y en a une qui bénéficie d'un prestige ouvert, d'une grande légitimité – souvent lié à la fidélité à l'orthographe, mais pas toujours – et l'autre qui souffre d'une stigmatisation sociale compensée par un prestige latent ('*covert*') dans certains groupes. Cela revient à postuler que les variantes sociophonétiques qui fonctionnent comme des marqueurs

bénéficient obligatoirement d'une certaine saillance ; accessoirement, si une dynamique se met en place, une des deux variantes se diffusera au détriment de l'autre.

Or, Kerswill et Williams 2002 proposent un résumé et une analyse critique des critères de saillance des marqueurs de Trudgill 1986 ; ils pointent notamment leur circularité partielle et leur manque de pouvoir explicatif, en prenant appui sur des exemples de l'anglais britannique. Ainsi, les deux auteurs mettent en avant le fait qu'une seule et même variante, le *H-dropping*, bénéficiant d'une très forte saillance (de longue date), se maintient dans la prononciation des adolescents des classes ouvrières d'une petite ville nordique (Hull) et régresse très fortement dans la prononciation des adolescents au même profil social de deux autres petites villes (Reading et Milton Keynes, à l'ouest de Londres). Cet exemple montre que la saillance ne permet de prédire ni la survenue ni la direction d'un changement. Par ailleurs, deux autres variables (le *TH-fronting* et le *T-glottaling*) se diffusent très rapidement chez les adolescents, notamment des classes ouvrières mais pas seulement, du sud vers le nord : la saillance n'explique ni pourquoi elles se diffusent, ni pourquoi la diffusion s'est faite à une telle vitesse.

Le critère de la tendance naturelle (perte d'une marque au profit d'une prononciation plus facile, maintien d'un effort articulatoire pour des raisons de distinction sociale) est également souvent invoqué pour comprendre les tendances des changements phonétiques, depuis au moins les hypothèses très diffusées de (Kroch 1978), que Trudgill 1986 semble avoir intégrées ; or, cette hypothèse s'est vu opposer trop de contre-exemples, dont celui du *H-dropping* cité plus haut. Sans compter le fait que le critère est inopérant dans le domaine vocalique, de l'aveu même de Kroch 1978. C'est également le cas dans les exemples vocaliques de Kerswill et Williams : certaines diphtongues sont prononcées avec une plus grande ouverture par les adolescents par rapport aux personnes âgées, d'autres au contraire sont centralisées, mais rien ne permet de dire laquelle des deux ou plusieurs variantes sur le continuum articulatoire serait plus 'naturelle', plus facile à articuler.

Enfin, le critère de la saillance liée à la convergence ou divergence par rapport à l'orthographe mérite d'être pris en compte car il s'appuie sur de nombreux discours épilinguistiques ; néanmoins, il ne peut pas s'appliquer, loin s'en faut, à toutes les variantes. Il peut être pertinent pour les variantes de type 'X' *versus* 'absence de X' (prononciation / non-prononciation d'un son qui correspond à un graphème) mais n'a aucune pertinence lorsqu'on étudie une voyelle ou une consonne qui est prononcée avec deux timbres légèrement différents en concurrence. Et même lorsqu'il est pertinent, il n'a pas toujours un pouvoir prédictif, comme le montre, encore une fois, l'exemple du *H-dropping*.

Kerswill et Williams 2002; Rácz 2013 rendent la notion de *saillance* opérationnelle, en la débarrassant des définitions circulaires. Ce qu'il en reste, c'est essentiellement l'application des critères phonétiques et phonologiques et la notion de contraste. Ce faisant, ils mettent en évidence :

- le peu de pouvoir explicatif ou prédictif de la saillance,
- l'impossibilité de prévoir la direction d'un changement en utilisant des critères de saillance
- le fait que ce qui est saillant pour un groupe social ne l'est pas obligatoirement pour un autre.

Leurs conclusions plaident pour la nécessité de prendre en compte d'autres facteurs – extra-linguistiques – qui semblent indépendants, liés notamment à la construction des identités, aux attitudes partagées, aux contacts entre les groupes

sociaux... et à accepter le principe de l'existence de variables perceptivement saillantes ou non saillantes.

Par ailleurs, Kerswill et Williams 2002 mettent en avant la difficulté d'interpréter les discours épilinguistiques, que ce soit au sujet des marqueurs sociophonétiques ou au sujet de certains marqueurs morphologiques réputés spécifiques à certains groupes sociaux ou régionaux : une forme peut être très fréquente et passer inaperçue, ou bien devenir très rare et rester néanmoins stéréotypique et très présente dans les discours épilinguistiques. Cela incite à une grande prudence dans l'analyse de tels discours et plaide, une fois de plus, pour la complémentarité des approches : discours spontanés ou sollicités et expériences perceptives dont le but reste opaque aux personnes sollicitées (Rácz 2013).

Le lien entre saillance et stéréotype apparaît comme étant central, dans toute recherche sur la perception : l'existence d'un stéréotype a la capacité d'augmenter ou diminuer la saillance potentielle de n'importe quel trait, jusqu'à déformer la perception globale d'un extrait (par effet de « halo » ou contamination, Moreau et Brichard 1997, ou par effet de gommage '*erasure*' de ce qui ne correspond pas aux attentes activées par le stéréotype, Irvine et Gal 2000). Ces mécanismes socio-cognitifs dépassent bien évidemment le cadre de la sociolinguistique et sont également pertinents en anthropologie, mais j'en retiens ici seulement les aspects qui s'appliquent à la prononciation.

Une étude de Buson et Billiez 2013 montre que les stéréotypes en matière de langage sont observables, y compris à travers des discours explicites, dès l'âge de 9-11 ans ; les humains sont capables d'interpréter très tôt des régularités d'ordre stylistique – en tout cas en ce qui concerne le lexique –, de leur appliquer une perception catégorielle influencée par des connaissances encyclopédiques sur la structure de la société dans laquelle ils vivent, en partie en s'appuyant sur les stéréotypes partagés qui sont des routines collectives d'appropriation du monde et de la société (« schèmes partagés par une communauté », Amossy et Herschberg-Pierrot 1997).

En conclusion, il me semble qu'il faut retenir que les facteurs extra-linguistiques sont toujours déterminants pour expliquer les pratiques de prononciation des gens de tel ou tel groupe, dans telle ou telle situation, ou en lien avec tel ou tel enjeu interactionnel. Il nous revient de définir de manière fine tous ces facteurs.

Cela n'empêche pas, bien entendu, sur un autre niveau, que certaines prononciations soient soumises à des contraintes linguistiques – articulatoires, phonologiques, grammaticales – dont il nous revient également de définir soigneusement la portée exacte ; néanmoins les contraintes articulatoires n'ont rien d'évident car elles n'échappent pas à l'imbrication « nature/culture » et, par conséquent, toute tentative de désimbrication nécessite d'abord une analyse des idéologies et des normes, sources d'illusions optiques et auditives.

En ce qui concerne les variantes de prononciation qui nous occupent ici (palatalisation-affrication nulle→faible→moyenne→forte des /t,d/ dans certains contextes), que savons-nous pour le moment ? Récapitulons.

Nous savons que du point de vue articulatoire on se situe sur un continuum rendu libre par le système phonologique français ; nous savons qu'il y a déjà eu dans ce contexte phonologique, dans le passé pas si ancien, des variantes opposées par leur prestige social et que celles qui souffraient de stigmatisation ont disparu : « *tyastyette* » / « *casquette* », « *quiens* » / « *tiens* ».

Nous savons qu'un nouveau processus de déplacement du point et du mode d'articulation de /t,d/ dans les mêmes contextes est en cours, et qu'il est susceptible de progresser. Les indices qui vont dans ce sens sont sans appel dans les études consacrées au groupe des locuteurs/locutrices jeunes, appartenant aux classes populaires urbaines, en majorité issues de l'immigration post-coloniale ; ils ne sont pas sans appel en ce qui concerne les pratiques de prononciation des locuteurs/locutrices légitimes. Ces derniers peuvent soit suivre le mouvement (en l'absence de toute saillance du phénomène ? en tout cas en l'absence d'une stigmatisation ouverte qui émergerait) ; soit inhiber ce processus et rejeter ces variantes de prononciation. Ce sont ces hypothèses contradictoires que j'ai commencé à explorer en passant par l'étude de la perception, en collaboration avec C. Trimaille et I. Lehka-Lemarchand [doc 19].

En effet, différents indices montrent justement que cette nouvelle palatalisation/affrication de /ti, tj, ty, tɥ, di, dj, dy, dɥ/ pourrait être en passe de recevoir une connotation dévalorisante aux yeux des locuteurs légitimes, ce qui pourrait donc inhiber le changement amorcé.

Gasquet-Cyrus 2013 avait déjà constitué un relevé d'attestations de « tch » et « ty » (démarche qualitative et non quantitative) pour noter la palatalisation, qu'il qualifie de « marqueur récent » pour styliser les prononciations des *quartiers nord* de Marseille, les quartiers défavorisés. Ces graphies avaient fait leur apparition dans des vignettes de *comic strips* de la presse locale et dans la littérature, dans des ouvrages qui ont tenté de coder graphiquement une oralité régionalement ancrée. Il semblerait que ces graphies soient en passe de déborder les frontières de Marseille, ce qui serait à mettre en parallèle, dans le domaine graphique, avec la convergence évoquée pour l'oral (Jamin, Trimaille, et Gasquet-Cyrus 2006).

Nous avons tout d'abord repéré au moins une humoriste et un dessinateur-caricaturiste qui ont utilisé un trucage graphique pour noter les prononciations affriquées dans des écrits à destination d'un large public, en comptant sur suffisamment de connivence pour que cela soit correctement interprété.

Tout d'abord, Souad Belhaddad, journaliste et humoriste, a utilisé les graphies alternatives « tch » et « dj » sur ses affiches et flyers, et dans le titre même de son spectacle « *Fatchima a des choses à vous djire* ». Le spectacle devient dans les flyers un « spectacle humorist*chique* », la graphie étant donc censée attirer l'attention et convoquer tout un imaginaire linguistique, au sens de Houdebine-Gravaud 2005. Elle a associé ainsi ces graphies et ces prononciations (systématiques durant son spectacle) au personnage de la mère, *Fatchima*, algérienne venue s'installer en France à l'âge adulte, et mère d'une fille qui avait réussi ses études et qui commençait tout juste une carrière dans la communication. Durant le spectacle, l'actrice, auteure de son propre texte, joue les deux rôles, celui de la mère comme celui de la fille ; le trait fortement affriqué de /t,d/ est exclusivement associé à la parole de la mère, censée avoir gardé un accent algérien, tandis que sa fille s'exprimait dans un français le plus proche possible de ce qu'on imagine la norme des classes moyennes à Paris.



Figure 4 : Souad Belhaddad, affiche et flyer de spectacle humoristique de 2010-2011

Ensuite, Riad Sattouf, utilise à plusieurs reprises les graphies « tch » et « dch » dans sa série *La vie secrète des jeunes*. Bien que cela soit une pratique graphique sporadique (nous avons repéré seulement quatre planches distinctes qui en font usage), nous pouvons dire que ces transcriptions font partie d'un système graphique éclectique censé suggérer les prononciations des jeunes des périphéries de l'Est parisien, qu'il dessine généralement avec des habits stéréotypiques des jeunes des cités ou en tout cas de familles modestes (capuches, vêtements de sport pour les filles comme pour les garçons ; nombreux bijoux fantaisie chez les filles, bouches souvent édentées, surtout chez les garçons).

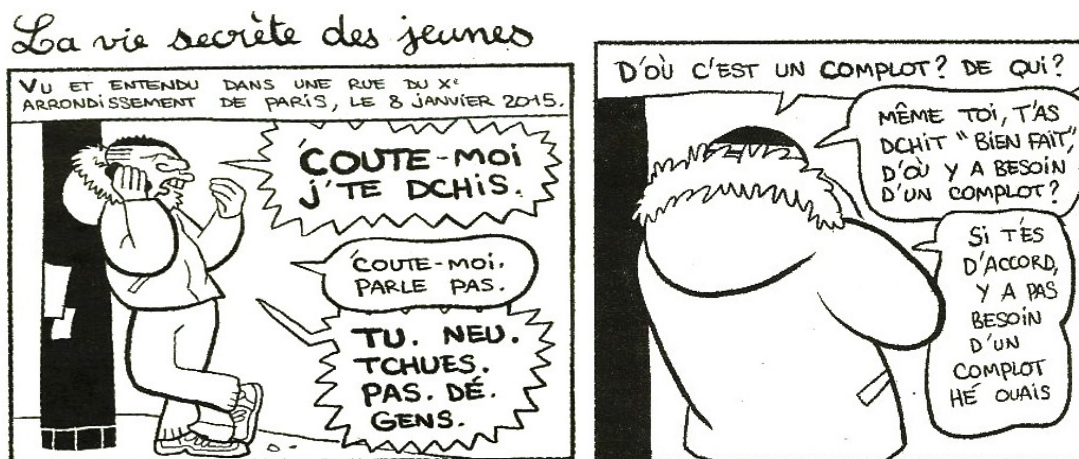


Figure 5 : Dessins de Riad Sattouf, publiés en janvier 2015 après les attentats contre le journal *Charlie Hebdo*).



Figure 6 : Dessins de Riad Sattouf, *La vie Secrète des jeunes III* (2012)

Son système graphique joue également sur la connivence de son lectorat et mobilise des principes hybrides : transcriptions de tournures stigmatisées stéréotypées (*y m'a fé*), de marques d'emphase (syllabes détachées), de débit rapide (syllabes non prononcées), d'accent maghrébin stéréotypé (confusion de timbres de voyelles, prononciation d'un /r/ marqué « rrr » ou simplement insertion de conventions courantes venues des SMS, sans aucun rapport avec la prononciation comme par exemple l'usage de « koi », qui rappelle le concept américain de *eye dialect*).

La présence de ces graphies incite à creuser davantage l'existence éventuelle de représentations explicites de ce phénomène lié à la capacité des gens d'abord à le percevoir (discriminer les variantes affriquées des variantes non-affriquées) et ensuite à l'identifier comme une pratique de prononciation porteuse d'un sens quelconque (social, régional, stylistique, pragmatique...).

La même démarche mériterait d'être menée sur les sketches humoristiques performés à l'oral : Gasquet-Cyrus 2013 mentionne cette pratique dans les sketches qui caricaturent la prononciation des quartiers nord de Marseille, mais cela peut très certainement être attesté dans des contextes qui n'ont aucun lien avec cette région. C'est le cas dans le spectacle de Souad Belhaddad mentionné plus haut : les graphies du titre et de l'affiche correspondent bien à des prononciations systématiquement affriquées pour le personnage de « la mère », algérienne venue en France à l'âge adulte.

### Approches qualitatives

Les caricatures que nous avons trouvées représentent certes un bon point de départ. Mais contrairement à l'émission des *Guignols de l'info* que j'avais utilisée dans mon corpus de thèse, et qui bénéficiait d'une très large audience, ces stylisations caricaturales ne touchent pas un public aussi large, et la question de leur réception convergente ne peut pas recevoir de réponse *a priori*.

Ainsi, j'ai eu l'idée de procéder à un petit test de perception auprès de mes étudiant-e-s de L1 (lettres modernes, à Paris 3, cours d'*Introduction à la linguistique*), à partir des vignettes de Riad Sattouf : celles de *Charlie Hebdo*, reproduites plus haut, avec un personnage masculin, et celles portant sur une discussion entre jeunes filles en conflit ouvert avec l'école, son univers et son personnel, reproduites ci-dessous avec la consigne de l'exercice, Figure 7.

Pour bénéficier de toute la motivation des étudiant-e-s dans l'élaboration de leur réponse, j'ai inséré cet exercice dans un devoir sur table, noté sur 20 points ; l'exercice valait officiellement deux points, mais en réalité j'ai accordé les deux points à toutes les



réponses données à cet exercice, du moment que l'exercice était traité. La consigne était volontairement très ouverte, non focalisée sur les graphies qui m'intéressaient, de manière à avoir des indices sur leur saillance. Je précise que je n'avais jamais évoqué mes recherches sur la palatalisation/affrication dans ce cours de L1 et je n'avais jamais mentionné ce phénomène dans mes exercices de phonétique<sup>20</sup>.

**Interprétez attentivement le choix des graphies contenues dans les vignettes suivantes. (Tâchez de les expliquer et d'interpréter globalement l'effet stylistique visé). [2 points]**



(dessins de Riad Sattouf, publiés dans l'album « *La Vie secrète des jeunes* »).

**Figure 7** : consigne donnée aux étudiants de L1, portant, selon les groupes, sur ces dessins ou sur ceux de la Figure 5.

J'ai donné cette consigne à trois groupes différents, toujours en devoir final sur table : deux groupes de TD en présence et un groupe de TD à distance. J'ai recueilli au total 117 copies. Les réponses reçues ont montré une très grande dispersion. Je les regroupe ici :

- **22 copies ne mentionnent pas les graphies « tch/dch » dans les réponses données.**

C'est difficile d'interpréter cela (problème classique de l'absence de réponse dans un questionnaire), mais il est possible qu'au moins une partie de ces étudiant-e-s n'aient pas vraiment su quoi en dire, et donc leur réponse s'est focalisée sur d'autres choix graphiques.

- **23 copies donnent une réponse vague et globale sur tous les choix graphiques, incluant explicitement « tch » / « dch » : il s'agirait de transcrire une « prononciation particulière », un « accent particulier », un « effet d'oralité » (sans aucune précision), un « accent oral », ou de produire un « effet comique » (sans plus de précision).**

<sup>20</sup> Ce cours comprend seulement trois séances sur les transcriptions en API qui se focalisent sur l'acquisition de l'API, sur l'inventaire des phonèmes pertinents et sur les phénomènes d'assimilation et de liaison largement didactisés pour ce type d'exercices introductifs.

Ces réponses montrent que l'effet stylistique recherché n'est pas perçu comme étant particulièrement précis. Selon moi, ces étudiant-e-s ont cherché à donner une réponse face à des choix graphiques qui les laissaient plutôt perplexes.

- **16 copies ont mis en avant une interprétation mécanique des prononciations notées par « tch/dch », interprétation liée ou non à des hypothèses sur un éventuel mauvais accès aux soins ; les raisons invoquées pour rendre crédible une telle prononciation ont été : défaut d'articulation, dents mal soignées, dents proéminentes, présence d'un appareil dentaire (ado), parole produite en période de rhume ou avec le nez bouché.**

Les auteurs de ces copies ont sans doute relié la notation d'une prononciation marquée avec le fait que les dessins rendent saillantes les dents des personnages. Aucune trace de connotation liée à un accent social ici, mais seulement des hypothèses articulatoires. Le fait que les bases de la phonétique articulatoires faisaient partie du programme de l'examen a dû également orienter les réponses.

- **12 copies ont cru identifier l'intention de transcrire un accent régional chti, ou « du nord »**

Ces copies mentionnaient très clairement une association entre les graphies « tch » et « dch » et l'intention de transcrire un accent chuintant qui les a fait penser aux chtis. Là encore, selon moi ces étudiant-e-s ont cherché une réponse face à une pratique graphique difficilement interprétable, qu'elles/ils voyaient très probablement pour la première fois.

- **10 copies ont affirmé qu'il s'agissait de représenter un accent immigré ou étranger (dont deux qui ont dit précisé « accent arabe, maghrébin »).**

Cette fois les réponses se rapprochaient du stéréotype recherché, mais il est impossible de dire si l'identification de cette appartenance culturelle des personnages repose sur l'indice de prononciation représenté par « tch/dch » ou bien prend en compte tous les autres indices.

- **8 copies ont affirmé qu'il s'agissait de représenter un accent « jeune de banlieue », « jeune populaire » ou un « langage wesh ».**

Même remarque que précédemment : le stéréotype recherché est effectivement partagé, mais il est difficile de distinguer ce qui relève des autres indices présents et l'identification de la prononciation affriquée comme un trait spécifique ; les auteurs des copies mentionnent parfois comme indice de même niveau la prononciation mise en scène et caricaturée et le vêtement à capuche. Une copie a avancé l'hypothèse qu'il s'agirait d'une prononciation d'un groupe d'amis qui déforme les sons pour que le langage ne soit pas trop compris par l'entourage adulte.

- **8 copies ont affirmé qu'il s'agissait de styliser par la graphie une prononciation non soignée, relâchée, familière ou populaire.**

Les indices mis en avant pour arriver à cette réponse mentionnaient explicitement « tch/dch » mais également les indices les plus conventionnels comme les élisions de schwa.

- **8 copies ont associé les graphies « tch/dch » au souhait de l'auteur de la BD de représenter la prononciation des jeunes et le langage enfantin (sans aucune connotation sociale ou ethnique précisée).**

Selon moi, ces réponses sont proches de celles qui ont pensé à un appareil dentaire ou un défaut de prononciation. Rien ne permet de déceler un stéréotype partagé et stable ; les auteurs de ces copies ont cherché une hypothèse pour interpréter des graphies inédites.

- **5 copies ont cru voir la représentation d'un idiolecte bizarre, caractérisé par le fait que les « consonnes deviennent chuintantes » ou qu'on note une « contamination de sons ».**
- **3 copies ont parlé de notations qui suggèrent une insistance, un effet d'emphase.**
- **2 copies (pour les caricatures de *Charlie Hebdo*) ont pensé à un jeu de mots de l'auteur de BD qui faisait sonner le « ch » de Charlie Hebdo sporadiquement dans la parole du personnage qui en parlait.**
- **2 copies ont simplement explicitement avoué leur perplexité devant « tch/dch » : « Je n'ai jamais entendu de telles prononciations ».**

Ce dernier groupe de réponses montre différentes manières de donner du sens (ou non) à une graphie de toute évidence difficile à interpréter et inconnue auparavant.

Sur les 117 réponses recueillies, une seule étudiante inscrite en enseignement à distance (35 ans, née à Vannes, études à Rennes, habite à Malte) a montré qu'elle associait très clairement la notation « tch/dch » à une prononciation précise et identifiable en écrivant dans sa copie ceci:

*Le passage du [t] au [y] implique une prononciation d'un [ʃ] par le personnage, qui est un phénomène exacerbé ici du passage de la langue sur les dents du [t] à l'arrondi vocalisé du [y]. Cette prononciation est commune dans le sud de la France (par exemple, entendu à Marseille récemment [katʁøvœdisɑ̃tʃimə / silvuplɛ]*

Il est évident que les 117 étudiant·e·s interrogé·e·s forment un échantillon de confort sans aucune représentativité de la population francophone de France. Il n'y a aucun intérêt, selon moi, à présenter les réponses obtenues sous forme de pourcentages, car rien ne permet d'extrapoler les résultats à un échantillon représentatif. En revanche, cet échantillon est formé de personnes susceptibles d'être confrontées au spectacle humoristique de S. Belhaddad ou aux bandes dessinées de R. Sattouf : en ce sens, il s'agit d'un échantillon du public potentiellement ciblé. Il est donc instructif de constater que la majorité des gens de l'échantillon ne comprend pas les graphies « tch/dch » comme suggérant une pratique de prononciation connue et identifiable clairement ; et celles/ceux qui font l'hypothèse d'un marqueur d'accent semblent se fonder sur un faisceau d'indices, car rien dans leurs commentaires ne permet de conclure que la prononciation leur serait familière et suffisamment saillante pour qu'elle puisse être catégorisée. Bien qu'il s'agisse d'une étude purement exploratoire, ces résultats diminuent fortement le poids de l'argument de l'existence de graphies explicitement destinées à noter un marqueur de la prononciation d'un groupe particulier pour plaider pour l'émergence d'un stéréotype.

En outre, l'extrême diversité des réponses reçues montre à quel point nous sommes loin de la convergence des représentations suscitées par un trucage graphique censé représenter une prononciation.

Cette diversité des réponses rejoint ce que nous avons pu observer lors de l'enquête combinant démarche qualitative et démarche quantitative menée en collaboration avec C. Trimaille et I. Lehka (désormais le corpus *Tri-Can-Leh*), dont une partie des résultats ont été publiés dans [doc 19].

Cette enquête, qui n'est pas close car nous n'avons pas encore dépouillé toutes les réponses, a comme ambition de documenter un éventuel changement de perception et de saillance de la prononciation affriquée en utilisant le contraste en temps apparent : nous avons interrogé des jeunes de moins de 24 ans, encore en cours de formation au lycée ou à l'université, et des personnes plus âgées, soit ayant une activité professionnelle soit à la retraite.

Le premier volet, quantitatif, est constitué d'un questionnaire (*décrit dans la sous-partie suivante*).

Le deuxième volet, qualitatif, est constitué d'une série d'entretiens semi-dirigés menés à l'issue du questionnaire, avec des groupes de 2, 3 ou 4 personnes de manière à susciter des interactions. Les questions posées permettent de focaliser progressivement l'attention des juges sur le trait qui nous intéresse.

Dans la première partie de l'entretien nous revenons sur deux extraits de 10 secondes très contrastés en termes de présence/absence de la prononciation affriquée, et nous demandons aux personnes sollicitées d'en parler, de donner leur préférence si elles devaient recruter comme stagiaire une des deux 'candidates', pour une chaîne radiophonique. Il s'agit de deux lectures du même texte : « *Les murs de l'institut où il était venu danser quand il avait dix-sept ans ont été recouverts de graffitis et de fresques de peinture à sa gloire* ». Cela permet de recueillir des commentaires libres, non dirigés, et de vérifier la saillance/non-saillance de l'affrication par rapport aux autres traits (prosodie, liaisons, prononciation du /R/, des nasales...).

Dans la deuxième partie de l'entretien nous focalisons l'attention des personnes sollicitées en utilisant des extraits de 2-3 secondes qui contiennent, tous, des occurrences de /t,d/ fortement affriquées. Nous leur demandons de commenter les prononciations et de relever d'éventuels indices sur les profils des gens qui parlent (il s'agit d'adolescent·e·s et lycéen·nes qui lisent les phrases suivantes : *Tu vas partir où dimanche Quatre-vingt-quinze centimes c'est cher. Marc il est parti faire un graffiti*). Cette partie réussit généralement à attirer l'attention sur le trait analysé et cela a même suscité des imitations spontanées de ces affrications ; les discussions suscitent un certain nombre de catégorisations, car le simple fait de focaliser l'attention sur une prononciation particulière en lien avec un profil de locuteur suggère l'existence d'un stéréotype. Si tel n'est pas le cas, nous incitons explicitement les interviewé·e·s à prêter l'oreille à la prononciation des /t/ et /d/ (cela s'est produit une fois, dans un groupe de 3 personnes).

Enfin, la troisième partie introduit quatre brefs extraits de 2-3 secondes contenant des /t/ fortement affriqués (mais pas de /d/) produits par des journalistes, à la radio : *c'est les études qui les ont accompagnés // on voit arriver des portugais qui sont représentés // mais on peut déterminer quatre types si vous voulez, quatre typologies de de représentation // hommage aux victimes du remaniement*. Nous demandons si les prononciations de ces journalistes sont similaires ou non à celles des jeunes de la deuxième partie ; si la réponse est *oui*, nous sollicitons une hypothèse explicative, si la réponse est *non* nous

nous contentons d'écouter les commentaires et les arguments sur la distinction à faire. Cela permet de confronter les auditeurs et auditrices à un éventuel conflit entre différents stéréotypes, et les inciter le cas échéant à nuancer leurs réponses ou à expliciter leurs représentations.

Les résultats de cette enquête par entretiens en *focus groups* impliquant 18 personnes différentes, de Lyon, Grenoble et Paris, ont été partiellement dépouillés par Sperandio 2015, dans son mémoire de master rédigé sous ma direction. Malgré les biais du dispositif d'enquête (orientation forcée vers la recherche d'un stéréotype ; jeune âge facilement perceptible des locuteurs qui produisaient les extraits, et donc orientation de la catégorisation vers le critère de l'âge), les réponses obtenues ont été très diverses.

Pour décrire les sons affriqués, les auditeurs et auditrices ont utilisé différentes métaphores, dont certaines rejoignent celles de phonéticiens. La plus grande partie tourne autour de l'emphase (ce qui, d'ailleurs, corrobore l'hypothèse principale de Paternostro 2016 au sujet des contours mélodiques) ; les mots utilisés sont « relief », « attaque », « accentué » « tonique » « emphase » « marqué » « appuyé » « raclé », « projeté » et ils suggèrent ou affirment une prononciation qui nécessite plus d'effort, plus de force (champ indexical de l'*autorité* ou de l'*agressivité*). Une autre partie suggère au contraire la faiblesse de l'articulation, l'imprécision, le moindre effort (champ indexical du *relâchement*) ; les mots utilisés sont « chuintement », « chuintant » « mouillé » « soufflé » ... Enfin, deux auditrices évoquent l'allongement, le fait que les consonnes « prennent leur temps » « temps doublé » ; il est difficile d'interpréter ces remarques, car elles peuvent être interprétées dans le sens de l'effort doublé ou bien au contraire, dans le sens de l'économie dans l'effort d'articulation.

A la demande de deviner les profils des locuteurs enregistrés, pratiquement tous et toutes ont évoqué l'âge (du fait du biais de l'échantillon) ; certain·e·s ont tout simplement pensé qu'il s'agissait d'un défaut de prononciation ayant vocation à se corriger avec l'âge ; d'autres ont cherché un accent régional à identifier (plusieurs régions de France ont été évoquées, Sud, Marseille, Nord, Alsace, Vosges, Jura) ; l'ascendance étrangère a également été envisagée ; certain·e·s ont évoqué un profil social plutôt populaire (« CSP moins », « banlieue », « populaire »), en combinaison avec l'âge ; et certain·e·s ont tout simplement avoué leur perplexité et leur incapacité à relier cette prononciation (non saillante) à quoi que ce soit comme profil spécifique. Ces directions rejoignent tout à fait celles suggérées par l'étude exploratoire à partir des copies de mes étudiant·e·s de L1.

Quelles que soient les hypothèses émises lors des deux premières étapes de l'entretien, elles sont peu compatibles avec la parole d'un·e journaliste à l'antenne. Cela a obligé les interviewé·e·s à trouver, dans la dernière partie, une solution pour expliquer la présence de ces traits chez des journalistes : une partie des juges soutient ainsi qu'il ne s'agit pas exactement de la même prononciation chez les adolescents et chez les journalistes, dans le sens où celles des journalistes produit un son légèrement différent ou plus faible ; l'autre partie soutient que, bien que les prononciations des /t/ soient très similaires, il s'agirait d'une recherche stylistique chez les journalistes, d'une insistance contrôlée, tandis que chez les adolescents il s'agirait d'un phénomène rythmique régulier, incontrôlé et sans volonté particulière de mettre en avant un mot. Ces discours méritent d'être étudiés de manière plus approfondie du point de vue des idéologies linguistiques qu'ils mobilisent (Candea & Trimaille, en préparation).

## **Approche quantitative**

La constitution du corpus *Tri-Can-Leh* comprend, comme je l'ai déjà évoqué, une première partie censée produire des données quantifiables. Contrairement aux entretiens, cette partie de test prenait moins de temps et pouvait être passée en grand groupe (jusqu'à une vingtaine de personnes simultanément, qui écoutaient les extraits et répondaient sur des questionnaires papier, notamment dans le cas des élèves ou étudiant·e·s en classe).

L'échantillon utilisé a, une fois de plus, été un échantillon de confort, sans postulat de représentativité numérique pour l'ensemble de la population. Nous avons néanmoins veillé à ce que les personnes sollicitées n'aient aucune idée de nos questions de recherche. Pour pouvoir investiguer l'influence éventuelle de l'âge (selon la technique du temps apparent), nous avons constitué deux groupes contrastés :

- Un groupe de 80 jeunes gens, dont 50 femmes et 30 hommes, âgés de 15 à 24 ans, encore en formation. Parmi eux, 40 habitent en banlieue populaire parisienne et 40 à Grenoble et ses environs. *[résultats publiés dans doc 19]*.
- Un groupe de 60 adultes, dans la vie active ou à la retraite, 36 femmes et 24 hommes, âgés de 27 à 90 ans (moyenne d'âge 49 ans) ; 45 habitent dans la région grenobloise, 9 dans la région lyonnaise et 6 en région parisienne. Parmi eux, 18 ont accepté de se soumettre aux entretiens après le questionnaire. *[Résultats inédits pour le moment]*.

La construction du questionnaire s'est faite avec l'ambition de ne pas révéler notre point précis d'intérêt et de passer par des questions qui suscitent des tâches d'évaluation perçues comme naturelles, et non des tâches cognitives déconnectées de la pratique sociale habituelle des interviewés.

Ainsi, nous avons d'abord sélectionné 4 locutrices et un locuteur en raison de leurs degrés différents de palatalisation/affrication et de leurs différences de pratiques dans la prononciation en général, et nous leur avons demandé de lire la même dépêche, en s'efforçant de lire comme des journalistes à l'antenne ; nous y avons rajouté une journaliste professionnelle de RFI en train de lire une dépêche, pratiquement sans la moindre trace de palatalisation-affrication de /t,d/. Dans un deuxième temps, nous avons noté chaque réalisation de /t,d/ en contexte /i,y/ sur une échelle de 0 à 2 - allant de l'absence de palatalisation-affrication (*PalAff*) au maximum d'affrication - ce qui nous a permis de classer nos locuteurs en trois catégories selon le score moyen obtenu :

Stimulus	Locuteur	<i>PalAff</i>	
		Taux	Degré
RFI	Journaliste confirmée	0,13	I faible
Extrait 1	Virginie, professeure des écoles	0,19	
Extrait 2	Valentine, étudiante (Affr moyenne)	0,55	II moyen
Extrait 3	Hugo, jeune journaliste	0,77	
Extrait 4	Samia, étudiante algérienne	0,87	
Extrait 5	Valentine, étudiante (Affr forte)	1,30	III fort
Extrait 6	Myriam, lycéenne	1,42	

**Tableau 4.** Taux global de *PalAff* pour chaque extrait. *[doc 19]*

La dépêche utilisée a été créée par les analystes (Trimaille, Candea, Lehka) et contenait 18 contextes possibles de palatalisation de /t,d/. Sa lecture durait une trentaine de secondes, de manière à laisser le temps aux auditeurs·trices de se faire une

opinion dans des conditions écologiques et perçues comme confortables. On peut noter que les extraits inférieurs à 10s sollicitent des tâches cognitives spécifiques, si on se fie aux résultats de Ohala et Gilbert 1981 ; de manière tout à fait intuitive, il est par ailleurs aisé d'imaginer que plus l'extrait est bref, plus on s'éloigne des conditions naturelles de communication parlée entre êtres humains, et plus on sollicite des tâches cognitives particulières, spécifiques à la situation de test.

Pour présenter nos données et le sens de la tâche à accomplir, nous avons demandé à nos auditeurs-trices de se mettre à la place d'une personne chargée des recrutements de journalistes-stagiaires pour la radio et de répondre à quelques questions sur les prestations des candidats et candidates qui se présentaient. Le choix de cette situation reposait sur l'hypothèse que la plupart des gens placent très haut leurs exigences de normativité pour ce métier, et tout particulièrement pour la lecture des informations (cf *supra*). Une première question générale (désormais la « question A ») proposait aux juges d'évaluer la conformité des prestations avec leurs attentes prototypiques liées à ce métier. Elle était formulée ainsi :

*En tant que directeur/directrice ou que personne chargée du recrutement des présentateurs de journaux radiophoniques, pensez-vous que cette personne pourrait présenter les informations ?*

Quatre réponses étaient possibles, sur une échelle nominale allant du positif vers le négatif : **1. tout à fait, 2. plutôt oui, 3. plutôt non, 4. en aucun cas.**

Une question ouverte donnait ensuite l'occasion d'apporter des précisions pour expliciter les points susceptibles d'être modifiés ou améliorés par chaque « candidat-e » pour que sa prononciation se rapproche davantage des attentes. Cela nous permettait de voir ce qui était plus saillant dans la liste des détails mentionnés comme à corriger, et de vérifier si certaines formulations pouvaient faire penser à l'affrication (« cheveu sur la langue, chuintement »...). Au final, la même échelle à quatre positions était mobilisée pour permettre aux juges d'affiner leur verdict en fonction du type de chaîne radio : *radio nationale, radio culturelle, radio jeune, radio communautaire*. Cette astuce a très bien fonctionné et a montré que les gens sont parfaitement capables de nuancer leurs jugements si la situation leur semble crédible, ce qui représente un grand avantage par rapport à un protocole plus décontextualisé où on demanderait aux gens simplement d'évaluer la proximité ou la distance par rapport à un « standard » supposé unique. En outre, la multiplication des types de radios a aidé à déculpabiliser les juges qui avaient des scrupules à donner un avis négatif et à rejeter une candidature virtuelle : ils pouvaient par ce biais refuser la candidature pour une radio nationale mais l'accepter pour une radio jeune ou communautaire. Pour notre propos, les réponses qui ont retenu notre attention ont été celles données à la question sur l'évaluation globale et à la candidature pour une *radio nationale*, la plus exigeante.

Je reproduis ci-dessous la synthèse des résultats obtenus à la question sur l'évaluation globale (fortement cohérents avec ceux obtenus au sujet de l'adéquation avec les exigences d'une radio nationale). Le Tableau 5 présente les résultats chez les jeunes et le Tableau 6 chez les adultes, et nous pouvons constater une très grande convergence des avis exprimés ; la « hiérarchie » des préférences est rigoureusement la même.

Réponse	RFI	E1	E2	E3	E4	E5	E6
	Degré I	Degré I	Degré II	Degré II	Degré II	Degré III	Degré III
<i>tout à fait &amp; plutôt oui</i>	94	93	46	98	23	61	27
<i>plutôt non &amp; en aucun cas</i>	6	7	54	2	77	39	73

**Tableau 5.** Distribution des réponses obtenues à la question A, en % arrondis, chez les jeunes 15-24 ans.

Réponse	RFI	E1	E2	E3	E4	E5	E6
	Degré I	Degré I	Degré II	Degré II	Degré II	Degré III	Degré III
<i>tout à fait &amp; plutôt oui</i>	96	82	50	100	28	42	42
<i>plutôt non &amp; en aucun cas</i>	4	18	50	0	72	58	58

**Tableau 6.** Distribution des réponses obtenues à la question A, en % arrondis, chez les adultes 27-90 ans.

La distribution des réponses obtenues est significativement différente du hasard pour chacun des extraits évalués (test khi-2,  $p < 0,001$ ).

Chez les jeunes, toujours selon le calcul des khi-2, les distributions des réponses à cette question sont significativement différentes pour chaque extrait si on les compare deux à deux, sauf pour la paire Extrait 4 / Extrait 6, qui ont obtenu les évaluations les plus négatives.

Chez les adultes, le calcul des khi-2 montre que les évaluations des Extraits 5 et 2, et des Extraits 2 et 6 peuvent se confondre. Les évaluations obtenues ne hiérarchisent ni ne distinguent entre eux ces trois extraits, à l'évaluation mitigée.

Mais ce qui est le plus important : aucune corrélation stricte n'a pu être mise en évidence, ni chez les jeunes, ni chez les adultes, entre les évaluations et les taux moyens de *PalAff* de chaque pseudo-candidat-e ; en outre, les remarques pouvant faire penser à cette prononciation sont rarissimes. Les tableaux 7 et 8 mettent en parallèle les extraits et les résultats des jeunes et des adultes.

Stimulus	Locuteur	comparaison	
		Degré de PalAff	Evaluation globale
Extrait 3	Hugo, jeune journaliste	II	positive
RFI	Journaliste confirmée	I	
Extrait 1	Virginie, professeure des écoles	I	
Extrait 5	Valentine, étudiante (Affr forte)	III	mitigée
Extrait 2	Valentine, étudiante (Affr moyenne)	II	
Extrait 6	Myriam, lycéenne	III	négative
Extrait 4	Samia, étudiante algérienne	II	

**Tableau 7.** Comparaison entre le degré de PalAff et les évaluations des jeunes.



Stimulus	Locuteur	comparaison	
		Degré de PalAff	Evaluation globale
Extrait 3	Hugo, jeune journaliste	II	positive
RFI	Journaliste confirmée	I	
Extrait 1	Virginie, professeure des écoles	I	
Extrait 5	Valentine, étudiante (Affr forte)	III	mitigée
Extrait 2	Valentine, étudiante (Affr moyenne)	II	
Extrait 6	Myriam, lycéenne	III	
Extrait 4	Samia, étudiante algérienne	II	négative

**Tableau 8.** Comparaison entre le degré de PalAff et les évaluations des **adultes**.

Par exemple, malgré son taux de *PalAff* relativement élevé, c'est l'Extrait 3 (jeune journaliste) qui obtient le plus de réponses positives, que ce soit chez les jeunes ou chez les adultes. Ce locuteur rallie donc sans réserve (« *tout à fait* ») 88% des jeunes et 77% des adultes, et rallie pratiquement la totalité des auditeurs si on inclut les réponses « *plutôt oui* » ; cela représente un meilleur résultat que les Extraits 1, 2 et RFI, dont les taux moyens de *PalAff* sont inférieurs. Ce qui semble avoir joué pour départager les extraits, c'est la prosodie générale, plus ou moins proche du style formaté de cet exercice de lecture d'informations. Les adultes y ont été plus sensibles que les jeunes, car ils ont moins apprécié la lecture de Virginie, la locutrice prof des écoles (sa lecture respecte toutes les attentes de la prononciation scolaire, mais s'éloigne du phonostyle journalistique par sa prosodie).

Si on considère à présent l'Extrait 5, marqué par le plus fort taux de *PalAff* de notre échantillon, on constate qu'il a reçu un nombre assez faible de réponses très négatives (« *en aucun cas* »). En outre, chez les adultes, la présence ou l'absence d'une forte affrication récurrente dans l'Extrait 5 n'a entraîné aucune différence notable dans les évaluations par rapport à l'Extrait 2, produit par la même locutrice Valentine, avec un nombre bien inférieur d'occlusives palatalisées ou affriquées. Chez les jeunes, l'Extrait 5 a même reçu plus d'évaluations positives que l'Extrait 2.

Quant à l'Extrait 6, qui présentait également un taux de *PalAff* très élevé, il a reçu une évaluation plus sévère chez les jeunes que chez les adultes, mais rien ne permet de l'imputer au taux de *PalAff*. Les remarques ont porté surtout sur son manque de fluidité, car elle bute légèrement à deux reprises, et sur l'absence d'une liaison fort attendue (*quand#il avait*). Je fais l'hypothèse que la sévérité des jeunes au sujet de l'Extrait 6 pourrait s'expliquer surtout par sa tonalité trop scolaire, encore très familière pour ces jeunes en formation ; en parallèle, je fais l'hypothèse que l'attitude plus tolérante des adultes par rapport à cet Extrait 6 pourrait s'expliquer surtout par la perception de son jeune âge, et par une attitude globalement encourageante (de type *la fille semble dynamique, elle va s'améliorer*) ; c'est ce qui résulte globalement des entretiens.

Le seul Extrait qui a fait l'unanimité contre lui a été l'Extrait 4, et le relativement faible taux de *PalAff* ne pouvait en rien compenser l'effet global produit : les juges percevaient un accent étranger, d'une locutrice qui a appris le français comme langue étrangère, et malgré sa fluidité cela semble rédhitoire aux juges sollicités pour décrocher un stage à la radio.

Ce test nous donne des arguments allant dans le sens que le taux de palatalisation-affrication, même très fort, n'est pas saillant pour les gens, même lorsque ceux-ci sont

amenés à évaluer clairement l'adéquation entre la prononciation d'une personne et les attentes les plus normatives qui soient : celles qui portent sur la lecture d'informations sur une chaîne radio nationale. En résumé, une prononciation adéquate à tous points de vue n'a pas de bonus « absence de *PalAff* » ; une prononciation adéquate à tous points de vue, notamment pour la prosodie, n'est pas pénalisée par un taux moyen d'affrication.

### Conclusions provisoires

Cet exemple de variantes émergentes en pleine évolution offre une fenêtre intéressante sur les dynamiques sociophonétiques à un moment donné, et permet de mettre à l'épreuve la pertinence des éclairages théoriques et méthodologiques multiples. Il se peut qu'on assiste à un changement en cours, il se peut aussi qu'on assiste à un mouvement très passager, qui va régresser. Dans les deux cas il est intéressant de documenter le moment présent.

Pour l'étudier, nous avons d'abord tenu compte des apports des études antérieures, bien entendu, notamment celles issues d'observations par immersion sur différents terrains (Jamin, Gasquet-Cyrus, Trimaille).

Ensuite, nous avons décrit quantitativement des corpus différents :

- Une grande base de données radiophoniques contenant des émissions d'information (travaux de Candea, Adda-Decker, Lamel)
- Des échantillons divers produits par des locuteurs aux profils sociaux variés et contrastés (travaux de Trimaille, qui contraste la parole d'adolescent·e·s et de ministres en exercice)
- Des stylisations caricaturales utilisant des ressources graphiques originales (travaux de Trimaile, Candea, Lehka).

Ces approches fournissent des arguments faibles en faveur des deux hypothèses en concurrence. D'un côté l'affrication progresse chez les locuteurs légitimes mais faiblement, et elle progresse plus pour /t/ que pour /d/. D'un autre côté un stéréotype semble émerger, mais peu de gens sont capables de l'explicitier. Les graphies pour noter ces prononciations existent, mais elles sont sporadiques et non stabilisées.

Il semble qu'on ait encore besoin d'observations situées sur le terrain, à travers une analyse fine des interactions, de manière à pouvoir affiner encore les hypothèses, avant de lancer d'autres études quantitatives plus larges. Nous n'avons pas vraiment d'hypothèses sur le mécanisme de diffusion de ces variantes. Ce champ reste à explorer.

En parallèle, nous avons tenté de rassembler les indices que peuvent nous fournir d'autres locuteurs et locutrices, sollicités pour évaluer un petit échantillon de productions orales ou écrites, sélectionné par nos soins.

En ce qui concerne la réception des graphies originales, une étude exploratoire a montré qu'elle était finalement très mitigée, et qu'il est donc difficile de parler véritablement de stéréotype émergent. On peut presque parler d'erreur de tir, de caricature qui rate sa cible, dans le cas de Sattouf.

Notre étude perceptive combinant une approche de la perception globale, sans focalisation de l'attention, interprétée selon des mesures quantitatives, et une approche de la perception précise du phénomène de l'affrication, après focalisation artificielle de l'attention, nous a fourni d'autres pistes de réflexion. Les résultats quantitatifs n'ont pas permis de mettre en évidence une quelconque saillance perceptive du phénomène lorsqu'il est « noyé » dans un faisceau d'indices, convergents ou divergents, comme cela

arrive dans la parole naturelle. En revanche, les discours recueillis en entretien ont montré une extrême diversité des avis sur l'indexicalité (Silverstein 2003) de ce trait et des capacités très diverses à entendre l'affrication (même après focalisation de l'attention). Cette extrême diversité pour un échantillon de confort de 18 personnes ne nous permet de faire aucune extrapolation, mais nous incite à approfondir la question. Certaines réponses sont extraordinairement riches et intéressantes. C'est l'avantage de la méthode choisie qui consiste à imaginer une situation la plus proche possible de l'expérience des gens. En contrepartie, cette méthode ne permet pas d'isoler un trait, ou de tester le poids de chaque trait potentiellement (dé)classant (Labov 2006). Pour cela, il faut passer par des tests plus artificiels et par des échantillons de parole manipulés, ce qui pose le problème de l'artificialité de la tâche cognitive demandée aux personnes sollicitées (risque d'artéfact). C'est en effet en situation, en interaction, en contexte, que les pratiques de prononciation prennent tout leur sens, fluide et négociable, (Campbell-Kibler 2009; Campbell-Kibler 2007), sauf justement en cas de stéréotype très largement partagé. Pour toutes ces raisons, je pense que les tests quantitatifs ciblés devraient être mis en place le plus tard possible, une fois que les hypothèses issues de corpus écologiques auront été suffisamment affinées, pour tenter d'extrapoler des hypothèses reposant sur une petite quantité de données.

La multiplication des méthodes d'investigation pour une confrontation à bon escient des résultats ne peut être qu'enrichissante. En ce sens, il reste une méthode qui semble intéressante à mobiliser, et qui n'a pas encore été mise en place, à ma connaissance, sur ce phénomène : l'analyse de la perception à travers les capacités d'imitation des gens (soit imitations spontanées - sporadiques, soit imitations sollicitées indirectement, pour préserver leur spontanéité, à l'instar de ce qui a été imaginé par Pinget 2015). Dans notre corpus *Tri-Can-Leh*, nous avons relevé une douzaine d'imitations spontanées, produites en interaction, et portant spécifiquement sur l'affrication (Sperandio 2015). Cette piste reste entièrement à explorer.

### **II.1.3 L'exemple de l'épithèse vocalique**

Deux autres pratiques de prononciation en français de France ont attiré mon intérêt ; elles constituent des objets récents en sociophonétique du français et leur statut mérite d'être discuté. Je les présente d'abord à part, car je n'ai trouvé aucune publication qui les traite ensemble, et je ferai en conclusion une proposition pour les rapprocher.

#### **Définition et hypothèses**

L'épithèse vocalique consiste en la production d'un son vocalique central, parfois nasalisé, imprévisible (pouvant donc être considéré comme parasite) à la frontière finale d'un mot. La plupart du temps il touche des mots qui clôturent un groupe intonatif, mais ce n'est pas obligatoire.

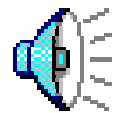
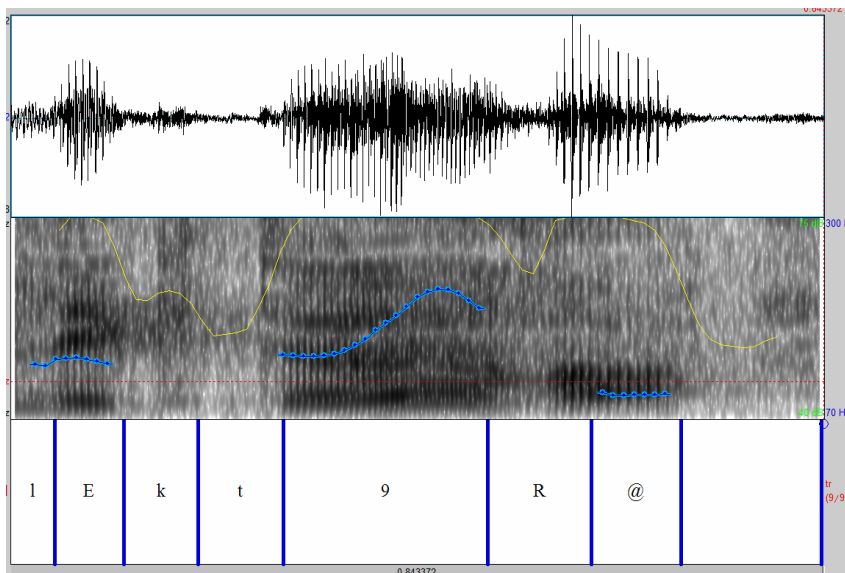
L'exemple prototypique de ce phénomène pourrait être « *bonjour~e !* », prononcé avec insertion de ce que Fonagy 1989 propose d'appeler un *e d'appui*, Léon 1993 un *e caduc terminal*, Carton 1999 une *épithèse vocalique* et Hansen 1997; Hansen et Mosegaard Hansen 2003 un [ə] *prépausal*.

La dénomination de Fonagy met en avant ses caractéristiques prosodiques : c'est une voyelle assez brève, prononcée avec un contour descendant, jamais accentuée, qui arrive toujours après la dernière syllabe d'un groupe et donc après une syllabe

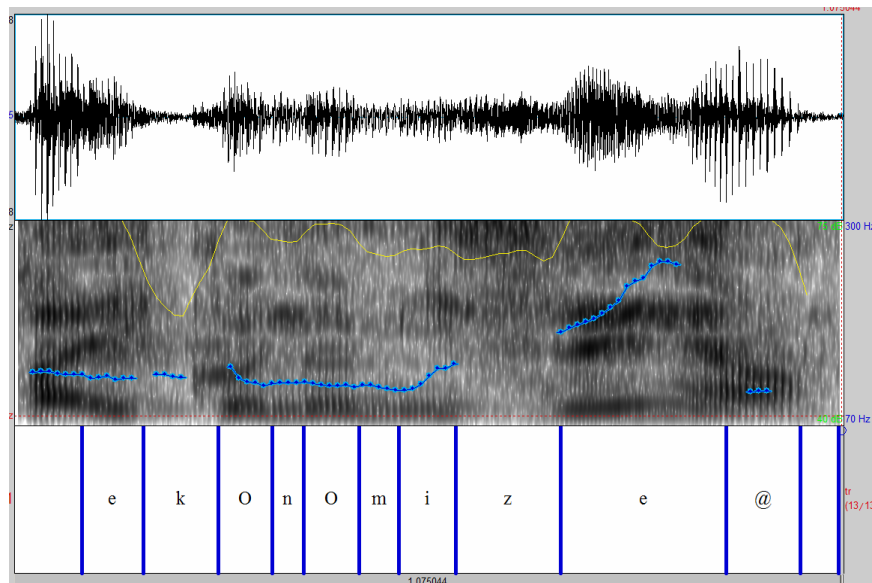
proéminente, comme une béquille, comme un ‘appui’. La dénomination de Hansen & Mosegaard Hansen met en avant son contexte distributionnel : cette voyelle est très souvent produite avant une pause silencieuse, au point que ce trait a pu être pratiquement intégré dans la définition. Ce point de vue est également interactionnel, car en insistant sur son contexte pré-pausal les auteures formulent aussi l’hypothèse qu’il pourrait s’agir d’un marqueur annonçant la pause et en même temps la non-clôture du tour (pause interne au tour de parole). Pour finir, celle de Carton, que j’ai adoptée, se focalise également sur son contexte mais de manière moins spécifiée (l’épithèse désigne « l’adjonction en fin de mot d’un phonème non étymologique » ; ou, par extension en musique grégorienne, « l’adjonction d’une note finale », *TLF*).

La dénomination de Carton a deux avantages : elle ne préjuge pas du statut pragmatique ou de la position du mot touché dans le groupe intonatif, et elle ne nomme pas la voyelle épithétique, ce qui permet d’inclure sous la même étiquette des voyelles aux timbres plus ou moins centraux, plus ou moins ouverts et plus ou moins nasalisés. Selon Carton, le timbre de la voyelle épithétique peut être influencé par le contexte vocalique immédiatement précédent et bien entendu aussi par l’hypoarticulation. De plus, Carton préconise d’inclure dans l’épithèse tout « son inattendu », non lié strictement à l’étymologie. Ainsi, le mot « étude » pourra être prononcé en trois syllabes avec un simple schwa à la fin dans le midi de la France, tandis que dans la moitié nord où le schwa final d’un mot trisyllabique est inattendu, la prononciation [etydə] correspondra à l’adjonction d’une épithèse vocalique. Il m’a semblé que cette désignation était plus descriptive qu’interprétative, ce qui était préférable, pour le moins tant que l’on n’a pas élaboré une théorie en compréhension de ce phénomène.

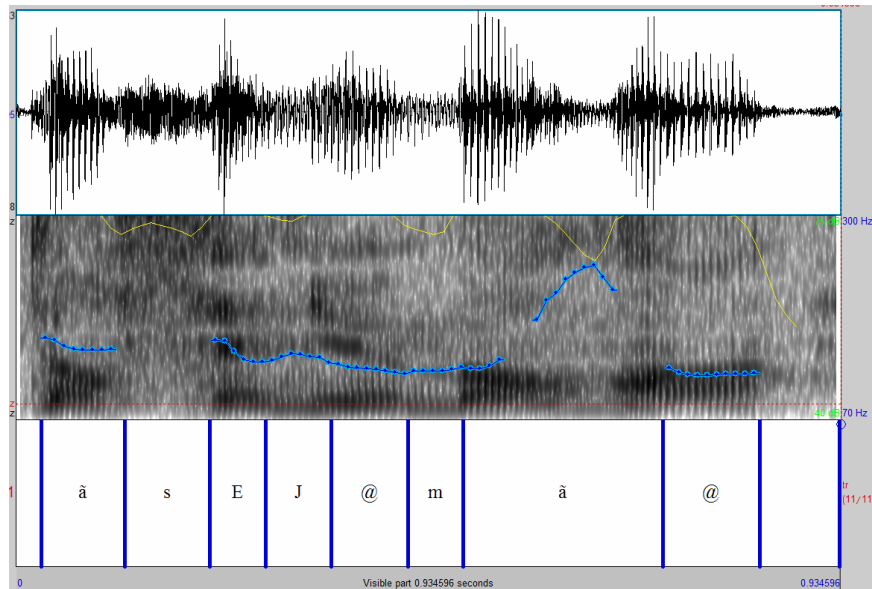
La Figure 8 montre trois exemples d’épithèses vocaliques, (produites après consonne, après voyelle orale et après voyelle nasale), extraites du Corpus *Candea Conf 2008* analysé *infra*. Les transcriptions sous Praat sont en alphabet phonétique SAMPA. Les captures d’écran affichent la courbe de la F0 et le spectrogramme.



chaque *lecteur~e*



à économiser~e



d'enseignement~e

**Figure 8 :** Exemples d'épithèses vocaliques [notées par un @] ; conventions SAMPA

Lorsqu'elle se produit après une consonne, elle rajoute une syllabe CV inaccentuée à la fin du mot ; lorsqu'elle se produit après voyelle, elle forme toute seule une sorte de syllabe finale toujours bien plus brève que la voyelle précédente, et accolée à celle-ci sans coup de glotte, après une simple transition formantique, et avec rajout d'un nouveau pic d'intensité.

La définition de Carton pose néanmoins un problème sérieux de délimitation de son objet : elle ne permet pas de distinguer l'épithèse vocalique d'un *euh* marqueur du travail de formulation en cours, dans les cas où ce dernier est produit immédiatement à la fin d'un mot, sans la présence d'une pause silencieuse qui puisse permettre de l'autonomiser pleinement. Conscient de ce problème, Carton préconise de considérer que les deux phénomènes sont de même nature et correspondent à un continuum impossible à segmenter, si ce n'est de manière arbitraire.

Hansen 1997 n'est pas de cet avis : pour elle, les deux phénomènes sont bien distincts et elle écarte les *euh d'hésitation* de son étude sur le *e prépausal*, sans pour autant donner ses critères précis. Son choix corrobore celui de Guaitella 1991 qui se

focalise au contraire sur les *phénomènes d'hésitation* dont elle écarte les *euh brefs*. Guaitella considère les *euh brefs* « *soit comme des mises en valeur lexicales, soit comme des ajouts dans un but d'équilibrage rythmique* » (p.125).

En ce qui me concerne, je considère que les deux phénomènes sont suffisamment différents dans leurs caractéristiques et leurs fonctions pour écarter l'hypothèse du continuum, malgré le fait qu'il est impossible de trouver un critère irréfutable pour tracer une frontière entre les deux dans le cas très particulier du *euh* de travail de formulation produit sans pause, à la fin d'un mot. Pour les distinguer, j'ai pris appui sur les tendances claires des *euh de travail de formulation* non ambigus qui sont bien plus longs qu'une syllabe normale. J'ai considéré (Candea 2000) qu'il s'agissait d'une épithèse vocalique si le son vocalique ne dépassait pas le seuil moyen d'une syllabe longue située en fin de groupe rythmique et dotée d'une intonation continuative (environ 200 ms, en général) et si son intensité (dB) était moindre que celle de la syllabe accentuée précédente. Si ces conditions ne sont pas remplies, donc pour les cas où le son vocalique était prononcé avec une plus forte intensité ou avait une durée supérieure à celle des syllabes longues, j'ai catégorisé la voyelle comme un *euh* marqueur de travail de formulation. Ces critères suffisent pour trancher dans la quasi-totalité des cas, et il est toujours possible de discuter en détail des quelques cas indécidables.

La description de ces épithèses vocaliques est intéressante car il semble bien qu'il s'agisse d'une pratique de prononciation qui a changé dans les années '80-'90 du 20<sup>e</sup> siècle. Selon Carton 1999, ses origines sont à rechercher dans la tendance générale du français à la syllabation ouverte ; le fait de produire des sons vocaliques à timbre central en position finale de groupe est une pratique ancienne, notamment lorsqu'il s'agit de *e caducs* post-consonantiques. Carton parle de « survivance du *e* féminin » et du « *e* de détente » des orateurs anciens, dont on trouve trace dans le parler faubourien « traînant » des années 30-40 ; mais il note que le *e* actuel a subi un changement de statut pour devenir « l'appui d'un schéma mélodique cliché » (p.43).

Pour Fonagy 1989, qui se fie uniquement à son intuition, ce *e d'appui* semble apparaître dans le style « animé et peu formel », dans des énoncés à modalité marquée, et semble utilisé de préférence par « les jeunes et les femmes ». Selon Léon 1993, il pourrait s'agir d'une prononciation plus souvent féminine que masculine et pourrait aller de pair avec la tendance à l'ouverture du timbre des voyelles attribuée aux « jeunes filles dans le vent » et caricaturée par le chansonnier Jean Roucas (Léon, 1993 : 192-193).

L'étude de Hansen 1997 a l'avantage de porter sur un très vaste corpus (5000 occurrences) de 24 locuteurs hommes et femmes, d'âges différents, enregistrés dans trois situations différentes à raison de 2 heures par locuteur. Elle met en évidence quelques régularités dans la distribution en fonction du contexte micro-phonétique, notamment le fait que ces *e* se produisent après une syllabe fermée, en position prépausale, mais elle formule surtout l'hypothèse que le macro-contexte (situation de parole, profil sociolinguistique du locuteur) pourrait avoir une importance déterminante pour favoriser ou inhiber ce son qu'elle considère comme une forme d'appui syllabique post-coda consonantique, dont la fréquence est plus importante chez les jeunes.

Carton 1999 prend appui sur Hansen 1997 et confirme la progression du phénomène. Dans son corpus (de 80 mini-séquences extraites de la parole de femmes et hommes enregistrés en 1997-98 à la télé ou à la radio) il relève un certain nombre d'occurrences d'épithèses vocaliques après voyelle, et donc produites en finale de syllabe ouverte. Cela l'incite à émettre l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une nouvelle

« clausule rythmique » et mélodique (p.41) plutôt que d'un appui syllabique censé éviter la syllabation fermée.

### Production : méthodes d'enquête et résultats

C'est dans ma thèse (Candea 2000) que j'ai été amenée à m'intéresser aux épithèses vocaliques, dans un premier temps uniquement pour les distinguer des *eah* du travail de formulation, et ensuite pour en comprendre le fonctionnement.

Après application des critères que j'avais fixés dans les rares cas où il pouvait y avoir un doute, j'avais isolé plus de 500 voyelles centrales non étymologiques et imprévisibles (dont certaines étaient autonomes, produites entre deux pauses silencieuses) et j'en ai catégorisé 87% comme des *eah* de travail de formulation et 13% (70 occurrences) comme des épithèses vocaliques (*e d'appui*). Mon corpus actif était constitué de 70 minutes de récits de contes de fées, produits en 1997 par des élèves de 4<sup>e</sup> dans un collège de Suresnes, durant leurs cours de français consacrés à l'entraînement à l'oral soutenu.

Du point de vue des caractéristiques distributionnelles, les épithèses de mon corpus montraient des différences en temps réel par rapport aux données de Hansen recueillies en 1989, et en temps apparent par rapport aux données de Carton recueillies en 1997 auprès d'un échantillon d'adultes.

Tout d'abord celles de mon corpus étaient bien plus souvent produites à la suite d'une syllabe ouverte (*et~e*, *et puis~e*, *il vit~e*, *évidemment~e...*) ; cela arrivait parfois dans le corpus de Carton, et pratiquement jamais dans celui de Hansen, comme le montre le Tableau 9 ci-dessous reproduit de Candea 2000 :

	<i>Euh d'appui après consonne</i>	<i>Euh d'appui après voyelle</i>
<b>Hansen 1989</b>	<b>98,94%</b>	1,06%
<b>Carton 1997-8</b>	<b>82,9%</b>	17,1%
<b>Notre corpus 1997</b>	32,8%	<b>67,2%</b>

**Tableau 9 : comparatif de la répartition des *eah* d'appui**  
(sources : Carton, 1999, p.38 et Hansen, 1997 p.186)  
[reproduit de Candea 2000]

A la différence des deux autres corpus, les deux-tiers des occurrences étaient post-vocaliques. Bien entendu, on ne peut rien extrapoler à partir d'un si petit échantillon de parole, mais on peut au moins formuler l'hypothèse qu'il est devenu possible d'imaginer que la structure de la syllabe de fin de groupe (suivie d'épithèse vocalique) pourrait à terme n'avoir plus aucune incidence sur la probabilité de production d'une épithèse subséquente. Autrement dit, que cette épithèse vocalique ne subisse plus de contrainte distributionnelle de type phonotactique.

La deuxième différence notable entre mon corpus et les deux autres concerne la présence d'une pause silencieuse subséquente à l'épithèse vocalique. Là encore, on peut faire l'hypothèse d'une évolution dans le sens d'une possible tendance au relâchement des contraintes.

Tandis que Fonagy (1989) avait associé le *e d'appui* à une fin d'énoncé, Hansen montrait que les pauses non finales étaient légèrement plus souvent précédées par un *e épithétique* par rapport à celles de fin, surtout chez les locuteurs et locutrices qu'elle appelle les « hyperfinalistes », qui produisaient le plus souvent ce type d'adjonction

vocalique. Cela dit, dans le corpus de Hansen, 99,64% de ces *e* étaient bel et bien prépausals, comme elle a proposé de les nommer. Pour Carton (1999) « *l'épithèse vocalique se situe toujours en fin de groupe phonétique, et le plus souvent à la pause, finale ou non* » (p.42). Mais il n'utilise pas cette caractéristique comme critère définitoire, car selon lui la pause subséquente reste facultative. Ce qui est déterminant pour lui, c'est la présence d'une voyelle accentuée, immédiatement suivie par cette épithèse qui « *permet aussi [...] de percevoir, par contraste, la voyelle accentuée avec plus de relief qu'elle n'en a en réalité* » (p.41). Selon Carton, bien que ce soit la voyelle accentuée précédant l'épithèse qui porte le ton de frontière, celui-ci est rendu plus saillant par la présence de la voyelle adjointe sur un ton descendant. En ce qui concerne mon corpus, cette tendance est encore plus marquée : seul un quart des épithèses vocaliques était suivi par une pause silencieuse, les autres étaient totalement intégrées au flux de parole. Néanmoins, la présence de cette clause rythmique contribuait à autonomiser les groupes accentuels, malgré l'absence de pause silencieuse, comme pour renforcer une frontière non finale.

Ces hypothèses qui vont dans le sens d'une progression d'un marqueur de plus en plus autonome, défini par son timbre vocalique et son *pattern* rythmique, ont bien évidemment besoin d'être testées sur un corpus plus important, correspondant à des situations diverses, impliquant des personnes avec des profils divers et surtout elles ont besoin d'être confrontées à des études perceptives.

En ce qui concerne le type de corpus, on ne peut exclure l'hypothèse de l'existence d'un facteur stylistique ou situationnel, même si Hansen 1997 a tenté de mettre en contraste, par une analyse quantitative variationniste, trois types de situations prototypiques (lecture, interview, conversation amicale) et n'a pu mettre en évidence ni un effet de la modalité d'énoncé ni un effet du type de situation. Avec une exception, néanmoins : la lecture à haute voix inhibait la production des *e prépausals* uniquement chez les très jeunes (15 à 19 ans). Cette exception l'a incitée à avancer l'hypothèse d'un possible début de processus de stigmatisation qui aurait pu avoir poussé ces jeunes à éviter de produire ces voyelles en style très surveillé (*op.cit.*, p.182 et 193).

Dans la mesure où je n'avais pas pu enregistrer les élèves de mon corpus dans différentes situations à contraster entre elles, puisque je m'étais contentée d'enregistrer les séances de cours de français animés par une enseignante qui acceptait ma présence, je n'ai pas pu tester cette hypothèse avec ces jeunes.

Si on résume les hypothèses qui se dégagent des approches quantitatives (démarches descriptives et inductives à partir de quelques corpus de parole et de quelques contextes particuliers), **[doc 26]**, on peut retenir ceci :

- l'épithèse vocalique semble correspondre à l'adjonction d'une brève voyelle inattendue, de timbre central, caractérisée par un contour mélodique particulier (ton descendant, intensité moins forte que la syllabe précédente) et produite à la fin d'un groupe accentuel suivi ou non d'une pause silencieuse ;
- si les premières descriptions faisaient état de contraintes distributionnelles fortes (présence d'une pause silencieuse subséquente, présence d'une syllabe fermée immédiatement précédant la voyelle épithétique), les études ultérieures mettent en avant une tendance à l'affaiblissement des ces contraintes (voire, la possibilité qu'elles disparaissent) ;
- à la fin des années '90, plusieurs études font l'hypothèse qu'il pourrait s'agir d'une pratique de prononciation en progression, de plus en plus utilisée par



les jeunes (parfois l'ancrage parisien spécifique est mentionné comme hypothèse)

- aucun facteur stylistique ne peut être mis en évidence avec les techniques classiques de l'analyse variationniste, à travers des situations artificiellement contrastées (lecture, conversation amicale, interview), mais l'hypothèse d'une fonction stylistique ne peut être écartée.

Autrement dit, les approches mentionnées jusque là nous donnent une bonne idée des caractéristiques acoustiques et distributionnelles d'un phénomène rythmique particulier et nous permettent de formuler des hypothèses sur une possible progression de ce phénomène pour le moins chez les locuteurs et locutrices jeunes, mais nous ne savons pas vraiment quelle est la signification en contexte de l'adjonction de cette voyelle, qui reste malgré tout absolument sporadique et imprévisible, ni comment elle est perçue par celles-ceux qui la produisent et par celles-ceux qui ne la produisent jamais. Nous ne savons pas non plus quel genre de personne a tendance à en produire beaucoup et quel genre de personne a tendance à ne jamais en produire, si tant est qu'on puisse trouver une régularité socialement organisée.

Nous ne savons pas non plus quel est le statut de cette voyelle, car le fait qu'elle soit sporadique la distingue de manière radicale de ce qui pourrait être décrit comme un changement phonétique. Adjoindre ici ou là, plus ou moins souvent, une voyelle finale avec un contour prosodique particulier, c'est très différent du fait de modifier globalement le timbre d'une voyelle, pouvant aller jusqu'à toucher la production de la totalité des voyelles correspondant à un phonème particulier. L'épithèse vocalique ne saurait jamais, en aucun cas, chez personne, toucher l'intégralité des finales de groupes accentuels. Il manque donc un maillon important dans la description du phénomène.

Pour avoir des indices plus fins, il semble indispensable d'analyser de plus près des contextes précis, situés, d'un point de vue interactionnel.

La seule étude qui aille dans ce sens, à ma connaissance, est celle de Hansen et Mosegaard Hansen 2003 qui proposent d'en faire une sorte de particule discursive ou particule à valeur expressive, pouvant être régiolectale (parisienne). Leur étude porte sur une série de 9 interviews réalisées en 1993 avec 4 jeunes (moins de 23 ans) et 5 adultes (quadra- et quinquagénaires). Les auteures rappellent les origines probables de la production de ce son (un phénomène de détente articulatoire) et elles mettent en avant le fait qu'il s'est affranchi du facteur étymologique car il peut apparaître à la fin de n'importe quel mot et non seulement à la fin d'un mot finissant par un *e caduc*. Même si leurs données montrent une prédilection pour le contexte suivant une syllabe fermée par deux consonnes, ce facteur n'est pas déterminant. De même, leurs données montrent une préférence pour le contexte « frontière non-finale », mais un cinquième de leurs exemples sont produits à une fin d'énoncé, ce qui montre qu'il ne s'agit pas, là non plus, d'une vraie contrainte. Du point de vue des profils des locuteurs, la seule régularité qui semble émerger c'est le facteur « âge » : cette particule pourrait bénéficier d'un prestige latent chez les jeunes, tandis qu'elle serait plutôt stigmatisée par les plus âgés. Pour le moins, jusque vers les années 90, quand sa connotation a semblé se renégocier.

Mais pour qu'elle soit produite, il ne suffit pas que le contexte syllabique ou prosodique soit favorable, ou que le locuteur ou la locutrice soit jeune ; il faut en outre, selon Hansen & Hansen, que l'interaction soit « de qualité », qu'il y ait une certaine connivence entre les participant·e·s, et que, dans la logique locale de l'interaction, il soit pertinent de mettre en relief un énoncé ou un élément d'énoncé. Selon les deux auteures, la fonction première de ce qui pourrait être décrit comme un « *suffixe à fonction*

*interactionnelle/modalisatrice* » [op.cit. p.106] est de mettre en relief le constituant précédent. Cette mise en relief est susceptible d'être interprétée comme un indice d'inachèvement du tour de parole, mais ce serait une conséquence accessoire, irrégulière, fortement dépendante du contexte.

*« Le fait qu'une telle mise en relief d'une partie de son discours peut permettre au locuteur de garder la parole au delà d'un PTP [point de transition potentiel] n'est donc qu'une fonction dérivée dont la pertinence dépendra du contexte concret d'apparition. »* (op.cit. p. 107)

Selon ces deux auteures, le fait de ne pas pouvoir mettre en évidence des facteurs courants de stratification sociale par une approche variationniste classique (à part le facteur « âge ») s'explique par la valeur pragmatique acquise par cette particule, et donc par sa dépendance très forte des enjeux interactionnels. L'hypothèse de la progression de cette particule, ainsi que celle de sa valeur pragmatique demandent à être approfondies par l'étude d'autres corpus.

En ce qui me concerne, j'ai plutôt remarqué l'absence de cette particule dans la parole des lycéen·nes de mon corpus « ZEP-Sciences Po » construit dans les années 2006-2013 et sa présence très sporadique dans la parole de certain·es enseignant·e·s. Je n'ai pas mené d'étude approfondie sur ce corpus en ce qui concerne l'épithèse vocalique, en raison du nombre très faible d'occurrences. Pour étudier un marqueur sensible à la qualité de l'interaction et qui ne fait pas partie du répertoire de toute une catégorie de locuteurs identifiables *a priori* il est très difficile de constituer un corpus pertinent, qui contienne assez d'occurrences. Il faut en quelque sorte avoir de la chance.

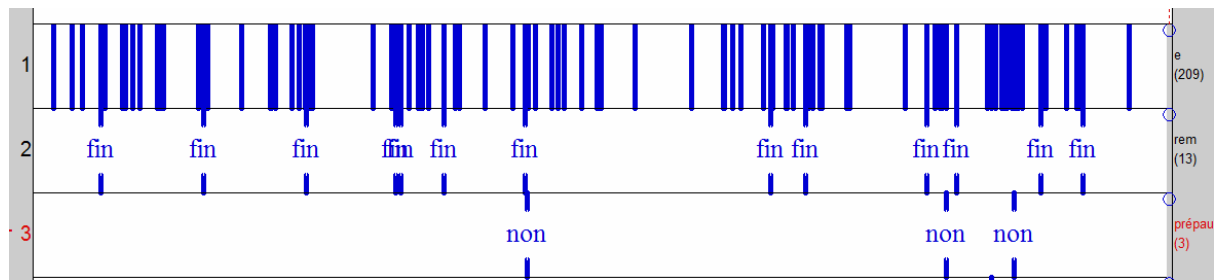
A ce propos, j'ai eu l'occasion d'enregistrer, tout à fait par hasard, la conférence d'un collègue en 2008, produite lors d'un colloque. Ce collègue a lu le texte de son intervention devant une salle d'une trentaine de participant·e·s universitaires, et j'ai été frappée par la récurrence de cette particule dans sa prononciation. Intriguée, je lui en ai parlé durant une pause ; il m'a répondu qu'on lui avait déjà fait cette remarque mais qu'il n'avait pas vraiment d'avis sur cette prononciation, et m'a autorisée à conserver l'enregistrement pour mener une petite étude exploratoire à ce sujet. La situation était donc une lecture à haute voix, devant un public de pairs. Comme il s'agissait de lire un support écrit au préalable, les énoncés étaient équivalents à des phrases. Bien entendu, on peut distinguer des séquences hiérarchisées dans une telle communication. L'interaction obéit à des contraintes claires. Le locuteur ne peut pas être interrompu par le public, mais le respect du temps imparti est contrôlé par la présidente de séance assise à côté du locuteur ; le public peut manifester son intérêt ou son désintérêt par des postures corporelles ; conserver l'attention du public représente un enjeu pour tout locuteur dans cette situation. Il s'agit donc bien d'une lecture à haute voix, mais il n'est pas question pour moi de considérer que la lecture haute voix constituerait un phonostyle homogène en français, qui échapperait à l'analyse des interactions et aux enjeux de la situation<sup>21</sup>.

---

<sup>21</sup> Selon moi, comme je l'ai déjà écrit plus haut (partie I), entre une lecture rapide produite par une personne pour les besoins d'une enquête phonétique, pour rendre service à un·e universitaire, une lecture laborieuse produite par un·e jeune élève en classe, pour répondre à une consigne scolaire, une lecture journalistique en voix off pour un reportage sur des pratiques commerciales abusives, ou la lecture faite par un chercheur de son propre texte soumis à l'évaluation immédiate de ses pairs, il n'y a pratiquement

Voici mes observations à partir de cette séquence de 30 minutes.

Tout d'abord, la figure 9 présente une vue d'ensemble de la distribution dans le temps des épithèses produites : il y en a eu 99 en tout, dont 85 après un contour prosodique continuatif et 14 en finale d'énoncé. Cela donne une moyenne générale d'une épithèse vocalique toutes les 30 secondes. Chaque barre verticale matérialise la production d'une telle épithèse. La deuxième ligne indique celles qui sont produites en fin d'énoncé (« fin »), tandis que la troisième ligne indique celles qui ne sont pas prépausales (« non »).



**Figure 9 :** Distribution temporelle des épithèses vocaliques produites durant une conférence de 30 minutes (corpus Candea Conf 2008).

On remarque qu'elles sont assez fréquentes (elles se suivent la plupart du temps à des intervalles allant de 3 à 50 secondes), sauf à certains moments où il se passe 90 secondes sans aucune épithèse de ce type. Il n'y a que trois occurrences qui ne soient pas suivies par une pause silencieuse d'au moins 200 ms : les trois ont été produites à des moments d'accélération du débit, particulièrement durant les 5 dernières minutes pendant lesquelles on remarque une densité accrue de ce marqueur : la conférence s'approchait de sa fin et le conférencier était en difficulté pour respecter le temps. Comme il avait dépassé le créneau imparti de quelques minutes, ce qui lui a été signalé discrètement par des petits panneaux (« il reste 2 minutes », etc.), cela a favorisé une très forte accélération de son débit. Mais 97% des épithèses vocaliques de ce corpus sont prépausales, ce qui est sans doute à mettre en relation avec le fait qu'il s'agit de la lecture d'un texte déjà rédigé.

Il est difficile d'établir une comparaison précise avec les facteurs phonotactiques décrits par Hansen et Mosegaard Hansen 2003 en raison du fait qu'elles n'avaient pris en compte que les épithèses vocaliques produites après consonnes. Or, dans ce corpus, il y a pratiquement autant d'épithèses vocaliques après voyelles qu'après consonnes, pour le moins dans les contextes continuatifs, comme le montre le tableau suivant. Toutes les voyelles orales et nasales qui peuvent se trouver en fin de groupe intonatif peuvent également être prolongées par une épithèse vocalique à timbre central ; j'en ai relevé à la fin de mots comme « *en réalité~e, à développer~e, éditées~e, particulier~e, photocopies~e, écologie~e, endroits~e, formation~e, généralement~e, au fond~e, point~e, sociaux~e* »...).

---

rien en commun, si ce n'est le fait que le texte est structuré selon les règles de l'écrit et qu'il n'y a pas de travail cognitif de formulation, puisque le contenu s'impose au cerveau à travers un support extérieur.

Épithèses vocaliques	Durée	Après voyelle orale	Après voyelle nasale	Après consonne
<b>Intérieur énoncé</b>	70 à 140 ms, moyenne <b>100</b> ms	<b>26 occ.</b>	<b>13 occ.</b>	<b>46 occ.</b>
		/a, e, i, o, y, Ø/	/ã, õ, ê /	/f,v,s,z,R,l,t,k,b,ŋ,n/
<b>Fin d'énoncé</b>	50 à 80 ms, moyenne <b>60</b> ms	<i>néant</i>	<i>néant</i>	<b>14 occ.</b>
				/s,z,k,b,l,f,st,pt/

**Tableau 10 :** Distribution énonciative et phonotactique des épithèses vocaliques (Corpus Candea Conf 2008)

Dans le corpus de Hansen et Mosegaard Hansen 2003 il y avait plus d'épithèses après des codas consonantiques doubles, qu'après des consonnes seules ; ce n'est pas le cas ici, où j'ai relevé un seul exemple dans la catégorie avec contour continuatif (après le mot « *bébehavioriste* ») et deux exemples dans la catégorie fin d'énoncé, après les mots « *éco-geste* » et « *concept* ». En outre, dans le corpus cité plus haut les auteures signalaient n'avoir presque pas trouvé d'exemples de *e prépausals* après des consonnes fricatives ; or, dans le corpus analysé ici j'ai relevé 17 cas d'épithèses prépausales après /f,v,s,z/, à la suite de mots comme « à *distance~e*, *conférence~e*, *discursives~e*, *descriptives~e*, *éducatif~e*, *progressif~e*, *positif~e*, *entre parenthèses~e*, à la *base~e* »... ; comme on peut le voir, la présence d'un schwa graphique n'est en rien obligatoire.

Ces données, pour le moins celles qui concernent le contexte « intérieur de l'énoncé », confortent en réalité l'hypothèse que cette épithèse vocalique ne subit plus aucune contrainte de type phonotactique et incitent à abandonner purement et simplement toute tentative d'explication par des contraintes articulatoires. Ce marqueur peut être produit après tout type de mot et tout type de syllabe, et semble obéir à des contraintes énonciatives et/ou stylistiques et non à des contraintes articulatoires.

Pour la position « fin d'énoncé » les données sont différentes : l'épithèse vocalique n'apparaît jamais après voyelle et elle est bien plus brève. En outre, elle n'insère jamais de décrochage intonatif car les finales d'énoncés où elle apparaît sont plates ou descendantes. On peut se demander s'il s'agit du même phénomène : l'épithèse vocalique placée après un contour continuatif semble aller dans le sens de l'hypothèse citée plus haut, d'un suffixe à valeur interactionnelle/modalisatrice, tandis que l'épithèse vocalique en fin d'énoncé ressemble davantage à un simple phénomène de détente articulatoire. On relève de telles détentes en fin d'énoncé inférieures même à 50 ms, mais elles semblent très difficilement perceptibles à l'oreille, même avec focalisation de l'attention ; je ne m'y suis pas intéressée ici.

Si l'on revient aux hypothèses formulées par Hansen et Mosegaard Hansen 2003, quel peut être l'apport particulier de ce nouveau corpus ?

Il est difficile d'apprécier la « qualité de l'interaction » lorsqu'il s'agit d'une lecture devant un public qui ne peut pas prendre la parole durant 30 minutes, mais si ce critère est à interpréter dans le sens du degré d'aisance des participants nous pouvons penser qu'il s'agit d'une interaction de qualité, dans le cadre donné. En effet, le chercheur qui expose son point de vue est un chercheur chevronné, à l'aise dans cet exercice, qui s'exprime devant un public suffisamment nombreux – ce qui est toujours encourageant dans ce genre de situation. Le public compte à la fois des universitaires connus par

l'orateur, ce qui contribue à créer une ambiance cordiale, et des universitaires inconnus, ce qui témoigne de l'attractivité du sujet au de-là du cercle des collègues habituels. Le point de vue exprimé semble être perçu comme suffisamment original et intéressant en fin d'exposé pour susciter plusieurs questions de la part du public – là encore un indice d'interaction réussie. Si l'hypothèse de la qualité de l'interaction est pertinente, ce locuteur devrait produire nettement moins d'épithèses vocaliques dans d'autres situations où il serait moins à l'aise. Cette hypothèse plaide pour l'intérêt de construire un corpus centré sur une seule et même personne dans une grande variété de situations naturelles de sa vie personnelle et professionnelle, ce qui est un vrai défi pratique et éthique à relever...

Il est plus facile de se pencher sur l'hypothèse d'un marqueur d'emphase ou « *mise en relief de l'élément précédent (ou de l'énoncé entier dans lequel apparaît cet élément)* » qui pourrait avoir comme *fonction dérivée* le fait de « *permettre au locuteur de garder la parole au-delà d'un point de transition potentiel* ». (idem *op.cit.*, p.107). En effet, dans ce corpus le fait de garder la parole est assuré par le dispositif interactionnel (le *setting*) et la production fréquente d'épithèses vocaliques ne peut pas avoir cette fonction, mais on peut tout à fait conserver l'hypothèse de l'emphase. Comme il s'agit d'un exposé qui présente un point de vue potentiellement polémique, notamment par des propositions visant à élargir le périmètre de ce qu'on désigne habituellement sous l'étiquette *e-formation*, l'utilisation fréquente d'une marque d'emphase pour mettre en avant des constituants d'énoncé et stimuler ainsi l'attention et la curiosité du public paraît une hypothèse recevable. En ce sens, il est intéressant de regarder de plus près ce qui se passe dans les quelques séquences d'environ 90 secondes prononcées sans aucune épithèse de ce type. Il y en a quatre, et je les résume ci-dessous :

- **1/ [95 secondes]** : état de l'art général et quelques brèves citations
- **2/ [87 secondes]** : lecture rapide de quelques extraits de corpus présents dans l'exemplaire distribué
- **3/ [87 secondes]** : état de l'art sur les théories de l'apprentissage
- **4/ [180 secondes]** (une seule épithèse durant ce laps de temps, après un connecteur « au fond~e ») : conclusions qui récapitulent le propos

L'analyse du contenu de ces parties exemptes d'épithèses vocaliques montre qu'il s'agit soit (pour les trois premières) de passages où le locuteur ne met pas en avant son point de vue différencié mais présente d'autres discours, non soumis au jugement du public qui écoute, soit (pour la dernière) de la partie conclusive où ce qui est présenté n'est plus nouveau car il s'agit d'une reformulation condensée du propos exposé en détail au préalable. Cela est donc compatible avec l'hypothèse d'une « particule modalisatrice/interactionnelle », marque d'emphase, pour guider l'attention du public. Guider et garder l'attention du public reste un enjeu même si celui-ci ne peut pas intervenir immédiatement, car sa réaction est fortement attendue à la fin de l'intervention, et l'absence de toute question serait interprétée comme un relatif échec de la communication.

Regardons maintenant de plus près un exemple d'énoncé où le locuteur produit quatre épithèses en 19 secondes, soit une très forte concentration. Il s'agit précisément d'un moment où le conférencier s'adresse de façon particulière à des membres d'une équipe qu'il connaît bien (le SYLED-CeDISCor), présents dans la salle, pour souligner le caractère divergent du point de vue qu'il s'apprête à exposer. Je transcris ce passage en

entier ci-dessous, en incluant la notation des pauses silencieuses en ms. Les épithèses vocaliques et les syllabes auxquelles elles se rattachent sont soulignées :

*d'ordinaire l'analyse du discours telle qu'on la pratique au SYLED -CeDis<sup>Cor</sup>~e /450/ parle de la description des configurations discur<sup>sives</sup>~e /400/ et une fois cette description opé<sup>rée</sup>~e /310/ celles-ci~e /400/ sont interprétées à la lumière d'ailleu<sup>rs</sup>'~e /210/ ces ailleurs entre guillemets /210/ faisant souvent référence à ce que proposent des domaines disciplinaires cOnnexes /670/*

*ma démarche est ici inver<sup>sée</sup> puisque je ne pars pas des configurations discursives pour aboutir à des interprétations locales ou globales /570/*

Les épithèses se trouvent toutes dans le premier énoncé, à la fin de chaque groupe intonatif terminé par un ton montant suivi d'une pause silencieuse. La voyelle épithétique est toujours prononcée avec une intonation basse, ce qui introduit un décrochage intonatif audible par rapport à la syllabe précédente prononcée sur un ton montant, souvent avec un contour complexe. Le tableau suivant détaille les durées des séquences et le décrochage mélodique final pour chaque occurrence :

Durée du groupe intonatif	Groupe intonatif	Décrochage mélodique final	Durée voyelle épithétique
3900 ms	d'ordinaire l'analyse du discours telle qu'on la pratique au SYLED -CeDis <sup>Cor</sup> ~e /450/	220 → 110 Hz	100 ms
2710 ms	parle de la description des configurations <u>discur<sup>sives</sup>~e /400/</u>	245 → 110 Hz	110 ms
2260 ms	et une fois cette description <u>opé<sup>rée</sup>~e /310/</u>	240 → 110 Hz	120 ms
770 ms	<u>celles-ci~e /400/</u>	340 → 120 Hz	120 ms
2160 ms	sont interprétées à la lumière <u>d'ailleu<sup>rs</sup>'~e /210/</u>	117 → 103 Hz	110 ms
5500 ms	ces ailleurs entre guillemets /210/ faisant souvent référence à ce que proposent des domaines disciplinaires cOnnexes /670/		

**Tableau 11 : durée des séquences et hauteur du décrochage final**

Nous pouvons constater qu'il n'y a pas de régularité rythmique, car la taille des séquences qui séparent deux épithèses vocaliques varie entre moins d'une seconde et 4 secondes. Il s'agit véritablement d'un marqueur qui met en relief la fin de chaque constituant à finale montante, et donc la construction énonciative, dans les limites des contraintes syntaxiques<sup>22</sup>. Ce que nous pouvons retenir de ce passage, c'est que le locuteur détache scrupuleusement chaque constituant intonatif en mettant en relief sa finale durant toute la longue phrase qui annonce et introduit l'expression de son point de vue original. L'emphase semble ici stylistiquement pertinente, et l'hypothèse d'un fonctionnement comme particule modalisatrice/interactionnelle s'en trouve renforcée. Il apparaît donc intéressant de poursuivre cette piste par l'étude d'autres types d'interactions et d'autres profils de locuteurs.

<sup>22</sup> Par exemple le connecteur « d'ordinaire » aurait pu être détaché mais ne l'a pas été, tandis que le sujet pronominal « celles-ci » a été mis en relief alors qu'il aurait pu ne pas l'être.

Cela étant dit, pour que l'on puisse parler d'émergence d'une nouvelle particule qui se généraliserait en français, il faudrait que celle-ci soit connue et/ou produite potentiellement par un très grand nombre de locuteurs/locutrices de français, pour le moins dans une certaine tranche d'âge. Qu'en est-il ? On peut précisément aborder ce questionnement par des études perceptives.

### **Perception : méthodes d'enquête et résultats**

La première question à se poser pour avoir une première indication sur la notoriété et la stabilité d'une pratique de prononciation porte sur l'existence de discours épilinguistiques spontanés, produits par des non-professionnels de la phonétique ou de la linguistique, et éventuellement sur l'existence d'une codification graphique largement partagée de la prononciation en question.

Qu'en est-il concernant l'épithèse vocalique ? Quel est son degré de saillance dans des situations non expérimentales ?

Je n'ai pas mené de véritable enquête pour débusquer une grande quantité de discours épilinguistiques à ce sujet, car ce serait excessivement chronophage et la récolte ne montrerait probablement pas une très grande diversité. En outre, comme je l'ai déjà souligné, il serait illusoire de vouloir construire un échantillon représentatif de tels discours : sur quelles bases décider qu'il serait représentatif ?

Je me suis contentée de rassembler un petit florilège, par sondage.

Les premiers discours que j'ai pu attester paraissaient dans « *Le manuel ado/parent* » d'E. Girard et B. Kernel, paru en 1994 (Pocket), se présentant comme un guide de conversation entre les parents (qui ne comprennent plus le langage des ados) et leurs enfants. Ce phénomène d'adjonction d'une voyelle non étymologique en finale des mots est évoqué dès le tout début du livre, « Règle n°1 : *La prononciation* ». Les auteures partent du principe que les ados parlent « avec un accent particulier » et que cela les rend « difficilement compréhensibles ». Elles proposent de décoder cet accent, pour les parents, en passant par une graphie présentée comme phonétique pour donner un exemple :

« Et pour cela, prenons une phrase lambda d'un ado lambda retranscrite phonétiquement :

- T'voi-**an**, jan né marr-**an** d'mée vieu-**an**. I zon rien-**an** compri-**an**.

Et comparons-la avec sa traduction phonétique en français « adulte » :

- Tu voi, jan né marre de mé vieu. Il zon rien compri.

Deux éléments sautent immédiatement aux yeux : 1/ la contraction (t'voi, i zon) ; 2/ la terminaison en an (marr'an, compri-an). Bravo ! Vous possédez maintenant les deux clefs de la prononciation ado. » (idem, p. 17).

Passons sur la présentation de la contraction ou la prononciation [i] de *ils* devant consonne comme spécifique des ados des années '90, car ce n'est pas le sujet ici. Passons également sur la bizarrerie non discutée par les auteures du doublement de la voyelle du déterminant dans « *mée vieux* » ; cette graphie suggère l'allongement de l'avant-dernière syllabe, autre phénomène très ancien et largement répertorié en français, rattaché à la tendance paroxytonne des langues romanes, qui semble peu compatible avec une adjonction de voyelle finale, si l'avant-dernière syllabe s'allonge, la dernière perd son accent et il devient absurde de lui adjoindre une autre voyelle non accentuée et descendante, qui serait là pour mettre en relief justement la syllabe précédente.

Intéressons-nous à la voyelle épithétique. On remarque que là où les phonéticiens (Fonagy, Carton, Hansen) ont vu un *schwa* qui peut s'ouvrir un peu ou se nasaliser, les auteurs du *Manuel ado / parent* ont surtout perçu une nasale ouverte. Elles ne sont pas les seules, loin de là : cette représentation semble assez largement partagée et en partie stabilisée. J'ai trouvé une occurrence publiée en août 2016, donc plus de 20 ans après le *Manuel ado / parent*, sur un forum de discussion entre jeunes de 18-25 ans, où un message précédent avait abordé un autre sujet lié à la prononciation (j'y reviens dans la partie II.1.4) :

Le pire c'est les gens qui ajoutent des "an" à la fin des mots/phrases 🤔  
Genre comme ça an 😊  
Tu vois an ? 😊  
Ça fait extrêmementt pd an 😊

Site « [jeuxvideo.com](http://jeuxvideo.com) », Forum Blabla 18-25 ; message posté le [12 août 2016](#)

Il est possible que la perception nasale « an » qui me semble largement partagée - bien qu'elle ne corresponde pas à toutes les occurrences de ce marqueur produit parfois en voix craquée, avec un timbre plutôt ouvert et assez antérieur, nasalisé ou non - ait été influencée chez la plupart des gens par l'existence de la particule « hein », très fréquente à l'oral, suffisamment stabilisée pour qu'elle dispose d'une entrée dans les dictionnaires et d'une orthographe officielle et dont les rôles sont très variés en français. Cette particule a été considérée comme un ponctuant du français par Morel et Danon-Boileau 1998, ou comme une particule énonciative aux valeurs multiples (Léglise 1999) ou encore comme un possible indice de consensualité (Delomier 1999). Sa notoriété a pu influencer la perception de gens qui ont cru entendre une sorte de « hein », plus ouvert, avec une ou des fonction(s) énonciatives nouvelle(s).

En ce qui concerne la graphie « e » ou qui a été plus souvent utilisée par les linguistes, celle-ci a dû être influencée par le rapprochement avec le fonctionnement du « e caduc », doté d'un timbre central ; c'était la seule voyelle du français réputée pouvoir être prononcée de façon sporadique dans certains contextes et influencée par des facteurs sociaux ou régionaux. En somme les linguistes semblent avoir perçu une sorte de *e caduc* final, avec un timbre plus ouvert et parfois nasalisé, comme une variante de prononciation avec une distribution non étymologique énormément élargie, mais sans fonction énonciative susceptible de se stabiliser.

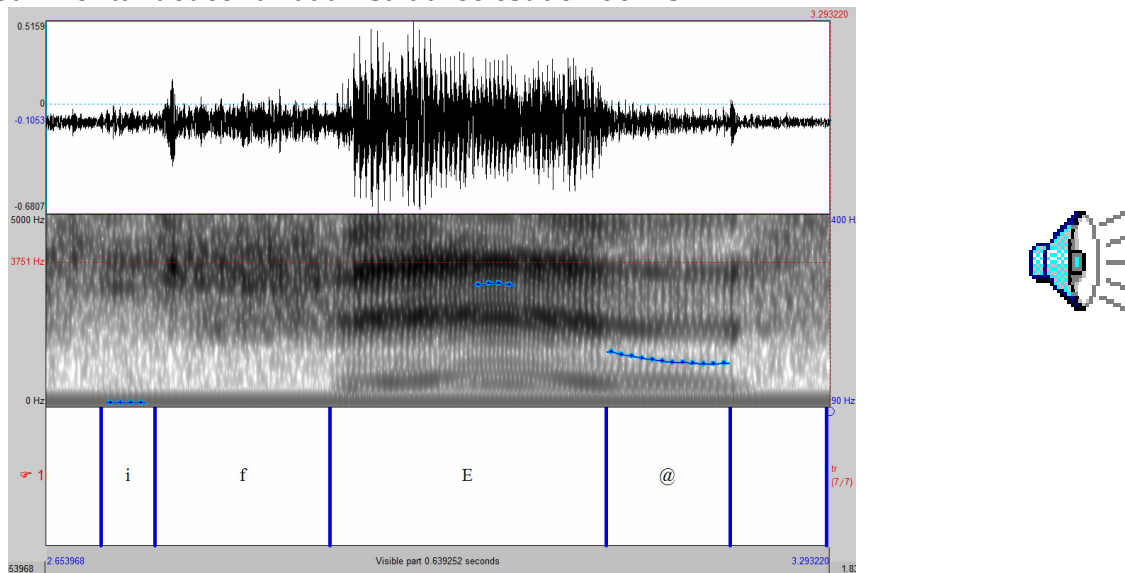
A l'oral, j'ai également relevé des indices d'émergence d'un stéréotype en train de se stabiliser dans les stylisations humoristiques et caricaturales. Ce marqueur apparaît, dans les exemples que j'ai pu découvrir (chez Anne Roumanoff ou Florence Foresti) lorsqu'il s'agit de styliser la parole d'une jeune femme ou jeune fille superficielle, prétentieuse et/ou snob. C'est le choix qui a été fait, pour le moins en 2013-2015, par l'équipe de l'émission *les Guignols de l'Info* (Canal +) pour la création de la marionnette de Cécile Duflot, ancienne secrétaire nationale du parti Europe-Ecologie les Verts et ministre de l'égalité territoriale et du logement dans le gouvernement Ayrault. Sa marionnette est souvent plus occupée par les applications de son smartphone, la mode et les sorties avec ses copines que par la politique et les sujets de débat sur l'environnement ou la politique. Elle utilise un vocabulaire parfois branché, parsemé de mots en verlan, mais souvent vulgaire ; et se montre très impertinente et traite de « boloss » le journaliste qui souhaite l'interviewer, etc. Or, sa marionnette produit



régulièrement des épithèses vocaliques : cela semble faire partie de ses caractéristiques stylistiques.

J'ai sélectionné ci-dessous deux exemples de telles épithèses relevés durant les prestations de la marionnette de Cécile Duflot en dialogue avec la marionnette de Patrick Poivre d'Arvor, en novembre 2014.

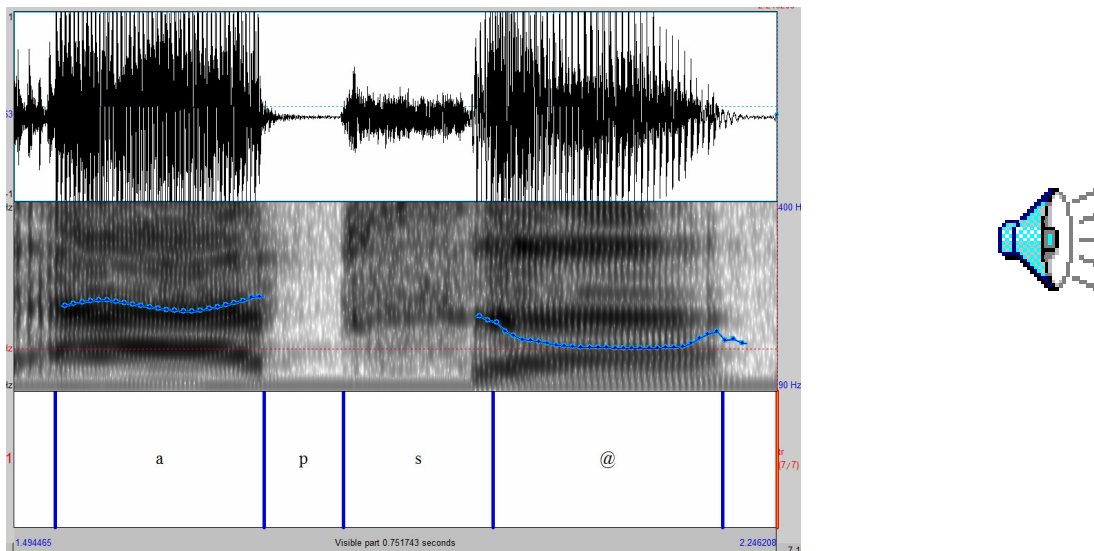
Le premier ressemble à peu près aux épithèses vocaliques relevées dans mes autres corpus : il s'agit d'un *e épithétique* post-vocalique adossé directement à un contour montant et continuatif. Sa durée est de 100 ms.



**Figure 10** : phonostyle caricaturé : « le seul truc écolo qu'i(l) fait~e, c'est .... »

Le contour intonatif est banal pour une telle épithèse, sa distribution également ; il sert à mettre en relief le groupe intonatif, qui réalise déjà une focalisation syntaxique ; cela augmente le suspense pour annoncer la chute censée provoquer le rire (« *le seul truc écolo qu'il fait~e, c'est manger ses crottes de nez* »). La seule différence prosodique avec les exemples que j'ai relevés dans les autres corpus, sans dimension caricaturale, c'est que ce *e épithétique* est produit avec bien moins d'intensité que la voyelle qui le précède.

Le second exemple que j'ai retenu est très différent. Il est produit à la fin d'un énoncé, après un contour intonatif complexe, et la voyelle épithétique, à timbre central, a une durée phénoménale : 225 ms ! Elle est même plus longue que la voyelle finale accentuée.



**Figure 11** : phonostyle caricature : « je savais aps~e ».

Cet exemple correspond donc clairement aux exagérations attendues d'une caricature ; il ne sert pas à mettre en relief ce qui précède, à savoir une réponse brève du personnage « *ah bon, je savais aps~e* », mais plus probablement à détacher la négation en verlan pour la rendre plus saillante. Le personnage associe ainsi, en l'espace de 3 secondes, l'utilisation du verlan, l'épithèse vocalique exagérée, et le terme emblématique « boloss »<sup>23</sup>. Ces indices semblent donc cohérents avec le personnage créé par la marionnette de Cécile Duflot, et cela nous donne des renseignements très précis sur la perception de la pratique de l'épithèse vocalique. Elle semble ici utilisée pour son pouvoir stylistique stéréotypant (négatif) et non pour sa capacité de mise en relief énonciative. Cet usage paraît très différent de celui que faisait, en 2008, le chercheur cité *supra*.

En résumé, on peut affirmer que les discours épilinguistiques spontanés ainsi que les productions parodiques et caricaturales fournissent des indices convergents qui incitent à formuler l'hypothèse d'une saillance suffisante de l'épithèse vocalique pour qu'elle soit consciemment perçue de manière spontanée, pour le moins depuis la moitié des années '90 où elle était présentée comme une innovation des jeunes. Les publications scientifiques que j'ai déjà citées (Fonagy, Carton, Hansen et mes propres recherches) ont mis en avant des arguments en faveur de l'hypothèse d'une diffusion croissante de ce marqueur dont le statut méritait discussion : variante stylistique ou sociolinguistique de prononciation, ou particule énonciative en émergence. Mais ces publications datent au plus tard des années 2003 et les corpus dépouillés s'arrêtent, à ma connaissance, à la fin des années 1990. Or, des échantillons plus récents offrent des arguments moins cohérents : d'un côté les pratiques de prononciation d'un chercheur trentenaire en 2008 vont dans le sens des hypothèses énonciatives formulées par

---

<sup>23</sup> Ce terme « boloss », originaire des pratiques langagières des jeunes des cités, a été approprié entre 2006 et 2008 par les jeunes des classes moyennes (Fiévet et Podhorná-Polická 2009; Podhorná-Polická et Fiévet 2010) et depuis 2011 de manière plus large par la scène médiatique et culturelle grand public (long métrage « *Les Boloss* » 2011, blog « *Les boloss des Belles lettres* » suivi d'un livre paru chez *J'ai lu* en 2013 et d'une émission hebdomadaire sur *France5* en 2016) ; il est utilisé par des personnages qui entendent caricaturer le style « racaille » dans une sorte de connivence snob.

Hansen et Mosegaard Hansen 2003, et d'autre part l'usage caricatural de l'épithèse dans une émission humoristique télévisuelle de 2014 va dans le sens d'une stigmatisation croissante de ce marqueur perçu comme un stéréotype du style précieux (imbu de soi) et vulgaire. Nous sommes face à des hypothèses concurrentes, qui peuvent correspondre soit à des moments différents, si l'évolution de l'indexicalité de ce phénomène est rapide, soit à des pratiques différentes selon les groupes sociaux ou selon les profils de locuteurs. Il convient donc de multiplier les éclairages pour espérer y voir plus clair.

En ce sens, la deuxième série de questions qu'on peut se poser porte sur la perception de cette épithèse vocalique en situation expérimentale avec focalisation explicite de l'attention : les gens se disent-ils conscients de la produire ou de l'entendre ? Y a-t-il des tendances qui se dégagent dans les discours épilinguistiques sollicités ?

Nous avons un premier indice dans le message cité plus haut, extrait du Forum *jeuxvideo.com* (août 2016), qui associait l'adjonction de « an » en finale de mot à « *extrêmement pd* ». Il faut préciser que ce forum est connu pour laisser passer sans modération de très nombreux messages sexistes et homophobes<sup>24</sup>. Mais ce message révèle la capacité de l'épithèse vocalique à indexer, au moins pour certains, une identité perçue de manière négative. Le terme 'pédé' peut désigner, au-delà d'une orientation sexuelle, un homme qui ne se conforme pas aux normes strictes de la virilité *mainstream*, ce qui peut être mal vu ; mais le terme peut aussi désigner de manière vague n'importe quelle nuance de dépréciation, y compris pour qualifier des objets : laid, désagréable, raté... Cela suscite l'hypothèse que l'épithèse vocalique pourrait être perçue comme une pratique féminine, et de ce fait stigmatisée surtout chez les hommes. C'était l'hypothèse formulée par Fónagy 2006 ; il se fondait sur le fait que Léon 1993 évoquait un décompte de pourcentages comparés durant un débat universitaire à Toronto en 1983, où les *e caducs terminaux* étaient prononcés à 24% par les femmes et à 13% par les hommes, surtout en tournure exclamative. Le constat de cet écart entre les pourcentages des deux groupes (sans qu'on ait la moindre idée de la variation intra-groupe), incitait Léon à avancer l'hypothèse qu'il s'agirait d'une pratique plus souvent féminine et cela a encouragé Fonagy 2006 (p. 39) à renchérir dans l'hypothèse d'une connotation genrée très forte. Il donne l'impression de citer Léon, en mettant entre guillemets une formule résumée que je n'ai en fait trouvée nulle part dans Léon 1993, ni à la page indiquée ni ailleurs dans cet ouvrage : « *coquetterie, féminité, rouge à lèvres vocal, invitation à la danse* ». <sup>25</sup> Quoi qu'il en soit, Fonagy et Léon s'accordent pour avancer une indexation genrée. Est-il possible de faire émerger chez des gens « tout venant » ce type d'indexation explicitement ? S'il s'agit d'une « coquetterie » vocale, peut-on trouver une trace de sa réception en tant que coquetterie ? C'est ce que j'ai essayé de tester à travers une étude exploratoire menée avec la collaboration de mes

---

<sup>24</sup> Il a déjà été épinglé à ce sujet dans des publications de presse ou sur les réseaux sociaux ; cf. par exemple l'article de D. Bochel Guégan paru en 2014 sur *Le Plus du Nouvel Obs*, « *Sexisme, homophobie, harcèlement : la bêtise se porte bien sur les forums jeuxvideo.com* » : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1223007-sexisme-homophobie-harcèlement-la-bêtise-se-porte-bien-sur-les-forums-jeuxvideos-com.html>

<sup>25</sup> Soit il s'agit d'une formule de Léon relevée par Fonagy dans une version inédite de l'ouvrage de 1993, – ce dont je doute car elle ne me semble pas correspondre au style d'écriture de Léon ; soit il s'agit d'une formule de Fonagy mise entre guillemets autonymiques ; soit les guillemets sont là uniquement par erreur d'édition, car ce paragraphe contient la graphie « pose » à la place de « pause » et cela suggère une relecture finale peu soignée.

étudiant·e·s du séminaire de master de Sociophonétique. J'ai construit un une grille d'entretien à focalisation progressive de l'attention, qui commençait par des écoutes de trois extraits captés dans les médias (une douzaine de secondes) et des questions pour une première approche globale :

- 1/ Quelle est votre première impression sur la façon de parler de cette personnalité du journalisme/de la politique / de la culture ?
- 2/ Entendez-vous des sons (ou des lettres) prononcées d'une manière particulière ? Si oui, laquelle ou lesquelles et comment l'interprétez-vous ?

L'entretien se poursuivait par une écoute focalisée sur des extraits d'environ une seconde (un mot) et par des questions plus précises et plus explicites sur les éventuelles représentations :

- Focalisez votre attention sur la prononciation des fins de mots.**
- 3/Aviez-vous déjà remarqué ce **phénomène** chez d'autres personnes ?
  - 4/Si oui, chez qui, quel genre de personnes ? Comment pourriez-vous l'appeler ? Quel effet cela provoque chez vous, quelle impression ?
  - 5/Pensez-vous que la personne qui parle fait exprès de prononcer comme cela la fin des mots, ou bien qu'elle ne s'en rend pas compte ?
  - 6/Si elle fait exprès, quel pourrait être l'effet recherché ?

Il se finissait par une question fermée sur les éventuelles représentations des propres pratiques de chaque personne interviewée :

- 7/ Vous arrive-t-il de prononcer de cette manière, dans certains cas ?  
Réponses possibles :
- Non, jamais
  - Parfois, lorsque .....
  - Souvent, lorsque .....
  - Je ne sais pas.

Suivie d'une autre question fermée sur les hypothèses déjà en circulation :

- Pensez-vous qu'il est plus souvent produit par :** (entourez la réponse)
- Les femmes                      Les hommes                      Indifféremment
  - Les plus jeunes                      Les plus âgés                      Indifféremment
  - Les plus cultivés                      Les moins cultivés                      Indifféremment
- Autre catégorie de gens à suggérer ???

Les étudiant·e·s répondaient d'abord, en tout début de semestre, à cette grille de questions par écrit lors d'une écoute collective suivie d'une discussion (j'ai récupéré leurs réponses). Dans un second temps, je leur donnais comme consigne de solliciter des personnes de leur entourage vivant en France et s'exprimant en français quotidiennement, pour répondre au même entretien sur leurs avis en ce qui concerne certaines prononciations en français. Bien entendu, les résultats recueillis de cette manière ne peuvent être qu'indicatifs, et source de construction de nouvelles hypothèses. Les conditions de passation de l'entretien ont été fort diverses (et

explicitées dans les devoirs qui m'ont été rendus) : les lieux étaient plus ou moins calmes mais pas toujours, les appareils utilisés pour faire écouter les extraits offraient un bon échantillon de tout ce que les technologies actuelles proposent comme possibilité pour écouter un fichier son, la durée a été très variable (du simple au triple), les personnes sollicitées avaient des relations très diverses avec les enquêteurs et enquêtrices (relations amicales, de voisinage, collégiales, famille proche...), etc. Mais les résultats obtenus semblent suffisamment intéressants pour encourager à approfondir une telle technique d'enquête, qui a un côté ludique pour les interviewés comme pour les intervieweurs.

J'ai recueilli les réponses d'une quarantaine d'étudiant·e·s (moyenne d'âge 22 ans) et d'une quarantaine de personnes de leur entourage (moyenne d'âge 28 ans).

L'épithèse vocalique est globalement facilement identifiée : les trois-quarts des gens la mentionnent dès les premiers extraits comme prononciation particulière ; le quart restant l'identifie aisément en écoute focalisée. Les étudiant·e·s ont précisé, à une très large majorité, avoir déjà entendu ce phénomène « souvent » ou « parfois ».

Les questions fermées finales ne permettent de dégager aucune tendance explicite, ni en termes d'association avec une tranche d'âge ni avec un genre ; la majorité a coché « indifféremment », et la minorité restante a coché les deux autres options, pratiquement de manière équivalente. Il n'y a donc pas de consensus déclaratif explicite allant vers une catégorisation claire de cette pratique, ou en tout cas il n'a pas pu être obtenu par ce type de démarche directe.

Par ailleurs, les trois-quarts des gens interviewés pensent (ou déclarent penser) que les personnes qui produisent ce son ne s'en rendent pas compte ; seule une minorité pense (ou déclare penser) que c'est « fait exprès », et donc seule une minorité va dans le sens de l'interprétation comme marqueur. Quelques-uns ne savent pas répondre à cette question.

En revanche, les réponses aux questions ouvertes portant sur l'effet provoqué par cette prononciation, donnent indirectement des indices sur une perception plus consensuelle qu'on ne pourrait penser si l'on se fiait uniquement aux questions fermées. J'ai représenté ces réponses sous forme de nuage de mots, en agglutinant les réponses des étudiant·e·s avec celles de leurs interviewé·e·s car elles allaient dans les mêmes directions :

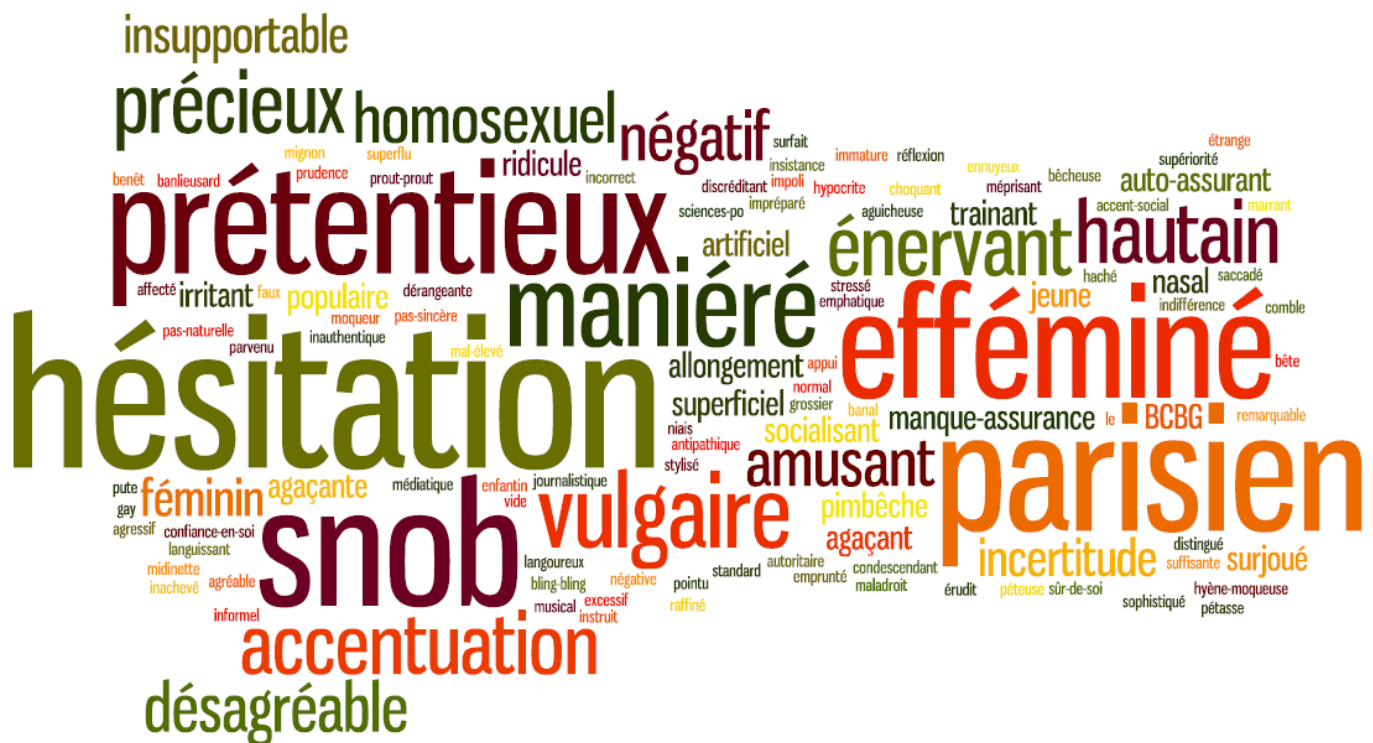


Figure 12 : Nuage de mots, évaluation libre de l'épithèse vocalique

Les réponses montrent une très grande diversité ; il y a un très grand nombre d'items qui n'ont été utilisés que par une seule personne. Néanmoins, la majorité met en avant un effet négatif (*énergisant, insupportable, agaçant, désagréable, irritant, ridicule...*) involontaire, cohérent avec l'hypothèse majoritaire sur le fait que les gens qui produisent ces épithèses « ne s'en rendent pas compte ». Le champ sémantique qui se dégage le plus et qui réunit la plupart des répondants est celui de la préciosité associée au féminin ou à l'homosexualité masculine (*prétentieux, efféminé, snob, précieux, maniéré, hautain, homosexuel, affecté, féminin...*), et parfois au parisianisme ; deux personnes y voient une pratique « médiatique, journalistique ». Les catégorisations mélioratives sont rarissimes et exprimées par une seule personne à chaque fois : *agréable, sûr de soi, sophistiqué, distingué, érudit, raffiné, mignon*. Quelques réponses vont toutefois dans un sens contraire : *vulgaire, agressif, populaire, grossier, niais, autoritaire, banlieusard...*

Pour les rares personnes qui pensent qu'il s'agit d'une pratique de prononciation consciente et contrôlée, elle est associée à l'*hésitation* ou l'*incertitude* (sans doute par rapprochement avec le *euh* d' hésitation très connu) et quelquefois à la mise en relief (*accentuation, appui, emphatique, insistance*).

La complexité des réponses obtenues témoigne à la fois de la complexité de la perception sociale d'une pratique de prononciation qui reste marginale, malgré sa relative expansion, et aussi de la complexité de la situation d'enquête qui oblige des gens à évaluer les pratiques langagières d'autres gens sachant que s'en suivrait une exploitation universitaire de leurs réponses. Malgré les réserves qui peuvent et doivent être exprimées sur un tel protocole, la diversité des réponses suscitées reste un indice précieux, qui incite à se garder de toute généralisation ou simplification trop rapide.

## II.1.4 L'exemple de l'épithèse consonantique

### Définition et hypothèses

Le deuxième phénomène épithétique que j'ai étudié grâce à différentes méthodes [doc 8, doc 18] consiste en la production d'un son consonantique fricatif, sourd, le plus souvent dorso-vélaire ou dorso-palatal mais pouvant être parfois labio-dental, imprévisible, à la finale des mots qui clôturent une séquence, un énoncé ou un paragraphe en lecture à haute voix, à condition qu'ils finissent par une voyelle fermée ou mi-fermée. Ce son est soumis à des contraintes articulatoires : lorsque le mot finit par /i,e/ c'est une fricative palatale proche de [ç] qui sera ajoutée comme coda, et lorsqu'il finit par /y,o,u/ c'est une vélaire proche de [X] qui sera ajoutée. Les exemples prototypiques les plus souvent cités sont *merci* et *oui* prononcés [mɛʁsiç] et [wiç] avec coda fricative palatale. Bien entendu, la production de ce marqueur est sporadique: tous les locuteurs ne le produisent pas, ni en lecture ni en conversation, et ceux qui le produisent fréquemment ne le produisent pas systématiquement dans tous les contextes possibles.

La coda fricative sourde qui nous intéresse ici a d'abord été appelée *voyelle dévoisée*, à commencer par Fonagy (1989, 2006), et cette dénomination a été reprise par Fagyal et Moisset 1999, par Paternostro 2008 et par Dalola 2014. Bien que Fonagy ait parlé clairement de rajout d'une consonne qui n'appartient pas au système phonologique du français mais qu'on retrouve dans le système phonologique allemand (il fait explicitement référence aux *ich Laut* et *ach Laut*), il a néanmoins focalisé son attention sur le fait que la voyelle finale du mot perdait son caractère voisé. A travers le choix de la désignation « *dévoisement des voyelles* » Fonagy refuse de donner à cette coda le statut de consonne, et adopte, selon moi, une perspective purement phonologique. Selon Fonagy, dans la mesure où il s'agit d'un seul phonème la consonne rajoutée ne pourrait qu'être incorporée à la voyelle et dès lors nous ne pourrions considérer que l'hypothèse d'un phonème qui se réalise à travers différentes variantes.

Or, selon moi, le *dévoisement vocalique* désigne traditionnellement un autre phénomène, décrit probablement pour la première fois par Passy 1905, pp. 62 et 114, qui est un des premiers à s'être intéressé à la diversité des prononciations en français courant : il désigne ainsi le dévoisement jusqu'au chuchotement des voyelles finales dans certains mots (*c'est tout, tant pis...*) ; la voyelle est prononcée chuchotée, en finale absolue, après une consonne sourde. Passy parle aussi de dévoisement ou semi-dévoisement des semi-voyelles par les « consonnes soufflées précédentes », comme dans 'pied' [pj<sup>o</sup>e], p. 121. Il n'y a absolument aucune mention d'allongement de cette voyelle, de maintien de la friction, etc. Les exemples de Passy ont fait date, et on les retrouve cités par Abercrombie 1967 qui évoque ce phénomène en le mettant en parallèle avec la prononciation dévoisée des voyelles inaccentuées en anglais, dans certains contextes :

*In English, for eg, the first vowel of the word potato. Or come in to tea, « to » often pronounced without vibration of the vocal cords in normal conversational speech ; In French also the final vowels of entendu, tant pis, or c'est tout, when they occur in conversation before a pause, are usually voiceless<sup>1</sup>. [Abercrombie, 1967, p.58].*

C'est dans une note de bas de page liée au mot « voiceless » qu'Abercrombie cite Passy, qui semble être sa seule source :

<sup>1</sup>*It is stated by P. Passy, in his Petite phonétique comparée (1906), pp. 62 and 114, that under the circumstances described here these vowels are whispered. This does not appear, however, to be the normal usage of French speakers. [idem].*

Autrement dit, la première source ne se fonde pas sur un corpus très précis<sup>26</sup> et ne donne pas vraiment d'indication acoustique autre que « voyelle chuchotée ». Dans les exemples repris par Abercrombie, surtout dans la comparaison avec l'anglais, on a l'impression de déceler une confusion entre la simple réduction vocalique – avec neutralisation du timbre liée à une durée extrêmement brève – et sa prononciation chuchotée.

Si on écarte donc les voyelles dévoisées (chuchotées) de durée normale sans adjonction de coda fricative, mentionnées, comme nous venons de le voir, au moins depuis Passy 1905, je n'ai pu trouver aucune mention de ce phénomène d'épithèse consonantique ou de quoi que ce soit de similaire avant 1989 dans la littérature. Il est intéressant de noter que l'étude de Mettas 1979, qui était une description phonétique de la prononciation du français parisien, fondée sur une enquête auprès de 39 femmes de la bourgeoisie et aristocratie des quartiers huppés de Paris, ne faisait aucune mention de cette coda consonantique.

Selon moi, le premier à l'avoir mentionnée est bien Fonagy 1989, qui consacre à ce phénomène quelques paragraphes sur le dévoisement, la nature de la consonne épithétique et le profil des personnes qui la produisent fréquemment. Selon ses observations empiriques de l'époque, cette coda était fréquente dans la prononciation des journalistes (hommes ou femmes) et dans celle des femmes de classe moyenne.

Coveney 2001 propose de distinguer trois cas de dévoisement vocalique dans la prononciation du français, dont deux concernent seulement « certaines variétés de français », et un seul – celui qui nous intéresse ici – concerne le français supralocal.

Le premier serait un dévoisement partiel plus connu sous le nom d'aspiration et surviendrait en début de mot, après une occlusive (comme dans le mot « poule ») ; il serait attesté dans « *a few northern accents, parts of Canada and the old-fashioned upper-class Parisian accent which apparently borrowed some of its features from English* » (p.145). Aucune source n'est indiquée. Le deuxième serait spécifique surtout au français parlé québécois : il s'agit, selon Coveney, d'une semi-élision de la voyelle, comme dans les exemples d'Abercrombie 1967 qu'il cite (*potato, come to tea*). Pour le français, il s'agit toujours de positions inaccentuées après consonne sourde, comme dans « *compétition* » [kõpeti,sjõ] ; selon Cedergren & Simoneau cités par Coveney, ces voyelles quasiment élidées ne sont pas perçues par tous les locuteurs.

Le troisième et dernier cas de dévoisement (idem, p. 144) serait bien plus répandu en français et il concernerait la position accentuée en finale d'énoncé, touchant surtout les voyelles fermés /i y u/ mais pouvant s'étendre aux mi-fermées /e, ø/. Coveney propose de rassembler ici la prononciation chuchotée ou approximante de la voyelle finale prépausale dans « *merci* » [mɛRsi.] ou « *(il n'y en a p'us)* » [jãnapy°], ainsi que l'adjonction d'une fricative finale comme dans « *oui* » prononcé [wiç], dont il donne

---

<sup>26</sup> Ce qui est normal, car à l'époque de Passy il n'était pas envisageable de réaliser des enregistrements de parole spontanée.



comme source Fonagy 1989. Il met en avant l'hypothèse qu'il s'agirait bien d'un seul et unique phénomène qui, contrairement à l'hypothèse de Fonagy, n'aurait rien de nouveau (« *this does not seem to be a very new feature* », p. 145) car il était déjà évoqué par ... Abercrombie 1967, p. 59, qui, nous l'avons vu, s'appuyait en fait sur Passy 1905, lequel ne parlait absolument pas d'adjonction de fricative. En somme, mon impression est que la décision de Fonagy d'adopter une dénomination unifiante « dévoisement vocalique » pour désigner un phénomène qualifié de nouveau semble avoir été une source de confusion supplémentaire, alors que le phénomène repéré auparavant manquait déjà de documentation.

Selon Coveney, encore, l'adjonction d'une fricative correspondrait à un son alvéo-palatal proche de [ç] plutôt que le son palatal évoqué par Fonagy. Or, jusqu'à présent, personne n'a publié d'analyse d'acoustique à ce sujet, (Candea, Wottawa, Adda-Decker, *en préparation*) : les descriptions des uns et des autres reposent sur des intuitions ou des citations d'intuitions. La seule étude disponible proche de ce sujet porte sur les prononciations de /f/ versus /ç/ en allemand L2, par des apprenants de français L1, (Wottawa, Adda-Decker, et Isel 2016).

L'étude de Smith 2003 compare un nouveau corpus avec les données de Fagyal et Moisset 1999 sur la base, me semble-t-il, du malentendu favorisé par la dénomination « dévoisement des voyelles ». Smith mesure la totalité des voyelles dévoisées (des voyelles brèves prononcées sans voisement) et montre qu'elles sont bien plus fréquentes et se trouvent dans des positions diverses, pas uniquement en fin de groupe. C'est Fagyal 2010 p.168 qui, à ma connaissance, est la première à proposer de parler d'« épithèse consonantique », et d'abandonner l'appellation ambiguë de Fonagy adoptée une dizaine d'années avant (Fagyal et Moisset 1999). Elle renonce ainsi, en 2010, à la focalisation de sa description sur la voyelle dévoisée pour mettre en avant plutôt l'adjonction d'un son consonantique. Son changement de point de vue semble avoir été provoqué par une observation fortuite, durant son travail de terrain. Plus précisément, il semble avoir été déterminé par un incident très instructif dont elle a été témoin dans un collège de la Courneuve (banlieue de l'Est parisien), où une élève caricaturait le phonostyle de lecture d'un autre élève au moyen de la répétition humoristique du seul son fricatif 'ch ch ch ch ch' (2010:168-170) et le qualifiait de 'bouffon'<sup>27</sup>. Cette imitation explicite pointait la prononciation de la fricative finale comme saillante chez « les bouffons ».

L'observation de Fagyal sur son terrain rejoint mes propres hypothèses **[doc 08]** : selon moi, ce son épithétique caractérise en effet surtout le comportement linguistique de locuteurs 'légitimes' en position d'autorité. Fagyal l'interprète comme un phénomène genré féminin, perçu comme incongru chez un garçon, tandis que moi j'ai tendance à y voir, dans la situation décrite, une pratique sociale rejetée par une ado plutôt éloignée de la culture de l'école comme étant une pratique de « bourge », typique d'un style précieux, chez un élève perçu comme socialement proche des professeurs.

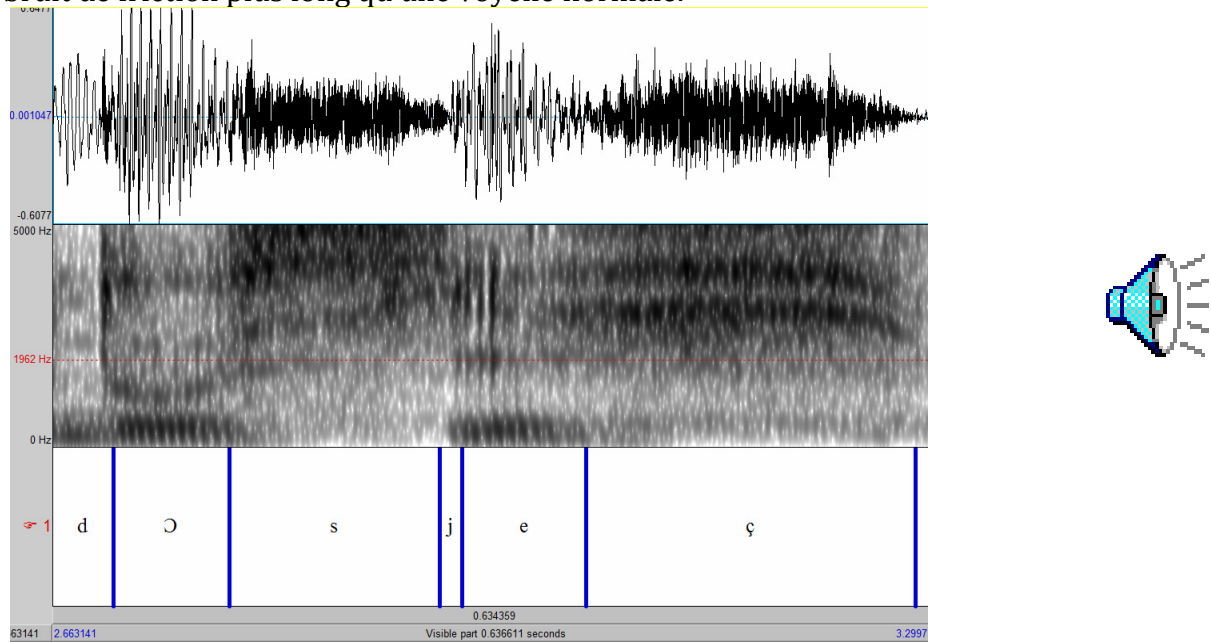
Comme l'épithèse désigne précisément l'adjonction d'un son imprévisible en position finale, je suis favorable à cette dénomination ; il s'agit pour moi d'une *épithèse consonantique fricative*. En outre, cette appellation a comme avantage de mettre en lumière le parallélisme avec l'épithèse vocalique, sur lequel je reviendrai en conclusion de cette partie.

---

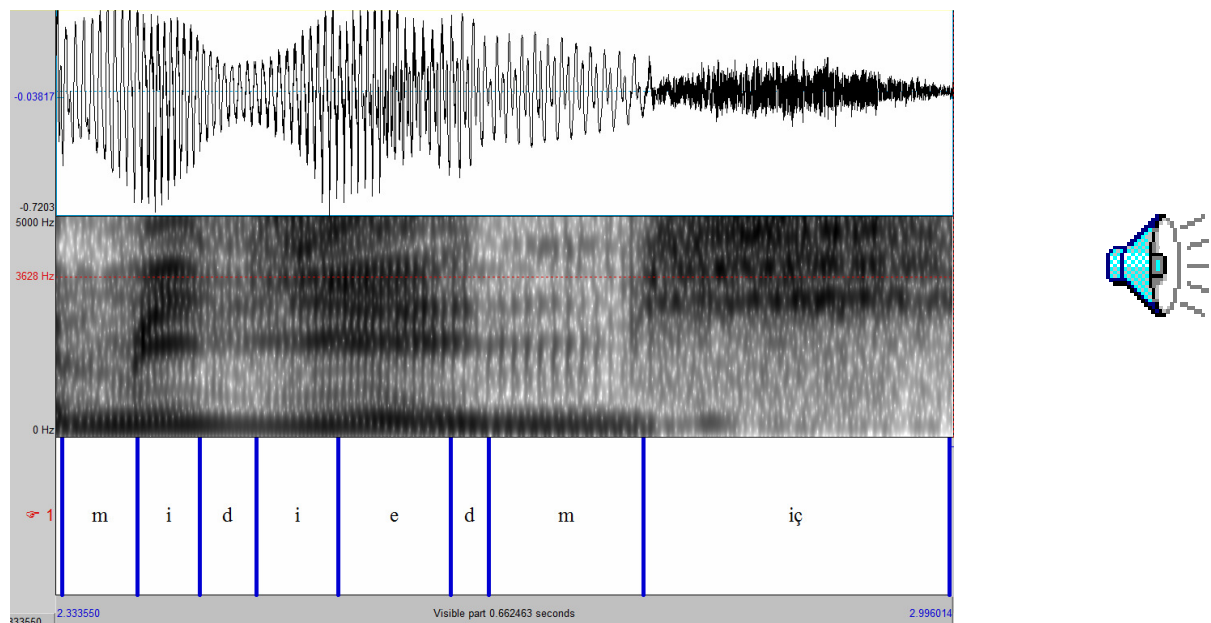
<sup>27</sup>Terme péjoratif pour désigner les bons élèves, appréciés par les enseignants.

En ce qui me concerne, je réserve la dénomination *voyelle dévoisée* aux cas où la voyelle n'est pas détectable comme signal voisé. Ces cas de voyelles remplacées par une friction sont appelés par Fagyal et Moisset (1999) *fully devoiced vowel* et s'avèrent très marginaux dans leurs données. La plupart du temps, dans leur corpus de lecture, la partie voisée se maintient et elle oscille en général entre 25 et 50% de l'ensemble du segment *voyelle+coda fricative*.

Les **Figures 13 et 14** montrent les spectrogrammes d'une voyelle finale suivie d'épithèse fricative et d'une voyelle finale dévoisée suivie de la même épithèse fricative, selon moi. Ce serait peu cohérent de considérer que dans le premier cas on a une voyelle suivie de consonne épithétique, et dans le deuxième d'une voyelle remplacée par un bruit de friction plus long qu'une voyelle normale.



**Figure 13:** exemple de coda fricative après /e/: 'dossier' prononcé [dɔsjɛç].



**Figure 14 :** exemple de fricative accolée à un /i/ totalement dévoisé: 'midi et demi' prononcé [midiedmɨç].

Concernant la description acoustique et distributionnelle de ce phénomène phonétique, peu d'études, toutes effectuées manuellement, sont disponibles à ma connaissance. La première déjà citée, Fagyal et Moisset (1999), a été menée à partir de 27 exemples provenant d'enregistrements de lecture sollicitée par les chercheurs auprès de locuteurs de la Région parisienne, et portant uniquement sur la voyelle /y/ en position finale. Leur analyse se concentre sur le mécanisme articulatoire et le relâchement progressif de la tension en fin de paragraphe. La distribution montre que la position finale de paragraphe favorise clairement l'apparition du dévoisement vocalique avec coda fricative, mais elle montre également que les locuteurs sont très inégaux, certains pouvant en produire systématiquement et d'autres presque pas ou de manière très sporadique.

J'ai pour ma part mené une étude à ce sujet en 2012 [doc 08] à partir de 67 exemples extraits d'une sélection de 4 heures de news radiophoniques diffusées sur la chaîne *Radio France Internationale*, et portant sur /i,y,e,u,ø,a,o/ suivies de coda fricative en finale de mot. Mon analyse mettait en avant l'hypothèse d'un effet stylistique recherché par le renforcement iconique du contour final. Dans cet échantillon, le plus grand nombre d'occurrences produites avec coda fricative touchait la voyelle [i] ; le contexte fin de paragraphe ou fin de tour de parole favorisait l'apparition des épithèses fricatives, mais celles-ci pouvaient également être produites à l'intérieur d'un énoncé, sur la finale d'un mot pragmatiquement important. En ce qui concerne les locuteurs et locutrices : comme dans l'étude de Fagyal et Moisset, les taux de production varient énormément d'une personne à une autre, il est impossible de mettre en lumière de cette manière une éventuelle préférence genrée pour cette pratique de prononciation.

Plus récemment Dalola 2014, a consacré sa thèse de doctorat à une étude variationniste de la production et la perception de ce marqueur, qu'elle note par la graphie « *bruit\_hhh* » ; elle choisit de comparer un échantillon de locuteurs de français L1 et un échantillon d'apprenants américains de français L2. Le fait de s'intéresser aux apprenants apporte un point de vue très original à l'étude de la perception de ce phénomène (*j'y reviens dans la partie suivante*). Son enquête sur la production se fonde essentiellement sur le calcul d'une série de corrélations statistiques susceptibles de contribuer à formuler de nouvelles hypothèses ou à apporter des éléments de confirmation/invalidation d'hypothèses déjà formulées. L'étude prend uniquement en compte la production d'épithèses fricatives, qu'elle appelle dévoisements vocaliques, après /i,y,u/ mais pas après /e,ø/. Globalement, les locuteurs de français L1 produisent un taux supérieur d'épithèses par rapport à ceux de français L2, mais les épithèses de ces deux groupes ne se distinguent pas par leur degré (leur durée) : elles sont très similaires. La position fin de paragraphe favorise globalement l'apparition de l'épithèse en lecture.

Dalola créé de manière expérimentale trois situations durant son protocole de test avec les deux groupes de locuteurs : une tâche de lecture, un jeu de rôles et un temps de conversation libre. La comparaison des productions dans ces trois tâches lui permet de dégager quelques observations générales : les locuteurs de L1 produisent plus d'épithèses en conversation libre, lorsque la connivence était plus grande, tandis que ceux de L2 en produisent davantage en lecture et dans la tâche de jeux de rôles. Ces observations semblent cohérentes avec les discours sur la réception (*cf infra, partie consacrée à la perception*). Aucune différence entre les pratiques des hommes et celles des femmes n'a pu être mise en évidence par des comparaisons statistiques de la distribution du phénomène observé.

Pour résumer, les recherches dont on dispose pour le moment dégagent quelques hypothèses et soulèvent quelques questions :

- La production des épithèses fricatives est soumise à des contraintes articulatoires. Celles-ci expliquent pourquoi elle ne peut pas se produire dans certains contextes et pourquoi elle peut se produire plus ou moins facilement dans d'autres ; mais celles-ci n'expliquent en rien l'émergence de ce phénomène uniquement chez certains locuteurs et locutrices, et toujours de façon sporadique. Son émergence et sa diffusion restent à explorer.
- Le statut phonétique de l'épithèse fricative soulève de nombreuses questions qui restent à élucider ; le phénomène se situe à la frontière du domaine vocalique et consonantique.
- Le statut linguistique de l'épithèse fricative reste également à élucider ; tout comme l'épithèse vocalique, il existe des arguments plaidant en faveur d'un statut de variante sociophonétique des voyelles finales et des arguments plaidant en faveur d'un statut de particule énonciative en cours d'émergence.
- Les facteurs âge, genre et statut social ont été évoqués comme corrélés à la pratique des épithèses fricatives ; cela reste à approfondir car les corpus dépouillés sont trop réduits, notamment à travers des études socio-perceptives.

### Production : méthodes d'enquête et résultats

L'étude réalisée avec M. Adda-Decker et L. Lamel, déjà évoquée au sujet de l'affrication, [doc 18], nous a permis de recueillir, dans des émissions d'information radio et télédiffusées 1998-2007, un très grand nombre d'exemples de ce phénomène sporadique. Notre objectif était de fournir des descriptions acoustiques basées sur un corpus bien plus large que ce qui avait déjà été décrit et de formuler des hypothèses sur la persistance (ou non) de cette pratique de prononciation dans les médias et sur son éventuelle progression dans la lecture d'information et les émissions d'actualité.

Pour récupérer automatiquement les exemples dans la base de données alignées disponible au LIMSI, nous avons appliqué le même type de démarche d'adaptation ponctuelle du système (méthode décrite dans la partie II.1.2), en autorisant des variantes de transcription listées dans le tableau 12 ci-dessous.

Contexte phonémique	=> Variantes autorisées comme options
/i, y, e, u, a, o/ en position finale de mot	[i-iHH-iff-iʃʃ-iʒʒ, y-yHH-yff-yʃʃ-yʒʒ e-eHH-eff-eʃʃ-eʒʒ u-uHH-uff-uʃʃ-uʒʒ a-aHH-aff-aʃʃ-aʒʒ o-oHH-off-oʃʃ-oʒʒ]

**Tableau 12.** Variantes autorisées lors des alignements automatiques forcés.

HH correspond à une expiration ou inspiration audible; les doubles symboles correspondent à des segments acoustiquement stables dont la durée dépasse la moyenne des consonnes (il s'agit de consonnes étiquetées comme allongées)

Grâce à cette astuce de programmation, le système pouvait aligner différemment les finales vocaliques des mots en fonction d'un éventuel segment fricatif détecté après

la voyelle, et cela permettait de sélectionner ensuite automatiquement tous ces contextes, pour les écouter.<sup>28</sup> Cette méthode a généré un très grand nombre de transcriptions pouvant correspondre à des épithèses consonantiques fricatives, la plupart étant des fausses alertes (faux positifs). Le nombre important de fausses alertes s'explique par le fait que le système n'avait pas de modèle acoustique assez fiable de ce son extérieur au système du français, et que les variantes que nous avons autorisées pouvaient correspondre aussi bien aux codas fricatives que nous recherchions qu'à de nombreux autres bruits de bouche, respirations audibles ou bruits de fond.

Ainsi, nous avons dû écouter et vérifier manuellement un ensemble d'environ 4000 extraits de 3 secondes pré-sélectionnés comme pouvant contenir des épithèses fricatives. Finalement, 652 extraits de 1998 à 2007 ont été retenus comme pertinents. Ceci représente un corpus actif très vaste, issu de parole non élicitée, ce qui est précieux pour attester ce phénomène imprédictible, sporadique et très difficile à capter. Les échantillons d'émissions étant inégaux, les chaînes et les locuteurs n'étant pas les mêmes d'une année sur l'autre dans la base de données utilisée, et les exemples repérés ainsi ne couvrant très probablement pas l'intégralité des occurrences, il est impossible d'établir une comparaison globale de fréquence de ce phénomène entre 1998-2003 et 2007, comme nous l'avons fait pour les affrications de /t,d/. Il est en revanche possible de comparer les caractéristiques des exemples issus de ces deux périodes dans la mesure où ils ont été extraits selon la même méthodologie.

J'ai pu segmenter et classer tous les exemples à la main, à l'aide du logiciel Praat (Boersma et Weenink 2008). La partie voisée a été segmentée et étiquetée, ainsi que la coda fricative. Les exemples pour lesquels il n'y avait pas de partie voisée détectable ont été étiquetés comme totalement dévoisés et séparés dans un sous-corpus à part. Le Tableau 13 montre la distribution des exemples selon les trois voyelles étudiées ici /i,e,y/ ainsi que le nombre et l'évolution des exemples totalement dévoisés.

Voyelles suivies de coda fricative	Total occ.	Voyelles totalement dévoisées (occ.)	Voyelles totalement dévoisées (%)
/i/, 1998-2003	154	61	39.6
/e/, 1998-2003	38	9	23.7
/y/, 1998-2003	32	3	9.38
/i/, 2007	249	46	<b>18.47</b>
/e/, 2007	138	14	<b>10.14</b>
/y/, 2007	41	5	12.2
<b>All</b>	<b>652</b>	<b>138</b>	

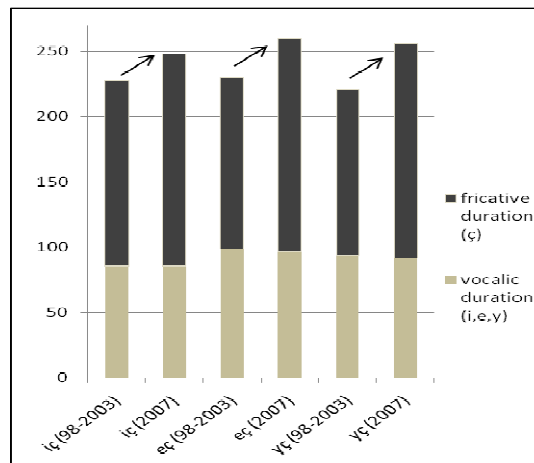
**Tableau 13.** Distribution des voyelles suivies d'épithèse fricative

Ces données montrent une diminution par moitié des segments avec voyelle totalement dévoisée pour /i,e/ entre 1998 et 2007. En revanche, pour /y/ les segments totalement dévoisés sont toujours très peu nombreux, quelle que soit la période. Cela peut expliquer pourquoi l'étude de Fagyal et Moisset (1999) n'en avait trouvé que chez une seule locutrice, puisque leur étude portait uniquement sur /y/.

Globalement la partie voisée est donc bien conservée car nous avons pu la détecter et la mesurer dans n=519 des exemples de ce corpus, et la comparer avec la durée de la

<sup>28</sup> Nous avons décidé d'inclure les voyelles /a,o/ pour lesquelles nous n'attendions pas d'épithèses fricative de manière à pouvoir vérifier la validité de cette démarche de pré-sélection.

coda fricative. La Figure 15 expose les résultats éclatés par voyelle et par période de temps. Elle montre d'un côté une bonne stabilité de la durée vocalique qui correspond d'ailleurs aux valeurs moyennes attendues pour ces voyelles en *parole de style journalistique* (Adda-Decker et Snoeren 2011) et d'un autre côté une progression statistiquement significative de la durée des codas fricatives (*Mann-Whitney U test*,  $p = 0.0006$  pour /i/,  $0.003$  pour /e/ et  $0.002$  pour /y/).



**Figure 15:** Durée des portions voisées et des codas fricatives pour /i,e,y/ (ms)

L'augmentation de la durée des codas pourrait expliquer l'impression de diffusion toujours plus large de ce trait, dans la mesure où une coda plus longue devient plus saillante.

Le Tableau 14 présente la diminution globale en pourcentage de la partie voisée par rapport à la durée de l'ensemble du segment (voyelle + coda).

Voyelles suivies de coda fricative	Total occ. avec partie voisée distincte et coda fricative	Durée moyenne de la partie voisée (%)
/i/, 1998-2003	93	38,6
/e/, 1998-2003	29	43
/y/, 1998-2003	29	42
/i/, 2007	203	34
/e/, 2007	124	37
/y/, 2007	41	35,7
<b>All</b>	<b>519</b>	

**Tableau 14:** Durée moyenne de la partie voisée de /i, e, y/ par rapport à l'ensemble du segment (voyelle + coda), en %.

Ces chiffres sont à mettre en rapport avec ceux de Fagyal et Moisset (1999) qui relevaient des ratios de voisement fluctuant entre un quart et un tiers de la durée totale pour la position finale de paragraphe, en lecture, et environ une moitié de la durée totale pour les autres positions de fin de *intonational-phrase*. Nos données montrent néanmoins une plus grande variabilité car les valeurs extrêmes des durées vocaliques les plus courtes oscillent entre 11 et 15% du segment, tandis que les plus longues oscillent entre 60 et 71% du segment.

Une étude comme la nôtre ne peut pas apporter d'informations assez riches au sujet

du profil des personnes qui produisent ce marqueur. Nous avons simplement pu constater que environ 41% de nos 652 exemples ont été produits par des femmes (les pourcentages par voyelle et par période figurent dans le Tableau 15 ci-dessous), alors que les femmes occupent environ 33% du temps total des émissions diffusées.

Voyelles suivies de coda fricative	Occ. produites par des locutrices, en %
/i/, 1998-2003	32,5
/e/, 1998-2003	42
/y/, 1998-2003	34
/i/, 2007	44,5
/e/, 2007	55
/y/, 2007	41,5

**Tableau 15:** Codas fricatives produites par des locutrices, en %

Même si proportionnellement les femmes, dans leur ensemble, produisent ce marqueur plus souvent que les hommes, surtout en 2007, la grande variabilité des données ne permet pas d'apporter d'éléments décisifs pour savoir comment interpréter cela, dans la mesure où, tout comme pour le corpus de Candea (2012) [doc 08], les données montrent surtout que certains locuteurs, femmes ou hommes, produisent des taux élevés de voyelles finales avec codas fricatives tandis que d'autres n'en produisent pas du tout.

En conclusion, le phénomène relativement récent d'épithèse fricative produite notamment après /i,e,y/ en position finale de séquence (fin de paragraphe en lecture ou fin de tour de parole) semble désormais bien présent et probablement en progression pour le moins dans la parole radio- et télé-diffusée des journalistes, confirmant ainsi les prédictions de Fonagy.

En l'absence d'implémentation d'un modèle acoustique spécifique pour ce son extraphonologique en français, notre méthode de fouille n'a pas pu extraire tous les exemples de nos données et a généré un grand nombre de fausses alertes, mais avons néanmoins pu constituer le plus grand corpus analysé pour le moment d'occurrences non sollicitées de cette prononciation. Ce corpus montre que dans la grande majorité de nos exemples la voyelle n'est pas dévoisée et la coda fricative est bien plus longue que la partie voisée, créant ainsi des segments d'une durée bien supérieure à celle qui est attendue pour une voyelle finale. Nos observations plaident pour l'abandon de l'ancienne opposition *voyelles dévoisées* et *voyelles totalement dévoisées* censée inclure une coda consonantique facultative au profit de la dénomination plus précise *d'épithèse consonantique fricative* inspirée de Fagyal (2010:168). Je propose de réserver l'appellation *dévoisement vocalique* aux cas du même type que ceux cités par Passy 1905 où il n'y a plus de voisement détectable sur un bref segment considéré comme vocalique du point de vue phonologique.

Nos résultats actuels ne permettent pas de formuler des prédictions plus précises sur la diffusion de cette prononciation mais encouragent à mener des études perceptives complémentaires pour tenter d'affiner les connaissances que nous avons sur son *sens social*, sur ses constellations indexicales. On peut notamment se proposer de vérifier si sa connotation féminine peut être attestée ou bien si, comme je le suggère dans [doc 08], cette coda fricative s'oriente davantage vers l'indexation d'un style de parole en position d'autorité ou même de prononciation snob. L'hypothèse de l'émergence d'une nouvelle particule énonciative reste également ouverte.

## Perception : méthodes d'enquête et résultats

Avant de tenter d'explorer par la sollicitation directe d'évaluations plus ou moins librement formulées, le plus important selon moi est de voir s'il est possible, même pour un tel phénomène récent et peu décrit, de trouver des discours ou des réactions produites spontanément, en dehors de tout dispositif de recherche.

J'ai déjà évoqué l'épisode rapporté par Fagyal 2010, où cette pratique de prononciation a été explicitement pointée, à travers une imitation moqueuse, par une collégienne qui venait d'écouter la lecture à haute voix d'un camarade. Ce type de témoignage, qui nous fournit déjà des pistes pour élaborer des hypothèses, est très précieux : il est vraiment rarissime de pouvoir recueillir des discours épilinguistiques spontanés, en interaction, sauf, bien entendu, s'il s'agit de phénomènes stabilisés devenus des stéréotypes, auquel cas les discours sont abondants et d'une grande convergence (« folk linguistics », Paveau 2008; Paveau et Achard-Bayle 2008; Paveau 2009).

Paternostro 2008 cite un autre discours au sujet de l'épithèse fricative, bien plus étoffé cette fois : il s'agit d'une chronique de 3'30" minutes réalisée en novembre 2003 par un journaliste, Philippe Vandel, à l'époque chroniqueur dans l'émission assez confidentielle – de critique des médias – *Arrêt sur images*. Sa chronique était entièrement consacrée au sujet « d'une nouvelle manie » qu'il attribuait aux jeunes journalistes des chaînes du câble. Si Fonagy est le premier phonéticien à avoir repéré ce phénomène, Vandel semble être le premier à le mentionner explicitement dans les médias (selon Paternostro). Cela nous incite à formuler l'hypothèse qu'il était devenu suffisamment fréquent (en expansion ?) pour qu'il attire l'attention de quelques observateurs attentifs, non phonéticiens. Ce qui est très intéressant à documenter, mais ne suffit pas pour tirer comme conclusion qu'il était suffisamment stabilisé pour qu'il puisse faire l'objet d'une interprétation consensuelle. Paternostro, qui a pu attester la présence de cette épithèse fricative chez de nombreux journalistes en France comme en Belgique, attribue (idem, 2008) d'ailleurs aux médias le rôle de vecteur principal de sa diffusion ; hypothèse séduisante mais difficilement vérifiable.

Quoi qu'il en soit, une chronique journalistique consacrée à un phénomène de prononciation émergent est un événement suffisamment exceptionnel pour que cela mérite toute l'attention des chercheurs ; la linguistique populaire est une source indépendante d'hypothèses sur la perception sociale d'un phénomène (Paveau et Achard-Bayle, *supra*).

Tout d'abord, Vandel donne des indications sur sa propre perception acoustique du son produit ; il plaide en faveur de l'hypothèse de l'adjonction d'un son, qu'il appelle à distinguer clairement de la simple prononciation chuchotée en finale de séquence – pratique qu'il évoque en parallèle et qu'il trouve tout aussi nouvelle. La formulation métaphorique de Vandel pour décrire l'épithèse comme adjonction de son imprévu est la suivante : « *il arrive que les solistes fassent des notes qui n'étaient pas sur la partition* ». Les « solistes » sont les journalistes, seuls face caméra, et les « notes qui ne sont pas sur la partition » sont les sons qui se rajoutent au texte défilant sur leur prompteur. Quant au profil spectral, Vandel cite tout d'abord le rajout d'un « *petit ch comme dans « ich liebe dich » / « mettre des ch à la fin de chaque mot* » avant de montrer quelques exemples. Mais il précise au final que « *ils mettent aussi parfois d'autres consonnes* ». Le dernier exemple qu'il donne en est précisément l'illustration. On y découvre un extrait de la présentation d'une journaliste sur une chaîne de sport qui produit une épithèse fricative



alvéo-dentale après le nom de la joueuse de tennis « Daniilidou » qu'elle prononce [danilidufə] suivie à son tour d'une brève épithèse vocalique audible, ce qui rend la finale d'autant plus saillante. Vandel affirme entendre « *Daniilidoufe* », comme « *esbroufe* ».

Au sujet de l'indexicalité du phénomène, Vandel tient d'abord à souligner ironiquement le fait que les journalistes qui prononcent ainsi ne le font que sporadiquement et n'ont donc aucun problème de respiration ou autre problème médical ; il formule l'hypothèse, étayée par les impressions d'un professeur d'école de journalisme consulté pour l'occasion, qu'il s'agirait d'un « *défaut de débutant* ». Pour nuancer, il cite également un jeune journaliste qui lui aurait dit que « *tout le monde fait ça* » et que « *ça fait journaliste* ». Ce qu'il qualifie de « *manie* » et de « *coquetterie* », est donc pour Vandel un marqueur de « *jeune journaliste* ».

Mais le point de vue de Vandel est légèrement contesté par un autre chroniqueur de la même émission de 2003, David Abiker, qui semble découvrir le phénomène et qui propose une interprétation plus énonciative. Selon Abiker, il s'agirait d'une technique pour « *lancer un sujet* » tout en signifiant que la séquence en cours s'arrête, et les journalistes effectueraient vocalement cet arrêt progressif comme « *un dérapage un peu comme au ski* ».

Aucune hypothèse en termes de genre (féminin /masculin) n'est formulée dans cette émission.

Qu'en est-il pour les pratiques écrites ? J'ai tenté en parallèle de trouver des traces de discussions spontanées au sujet de ce phénomène à l'écrit, non seulement pour confronter entre elles les hypothèses qui émergent en dehors des protocoles universitaires, mais surtout pour étudier comment cette prononciation pouvait être notée, spontanément, à l'aide de la graphie.

Le premier fil de discussion que j'ai trouvé date de 2008 et il a été lancé sur un forum du site internet *wordreference.com*, un site de dictionnaires en ligne dont les forums, souvent très pointus, sont fréquentés par des gens passionnés de questions de langage, plus ou moins puristes, parfois des professionnels de la traduction, souvent des personnes qui ont fait des études littéraires ou linguistiques, même si cela n'est pas une règle absolue. Les experts y côtoient les semi-experts et les novices. L'internaute qui l'a lancé « Andrejj » s'était inscrit deux mois auparavant, et son profil montre qu'il a été actif sur ce site de 2008 à 2011 et qu'il a posté 104 messages, ce qui en fait un contributeur très modeste (il faut savoir que certains contributeurs à ce fil ont posté seulement deux messages durant toute leur période d'activité sur le site, tandis que d'autres en ont posté des milliers, voire des dizaines de milliers – « wildan1 » en a posté au total plus de 34.000 !). « Andrejj » se présente comme ayant résidé dans différentes régions de France, locuteur de polonais L1 et ayant appris le français comme L2. Son message est classé dans le forum '*Etymology, History of languages, and Linguistics (EHL)*', et il a intitulé son fil « *Français: oui[ç], merci[ç]* » :<sup>29</sup>

---

<sup>29</sup> <http://forum.wordreference.com/showthread.php?t=870250>; toujours en ligne, toujours consultable le 2 septembre 2016 ; inchangé depuis 2011.

**objet : Français: oui[ç], merci[ç]**

Re-bonjour,

En travaillant en France, j'ai remarqué que parfois les français ajoutent le son supplémentaire prolongé aux mots terminants par une voyelle. Je vais essayer d'illustrer cela par le dialogue improvisé :

Andrejj : Salut, Alain, ça va ?

Alain : **Salu[chch]**, Andrejj, ça va.

Andrejj : Allons chercher le café ?

Alain : Ben **oui[chch]**, pourquoi pas?!

Andrejj : Je t'invite.

Alain : Je te **remercie[chch]**, c'est gentil.

J'espère que j'ai réussi d'expliquer ce que je voulais. 8]

J'observais cette forme pour comprendre : qui dit comme ça ? pourquoi ? quand ? comment les puristes estiment ce type d'articulation ? pourquoi certains d'entre eux ne parlent jamais comme ça ? pourquoi certains parlent, mais rarement ? pourquoi certains parlent toujours ?

Andrejj, 13 mars 2008

Comme nous pouvons le voir, le titre du topic utilise les crochets de l'API et le symbole de la non-sibilante palatale [ç], tandis que le corps du message conserve les crochets mais utilise le graphème 'ch' qui note la sibilante alvéo-palatale [ʃ], le son le plus proche de [ç] du système phonologique du français. « Andrejj » a remarqué le « rajout » d'un son final après /i, y/ dans ses exemples) par certains et est intrigué par la logique de la distribution de cette prononciation. Selon lui, certains locuteurs le produisent systématiquement, d'autres sporadiquement et d'autres pas du tout, ce qui constitue le point de départ de son interrogation. Il recherche un avis de « puriste », et en tout cas un avis de « natif ».

Une douzaine de personnes a participé à cette discussion, surtout fin mars 2008 ; quelques messages seront rajoutés en mars 2009 et ensuite en juin 2011.

Dans un premier temps « Andrejj » a eu beaucoup de mal à se faire comprendre et à être cru par certains experts du forum, locuteurs de français « natifs » : il s'est vu orienter vers une prononciation régionale des « Ch'ti » du « Ch'nord », vers un accent portugais, vers une prononciation facétieuse pour se moquer de lui, vers la prononciation « ouaich » en contact avec l'arabe, ou encore vers une confusion avec la prononciation aspirée de « oui ». Ce n'est qu'après plusieurs échanges et différentes interventions d'autres locuteurs de français L2 qu'il finit par imposer – tant bien que mal, car une participante a refusé d'y croire jusqu'au bout – un consensus sur l'existence du phénomène décrit et sur sa distribution dans différentes classes sociales et dans différentes régions de France. Les graphies adoptées spontanément ont été différentes, montrant l'absence de toute stabilisation : *mercich, ouich, merciç, ouiç, saluç, oui-h, salu-h, ouiçççççççç, finiççç, ouiiiiHHHH, oui-chch, merci-chch, si vous voulez-chch, Parihhh ...* Pour certains la fricative est notée comme séparée graphiquement par un tiret, ce qui lui donne de l'autonomie, pour d'autres elle est notée comme collée au mot. La multiplication du même symbole graphique (çççç ou hhhh), en revanche, est un code stabilisé depuis longtemps pour représenter graphiquement l'allongement d'un son.

Plusieurs messages ont débattu des caractéristiques acoustiques de la fricative produite dans ces cas ; un premier consensus s'est dégagé sur le fait que le son produit n'est pas vraiment un « ch » français, mais il est plus proche du « ich Laut » allemand ; hypothèse confirmée par « Mumml1 » qui se présente comme Allemand, et qui pense qu'il pourrait tout de même y avoir une très légère différence (« *la bouche un rien plus bandée* ») :

Moi aussi, j'ai remarqué ça au bout de quelques jours en Normandie. En fait, comme je suis allemand, moi aussi, j'ai qualifié ce son comme le Ich-Laut (\*) et il n'apparaît qu'après les voyelles "i" et "u" à la fin d'une phrase ou lors d'une pause d'articulation.  
[...]  
(\*) la bouche pourrait-êtré un rien plus bandée qu'en allemand  
Mumml1, 16 mars 2008

C'est par le truchement du recours à l'allemand qu'un deuxième consensus se dégage à la fin de la discussion, après que plusieurs participants aient évoqué la possibilité de rencontrer des rajouts de sons différents selon les cas (*h, ch, f...*) lorsque « Dynamite » émet l'hypothèse que le timbre de la voyelle influence la coloration de la consonne fricative rajoutée :

D'autre part, est-ce qu'après [ø, o, y, u] <e, o, u, ou> les étrangers n'entendent pas parfois un prolongement avec un souffle que je symboliserai 'f??' ex : 'Allez ! dis-le-nous' = [ale:ç di lø nu:f]  
J'émetts l'hypothèse que l'arrondissement de la voyelle détermine le son additionnel (si tant est qu'un souffle puisse être considéré comme phonologique car je n'ai pas trouvé de symbole phonétique)  
Qu'en pensez-vous ?  
Dynamite, 4 juillet 2011

La connotation sociale – qui était au centre de la question de départ – a également été abordée dans ce fil de discussion. Une première hypothèse a été lancée par une participante (qui ne donne aucun indice pour qu'on sache si elle avait vraiment compris de quelle prononciation il était question) ; elle était formulée ainsi : « *un tic de langage inesthétique et désagréable* » qui « *fait un rien vulgaire* ». Par la suite, d'autres participant·e·s ont posté leurs avis à ce propos et ce fut toujours pour la contredire. Pour « Outsider » « *elle est utilisée surtout par des personnes raffinées, voire même un peu snob. Elle paraît être typique des plus hauts registres de la langue française* », pour « Punky Zoé » c'est un « *sifflement atténué* » spécifique à la *région parisienne* et à une « *manière affectée* » de parler, pour « wildan1 » et « norma77 » elle est très répandue dans différentes régions de France et n'a aucune connotation régionale. « Nanon » cherche une explication articulatoire et parle de *relâchement incontrôlé*, à rapprocher de l'épithèse vocalique (cf *infra*), susceptible d'être pratiqué dans toutes les classes sociales (journalistes, institutrices...) mais pas vraiment en *langage soutenu*. Enfin « wildan1 » penche pour une hypothèse stylistique car selon elle il s'agit d'une variante de prononciation plutôt en fin de phrase « *pour donner de l'emphase au sens du mot* ».

Si l'on résume ces hypothèses – marqueur social, explication articulatoire ou marqueur stylistique – on aboutit très exactement aux mêmes hypothèses que celles des publications scientifiques en sociophonétique.

Ce qui est digne d'être noté, c'est précisément que ce forum témoigne de la porosité entre les différents groupes sociaux et de la circulation des discours linguistiques, sociolinguistiques et épilinguistiques produits par des journalistes, des puristes, des curieux-curieuses de la langue et des linguistes universitaires. En effet, à la fin de la longue liste de messages échangés en mars 2008, un participant trouve des références universitaires et les partage avec tout le monde dans un message qui montre qu'il n'a eu accès qu'à un à bref extrait de cette bibliographie :

Ce phénomène a été étudié par des phonéticiens. Voici quelques références.

- Zsuzsanna Fagyal & Christine Moisset. 1999. Sound change and articulatory release: where and why are high vowels devoiced in Parisian French? In J. Ohala et al. (eds.) *Proceedings of the XIVth International Congress of Phonetics Sciences*, 309–312, Berkeley: University of California.
- Ivan Fónagy. 1989. Le français change de visage? *Revue Romane* 24: 225–254.
- Caroline Smith. 2003. "Vowel devoicing in contemporary French." *Journal of French Language Studies* 13, 177-194.
- Caroline Smith. 2002. "Prosodic finality and sentence type in French." *Language and Speech* 45, 141-178.

Un extrait du dernier article est disponible [ici](#). Eh oui, en anglais. J'espère que le modérateur feront preuve d'indulgence, c'est pour la bonne cause. Dans le passage pertinent de l'intro, elle dit que l'assourdissement des voyelles (surtout fermées) en fin de groupe prosodique représente un développement relativement récent du français parlé, l'exemple le plus connu étant la prononciation de "oui" comme [wiç] (le son final est une fricative sourde longue). Cela se produirait plus souvent lors de la lecture à voix haute que dans la conversation courante.

**Si quelqu'un a accès à ces ouvrages/revues, je lui souhaite bonne lecture et j'ai hâte de lire son résumé synthétique ici même dans quelques jours.**

CapnPrep, 21 mars 2008

En outre, un autre participant rajoute en mars 2009 un message qui semble faire directement allusion à l'émission *Arrêt sur images* citée plus haut :

Il y a quelques années, un journaliste avait dit qu'on pouvait faire très facilement la différence entre un jeune journaliste et un journaliste aguerri via certains tics de langages en particulier le "hhh" à la fin des mots. Je ne noterais pas "ch" ou /ç/ puisqu'après le u son /y/, j'entends plutôt un "fff").

Du coup, j'avais écouté les jeunes journalistes (sur les chaînes nationales) et j'ai entendu à la pelle de "hhh" (on peut dire /ç/) après les /i/ et des "hhh" (je dirai des "fff") après les /y/.

[...]

TitTornade, 14 mars 2009

Le cas de cette excellente circulation des idées sur un sujet si pointu me semble fournir des arguments pour plaider l'intérêt qu'il y a à s'y pencher. La circulation des discours experts-profanes devrait être abordée explicitement dans toute démarche scientifique portant sur la perception (explicite ou implicite) de quelque phénomène que

ce soit. Il est illusoire de penser que les hypothèses élaborées par des scientifiques proviennent d'un pur cheminement déductif ou inductif sans lien avec les discours ambiants ou avec les représentations communément partagées, tout comme il est illusoire de penser que les discours ambiants seraient « vierges » de toute influence des discours scientifiques. La construction et la diffusion du savoir sont des processus d'une extrême complexité, cela est bien connu : dès lors, il est impossible de mettre cette information de côté lorsqu'on élabore un protocole d'enquête.

J'ai par ailleurs pu attester un autre fil de discussion, très récent (août 2016) sur un site à fréquentation très différente : il s'agit du Forum *Blabla 18-25* hébergé par le site *jeuxvideos.com*, forum déjà évoqué dans la partie II.1.3. Le fil est ici bien plus court, il se déroule durant seulement une quarantaine de minutes en impliquant une dizaine de participant·e·s ; les réponses postées dépassent rarement trois lignes, et l'objectif principal n'est pas de comprendre une pratique de prononciation mais de se moquer des gens. Le sujet est lancé par un habitué « Sociopathie », plus de 4000 messages à son actif, qui déclare sur son profil avoir 26 ans ; il s'intitule « *Les gens qui prononcent ouichhh* ».

**Sociopathie : *Les gens qui prononcent ouichhh***

Je sais pas trop comment l'expliquer, mais vous avez déjà remarqué que certaines personnes, quand elles parlent parfois on peut entendre un bruit après leur mot, comme si elles soufflaient "chhh". 🤔

Très souvent ces personnes prononcent le oui en disant "ouichhh", en soufflant après le mot comme pour le prolonger.

Ces personnes... elles m'énervent les kheys, ma parole elles m'énervent !  
12 aout 2016

La graphie choisie pour le titre accole la fricative à la finale du mot et la rend saillante par la multiplication des *h*, ce qui rejoint les pratiques graphiques déjà explorées sur *wordreference.com*. On retrouve d'ailleurs de très nombreux points communs avec la discussion de 2008-2011 évoquée précédemment : d'abord la consternation des internautes qui ne comprennent pas de quoi il est question – le phénomène n'ayant toujours pas suffisamment de notoriété, ensuite les hypothèses à écarter (confusion avec l'aspiration, avec « wesh », avec la « ouiche lorraine », comparaison avec « bonjouran »), suivies par les explications des internautes qui comprennent – un d'eux, « Fairphone », met en ligne via *vocaroo.com* un exemple produit par lui-même pour illustrer les propos tenus et mieux cibler les réactions... La description acoustique reformulée par « Sociopathie » ainsi que l'hypothèse sur le fait qu'il s'agisse d'une pratique très courante rejoignent tout à fait la teneur de la discussion tenue par les experts de *wordreference.com* :

**Sociopathie, 12 aout 2016**

Vous n'avez jamais entendu ? J'vous crois pas là, c'est tellement courant en plus ! 🤔

Faudrait que je retrouve un lien Youtube où on peut les entendre prononcer le "ouichhh". 😊

C'est pas vraiment le "ch" comme quand on dit "chat", c'est un mélange de "ch" et d'un souffle continu qui prolonge le "oui".

Pour finir ce fil, une seule hypothèse est formulée, par « Anostras », un autre habitué, (plus de 8000 messages à son actif) ; elle s'oriente vers une interprétation stylistique :

**Anostras, 12 août 2016**

Ah ok je vois 🤔. Je le fais quand je me fous de la gueule de quelqu'un



Cela désamorce le setting donné par « Sociopathie », qui semblait souhaiter susciter des messages de désapprobation voire des insultes ; « Sociopathie » poste un dernier message bref pour signifier qu'il se range à l'avis de « Anostras » sur l'utilisation de ce trait dans la parole ironique : « *Histoire de bien narguer, je vois.* 🤔 » ; ce qui clôt la discussion.

Ce petit tour par les médias et par Internet fournit déjà un grand nombre d'hypothèses sur l'épithèse fricative. Voyons quels sont les apports de la recherche, à ce sujet, jusqu'à présent.

La première étude perceptive a été menée par Paternostro 2008, déjà cité. Il s'agissait d'une étude pilote sur les connotations de cette pratique de prononciation forgée à partir des hypothèses de Fonagy 1989. Malheureusement, de l'aveu même de l'auteur, cette étude présente un problème de protocole qui rend les résultats difficilement exploitables. La technique du *matched guise* adoptée a échoué car les auditeurs ont reconnu qu'il s'agissait de la même locutrice qui produisait des phrases avec ou sans « chh » ; or, cela a rendu les questions sur le profil imaginé de la locutrice (censé être contrasté) peu pertinentes.

La deuxième étude à ma connaissance est le mémoire de doctorat de (Dalola 2014), déjà cité, qui met en regard la perception des locuteurs·trices de français L1 (35 personnes) et celle de 41 locuteurs·trices de français L2 (anglais L1). Les stimuli utilisés étaient produits par deux femmes et deux hommes et contenaient des épithèses fricatives après les voyelles /i,y,u/, dans des extraits étiquetés « parole conversationnelle débit rapide » *versus* « débit lent », « registre formel » *versus* « registre informel ». Des effets de contraste étaient obtenus par manipulation des extraits sonores (épithèse fricative supprimée, épithèse fricative 'normale', et épithèse fricative allongée) pour tester la sensibilité non seulement à la présence d'une épithèse mais également à sa durée. L'ensemble était inséré dans un design de protocole *matched guise*, en ordre aléatoire. Les auditeurs et auditrices devaient noter chaque extrait, sur une échelle de 1 à 7, selon une liste fermée d'une trentaine de critères différents portant sur la personnalité imaginée des gens entendus (« *la personne est superficielle, bourgeoise, agaçante, professionnelle, féminine/efféminée, autoritaire, native de français* », etc.), sur le registre *formel* ou *informel*, sur le débit *rapide* ou *lent*, sur la posture épistémique (*croit à ce qu'il-elle dit / manque de confiance en soi*), sur l'état émotionnel... Au final les juges devaient exprimer une impression globale (*Je fais confiance / Je respecte / J'aimerais parler de la même manière*).

Globalement, les résultats de Dalola montrent une différence significative entre le groupe des L1 sollicités et celui des L2 : plus précisément, les évaluations des L1 se distribuent dans deux directions opposées (« admiration, confiance » *versus* « effet négatif, dépréciation ») tandis que les évaluations des L2 vont dans une seule et même direction, positive (« personne digne de confiance, parole formelle »). De même, les L1 comme les L2 se montrent globalement peu sensibles à la durée des épithèses ; les

chiffres montrent peu de différences supérieures à l'effet du hasard. Néanmoins chez les L2 il y a tout de même un effet significatif de la durée des épithèses sur la confiance que les personnes évaluées inspirent ; mais aucun effet sur l'évaluation du degré de formalité de la parole produite. La situation semble inversée pour les L1.

Globalement, malgré un nombre impressionnant de facteurs croisés et de calculs effectués, peu de facteurs ont été repérés par Dalola comme pouvant être statistiquement significatifs à l'intérieur de chaque groupe.

Dans le groupe des L1, il est possible que l'âge plus avancé soit davantage corrélé avec la tendance à l'évaluation positive, surtout pour les évaluateurs hommes. Il apparaît également que les appréciations négatives sont surtout fournies par les locuteurs-locutrices de français L1 vivant depuis fort longtemps aux Etats-unis chez qui l'anglais était catégorisé comme ayant le plus haut niveau de « dominance », autrement dit dont le bilinguisme est polarisé vers l'anglais, ce qui suggère que ces jugements seraient fortement déterminés par les contacts avec autrui et pourraient facilement évoluer chez une seule et même personne. Ces mesures restent bien sûr fragiles car les échantillons sont vraiment petits et le poids du hasard reste très fort, mais elles permettent de forger quelques hypothèses supplémentaires.

La conclusion de Dalola est similaire pour le groupe des L2.

Les quelques tendances qui émergent en termes de genre sont contradictoires en termes de compétence (proficiency) en français. Par exemple, les chiffres montrent que les femmes L2 dont le niveau en français est supérieur ont plus tendance à évaluer les épithèses fricatives vers le haut de l'échelle de formalité, tandis que pour les hommes la tendance est inversée. Mais comme la variation inter-individuelle est toujours très importante, toute interprétation de ces résultats reste sujette à caution.

La dernière partie de l'étude est très difficilement interprétable, car Dalola a demandé aux locuteurs et locutrices de la première partie du test (la partie production) de s'auto-décrire à travers des adjectifs pour ensuite tenter de corrélérer ces adjectifs avec la production des épithèses et comparer les « hyper-finalistes » qui produisent le plus d'épithèses avec les autres. Or, premièrement rien ne prouve que l'auto-catégorisation puisse avoir quoi que ce soit en commun avec l'hétéro-catégorisation, surtout dans une interaction aussi décontextualisée (il est question de comparer les étiquettes qu'on s'accorde à soi-même, face à une chercheuse, avec des étiquettes qu'on attribue à des personnes inconnues dont on a entendu la voix durant 10 secondes). Deuxièmement, les résultats obtenus montrent une extrême dispersion et aucune tendance claire n'a pu être défendue, ne serait-ce qu'en termes purement mathématiques.

Au final, la principale conclusion de cette recherche semble être le fait que la perception de ce trait, surtout pour les L1, demeure largement « murky » (obscur), (Dalola, *idem*, p.ix).

La troisième étude que je souhaite discuter ici n'a pas encore fait l'objet d'une publication : il s'agit du mémoire de M2 de Camille Nérant (Nérant 2015) qui a travaillé sous ma direction. Profitant de son statut de journaliste stagiaire et des contacts professionnels noués par ce biais, elle a mené une enquête perceptive par entretien auprès de 11 journalistes de la station radio RFI. Les questions posées visaient à leur demander de repérer des prononciations particulières dans des extraits de plus en plus courts produits par leurs confrères ou consoeurs de manière à les amener progressivement à identifier, à un moment, les épithèses fricatives et à en commenter l'usage.

Dans cette étude, la pratique langagière ciblée est clairement la pratique journalistique de la lecture d'informations à l'antenne ou de l'animation d'une émission d'actualités ; les questions s'adressent à des professionnels considérés comme des experts. Les discours sollicités portent, durant la plus longue partie de l'entretien, sur les pratiques d'autrui ; en revanche, la dernière question porte sur les propres pratiques de chaque journaliste à travers la confrontation à un exemple d'épithèse fricative produite par soi-même à l'antenne (sauf pour un journaliste qui ne semble jamais en produire).

L'étude de Nérant montre que, sur 11 journalistes interviewés, 10 ont découvert l'épithèse fricative directement par le biais du protocole d'enquête, malgré le fait qu'elle faisait partie de leurs propres pratiques ; un seul, journaliste expérimenté et également formateur, avait déjà repéré cette pratique de prononciation. Il a été aisé de trouver des exemples d'épithèses fricatives produites par les 10 journalistes à l'antenne, mais aucune attestation n'a pu être trouvée pour le 11<sup>e</sup>, celui qui l'avait déjà repérée.

Les experts ont ainsi été amenés d'abord à donner leur jugement dans un contexte assez peu contraignant, influencé par l'omniprésente idéologie du standard en français, si bien décrite par Armstrong et Mackenzie 2013 ; sous la pression de l'idéologie du standard unique les évaluations sont orientées négativement, car il ne peut s'agir que d'une pratique déviante. Pour finir ils et elles ont été invités à produire un discours sur leurs propres pratiques qui échappaient à leur conscience, dans un contexte plus contraignant (risque de perdre la face).

Que ce soit dans la partie consacrée à l'évaluation d'autrui ou dans celle de l'évaluation de soi, les journalistes étaient toujours en position *ingroup* et leurs jugements relevaient d'une posture *intragroup* (Tajfel 1981), car il s'agissait d'évaluer leurs pairs, exerçant la même profession. Cela favorise une attitude globalement bienveillante, malgré les critiques formulées. Ce qu'il en résulte c'est que le plus souvent, les interviewé·e·s ont recherché une interprétation stylistique des épithèses fricatives : marquer la fin d'une séquence, annoncer un changement de tour de parole, appuyer un mot, se conformer au *formatage* du phonostyle « *lecture de news* » pour la presse audiovisuelle. Quelques fois une interprétation interactionnelle a été avancée : hésitation masquée due à un imprévu, gestion du stress ou de l'émotion par la gestion du souffle ou par la mise en scène d'un relâchement. Ces interprétations interactionnelles ont surtout été mises en avant dans la dernière partie de l'interview, lorsqu'il s'agissait de s'auto-évaluer ; parfois, dans cette partie, la fatigue ponctuelle a été invoquée comme excuse d'une performance de piètre qualité, d'un défaut de diction ponctuel et accidentel.

Cette étude incite à formuler l'hypothèse que la pratique de l'épithèse fricative serait en expansion dans la presse audiovisuelle mais qu'elle échapperait encore à la conscience de la plupart des journalistes. Lorsque le niveau de conscience est atteint, les réactions sont variées et peuvent évoluer rapidement ou se renégocier assez facilement, ce qui rejoint certaines observations de Dalola 2014.

En ce qui me concerne, j'ai mené, avec le concours des étudiant·e·s de mon séminaire de master de sociophonétique, une enquête exploratoire selon le protocole déjà décrit pour l'épithèse vocalique, partie II.1.3. Un groupe de 40 étudiant·e·s (36 femmes, 4 hommes) a répondu dans un premier temps et une quarantaine de personnes de leur entourage, 28 femmes, 16 hommes (familial, amical, collégial – sauf étudiant·e·s en sciences du langage) a été sollicitée, par ce groupe, dans un second temps.

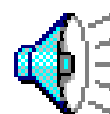
Les réponses obtenues montrent nettement une plus grande difficulté à repérer et même à percevoir l'épithèse fricative par rapport à l'épithèse vocalique (même après





Quant aux notations graphiques spontanées, elles sont, là encore, bien plus dispersées que celles sur l'épithèse vocalique. Dans les expérimentations exploratoires que j'ai menées à ce sujet (voir [doc 06]), j'avais utilisé en particulier un extrait de quelques secondes produit par la journaliste C. Ceylac pour lancer une interview dans l'émission « *Thé et café* » où elle produisait un « vous » suivi d'une épithèse fricative avec une brève détente vocalique à la fin, ce qui le rendait particulièrement saillant perceptivement. De nombreux répondants ont entrepris de le représenter graphiquement pour pouvoir décrire sa prononciation à l'écrit, et cela a donné des variantes de ce type :

- Avec notation de la fricative épithétique (perçue comme plus ou moins alvéolaire, dentale ou palatale) : *vou<sup>s</sup>f*, *vou<sup>f</sup>*, *vou<sup>ff</sup>*, *vou<sup>fff</sup>*, *vou<sup>chfff</sup>*, *vou<sup>ch</sup>*...
- Avec notation de la fricative **et** de la voyelle épithétiques : *vou<sup>sssss</sup>seuh*, *vou<sup>f</sup>e*, *vou<sup>f</sup>eu*, *vou<sup>f</sup>veu*, *vou<sup>h</sup>fun*
- Par périphrase : « *vous en sifflant* » ; « *vous soufflé* »



Cette dispersion est à mettre en relation avec la difficulté de percevoir spontanément cette prononciation, par conséquent son manque de saillance, et donc, probablement, avec l'absence d'un processus de stéréotypisation à l'œuvre. L'hypothèse d'un processus de stéréotypisation incipient ne peut pas être rejetée, mais si c'était le cas, la stéréotypisation serait moins avancée que celle de l'épithèse vocalique.

### **II.1.5 Rapprocher épithèse vocalique et fricative ? Conclusions provisoires**

J'ai étudié ces deux types d'adjonction (« sons parasites ») au statut (socio)linguistique incertain de manière indépendante ; le premier – le son vocalique – plutôt d'un point de vue distributionnel et énonciatif (**doc 26** et thèse) avec un intérêt pour sa perception sociale, le second – le son fricatif – d'un point de vue distributionnel (**doc 18**), socio-perceptif et stylistique (**doc 08**). Ce n'est que progressivement que j'ai perçu l'intérêt de les considérer ensemble, de manière complémentaire et de privilégier la dénomination « épithèse » pour mieux faire ressortir ce rapprochement.

Mon objectif est double.

D'une part je tâche de rendre compte de la dynamique de ces phénomènes en cours de diffusion, des facteurs articulatoires qui facilitent ou entravent leur diffusion, de leur fréquence de production selon les contextes syntaxiques et prosodiques, selon les enjeux interactionnels ou situationnels, et selon les profils des personnes qui les produisent ; je m'intéresse également à leur perception sociale éventuellement en pleine mutation.

D'autre part je souhaite prendre appui sur l'exemple des épithèses en français pour défendre une méthode de recherche sociophonétique à même de donner une vision globale des tendances phonétiques en français en rassemblant les observations éparses des différents courants de recherche sur la prononciation. Ces analyses constituent des mises en application de l'approche mixte et largement intégrative que je défends, une approche qui puisse prendre en compte différents niveaux d'analyse (acoustique,

articulatoire, paratactique, énonciatif et perceptif) et qui puisse mettre en perspective les résultats quantitatifs des fouilles de grandes bases de données (sollicitées ou écologiques), les observations de détail issues des démarches d'analyse qualitative à partir de corpus situés ainsi que les idéologies linguistiques qui structurent, en toile de fond, les représentations sur la langue en grande partie partagées par le grand public et par les (socio)linguistes. J'y reviens dans la synthèse finale, partie III.1.

Pour des pratiques de prononciation émergentes, non stabilisées, dont le statut n'est pas clair (marqueur ? particule ? variante libre ? stéréotype ?) il est encore plus difficile de choisir *a priori* une méthode d'enquête pertinente. Ainsi, concernant les deux épithèses, la démarche variationniste classique s'avère décevante ; les résultats sont soit non significatifs sur quasiment tous les critères (c'est le cas pour l'étude de Dalola 2014), soit contradictoires d'une étude à l'autre car trop dépendants de l'échantillon. Pour espérer avoir des pistes un tant soit peu intéressantes par ce biais, il faudrait un échantillon représentatif d'un millier de personnes scrupuleusement stratifié et équilibré, ce qui n'est pas envisageable. En outre, les hypothèses formulées par les chercheurs rejoignent celles venues de l'extérieur des cadres académiques, et il est fort possible que, en l'état actuel des choses, une étude quantitative n'apporte quoi que ce soit d'intéressant pour la compréhension d'un phénomène aussi sporadique et susceptible d'évolution rapide. Dans un cas de pratique complexe et non stabilisée comme celui-ci, il me semble qu'il serait nécessaire d'accumuler davantage d'études qualitatives avant de pouvoir – éventuellement – construire des hypothèses formulables en termes quantitatifs et vérifiables par des mesures statistiques.

Je récapitule ici les résultats et les questionnements en l'état actuel de mes connaissances, en guise de conclusions provisoires, en mettant systématiquement en parallèle l'épithèse vocalique et l'épithèse fricative.

### **Contraintes articulatoires et distribution**

Du point de vue articulatoire : les deux sont des phénomènes de détente ; les deux sont des adjonctions de sons.

Fagyal et Moisset 1999 convoquent le modèle articulatoire de Straka 1979 pour expliquer la production des épithèses consonantiques. Mais ce modèle explique aussi bien les épithèses vocaliques : lors de la détente finale, avant une pause, lorsque l'énergie baisse il reste parfois, malgré cette baisse, beaucoup de tension entre les articulateurs, ce qui provoque un effet mécanique de détente en sens inverse (un geste ouvrant ou un geste fermant). Autrement dit, sous l'effet de la tension résiduelle, on détend les articulateurs par une ouverture si le dernier son produit est une consonne, ou par une fermeture si le dernier son produit est une voyelle. Le geste final ouvrant produira une voyelle de timbre central [ə], parfois plus ouvert – qui pourra être nasalisée si le voile du palais se baisse en même temps, ou qui sera orale si le voile du palais reste levé. Le geste final fermant produira, quant à lui, un bruit de friction, dont l'acoustique dépendra de la position des articulateurs, et en particulier de la langue, liée à la production de la voyelle de fin ; ce bruit pourra donc être plus alvéolaire, alvéo-palatal ou palatal, sibilant ou non.

Point commun aux deux épithèses : leur production est sporadique. Il existe des personnes qui n'en produisent jamais (cela n'a donc rien d'automatique du point de vue articulatoire), des personnes qui en produisent parfois, et des personnes qui en produisent très souvent, mais néanmoins à des taux variables selon les enjeux du

contexte - qu'il convient de définir de manière très fine (Duranti et Goodwin 1992). Cela veut dire que la piste articulatoire ne fournit pas d'explication à ces pratiques de prononciation : elle fournit simplement la compréhension de ce qui rend possible leur existence.

En théorie, ces deux épithèses pourraient se produire à la fin de tout type de groupe intonatif, avant une pause : en pratique, on observe une tendance à la distribution complémentaire. En effet, l'épithèse vocalique a tendance à être davantage produite en position non finale d'énoncé, le plus souvent juste après une syllabe portant un contour intonatif montant, tandis que l'épithèse fricative a tendance à être davantage produite en position finale absolue d'énoncé, souvent en fin de tour de parole. Cela suggère une certaine iconicité (Fónagy 1983; Bouvet et Morel 2002) du geste articulatoire qui produit l'épithèse : le geste vocalique ouvrant est un geste de continuation, tandis que le geste fricatif fermant est un geste de clôture. Comme la continuation est déjà portée par le contour intonatif montant, et la clôture est déjà portée par le contour intonatif descendant, la présence des épithèses est pragmatiquement et énonciativement redondante, d'une certaine manière. Elle pourrait donc servir à renforcer l'ouverture ou la clôture, à l'exhiber, ce qui pourrait expliquer le champ indexical de la préciosité dans les discours sur la perception de ces prononciations ; le contour mélodique se trouve en quelque sorte hypertrophié par ce prolongement épithétique.

Pour l'épithèse vocalique : on s'attendrait à ce qu'elle apparaisse uniquement après une syllabe fermée par une consonne ou une diphtongue décroissante /aj, uj/ et cela a sans doute été le cas à un moment, si on se fie aux observations de Fónagy. Mais plusieurs études dans les années '90-2000 ont montré qu'elle pouvait être produite non seulement après toute consonne, mais aussi après toute voyelle fermée, et ensuite après toute voyelle, même ouverte, même nasale. L'épithèse vocalique a donc perdu petit à petit toute contrainte phonotactique pour changer de statut et devenir ... autre chose : cela reste à discuter. En tout cas plusieurs études et plusieurs discours épilinguistiques issus du grand public convergent vers l'hypothèse d'une forte expansion de l'épithèse vocalique, suivie probablement d'une stabilisation et d'un processus de stéréotypisation qui a pu récemment freiner sa progression.

Pour l'épithèse fricative : on s'attendrait à ce qu'elle apparaisse uniquement après une voyelle fermée /i, y, u/ qui nécessite plus de tension dans les articulateurs ; si Fónagy avait raison à son époque, cela a été vrai à ce moment. Plusieurs études ont malheureusement fait le choix de n'étudier que ces configurations. Or, les données actuelles montrent qu'elle s'étend vers les voyelles mi-fermées /e, ø/, peut-être /o/... Elle ne s'est pas encore étendue vers les finales consonantiques<sup>30</sup>, ce qui montre qu'elle est plus soumise à des contraintes paratactiques que l'épithèse vocalique. Son domaine de distribution est néanmoins en expansion et il y a bien moins d'indices qui nous conduisent vers l'hypothèse d'une stéréotypisation suffisamment forte pour inhiber sa progression actuelle.

En ce qui concerne la durée : l'épithèse vocalique a tendance à être brève, plus brève qu'une voyelle accentuée, tandis que l'épithèse fricative peut avoir des durées variables, allant jusqu'à des seuils très élevés, totalement anormaux pour une consonne.

Les observations sur l'articulation portent en germe la possibilité de champs indexicaux multiples et contradictoires ; rien, dans l'articulation, ne permet de prédire

---

<sup>30</sup> En théorie on pourrait imaginer des détentes fricatives après des occlusives ou des vibrantes.

l'indexicalité de ces prononciations, mais cela permet d'imaginer les tendances qui pourraient s'actualiser. On peut en effet y voir, virtuellement :

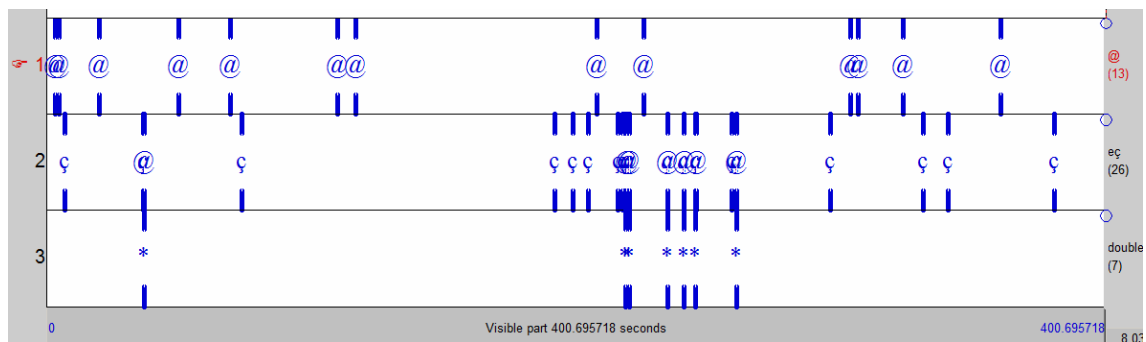
- *l'adjonction d'un son parasite, déviant par rapport à l'orthographe* → et donc construire une association avec un faible niveau de littératie, ou la vulgarité, etc. ;
- *la détente articulatoire mal contrôlée, laissant s'échapper des bruits parasites* → et donc construire une association avec la négligence, le « relâchement », ou bien avec la connivence, la proximité, l'interaction informelle ;
- *la production de sons facultatifs, purement stylistiques*, nécessitant un contrôle de la phonation pour produire des contours mélodiques complexes uniquement pour mettre en relief certaines unités, à certains moments → et donc construire une association avec le soin porté à la prononciation ; si le soin porté à la prononciation est jugé excessif, cela peut aussi produire une association avec la préciosité, le snobisme, l'expressivité recherchée...
- *l'adjonction d'une voyelle ouverte avant une pause* → et donc y voir une forme réduite d'appel à l'autre, une ouverture vers l'autre, une marque de bienveillance, amicale...
- *l'adjonction d'une consonne fricative allongée avant une pause* → et donc y voir une forme réduite d'onomatopée menaçante, un bruit de dissuasion, une marque d'autorité inamicale...

Tous ces axes sont virtuellement possibles, défendables ; ils pourraient s'actualiser en concurrence, de manière simultanée et éventuellement socialement organisée, ou bien en alternance, à des époques/génération différentes.

Pour avancer dans la compréhension de ces pratiques de prononciation, nous pouvons également nous appuyer sur un élément nouveau qui a émergé de mes corpus et qui n'a pour le moment pas fait l'objet de descriptions à ma connaissance ; il s'agit de l'observation du fait que ces deux épithèses peuvent se concaténer, comme dans « merci~chhh~e » prononcé en trois syllabes [mɛR-si-çə], où l'épithèse fricative (geste fermant tendu) est elle-même suivie par une épithèse vocalique (détente, geste d'ouverture), aboutissant ainsi à l'adjonction non pas d'un son mais d'une syllabe complète [çə].

Ainsi, ai-je repéré Juliette Rengeval, jeune journaliste de RFI, capable de produire par moments plusieurs épithèses concaténées en quelques secondes.

La figure ci-dessous représente 400 secondes de temps de parole de J. Rengeval, durant une émission spéciale sur RFI le matin du 14 novembre 2015. La première ligne rend visibles les épithèses vocaliques et la deuxième les épithèses fricatives concaténées ou non à des épithèses vocaliques. La dernière ligne indique quelles sont les épithèses doubles (concaténées).



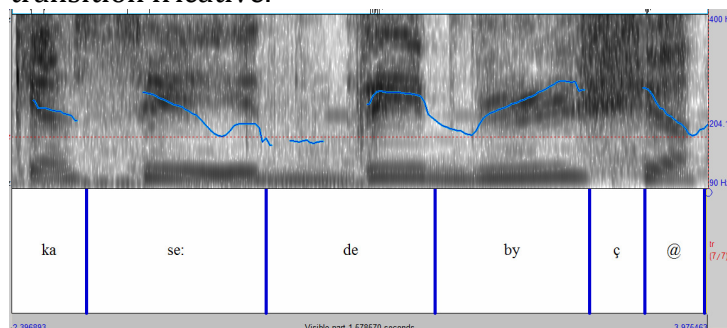
**Figure 17 :** distribution des épithèses (vocaliques '@', fricatives 'ç' et mixtes '\*') de la journaliste J. Rengeval dans un échantillon de 400 secondes

Dans cet extrait, elle produit une épithèse vocalique toutes les 32 secondes en moyenne (comme le conférencier analysé dans la partie II.1.3), mais elle produit également une épithèse fricative (combinée ou non) toutes les 20 secondes en moyenne. Il s'agit chez elle d'un phonostyle stable lié à la lecture d'informations à l'antenne, que j'ai pu observer à d'autres moments. Nous pouvons repérer ici un passage avec une concentration exceptionnelle de contours mélodiques hypertrophiés par la présence de doubles épithèses fricatives et vocaliques ; c'est également un passage particulièrement dense pour la production des épithèses fricatives simples. Il est difficile de comprendre à quoi cela est dû car nous ne pouvons pas avoir accès à la situation en studio, mais on peut imaginer un passage particulièrement stressant (lendemain des attentats de novembre 2015 à Paris) ; une série d'hésitations à la lecture d'informations semble être due au fait que la journaliste découvrait en direct ce qu'elle devait dire. Regardons de plus près cet extrait en focalisant notre attention sur les épithèses concaténées :

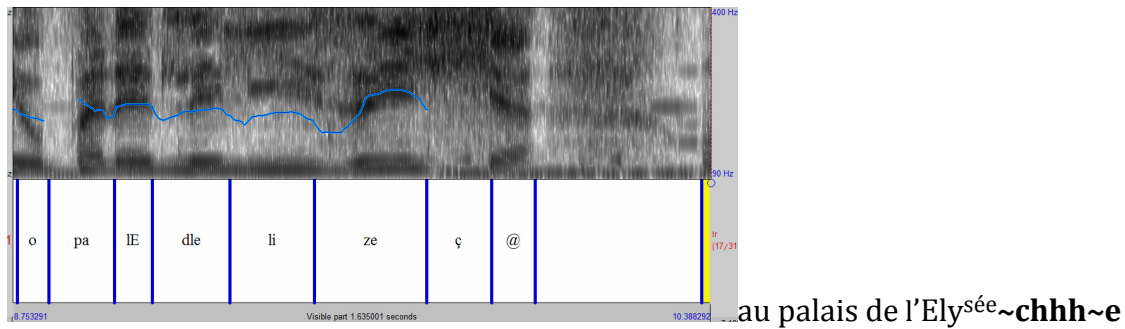
« ... distinctes /700/ l'enquête n'en est e /100/ qu'à ses **dé**<sup>but</sup>s-**chhh-e** /360/ et /100/ un conseil de défense-e donc-e vient de s'ouvrir-e à Paris au palais de l'Ely<sup>sée</sup>-**chh-e** /390/ on sait que les <sup>ren</sup>forts-e mili<sup>ta</sup>ires sont a**ttendus-chhh-e** /90/ restez avec nous à l'écoute de RFI on se retrouve dans <sup>une</sup> minute... »

*[pauses silencieuses en ms, entre barres obliques]*

Les deux premiers items (Figure 18) sont prépausals en contexte continuatif : on aurait attendu des épithèses vocaliques, mais en fait elles sont précédées par une transition fricative.

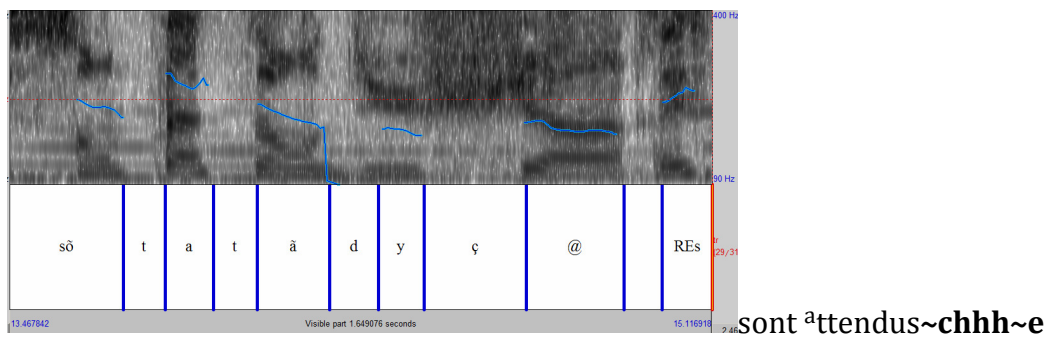


qu'à ses **dé**<sup>but</sup>s~**chhh**~**e**



**Figure 18 : tracés Praat (épithèses fricatives), transcriptions SAMPA**

Le troisième, Figure 19, est en contexte final, avant la fin du paragraphe (avant la relance « restez avec nous »). Il est suivi d'une pause extrêmement brève, qui serait passée inaperçue si elle n'était pas renforcée par le décrochage intonatif entre la fin du paragraphe d'information et le début de l'énoncé de relance avant jingle. On aurait attendu ici une épithèse fricative qui exhibe le geste de clôture intonative ; or, elle est suivie par une détente vocalique longue (230 ms) et plate, pouvant faire penser à un « euh » de travail de formulation. Son statut n'est pas très clair.



**Figure 19 : tracé Praat, épithèse fricative (transcription SAMPA)**

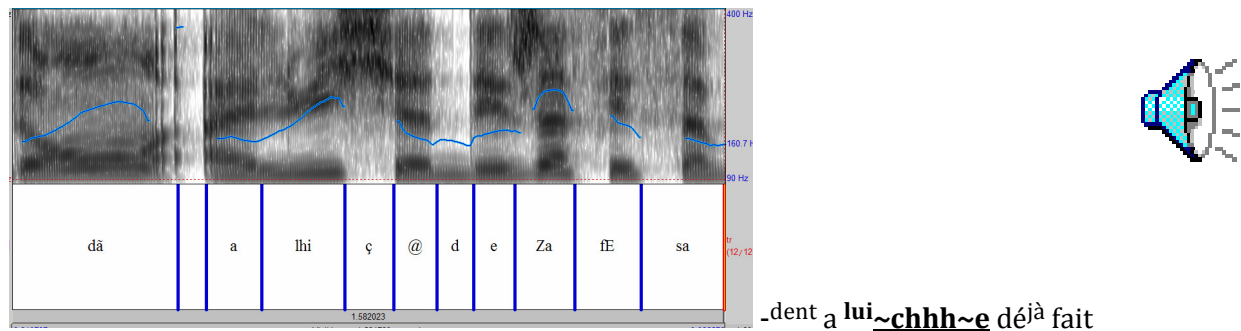
J. Rengeval n'est pas la seule locutrice à produire des épithèses concaténées ; j'avais déjà évoqué l'exemple de C. Ceylac plus haut ; j'ai trouvé une bonne vingtaine d'exemples dans mes corpus radiophoniques (mais la recherche ne peut se faire que manuellement, en écoutant des émissions au hasard, ce qui fait qu'on ne peut pas constituer un grand corpus de cette manière).

Dans l'exemple ci-dessous produit par une journaliste toujours en lecture d'informations, (RFI, janvier 2008), il n'y a aucune trace de pause après la concaténation des deux épithèses qui suivent un pronom focalisé, « lui » :

« une médiation qui s'annonce difficile le camp de l'opposant Raila Odinga en attend beau<sup>coup</sup> /370/ mais l'entourage de Mwai Kiba<sup>ki</sup> officiellement réélu prési<sup>dent</sup> a lui~chhh~e déjà fait savoir qu'il s'y opposait /390/ »

Ce pronom sert de focus contrastif et à ce titre il est détaché par un ton montant ; mais cette mise en avant est renforcée par une détente très forte et audible. On aurait attendu une simple épithèse vocalique, comme contre-point descendant juste après la montée, compte tenu du contexte non final. L'épithèse vocalique est bien là (95ms), mais elle est précédée par un passage fricatif (110ms) qui assure une partie de la descente (et

de la détente), même si tout cela est extrêmement rapide et totalement enchaîné à ce qui suit :



**Figure 20 : tracé Praat, épithèse fricative (transcription SAMPA)**

La concaténation des épithèses *fricative + vocalique* (syllabique ?<sup>31</sup>) n'est pratiquée que par un petit nombre de locuteurs ou locutrices ; et elle est produite avec une fréquence bien moindre par rapport à chaque épithèse prise isolément.

Mais le phénomène est instructif, car il corrobore l'hypothèse que ces épithèses jouent le même rôle stylistique et énonciatif. Lorsqu'elles font partie des pratiques très courantes d'une personne, il n'est pas surprenant qu'elles en viennent à se combiner. C'est surtout l'épithèse vocalique, celle qui s'est affranchie de toute contrainte phonotactique, qui est produite subséquentement à l'épithèse fricative ; je n'ai jamais relevé de cas d'ordre inverse. Mais les contextes dans lesquels on relève ces doubles épithèses peuvent correspondre aussi bien à ceux qui favorisent l'épithèse vocalique qu'à ceux où on attend plutôt une épithèse fricative.

On a l'impression qu'en cas de contexte final, le rajout de la détente vocalique (qui permet de finir la bouche ouverte), adoucit un peu la tension finale exhibée par la friction audible. A l'inverse, en cas de contexte interne à un énoncé, en position non finale, le fait de rajouter une friction de transition, notamment après un ton montant, permet d'insérer une note autoritaire ou menaçante avant de produire la clause vocalique continuative. La description de ces pratiques en interaction reste un chantier quasiment inexploré.

### **Discours spontanés et hypothèses scientifiques**

Nous avons vu que, lorsqu'il s'agit d'évaluer chaque type d'épithèse, les hypothèses formulées (spontanément ou non) par des gens qui n'ont pas une démarche de recherche rejoignent en grande partie celles que nous pouvons relever dans les publications scientifiques :

- hypothèses articulatoires (contraintes, défauts...)
- hypothèses stylistiques (effets recherchés, posture)
- hypothèses identitaires ou sociales (pratiques spécifiques à un groupe)

---

<sup>31</sup> Du point de vue articulatoire, l'adjonction d'une consonne fricative suivie d'une voyelle rajoute en fait une syllabe complète à la fin du mot. On peut l'appeler « épithèse syllabique », et en faire un tout, ou bien chercher une autre désignation plus analytique.



Une seule exception notable : les hypothèses interactionnelles (comme chez Hansen) ne se retrouvent que chez les chercheurs. De manière générale, les hypothèses des chercheurs sont formulées de manière plus bienveillante, plus compréhensive et évitent les stigmatisations. Ou, pour le moins, elles évitent les formulations explicitement stigmatisantes, car si l'on songe au '*e d'appui*' de Fonagy présenté comme un *rouge à lèvres vocal* et une *invitation à la danse*, on se rend compte rapidement des limites de l'exercice lorsqu'il s'agit de l'appliquer à un conférencier ou un journaliste parlant en public. Quoi qu'il en soit, globalement, on a relevé une grande cohérence, et même un certain va-et-vient, on l'a vu, entre les discours scientifiques et les discours profanes, si on s'intéresse à chaque épithèse isolément.

Il semble que l'épithèse vocalique ait connu une forte expansion dans différents groupes sociaux en s'affranchissant de toute contrainte phonotactique ; cette expansion n'est plus d'actualité, et elle semble être en train de se stabiliser comme stéréotype (négatif) de préciosité. Il apparaît aussi qu'elle serait perçue comme plus ouverte qu'elle ne l'est (elle est notée « an » par le public non-spécialiste, alors que son timbre, lorsqu'il est nasalisé – ce qui n'est pas toujours le cas – est plus proche de /ɛ̃/ ou /ẽ/ ou /æ̃/). Pour autant, il n'est pas établi qu'elle puisse être considérée comme une *variante de prononciation* : de quoi serait-elle une variante ? de toute coda syllabique prépausale ou en intonation montante ? En outre, on constate que même pour les personnes qui la produisent souvent elle reste très dépendante des enjeux interactionnels ; elle n'a rien d'automatique. Dès lors, son statut de possible particule énonciative mérite amplement d'être étudié de manière plus approfondie.

Concernant l'épithèse fricative, j'ai dégagé l'hypothèse qu'elle serait pour le moment en expansion et passerait encore assez largement inaperçue. Elle serait soumise à des contraintes phonotactiques encore assez strictes, mais la tendance serait à l'assouplissement et sa coloration acoustique s'adapterait à celle de la voyelle précédente. Il apparaît que les voyelles qui peuvent être suivies par une épithèse fricative se diversifient, et du point de vue articulatoire rien n'empêche que ses contextes s'étendent pour inclure d'autres codas, des occlusives sourdes, des vibrantes.... Les gens interviewés ont du mal à percevoir l'épithèse fricative, sauf si elle est suivie d'une épithèse vocalique concaténée. Néanmoins, j'ai pu attester de discours spontanés à son sujet produits par des observateurs plus attentifs et plus performants que la moyenne, et dans ce cas les discours évaluatifs produits sont aussi peu stabilisés que les graphies spontanément adoptées. Il est, pour l'heure, difficile de déceler la moindre émergence de stéréotype négatif ou positif à ce sujet. Par ailleurs, il n'est pas établi qu'elle puisse être considérée comme une variante (dévoisée) de prononciation de toute voyelle fermée ou mi-fermée. Tout comme pour l'épithèse vocalique, elle reste dépendante des enjeux interactionnels ou énonciatifs et n'a rien d'automatique, même chez les personnes qui en produisent souvent. Son statut de possible particule énonciative mérite également d'être étudié de manière plus approfondie.

Qu'en est-il pour le lien que je pense devoir établir entre les deux épithèses ?

Je n'en ai pas trouvé trace dans les publications scientifiques, en dehors d'un lien implicite chez Fagyal et Moisset 1999, lors du recours à l'hypothèse articulatoire (geste ouvrant / geste fermant).

En revanche, j'ai trouvé une trace dans la brève discussion du forum Blabla 18-25 du site « jeuxvideo.com » déjà cité : la discussion est lancée sur « *les gens qui prononcent ouichhh* » et, quelques minutes plus tard une personne fait immédiatement le parallèle

avec « *Le pire c'est les gens qui ajoutent des "an" à la fin des mots/phrases 😊. Genre comme ça an 😊* ». Les graphies choisies parlent d'elles-mêmes : dans les deux cas les scripteurs ont choisi de rajouter des sons, et non de prolonger la fin du mot<sup>32</sup>. Dans le premier cas, le « chhh » rajouté a été accolé au mot porteur, tandis que dans le deuxième, le « an » rajouté a été noté à part.

Dans ce bref échange, on peut en fait retrouver une grande part des hypothèses : dans les deux cas le phénomène est perçu comme une adjonction et non une variante de prononciation du son final ; les phénomènes sont perçus comme parallèles (l'un évoque l'autre), mais l'épithèse vocalique est qualifiée comme « *le pire* » ; dans le cas de la voyelle, la graphie séparée plaide pour la perception d'une vraie particule dotée d'une certaine autonomie, ce qui n'est pas le cas pour la fricative ; dans les deux cas il s'agit de cibler un profil de gens « les gens qui », mais, pour l'épithèse fricative, c'est l'hypothèse stylistique qui sera imposée, au final, par un participant ayant autorité [« *je le fais quand je me fous de la gueule de quelqu'un* »].

De même, dans la discussion de 2008 du Forum de [wordreference.com](http://wordreference.com)<sup>33</sup>, déjà citée, consacrée à la prononciation « merci[ç] et oui[ç] », l'exemple de l'épithèse vocalique a également été amené spontanément en complément, et en parallèle. La première à l'avoir introduit a été la participante « Nanon », et c'était pour caractériser la prononciation d'une collègue « *originnaire de la région parisienne* » :

Il faudrait que j'enregistre une de mes collègues qui cumule ce "ouiçççç, merciçççç" avec l'ajout d'une voyelle nasale en fin de mot : "Bonjouran !" Elle fait ça de façon aussi systématique (et ça a d'ailleurs le don de m'irriter) qu'inconsciente. (Pour *Itka* : cette personne est originaire de la région parisienne).  
Dans mes vieux souvenirs de FLE, les étudiants de français langue étrangère remarquent plus facilement ces phénomènes que les locuteurs natifs, car ils perçoivent des "sons parasites" dont ils ne s'expliquent pas la provenance.

Nanon, 15 mars 2008

Les autres participants ont immédiatement compris de quoi il s'agissait, ont donné l'exemple d'un journaliste dont le phonostyle « parisien » a été caricaturé, alors que pour l'épithèse fricative la discussion faisait encore rage pour savoir de quoi il s'agit exactement.

"Bonjouran" à la façon M.O.F<sup>34</sup> c'est l'accent parisien, parigot même, il me semble ! Celui que les "Inconnus" ont caricaturé dans plusieurs de leurs sketches... (Sauf que pour moi, ce serait plutôt un [bonjourə] - pardon pour la transcription non moins étrange - cet étrange ə étant fortement nasalisé).  
... mais ce serait sans doute l'objet d'un autre fil !

Itka, 16 Mar 2008

---

<sup>32</sup> Par exemple ils ont écrit « ouichhh », et n'ont pas écrit : « **Ouiiiiiii** ».

<sup>33</sup> <http://forum.wordreference.com/threads/fran%C3%A7ais-oui-%C3%A7-merci-%C3%A7.870250/>

<sup>34</sup> Marc Olivier Fogiel.

De manière intéressante, la participante « Itka » propose une graphie alternative pour « *bonjouran* » : ce sera la seule alternative, tandis que pour les épithèses fricatives chaque participant aura proposé sa propre graphie.

Pour finir, le participant « Andrejj », à l'origine de la discussion, présente son point de vue, très précis, sur le profil des gens qui utilisent les deux épithèses en les mettant en parallèle et en prenant appui sur les avis échangés sur le fil :

Par exemple, dans ce fil vous trouverez deux opinions opposées au sujet de la valeur stylistique des "ouiç/merciç" (certains les jugent comme tout à fait fautifs, mais certains soulignent leur appartenance au style soutenu), mais il n'y a qu'une seule évaluation en ce qui concerne des "bonjouran" (le jugement est surtout négatif).

On en peut déjà faire quelques conclusions.

Régardez maintenant mes observations :

- 1) J'entendais les "ouiç" prononcés par tout le monde (du juge à la femme de ménage) ;
- 2) L'utilisation de la forme "Bonjouran" indique plutôt une personne mal instruite, qui ne réfléchit jamais sur la langue.

Andrejj, 18 Mars, 2008

Nous retrouvons, là encore, les hypothèses déjà évoquées : symétrie des phénomènes (adjonctions de sons) mais dissymétrie dans les connotations et dans le degré de notoriété. Contrairement au fil de « jeuxvideos.com », les choix graphiques pour l'épithèse vocalique ont privilégié la voyelle accolée à la fin du mot, tandis que les choix graphiques pour l'épithèse fricative ont été d'une extrême diversité.

Le grand intérêt de ces exemples, encore une fois, c'est qu'ils ont été produits en dehors de toute démarche de sollicitation dans le cadre d'une recherche ciblée, dont le thème aurait été défini par avance et qui se serait imposé aux participants. Ici, le thème a émergé du terrain. La faiblesse de ces exemples provient du fait qu'ils émanent de personnes de toute évidence très sensibles à ces questions et donc capables de formuler des avis d'une finesse très différente de ce que l'on peut espérer obtenir de la part de personnes sollicitées au hasard. Nous n'avons donc aucun moyen de généraliser ces propos, mais ils représentent des signaux très précieux.

### **Perceptibilité expérimentale**

En l'occurrence, il n'existe pas de publication issue d'une étude expérimentale sur la perception conjointe (ou en miroir) des épithèses vocaliques et fricatives. Les protocoles mis en place par Paternostro 2008 ou Dalola 2014 ne permettaient pas de rassembler ou comparer ces deux phénomènes, car le parti était pris d'en isoler un seul, au risque, comme toute démarche de ce type, de produire un artefact. Il en est de même avec l'étude, pour le moment inédite, de C. Nérant 2015.

La seule démarche expérimentale allant dans ce sens, et confrontant les discours et la capacité à percevoir les deux épithèses par les mêmes personnes, est l'étude pilote que j'ai mise en place avec les étudiant·e·s de mon séminaire de sociophonétique, dont j'ai rendu compte *supra*. Les éléments obtenus allaient dans le sens des hypothèses déjà formulées, à savoir :

- plus de saillance pour l'épithèse vocalique, moins de saillance pour l'épithèse fricative, y compris lorsque l'attention est explicitement et artificiellement focalisée sur la prononciation des « finales des mots » ;

- davantage de traces convergentes de stéréotypisation négative pour l'épithèse vocalique ; davantage de dispersion des réponses et plus de perplexité pour l'épithèse fricative.

Ces résultats incitent plutôt à la prudence méthodologique, car s'il s'agit de micro-phénomènes insuffisamment saillants le risque est très élevé que le protocole produise lui-même des résultats indépendants de toute pratique écologique. Ces résultats plaident en fait plutôt pour une multiplication des études sur la production, à la fois en contexte expérimental, en se focalisant sur la fréquence et la description acoustique, et en contexte écologique, en recherchant des interactions où ces pratiques de prononciation sont susceptibles de se manifester.

## **II.2 La prononciation comme pratique sociale**

Dans un article qui visait à dresser un panorama critique de la prolifération de *handbooks* de sociolinguistique des grandes maisons d'édition universitaires anglophones, Angermeyer 2015 pointait les divergences et les convergences de ces ouvrages pour en arriver à isoler ce qui lui semblait faire malgré tout l'unité de ce champ, à savoir la réflexion critique sur les liens entre le social et le linguistique. Selon lui, il y a toujours deux démarches en concurrence : on mène des investigations sur les facteurs sociaux pour apprendre plus sur le langage, sur ce qui conditionne la variation langagière, ou bien on utilise le langage pour en savoir plus sur la société et sur la position de chaque individu dans la société en observant comment les gens utilisent le langage dans différentes situations, avec différents objectifs et selon différents enjeux sociaux. Or, selon Angermeyer, on peut difficilement séparer ces deux démarches et écarter une des deux en faveur de l'autre.

En réalité, en raison de la pression actuelle dans le milieu académique favorisant la multiplication des publications et le « saucissonnage » des résultats dans des articles au format parfois très bref, il est fréquent que l'on écarte de nombreux aspects et que l'on publie des résultats de recherche sans mise en perspective et sans réelle explicitation des postulats plus généraux mobilisés. D'autant plus que la tendance générale est à l'assouplissement des cadres théoriques et à l'exportation des méthodes d'investigation conçues dans un cadre théorique vers d'autres cadres, sans que l'on puisse toujours savoir ce qui est transposé d'un cadre à un autre et ce qui est écarté.

En outre, les sociolinguistes ne sont pas les seuls à s'intéresser aux rapports entre le langage et le social : d'autres sciences s'y intéressent (la sociologie, la psychologie sociale, l'anthropologie, la critique littéraire, la philosophie), et, de manière générale, le sujet intéresse potentiellement beaucoup de monde : les élèves qui préparent un examen oral, leurs parents, les journalistes, les acteurs et actrices, les enseignant·e-s...

Dans cette partie, je propose quelques pistes pour élargir les perspectives les plus courantes dans les études consacrées à la prononciation comme pratique sociale : réfléchir explicitement au statut des discours non-experts et à leurs apports possibles (II.2.1), intégrer les apports critiques des études sur le genre et sur la « race » (II.2.2) et réfléchir à la capacité des discours experts en sociophonétique à fournir des outils de critique sociale aux mouvements civiques, à travers, par exemple, la notion d'accent social (II.2.3). La dernière sous-partie (II.2.4) est une ébauche des directions de recherche que je suis encore en train d'explorer pour analyser un corpus de terrain construit durant plusieurs années autour des enjeux sociaux, réels ou fantasmés, liés à une diversité de pratiques langagières susceptibles d'être rassemblées sous une étiquette homogénéisante de « accent de banlieue ».

### **II.2.1 Savoir académique et savoir « profane » : quelques pistes de réflexion**

J'ai évoqué dans la partie précédente, à travers l'exemple de l'étude sur l'épithèse fricative, l'importance de la circulation des discours dans une société, la porosité entre les discours dits experts et non-experts, en matière de langage, et l'importance d'interroger l'imbrication de ces discours.

Je ne suis évidemment ni la première ni la seule à poser ces questions, mais il me semble que le terrain n'est pas encore suffisamment investi par les recherches, en tout cas pas de manière explicite.

Gadet 2007 formulait ainsi le problème :

*Nous situons notre réflexion dans une perspective où il y a des effets de l'idéologie ou des représentations de la langue, sur les pratiques et sur les formes linguistiques. Ce type d'hypothèse n'est pas très répandue chez les linguistes (Gadet, op.cit, p.206).*

Et elle rappelait la difficulté de garder ce cap dans les recherches, que ce soit pour les linguistes ou pour les sociolinguistes, dans la mesure où les traditions de recherches encouragent davantage l'étude des idéologies chez les locuteurs et locutrices étudié·e·s et pas tellement chez les linguistes eux-mêmes, comme si le fait de faire de la recherche pouvait immuniser *ipso facto* contre les idéologies.

Billiez et Buson 2013 vont plus loin. Dans un article où elles s'opposent à la vision diglossique du français (avec une variété haute à l'écrit et une variété basse à l'oral), elles dénoncent non seulement le caractère dichotomique et réducteur de cette conception de la langue, sur ce point précis, mais, de manière plus générale, toute la tradition de simplification, de création de dichotomies et de vastes catégories simplifiantes et fermées. Cette tendance continue à polluer la réflexion sur la variabilité et la complexité des pratiques langagières, et demeure omniprésente dans l'enseignement du français. Le fait de continuer à parler de langage *soutenu, courant, relâché* dans les cours de français ne fait que contribuer à réifier les représentations des élèves, futurs adultes, ne leur donne aucune clé de compréhension efficace des tensions et dynamiques langagières, et au final ne leur donne aucune prise sur la langue à part perpétuer l'insécurité linguistique si souvent dénoncée en lien avec l'académisme dans l'enseignement du français :

*« Force est de constater que le dilemme éducatif des modalités d'un enseignement efficace du français scolaire normé sans dévalorisation des usages linguistiques ordinaires des enfants n'est pas encore résolu, malgré plusieurs dizaines d'années de réflexions sociolinguistiques et didactiques sur ce thème. Comme l'est encore moins un enseignement pertinent et explicite des faits de variation en intégrant les paramètres des situations de communication. La violence symbolique inhérente à la dévalorisation des pratiques vernaculaires, comme prolongement naturel à la dévalorisation des pratiques orales et non standard, est à la fois humainement douloureuse et pédagogiquement inefficace. », Billiez et Buson, op.cit. p. 144.*

En somme, lorsque Billiez et Buson dénoncent le fait que l'école ne développe pas assez la conscience métalinguistique, que la didactique plurinormaliste n'a pas assez d'outils pour être opérationnelle et que le souhaitable « éveil aux styles » (Buson 2010) n'est pas encore d'actualité, elles pointent surtout le fait que les représentations collectives simplifiantes sur le langage sont souvent imputables au discours de l'école, qui est à son tour en partie alimenté par les discours de la recherche. A travers la dénonciation de cette propension collective persistante à la simplification, c'est l'incapacité à rayonner de la recherche en sociolinguistique qu'elles pointent.

Or, les relations entre discours profanes et discours experts sur la langue ne me semblent pas réductibles à ce qui résulte de la tradition scolaire, même si son rôle est très important. Cela mériterait que l'on s'y attarde davantage. Premièrement pour vérifier si on retrouve vraiment une si bonne congruence entre les discours dominants à

l'école et les représentations partagées. Et deuxièmement pour interroger les conséquences que cela pourrait avoir sur la démarche d'enquête par entretien sur des phénomènes langagiers : si les discours de l'école se retrouvent dans les discours tout-venant, quel peut être l'intérêt de les recueillir ? Cela voudrait dire que toute démarche de recherche sur les représentations en matière de langage serait condamnée d'emblée à la circularité.

Or, comme le notait déjà, il y a une trentaine d'années, (Tajfel 1981 : 223) au sujet des identités sociales, les processus parallèles d'unification et de diversification sont plus rapides que jamais dans un contexte où des groupes humains très divers entrent en communication les uns avec les autres à une très vaste échelle ; cela doit avoir fortement contribué à configurer les discours sur autrui, ceux des sociolinguistes comme ceux de tout francophone. Les contacts établis à l'école s'inscrivent dans une longue série de contacts inter-groupes.

En outre, rien ne permet d'affirmer que la circulation se ferait toujours dans le même sens, des « détenteurs du savoir » vers le « public » ; ces catégories sont éternellement négociables et les discours circulent, *a priori*, dans tous les sens.

Un petit exemple amusant à cet égard : la circulation d'une citation d'autorité, sans source, à la fois dans les médias, dans les discours du tout venant et dans les publications scientifiques dont l'histoire a été retracée par Broudic 2007<sup>35</sup>. Il s'agit d'une interdiction censée avoir été affichée sur des écriteaux dans les cours d'école en Bretagne, à savoir « *Il est interdit de cracher par terre et de parler breton* ». Or, cette interdiction n'a jamais été affichée telle quelle : c'était à la base un slogan militant et littéraire choisi comme titre provocateur pour un recueil bilingue de poèmes de combat par un professeur de l'université de Rennes 2 (Piriou 1971), aujourd'hui émérite. C'était le titre d'un des poèmes inclus dans son recueil.

La formule a paru vraisemblable parce que le breton, considéré comme un patois, a été très fortement dévalorisé par le discours de l'école et ses locuteurs ont été humiliés, comme dans toutes les autres régions « patoisantes » de France. D'un autre côté, selon Broudic (op.cit. p.95), il y a vraiment eu des affiches rédigées en breton, dans des lieux publics (trains, tribunaux) pour signifier aux bretonnants, généralement ruraux, qu'il était interdit de cracher par terre et de jeter des saletés et des restes de nourriture, surtout à une époque où la tuberculose faisait rage et où il était fréquent que les hommes – notamment ceux qui exerçaient un des nombreux métiers "aux mains sales" - mâchent du tabac à chiquer et le recrachent par terre. Cela a pu contribuer à l'émergence de l'association entre l'usage du breton et l'interdit de cracher par terre pour des raisons d'hygiène. Toujours est-il que la formule coordonnant les deux interdits a fait mouche, à tel point qu'elle s'est diffusée dans de nombreux discours devenant une formule emblématique. Une recherche sur internet réserve la surprise de trouver des « reproductions d'affiches » d'avant les années 40, fabriquées *a posteriori* pour diverses causes régionalistes par des professionnels des logiciels de dessin.... Ou même avant les logiciels, car Broudic retrouve une carte postale, avec une autre mise en page, dans un Musée Rural de l'Education<sup>36</sup>. D'où la nécessité d'une véritable enquête pour en retrouver l'origine.

---

<sup>35</sup> Le texte "Il est interdit de cracher par terre et de parler breton" a été publié d'abord en 2001, dans : *Société Archéologique du Finistère*, tome CXXX, 2001, 363-370.

<sup>36</sup> Musée Rural de l'Education de Bothoa, (Côtes d'Armor) ; l'éditeur de la carte postale précise ne pas connaître l'origine de la photo. (Broudic, 2007).

Or, les discours scientifiques, dans leur ensemble, n'ont pas été plus méfiants sur la source de cet écriteau que les discours non scientifiques. On trouve de très nombreuses mentions à partir du portail *Cairn* dans des articles scientifiques. Yaguello 2008(1988) l'intègre sans aucune réserve dans son « *Catalogue des idées reçues sur la langue* », au chapitre « *Identité linguistique, identité nationale* », d'abord en exergue en donnant comme source « Instructions aux élèves des écoles publiques », et ensuite dans une phrase reproduite ci-dessous :

*"Avec l'école de Jules Ferry, les instituteurs, issus généralement de la paysannerie, se firent les alliés du pouvoir central dans l'oeuvre d'unification linguistique. "Défense de cracher par terre et de parler breton" : ce furent des Bretons bretonnants qui firent appliquer ces consignes." (Yaguello 2008 [1988], p. 49).*

Elle est aussi citée, bien plus récemment, dans Auger 2010 comme « fameux interdit ». Le résultat de l'enquête de F. Broudic ne s'est pas encore diffusé assez largement, même dans les milieux académiques ; en revanche, sa conclusion a été introduite sur *Wikipedia* à l'entrée « breton »<sup>37</sup> depuis plusieurs années.

Cet exemple montre une belle convergence entre les discours scientifiques et les discours non scientifiques et une circulation qui se fait à double sens.

Confronter les discours sociolinguistiques avec les discours profanes permettra de vérifier si l'on peut repérer quelques convergences ou divergences, et s'il reste intéressant de penser que l'analyse des discours profanes peut continuer à nourrir les recherches en sociolinguistique. C'est ce que j'ai tenté de faire dans le [doc 6] que je reprends ici.

### **Exemple de sollicitation de discours épilinguistiques**

Pour documenter des discours épilinguistiques actuels en France, j'ai construit un protocole assez simple d'enquête par questionnaire, que j'ai mis à l'épreuve en tant que pré-enquête auprès de deux personnes. La trentaine d'étudiants et étudiantes qui suivait mon séminaire de master de sociophonétique en 2012-2013 a eu comme consigne, pour le devoir, de recueillir des réactions évaluatives auprès de deux personnes de leur entourage (famille, voisins ou amis, en excluant des étudiant·e·s en sciences du langage) au sujet de six extraits de parole enregistrée, d'une douzaine de secondes chacun. 68 personnes (femmes ou hommes, d'âges très variés, habitant dans différentes régions de France, profils sociaux divers) ont été sollicité·e·s [doc 06].

Les six échantillons de parole soumis à évaluation appartenaient à trois locuteurs ayant des métiers prestigieux liés à des compétences langagières réputées au-dessus de la moyenne (deux journalistes et une actrice) et à trois locuteurs ayant un statut moins valorisé et non lié à des compétences langagières particulières (deux lycéens, sans métier du fait de leur âge, et un ancien joueur de rugby).

Les deux journalistes soumis à évaluation étaient Patrick Poivre d'Arvor (extrait d'un journal télévisé) et Catherine Ceylac (extrait d'interview de l'émission « *Thé ou Café* ») ; l'actrice était Fanny Ardant, en interview dans la même émission « *Thé ou Café* ». De nombreux auditeurs sollicités ont reconnu ces voix, notamment celle du

---

<sup>37</sup> Consultée le 20 septembre 2016.



présentateur vedette, ce qui était un effet prévisible. Cela permettait d'augmenter, le cas échéant, l'effet d'une profession valorisée en ajoutant celui de la notoriété d'une personne. Quant aux deux lycéens enregistrés, ils faisaient partie du groupe que j'ai été amenée à suivre durant ma dernière recherche de terrain (Convention CEP-Sciences Po) et le commentateur de rugby était Richard Astre, s'exprimant dans un journal radiophonique podcasté à partir de *France Info*. Personne parmi les auditeurs ne pouvait reconnaître ces trois dernières voix.

La perception des auditeurs et auditrices était volontairement amorcée (*priming*) par les profils des personnes enregistrées, qui leur étaient indiqués dans les termes suivants : 1/ *journaliste de télévision, présentateur de journal*, 2/ *ancien joueur de rugby, toulousain, consultant sportif sur une radio nationale*, 3/ *lycéen de Seine-Saint-Denis lors d'une préparation d'examen oral*, 4/ *lycéenne de Seine-Saint Denis lors d'un exercice de lecture*, 5/ *journaliste de télévision, lors d'un entretien avec une artiste*, 6/ *actrice, lors d'une interview à la télévision*.

Pour donner une idée des caractéristiques de ces enregistrements, j'essaie de dresser ici une liste de traits de prononciation qui m'ont semblé susceptibles d'avoir une saillance perceptible.

Du côté des locuteurs connus<sup>38</sup>, la prononciation de PPDA et celle de C. Ceylac contenaient différentes marques caractéristiques du phonostyle journalistique : emphase prosodique, allongements vocaliques parfois remarquables, épithèses fricatives particulièrement longues, et chez Ceylac deux épithèses vocaliques. La prononciation de F. Ardant contenait des voyelles nasales très ouvertes (« intempéries » prononcé [ãtãpeRi]), des épithèses fricatives particulièrement longues, une insistance inhabituelle sur certaines consonnes occlusives /k, t/ prononcées avec beaucoup d'énergie, des allongements vocaliques emphatiques ; elle parlait en voix soufflée (*breathy voice*) durant tout cet extrait, sur le ton de la confiance-séduction.

Du côté des locuteurs anonymes, le lycéen produisait un contour saillant montant-descendant ultra-rapide que Lehka-Lemarchand (2011) considère comme une caractéristique saillante de l'« accent de banlieue », des /t/ affriqués au contact avec /j/, des /a/ postérieurs, un « euh » marqueur du travail de formulation et un allongement du connecteur « ben ». La lycéenne prononçait des /t/ et /d/ fortement affriqués, la nasale /ã/ proche du [õ] assez fermé et postérieur, deux /R/ pharyngaux ainsi que des liaisons attendues non réalisées, comme par exemple « *quand#il* ». Enfin, le commentateur de rugby produisait une prononciation globalement marquée par l'accent du sud-ouest : schwas finaux prononcés, nasales allongées et partiellement dénasalisées.

Pour diminuer le poids de la saillance réputée plus forte du lexique par rapport à la prononciation, tous les extraits contenaient un lexique courant plutôt soutenu (aucun mot familier ou susceptible d'entraîner des stigmatisations) mais des prononciations qu'on peut qualifier de « non-standard », assez typantes, susceptibles d'être perçues et identifiées par les auditeurs sollicités.

Le questionnaire fourni aux étudiants comportait cinq questions sur le caractère « standard » ou « non standard » de la prononciation, sur les sons perçus comme prononcés de manière remarquable et sur l'appréciation globale de l'extrait de parole écouté. La dernière question demandait aux auditeurs de catégoriser chaque

---

<sup>38</sup> La plupart des personnes interrogées les ont reconnus immédiatement, mais cela n'était pas indispensable pour répondre aux questions.

prononciation par rapport à la façon dont ils-elles se représentaient le groupe dont faisait partie la personne enregistrée. La question était formulée ainsi :

« Pensez-vous que la journaliste que vous venez d'écouter a une façon très personnelle de parler, ou bien qu'elle prononce comme nombre de ses confrères ? Explicitez, notamment si vous pouvez proposer des explications de sa façon de parler ».

Les mots « *journaliste* » et « *confrères* » étaient remplacés respectivement par « *lycéen* » et « *camarades* » pour les extraits concernés, ou par « *actrice* » et « *nombre d'autres actrices* ».

Les auditeurs répondaient par écrit, de manière télégraphique, mais les étudiants-enquêteurs avaient comme consigne de noter également, dans la mesure du possible, les remarques produites oralement lors des écoutes, notamment si elles n'étaient pas consignées sur les feuilles des questionnaires.

Il ne serait pas pertinent de présenter des données quantifiées, homogénéisantes à partir d'un protocole d'enquête interprété différemment par chaque étudiant-e (les interviews ont duré entre 20 minutes et une heure et demie). En revanche je résume ci-dessous ce qui me semble pertinent pour la réflexion sur la catégorisation des styles de parole.

On pouvait s'attendre, au regard de la littérature de spécialité, à ce que la prononciation des locuteurs servant de modèles en matière de langage (journalistes et actrice) soit catégorisée comme standard et que leurs spécificités passent inaperçues, comme non-marquées ; de même on pouvait s'attendre à ce que le fait d'avoir rendu saillantes les identités sociales des locuteurs entraîne une stéréotypisation (Tajfel, 1981), chaque locuteur devenant un prototype de sa catégorie : le lycéen de banlieue parisienne, l'actrice, le présentateur télé, etc.

Or, il a été frappant de constater que les particularités de prononciation ont été massivement repérées et mentionnées. Parfois dès la première question, de manière spontanée, parfois après la relance qui demandait aux 'juges' de focaliser leur attention sur la prononciation des voyelles et des consonnes car certains avaient tendance à se focaliser tout de même plutôt sur le lexique, ou uniquement sur l'intonation.

Pour les trois locuteurs dont le statut n'induisait pas de compétences langagières particulières (l'ancien joueur de rugby et les deux lycéens), comme attendu, les auditeurs ont remarqué de nombreuses variantes de prononciation : nasales « du sud » pour le commentateur, nasales non conformes pour les lycéens (« *peinture* » entendu comme « *panture* », /ã/ entendu comme /õ/) , « *e muets prononcés* », accent trainant, /r/ « *arabe ou guttural* », /t/ « *soufflé, chuintant, mouillé* » (pour les occlusives affriquées), /a/ fermé, « tirant vers le 'o' », liaisons non faites, prononciation nasillarde...

Mais, contrairement à ce que l'on pouvait penser *a priori*, les métiers et la notoriété des trois autres locuteurs n'ont pas masqué leurs prononciations remarquables. Les auditeurs ont très souvent évoqué le rythme trainant de PPDA, le parler « soufflé » des deux journalistes et surtout de l'actrice, les nasales trop ouvertes de Fanny Ardant, les attaques occlusives particulièrement fortes de certains mots, les « e » rajoutés à la fin de certains mots. Les épithèses fricatives ont également été souvent perçues, notamment chez F. Ardant et C. Ceylac<sup>39</sup> (cf partie II.1.4, production).

---

<sup>39</sup> PPDA en produisait une seule mais elle n'a jamais été clairement évoquée.

Au final, les personnes sollicitées n'ont pas mobilisé les catégories de « standard » et « non-standard », et la demande portant sur l'appréciation subjective et globale des extraits écoutés n'a pas permis de départager les locuteurs exerçant des métiers de la parole et les autres. En effet, les extraits les plus appréciés ont été ceux produits par C. Ceylac, la lycéenne et l'ancien sportif, tandis que les extraits les moins appréciés étaient ceux de PPDA (monocorde), du lycéen (inarticulé, agressif) et de F. Ardant qui a suscité tantôt des réactions de détestation (*affectée, pompeuse, surannée, ampoulée, insupportable, pédante, égotique, castafiore ...*), tantôt d'enthousiasme (*sublime, poétique, rêveuse, émouvante, aérienne...*).

Globalement, les auditeurs se sont approprié les macro-catégories proposées dans le protocole et les ont reformulées en insistant soit sur les traits de prononciation des groupes sociaux (*journalistes, ados, bobos, bourgeois, racaille, arabe, africain*), soit sur les traits régionaux (*parisien, pointu, sud-ouest, banlieue*), soit les deux. En raison de la composition de l'échantillon interviewé (qui ne comportait ni lycéens, ni acteurs, ni journalistes), tous les auditeurs se sont positionnés comme étant extérieurs (*outgroup*) aux groupes d'affiliation des locuteurs écoutés, ce qui a enclenché un mécanisme d'évaluation *intergroup* et a facilité la formulation de critiques (Tajfel, 1981).

En revanche, si l'on observe la grande variété des syntagmes produits pour « expliquer » les prononciations remarquables, en écart par rapport à une prononciation supposée neutre, un clivage subtil apparaît entre nos deux catégories de locuteurs.

Pour les locuteurs « légitimes », les 'juges' formulent une grande diversité d'hypothèses faisant une large place à leurs choix stylistiques supposés, aux effets recherchés et en général à leur *agentivité* ou *puissance d'agir* (« agency » Butler 1997). Les tendances générales sont résumées dans le Tableau 16 :

<b>Locuteur</b>	<b>Tendances des interprétations</b>	<b>Conclusion sur l'individuation</b>
PPDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>- adopte un ton monocorde ou monotone parce qu'il se veut rassurant (il parle d'une épidémie)</li> <li>- insiste sur certains mots pour rendre l'information plus facile à comprendre</li> <li>- un style qui se veut efficace</li> </ul>	<i>Style très personnel</i>
C. Ceylac	<ul style="list-style-type: none"> <li>- style d'interview culturelle maniérée</li> <li>- tente de construire une ambiance chaleureuse, joviale, enjouée, sympa, mondaine / essaie de mettre à l'aise l'autre, de l'englober / se montre faussement chaleureuse, hypocrite ou pédante / adopte un ton snob, mièvre ou précieux</li> <li>- on imagine presque sa gestuelle et son sourire</li> </ul>	<i>Une façon bien à elle de parler, parle d'une façon très personnelle</i>
F. Ardant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rythme très saccadé mais personnel, attaques fortes pour convaincre, s'imposer ou conquérir l'autre / hésite entre convaincre et se perdre dans son monde par les mots</li> <li>- on a l'impression qu'elle essaie de se faire désirer quand elle parle</li> <li>- a un ton de voix hautain et un vocabulaire plutôt enrichi/ça la fait passer pour une snob</li> <li>- prononce comme d'autres actrices le feraient au théâtre, pas dans une interview</li> </ul>	<i>Une façon bien à elle de parler, style très personnel</i>

**Tableau 16 :** tendance des réponses au sujet des locuteurs dont la parole est réputée prestigieuse [reproduit de Candea 2014, doc 06]

Ainsi, très souvent, malgré le fait qu'il ait une prononciation typique parisienne avec un phonostyle journalistique (« *formaté journal télé* »), les auditeurs trouvent que PPDA a un *style très personnel*. Pour C. Ceylac, les réponses foisonnent d'adjectifs généralement convergents sur son style et son intention de créer une atmosphère spécifique. En ce qui concerne Fanny Ardant, il est plus difficile de construire un florilège représentatif dans la mesure où elle déclenche des réactions fortes positives ou négatives, mais les conclusions vont toutes vers le même consensus, très fort, d'une façon très personnelle de parler.

Pour les locuteurs minorés, les réponses récoltées montrent une tout autre tendance. Elles sont résumées dans le Tableau 17.

<b>Locuteur</b>	<b>Tendances des interprétations</b>	<b>Conclusion sur l'individuation</b>
Ancien sportif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- appuie sur les voyelles, il met des 'g' à la fin des mots</li> <li>- il est dans le ton, on comprend tout de suite que c'est du rugby</li> </ul>	<p>Parle exactement comme ses confrères<sup>40</sup></p> <p>Parle façon sud-ouest et façon rugby</p>
Lycéen de Seine-Saint Denis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- on sent l'envie de s'appliquer mais avec beaucoup d'hésitation / on sent qu'il doute et qu'il n'est pas assuré, mais essaie de répondre malgré son stress</li> <li>- problème de l'agencement du contenu : complique son discours à cause de la construction</li> <li>- on dirait qu'il agresse son interlocuteur</li> <li>- la fin des groupes syntaxiques est relevée, comme s'il reprenait sa respiration après une nage en apnée, comme s'il était soulagé d'en avoir fini / sa prononciation est un peu mixée, pas très distincte, s'il fallait l'écrire on a l'impression qu'il n'y a pas de ponctuation / à la fin de ses phrases, l'intonation monte au lieu de descendre</li> <li>- prononce comme beaucoup d'étrangers / sa parole n'est pas tout à fait vulgaire, mais c'est limite / ça fait vraiment racaille des cités</li> </ul>	<p>Parle comme ses camarades ; comme ses comparses ; comme une bonne partie de ses camarades ; comme la plupart des jeunes des milieux populaires</p> <p>Pas personnel du tout, tous les élèves de certains quartiers parlent comme lui (banlieue)</p>
Lycéenne de Seine-Saint Denis	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ton très dynamique</li> <li>- lecture banale, rien de particulier / pas d'accent particulier, mais parle trop vite et découpe ses phrases de manière particulière</li> <li>- accent africain, accent de banlieue mais pas très fort</li> <li>- moins de rythme rap que le lycéen précédent</li> <li>- elle a une voix joyeuse alors qu'elle parle de la mort de Michael Jackson</li> <li>- parle comme ses camarades, mais fait un effort de diction dans ce travail</li> </ul>	<p>Parle comme ses camarades<sup>41</sup>, comme sa génération</p> <p>Comme beaucoup de gens quand ils ne sont pas à l'aise pour lire un texte en public</p> <p>Style assez habituel chez les étrangers d'origine africaine</p>

**Tableau 17 : tendance des réponses au sujet des locuteurs éloignés des variétés prestigieuses [reproduit de Candea 2014, doc 06]**

<sup>40</sup> Parmi les rares personnes ayant trouvé que le commentateur avait une façon personnelle de parler, une auditrice répondait ainsi : « *Il a sa façon personnelle de commenter, on sent dans sa voix que le journalisme n'est pas son premier métier* ». Autrement dit, selon cette auditrice, ce qui pouvait singulariser ce commentateur c'était le fait qu'il n'était pas journaliste, et qu'il ne présentait pas les traits de prononciation du corps de métier attendu.

<sup>41</sup> Deux auditeurs ont préféré ne pas répondre à cette question en disant « *Il faudrait entendre d'autres jeunes en situation de lecture* ».

Personne n'envisage la possibilité que les lycéens puissent avoir une façon personnelle de parler, et presque personne ne l'envisage pour l'ancien rugbyman. Un très large consensus se dégage là aussi, mais dans un sens contraire aux trois précédents : ils sont perçus comme prototypiques (*comme ses camarades, comme ses confrères*).

Au sujet du sportif devenu commentateur, les réponses étaient très courtes et je n'ai trouvé aucun verbe relevant du champ sémantique de l'intention, du vouloir ou de l'agentivité en général, si ce n'est quelques vagues « *il appuie sur les voyelles* » et absolument aucune trace de possibles choix stylistiques.

Pour le lycéen, chez qui pratiquement tous les auditeurs ont noté la présence de « ben », hésitant, en début d'énoncé, un seul commentaire a fait une place à son agentivité en matière de choix stylistique, formulé ainsi : « *il fait sans doute des efforts, il ne parle pas comme avec ses copains ados* ». Ce commentaire apparaît donc comme tout à fait exceptionnel dans l'échantillon des juges car, par ailleurs, les seules remarques recueillies envisageaient le style ou les connotations de la prononciation du lycéen comme échappant entièrement à son contrôle et contraires à sa volonté (*on dirait qu'il agresse, complique son discours*). Sa subjectivité est souvent masquée par des tournures qui portent uniquement sur *sa prononciation*, décrite comme s'il s'agissait d'un phénomène sans sujet (*la fin des groupes est relevée, sa prononciation est mixée, l'intonation monte, etc.*) rappelant en cela les rédactions d'analyses en phonétique.

En ce qui concerne la lycéenne, qui avait reçu des appréciations globalement plus positives pour son exercice de lecture à haute voix perçue le plus souvent comme « *très dynamique* », tous les juges pensent que sa façon de lire n'a rien de personnel à l'exception de cinq qui évoquent tout de même *ses efforts* pour contrôler sa prononciation et se rapprocher du « standard ».

Le clivage entre locuteurs légitimes et locuteurs illégitimes me semble assez bien résumé par une auditrice dans cette phrase produite spontanément après l'écoute du dernier extrait (Fanny Ardant) : « *Ardant c'est quelqu'un qui aime la langue, on sent un plaisir de parler, de jouer avec la langue, contrairement au lycéen pour qui la langue est quelque chose de simplement fonctionnel* ».

Si l'on tente de synthétiser les tendances observées en matière d'interprétation de la diversité des prononciations, on peut dire que lorsqu'on confronte des auditeurs profanes à des locuteurs exerçant des métiers prestigieux de la parole, ils relient rapidement les macro-catégories d'appartenance et les habitudes de prononciation (ici : bourgeois, journalistes, parisiens...) mais recherchent spontanément et systématiquement des traces d'individuation et des effets de style supposés intentionnels, qu'ils décrivent par une profusion de tournures.

En revanche, lorsqu'on confronte les mêmes auditeurs à la parole de locuteurs minorés, ceux-ci sont tout aussi rapidement rattachés à des macro-catégories d'appartenance (ici : méridionaux, sportifs, jeunes de banlieue populaire...), mais il n'y a pratiquement jamais de recherche d'individuation ou de tentative d'identifier des effets de style supposés intentionnels. Les locuteurs minorés sont perçus comme prototypiques de leur groupe – envisagé comme homogène et inapte à la variation stylistique.

La macro-catégorisation unifiance suivie d'individuation pour les uns mais pas pour les autres apparaît comme indépendante de l'empathie (ou totale absence d'empathie) avec les personnes écoutées.

## Confrontation avec les discours experts

Revenons à présent aux tendances identifiables dans les discours des publications académiques portant sur les prononciations. En 2000, dans un numéro de *LINX* consacré aux approches sociolinguistiques du plan phonique, Gadet comparait la profusion de termes pour désigner les profils des locuteurs et la remarquable pauvreté des termes pour les situations et les styles de parole associés. Elle mettait également en évidence ce que la notion de « relâchement » avait d'idéologique, pour caractériser à la fois la parole dite non surveillée (le style « relâché » étant une option pour les locuteurs avec un grand capital culturel) et la parole produite dans les milieux socialement minorés, supposée marquée par un « relâchement » articulatoire et musculaire inhérent, compatible avec les analyses de Bourdieu sur l'*hexis* corporelle. En dehors de ce paradigme assez réducteur, Gadet déplorait un manque flagrant de données et d'analyses.

Si l'on tente de faire un bilan des études disponibles une bonne dizaine d'années plus tard, on peut noter une évolution certaine depuis ce constat de quasi-absence formulé en 2000, mais leur nombre est toujours bien trop faible.

D'un côté, les recherches utilisant des protocoles pour observer la variation stylistique des locuteurs dominés restent rares et éparses (Trimaille 2003; Jamin 2005; P. Lambert 2005; Buson 2009; Lehka-Lemarchand 2011; Auzanneau, Leclère-Messebel, et Juillard 2012) et cette question reste souvent périphérique au regard de l'étude, souvent suscitée par la demande sociale, des traits langagiers stigmatisants. Trimaille (2003) affirme vouloir « *étayer empiriquement l'hypothèse selon laquelle les représentations et les attitudes ont une influence prépondérante dans la perception par les adultes de ce que Gueunier (2000) nomme une 'frontière d'incommunicabilité' avec les enfants des cités* », et Lehka-Lemarchand (2011) rappelle explicitement les idées reçues selon lesquelles les jeunes de couches populaires n'auraient aucune sensibilité aux variations diaphasiques. Auzanneau & al. (2012) évoquent la force de l'idée reçue selon laquelle les jeunes des milieux populaires en réinsertion après un parcours judiciaire sont incapables de variation stylistique, ainsi que l'hostilité *a priori* que rencontrent les conclusions contraires auprès des acteurs sociaux commanditaires des enquêtes. Par ailleurs, Lambert 2005 rend compte d'une expérience de jeux de rôles – interviews sur les marchés – menée dans un lycée professionnel, où le style de parole des élèves par ailleurs en rupture avec l'école changeait de manière radicale lorsqu'elles jouaient les intervieweuses. Ce changement était tellement fort que, lorsqu'une des élèves a eu l'occasion de se réécouter une dizaine d'années plus tard, à la suite d'une rencontre fortuite avec la chercheuse, elle a refusé spontanément de croire qu'il s'agissait de son propre enregistrement et a pensé qu'il s'agissait d'une autre collègue<sup>42</sup>.

D'un autre côté, les recherches portant sur des enregistrements de locuteurs dits « légitimes » s'intéressent certes souvent à la variation stylistique, mais celle-ci est appréhendée surtout à travers des oppositions entre *lecture / conférence / entretien formel / conversation / narration / jeu de rôles*, catégories peu nombreuses et fortement liées aux pratiques universitaires ou médiatiques (voir par exemple Mettas 1979; Duez 1991; Fagyal et Moisset 1999; Hansen 2000; Durand, Laks, et Lyche 2009; Goldman, Auchlin, et Simon 2009). Bien souvent, on déduit, en creux, qu'il s'agit de locuteurs familiers des normes langagières prestigieuses uniquement du fait de l'absence de tout

---

<sup>42</sup> Communication orale, séminaire, Lambert 2013.

discours explicite au sujet de leur profil ; c'est par exemple le cas chez Dalola 2014, qui étudie la différence entre « entretien, conversation et jeu de rôles », mais qui ne fournit pas de longues explications sur les profils des personnes sollicitées. C'est également le cas dans l'étude que je viens de présenter, à partir d'un échantillon « de confort » constitué par les étudiant·e·s qui ont sollicité leur entourage : par facilité mais également pour avoir la certitude de recueillir des réponses sans mettre en difficulté les personnes sollicitées par un protocole trop universitaire, les étudiant·e·s ont sollicité des personnes familières avec les normes langagières scolaires, sans pour autant le préciser. L'absence de toute précision, en général, équivaut à « appartenance à un groupe socialement dominant ».

En résumé, malgré le postulat unanimement partagé en sociolinguistique selon lequel tous les locuteurs sont pluristyles, l'inventaire des études disponibles pour le français peut suggérer que nous aurions collectivement tendance à nous intéresser davantage aux variations stylistiques chez les locuteurs socialement valorisés. De plus, pour ces derniers, nous aurions tendance à appréhender la variation stylistique de la prononciation à travers une grille de catégories fort rudimentaires par rapport à celles qui ont cours par exemple dans les études stylistiques portant sur des textes littéraires. Il est très rare, par ailleurs, que des études visent à comparer les variations stylistiques d'individus appartenant à différents groupes sociaux, comme l'avait fait Labov (1972) dans son étude sur les /R/ à New-York, où il interprétait la plus grande amplitude de variation entre la première occurrence de *fourth floor* et la seconde chez le groupe de classe moyenne comme le signe d'une plus grande insécurité linguistique dans ce groupe.

Revenons à présent au point de départ de ces réflexions. En prenant en considération la doxa de la sociolinguistique, on s'attendrait à ce que les chercheurs et les chercheuses aillent à l'encontre des stéréotypes sociaux. Or, si nous observons les tendances générales dans les pratiques de recherche des sociolinguistes, dont je fais partie, à travers les publications disponibles, il n'est pas aisé d'attester la déconstruction nette de ces stéréotypes culturellement partagés, pour le moins dans le domaine de la sociophonétique.

Certes, selon moi, pour l'étude des variations stylistiques des locuteurs socialement minorés, les sociolinguistes sont plutôt en avance sur les opinions profanes ; mais cette avance est assez récente (Gadet 2000) et encore bien trop timide. Il est vrai que les sociolinguistes défendent l'hypothèse selon laquelle tout locuteur est pluristyle et évitent activement les termes stigmatisants pour décrire les variantes socialement dévalorisées. Le syntagme *relâchement articulatoire* a plutôt fait place aux contraintes articulatoires et au comportement des sons en contact. Il n'en reste pas moins que les chercheur·e·s sont encore trop rares à s'intéresser aux variations stylistiques et à la recherche d'expressivité, ou à l'exploitation adroite de l'iconicité des gestes articulatoires en lien avec l'énonciation et les enjeux situationnels, et préfèrent le plus souvent s'en tenir à l'étude de « variables explicatives » comme *l'âge, l'ethnicité, le genre, les langues d'héritage, la réussite scolaire* (Fagyal, 2010) et l'appartenance sociale. Or, décrire les pratiques des locuteurs (minorés ou non, d'ailleurs) uniquement à travers leurs affiliations de groupe ne permet pas de donner une place à leur agentivité (individuelle), ni à rendre visible la dynamique de mise en scène des affiliations sociales (souvent appelées « identités »).

Parallèlement, il me semble qu'au sujet de l'étude des variations stylistiques des locuteurs jouissant d'un grand prestige social, les sociolinguistes sont au contraire plutôt

en retrait par rapport à l'opinion profane. La richesse foisonnante des hypothèses et nuances produites, après seulement quelques secondes de parole de deux journalistes et d'une actrice, par les auditeurs et auditrices sollicité·e·s dans le test de perception rapporté ici, contraste de manière saisissante avec la simplicité des catégories que nous, sociolinguistes en particulier sociophonéticiens, mobilisons généralement pour rendre compte des variations stylistiques, comme par exemple « *lecture / entretien formel / conversation / interview politique* » etc. La place importante accordée à la capacité des personnes écoutées pour agir subtilement sur autrui à travers la prononciation, construire une situation par la parole, marquer leur subjectivité, se distinguer, jouer avec le langage, s'oppose aux analyses en sociophonétique où nous parlons plutôt d'influence *de la situation* et de variation diaphasique, ne laissant aucune place à l'agentivité. Or, celle-ci s'invite parfois de manière imprévue même dans les études variationnistes classiques fondées sur des données sollicitées dans des situations standardisées. C'est le cas chez Hansen 2000 qui montre comment une simple tâche de lecture, présentée de manière identique à plusieurs personnes sollicitées, est investie différemment selon leurs niveaux de littéracie, bien que ce ne soit pas l'objectif premier de son étude<sup>43</sup>, ce qui remet en question l'hypothèse encore fort répandue selon laquelle il suffirait de donner le même texte et la même consigne à des personnes différentes pour obtenir « la même situation ».

Les études ethnographiques se situent au pôle opposé, où aucune situation n'est identique à une autre. Par exemple, dans son ouvrage consacré aux gangs de jeunes filles dans une ville du Nord de la Californie, Mendoza-Denton (2008, p.113) évoque en détail un rendez-vous très important qui a tourné court dès le rituel de salutation en raison d'un *faux-pas* : l'interviewé avait initié l'échange en donnant son prénom (Manuel) prononcé [mæ:nyu:ɛl] à l'anglaise, et la chercheuse a répondu en prononçant le sien (Norma) à l'espagnole, [nɔrma] sans voyelle longue et avec un /r/ apical. Cette prononciation de la part d'une personne représentant l'université, dans un contexte où le choix de la langue fait l'objet de négociations subtiles, a été interprétée par Manuel, l'interviewé, comme une vexation, comme le signe que la chercheuse ne le croyait pas capable d'être suffisamment à l'aise en anglais. Pour ce type d'analyse, la macro-catégorie des salutations ne permet pas de rendre compte des contraintes sur la prononciation, et cela pose la question de la pertinence des catégories pour comparer les situations.

Trois directions de recherche me semblent à l'heure actuelle sous-exploitées, au sujet du français.

Premièrement, il conviendrait certainement d'approfondir l'étude des contraintes qui pèsent sur la production des variantes de prononciation prestigieuses, car elles sont encore trop souvent présentées comme « neutres » et échappant à la fois aux contraintes articulatoires et à l'agentivité (recherche de distinction, hyper-articulation ; confrontation intéressante avec l'hypothèse de Kroch 1978, malgré ses insuffisances).

Deuxièmement, il serait nécessaire d'élargir et de multiplier les études portant véritablement sur la variation stylistique des locuteurs peu valorisés socialement, et veiller à poser le même type de questions sur les marqueurs sociolinguistiques valorisants et stigmatisants. Cela diminuerait le poids des stéréotypes sociaux qui nous incitent à réserver involontairement aux écrivains et aux personnages ayant une grande

---

<sup>43</sup> Ce constat est flagrant lorsqu'on se penche sur les lectures de texte recueillies dans le cadre du protocole PFC (*Phonologie du français contemporain*).



notoriété les questionnements stylistiques (voir Fagyal, 1995 sur Marguerite Duras), et aux groupes minorés les questionnements sur l'effet des langues en contact et des propriétés articulatoires des sons (Fagyal, 2010). Les corpus sont disponibles, il faut simplement modifier nos grilles de lecture<sup>44</sup>. Cela permettrait de compléter les descriptions trop éparées et parcellaires sur les capacités de variation stylistique chez des personnes réputées peu habiles dans le maniement de la langue. J'y reviendrai dans la partie sur l'accent social, *infra*.

Troisièmement, on peut aller plus loin et établir un parallèle entre la critique des limites des approches par corrélations quantitatives entre « identités » prédéfinies et pratiques langagières et une critique parallèle de la même approche par corrélations entre pré-catégories de genres discursifs trop simplifiants, trop vagues et trop peu nombreux avec des régularités langagières. Ce qui a été déconstruit au sujet des « identités » des gens doit aussi l'être au sujet des descriptions des choix et contraintes stylistiques. Beaucoup se demandent si la démarche de croiser des identités prédéfinies de grands groupes sociaux avec des particularités langagières a encore un sens et peut encore apporter quoi que ce soit de nouveau ; il faut se poser la même question sur la pertinence des catégories « *conversation, lecture, entretien* ». Il est peut-être temps d'écarter cette façon de travailler, pour se concentrer sur de nouveaux paradigmes, que j'appellerais volontiers post-variationnistes. L'objectif serait de construire des analyses plus fines et pouvoir tirer meilleur profit des approches situées, ethnographiques et interactionnistes, mais également d'enrichir les apports de la sociolinguistique, et en l'occurrence de la sociophonétique à la critique sociale, au-delà de la validation ou invalidation de quelques stéréotypes largement partagés<sup>45</sup>. Par ailleurs, un tel changement de paradigme mettrait probablement au devant de la scène le chantier de réflexion sur la comparabilité des données.

Ajoutons enfin à ces trois pistes que, dans le sillage des hypothèses de Fonagy (1983) sur l'iconicité potentielle des gestes articulatoires, il serait possible d'approfondir la complexité des relations entre ces éventuelles iconicités ou motivations articulatoires, les conventions sociales et la créativité stylistique individuelle.

## **II.2.2 Apports des théories sur le « genre » et la « race » au domaine des études en sociophonétique du français**

### **Bref état des lieux**

Les études linguistiques sur les rapports sociaux de sexe ont véritablement pris leur essor seulement depuis quelques années en France (se rapporter notamment à Chetcuti et Greco 2012; Greco 2014 pour un état de l'art, et à Duchêne et Moïse 2011 pour une collection de travaux récents pluridisciplinaires). Néanmoins, des travaux isolés portant sur le français existent depuis plus longtemps (en particulier Michard 2002 [1982]; Michard 1996; Houdebine-Gravaud 2003; Houdebine 1979), et, dans une

---

<sup>44</sup> A titre d'exemple, après avoir montré que les macro-catégories prédéterminées échouent à rendre compte de manière satisfaisante des différences entre les collégiens étudiés, Fagyal (2010) admet la nécessité de se pencher sur le profil particulier d'un élève (un « passeur » interculturel) et sur ses stratégies stylistiques, ce qui donne une nouvelle direction à sa recherche.

<sup>45</sup> Même si la déconstruction des stéréotypes nocifs peut constituer un axe intéressant d'intervention des sociolinguistes dans les débats publics.

certaines mesures car elle ne se considère pas comme linguiste, les essais théoriques de Wittig 2001. Leur pertinence n'est plus à démontrer, mais ils ont été longtemps ignorés par les courants linguistiques institutionnellement majoritaires et n'ont été redécouverts que tout récemment.

La situation est, selon moi, très différente dans le domaine des études linguistiques sur la race et la racisation (ou racialisation) : ces thèmes ont en effet fait l'objet de nombreuses études, surtout depuis les années 70, particulièrement en analyse de discours mais également en sociologie du langage. En outre, les travaux sur ces objets s'inscrivent dans une tradition résolument inter-disciplinaire. A titre d'exemple, Achard 1988, défenseur notoire de la sociologie du langage, signe un long compte rendu critique dans la revue *Langage et société* sur l'ouvrage du politologue, P.A. Taguieff, intitulé *La force du préjugé - Essai sur le racisme et ses doubles* qu'il confronte avec les positions théoriques de la sociologue Guillaumin 1972. Les sociolinguistes et les spécialistes d'analyse du discours n'ont jamais cessé le dialogue avec les autres sciences humaines sur ces objets d'études : racisme, antiracisme, néo-racisme, racisation, hétéroracisation, autoracisation, débat entre l'opportunité de distinguer ou de mettre quasiment sur le même plan « racisme différentialiste » et « antiracisme culturaliste » en raison des pré-construits communs sur la naturalisation des différences, (Taguieff 1985) etc. Un autre exemple significatif à cet égard est la parution du numéro 33 de la revue *Mots* consacré à une controverse, qui avait donné lieu à un grand colloque : *Le mot race est-il de trop dans la Constitution française ?* (Israel, Herszberg, et Bonnafous 1992). On retrouve dans ce numéro la même évidence du dialogue interdisciplinaire ; le numéro rassemble des contributions de linguistes, politologues, juristes, historiens, philosophes... (Guillaumin, Balibar, Fiala & Bonnafous, Lochak, Taguieff...).

Il est impossible de citer ici les travaux sur ce sujet, depuis les années 80-90 : ils sont innombrables. J'en citerai certains au fil de mes analyses, sur des points précis, notamment ceux qui ont analysé l'ambiguïté des rapports entre questions sociales et questions raciales dans la société française contemporaine (Fassin, Fassin, et Beaud 2009).

Ce qui me paraît intéressant à noter c'est que, notamment grâce aux travaux théoriques de Guillaumin (1992a), les réflexions sur le genre et sur la race ont commencé à se croiser à partir des années 90 et à s'éclairer mutuellement. Ce courant d'analyse intersectionnelle, plus développé aux Etats Unis en lien avec les écrits théoriques du Black feminism, est venu enrichir, avec un certain délai, la tradition de recherche intersectionnelle inaugurée, en France, par Guillaumin. Les traductions vers le français de K.W. Crenshaw y ont beaucoup contribué (Crenshaw et Bonis 2005), et nous disposons à présent de quelques études menées dans une perspective intersectionnelle dans l'espace culturel français (Dorlin 2006; Delphy 2008), même si la démarche continue à être perçue comme nouvelle et culturellement marquée par les enjeux sociaux étatsuniens (Fassin 2015).

Qu'en est-il en sociolinguistique du français en général ?

Autant les travaux sur le genre ont, tout dernièrement, imposé leur pertinence et leur légitimité dans le domaine de la sociolinguistique du français (Duchêne et Moïse 2011; Greco 2014; Greco 2011; Chetcuti et Greco 2012; Arnold 2015a; Arnold 2012; Baidier et Elmiger 2012; Baidier 2004), autant les études sur la race, au sens bien entendu sociologique critique du terme, ainsi que la perspective intersectionnelle, ont me semble-t-il plus de mal à s'y imposer. Et ce, malgré le fait que la racialisation des rapports sociaux soit mise en avant depuis de longues années en sociologie, et malgré le

fait que les sociolinguistes soient confrontés régulièrement sur le terrain à des catégories faussement culturelles, largement naturalisées dans les discours spontanés : maghrébins, rebeus, renois, bountys, niaks, babtous, etc. (Simon et Clément 2006).

Dès les années 80, Guillaumin (1986; 1992b) dénonçait le fait qu'on avait semblé réserver aux sciences naturelles « l'encombrante notion » de race, pour qu'elles en démontrent scientifiquement l'inanité, mais que, dans le domaine politique, les mots « culture » et « différence » en avaient récupéré « l'ensemble du champ sémantique ». Cela a pu donner l'illusion d'un recul du racisme, alors qu'il s'agissait plutôt d'une transformation des rhétoriques racistes et de l'émergence d'un véritable discours de déni. Le rejet de la notion de race a pu cacher, selon Guillaumin 1986 :64, une dénégation du racisme, tandis que l'idée que les êtres humains seraient « naturellement » différents persistait dans les processus inconscients qui ne font pas la différence entre un fait nié et un fait affirmé (op.cit, p.63). La démarche de déconstruction scientifique de la consistance de la notion de race a pu être considérée comme suffisante : or, il s'est avéré qu'elle n'était qu'une étape nécessaire mais pas suffisante pour faire reculer le racisme, et faire disparaître cette idée qui reste un « engin technique de meurtre » (op. cit., p. 65). Bien après les sociologues, ce sont les sociolinguistes spécialistes des migrations, des discours sur le plurilinguisme et de l'accueil des enfants migrants en France qui ont, probablement, été les premiers – dans le domaine de la sociolinguistique - à se rendre à l'évidence du retour des discours clairement racistes sous des formes renouvelées, par exemple glottophobiques ou prônant l'inégalité des civilisations (Arditty 2013).

Le domaine de la sociophonétique du français me semble pour le moment encore moins ouvert à ces questions.

Les seuls travaux approfondis sur les pratiques de prononciation, tout particulièrement les pratiques vocales, au prisme des théories sur le genre sont, à ma connaissance, les travaux de Arnold 2015a, 2015b, 2016 portant à la fois sur les pratiques vocales des personnes trans et sur les idéologies naturalisantes et différentialistes du genre encore largement partagées en phonétique. C'est cette position différentialiste qui me semble encore dominante en sociophonétique : le genre est souvent confondu avec le sexe, les catégories de genre sont naturalisées, non questionnées, postulées comme incommensurablement différentes et strictement binaires ; la fluidité des catégories n'est pas envisagée et leur binarité n'est pas prise en compte dans sa dimension de rapport social construit sur des bases idéologiques patriarcales.

Pour la race, c'est un peu le problème contraire qui se pose. Le postulat universaliste me semble en effet le plus largement partagé, la fluidité des catégories est considérée comme empêchant tout « étiquetage » des humains et les rapports sociaux de domination sont perçus comme indissociables de la notion de « race ». En revanche, le refus de prendre en compte la persistance des catégories racialisantes, à peine masquées par une terminologie culturelle ou ethnique, ne permet pas de rendre visible ou de tenir compte de la persistance des rapports sociaux racistes. Le tabou de l'utilisation, dans les discours scientifiques, des statistiques ethniques ou raciales qui sont pourtant en vigueur dans les discours des médias et dans les discours des gens du tout venant (Simon et Clément 2006), aboutit à l'invisibilisation des mécanismes de domination, par l'invisibilisation à la fois des personnes qui en sont victimes (les personnes racialisées dans les situations de la vie courante) et de celles qui en sont

bénéficiaires grâce à leur privilège persistant (les personnes qui ont les moyens de refuser d'être racialisées, à savoir les personnes « blanches », Cervulle 2013).

L'absence des paramètres « genre » et « race » dans le domaine de la perception des pratiques de prononciation, en sociophonétique du français, me semble liée en outre au fait que la démarche expérimentale est encore associée au mythe d'une expérimentation objective et axiologiquement neutre qui va de pair avec la négation ou l'ignorance de l'influence des représentations stéréotypiques sur la perception<sup>46</sup>. Or, ces représentations stéréotypiques liées au genre mais également aux classes sociales et à la « race » structurent une société comme la nôtre et il est donc très difficile d'y échapper en tant qu'analyste ou en tant que « personne sollicitée pour un test ». Ces représentations peuvent se projeter, par exemple, sur des voix données à écouter lors d'expériences perceptives. Surtout lorsque les voix écoutées sont des voix produites par des locuteurs mâles, blancs, avec un accent considéré comme « standard » et ayant un niveau d'éducation élevé, faisceau de paramètres susceptibles de rendre les chercheur·e·s aveugles à la spécificité de ce sous-groupe symboliquement dominant !

En l'occurrence, les études disponibles sur la parole incitent à formuler comme hypothèse que la non-prise en compte du rapport impensé ou délibérément ignoré que les auditeurs·trices ou les locuteurs·trices entretiennent avec les normes de genre ou les catégories raciales contribue à construire des protocoles biaisés qui produisent un savoir lacunaire, fondé sur des postulats implicitement universalistes, qui masquent les discriminations, les hiérarchies et les rapports de force ou implicitement différentialistes, qui partent du principe que les femmes et les hommes sont incommensurablement différents.

Pour faire progresser le savoir et briser le cercle vicieux des prophéties auto-réalisatrices nous avons tout intérêt à introduire la notion de genre et de race dans les domaines expérimentaux où la pertinence de ces catégorisations est volontairement ignorée ou contestée au nom d'une scientificité conventionnelle. Il est en effet rarement pertinent de ne tenir compte d'aucune manière de la catégorisation femmes / hommes des personnes dont les voix sont utilisées pour une expérience perceptive, ou bien des personnes qui donnent les instructions et qui mènent l'enquête, ou encore des personnes qui répondent à une enquête. Il est toujours utile de se poser la question et d'argumenter, le cas échéant, sur les raisons qui incitent à penser que malgré la socialisation assez profondément différente des filles/garçons et femmes/hommes dans une société les normes de genre n'auront aucune incidence sur les résultats. Mais cela ne veut pas dire que la socialisation genrée aura des effets sur tous les aspects de la parole, ni qu'elle concernera de la même manière tous les individus catégorisés comme femmes ou comme hommes !

Pour une expérience perceptive comme celle de Rubin (1992) menée uniquement sur deux photos d'enseignantes féminines (une « asiatique », une « caucasienne ») ou celle de Niedzielski (1999) qui a fait écouter uniquement des voix de femmes, il aurait probablement été utile que le genre soit questionné, par exemple au sujet de l'écart avec les prototypes de féminité. De même, pour l'étude de Boula de Mareüil & Lehka-Lemarchand (2011) sur l'accent dit « de banlieue » qui a été menée uniquement à partir d'extraits produits par de jeunes garçons, il aurait été probablement utile de justifier ce

---

<sup>46</sup> En tout cas la négation du fait que les scientifiques puissent tout à fait partager les stéréotypes du tout venant et que cela influence leur démarche de recherche.

choix et de réfléchir aux éventuelles implications liées à l'image stéréotypée des jeunes garçons des cités.

A l'inverse, dans l'étude très connue de Cutler et Scott 1990 sur l'importance de la catégorisation genrée des individus dans la perception stéréotypée de leur temps de parole, les juges, femmes et hommes, devaient écouter des dialogues en dyade où le temps de parole de chacun-e était rigoureusement identique et estimer à chaque fois quel locuteur avait parlé le plus longtemps. Leurs résultats, significatifs, ont mis en évidence le fait que lorsque les dialogues étaient non mixtes (H-H et F-F), les juges ont estimé que les locuteurs·trices avaient parlé aussi longtemps, tandis que lorsque les dialogues étaient mixtes<sup>47</sup>, ils ont estimé que la locutrice F avait parlé le plus longtemps. Les auteures ont également décelé un effet significatif du genre de la personne qui menait l'enquête et qui incarnait donc « la recherche ». En revanche, cette étude était totalement *colorblind* (les effets des stéréotypes raciaux n'étaient pas interrogés) et rien n'est dit sur le style de prononciation des acteurs et actrices sollicité·e·s pour faire les enregistrements. On suppose qu'il s'agissait d'une prononciation socialement prestigieuse et que cela incitait les juges à imaginer des rapports égalitaires en termes de classe sociale entre les personnages enregistrés pour le test. La démarche était donc focalisée sur l'interrogation de la construction du genre, mais elle s'est avérée homogénéisante pour d'autres rapports sociaux qui pourtant sont souvent imbriqués les uns dans les autres, en situation réelle.

Exemple plus subtil : une étude sur l'anglais portant sur des dizaines de familles (Foulkes, Docherty, et Watt 2005) a pu montrer comment les mères adoptent des pratiques de prononciation différentes lorsqu'elles s'adressent à leurs enfants selon qu'il s'agit d'une fille ou d'un garçon : elles utilisent davantage de variantes standard lorsqu'elles parlent aux filles et davantage de variantes vernaculaires lorsqu'elles parlent aux garçons, surtout à des âges très jeunes, contribuant ainsi à transmettre des techniques de différenciation genrée. Sans que les pratiques étudiées soient explicitement homogénéisées à l'échelle de toute la société étudiée (Nord-Est de l'Angleterre), aucune autre affiliation sociale n'est prise en compte dans l'étude.

L'importance de la voix dans la perception de la féminité et de la masculinité a été mise en évidence dans une étude récente (Arnold 2015a), déjà citée, qui avait pour objectif de montrer comment des locuteurs et locutrices trans utilisent la fréquence fondamentale et les fréquences de résonance pour rendre intelligibles leurs identités de genre. Des analyses acoustiques quantitatives y sont mises en relation avec des expériences perceptives et les résultats sont ensuite éclairés, dans une démarche qualitative, par des entretiens ethnographiques avec les personnes trans au sujet de leur identité sociale, notamment dans les cas d'absence de *passing* (notamment lorsque la voix de certaines femmes trans est perçue comme une voix d'homme). Là encore, l'étude ne donne pas d'indications sur les affiliations sociales des personnes interrogées et laisse à peine deviner, par moments, leurs niveau d'éducation ou leur domaine d'activité, sans pour autant prendre en compte la banalité ou la rareté des pratiques selon les communautés sociales ou raciales.

Malgré leur intérêt, ces sujets restent très marginaux dans la production scientifique d'expression française, pour des raisons que j'ai exposées au début de cette

---

<sup>47</sup> Dans les deux dernières combinaisons mixtes les rôles étaient échangés, pour annuler tout biais en rapport avec le contenu linguistique.

partie ; je ne connais pas d'autres études qui confrontent l'analyse de la prononciation et les idéologies sur le genre, sur le français.

## Écueils

Il faut reconnaître que, grâce à la multiplication des études d'abord sur les femmes, ensuite sur le genre notamment en histoire, en sociologie et en anthropologie, les sociolinguistes (et même les linguistes) ont pris l'habitude, ces dernières décades, à prendre en compte la distribution par sexe des locutrices et locuteurs en interaction, que ce soit les personnes dont les productions sont analysées ou celles sollicitées pour répondre à un test.

Or, deux écueils importants me semblent à éviter lorsqu'on tente de mettre en place une étude sur la parole visant à intégrer la dimension du genre.

Le premier écueil est assez basique et relève de la confusion, fréquente, entre *sexe* (biologique), postulé comme binaire quitte à exclure du champ d'étude les personnes intersexes et autres profils minoritaires (cf. Fausto-Sterling 1993), et *genre* (obligatoirement social). Or, indiquer simplement l'assignation sexuelle des gens induit une catégorisation figée qui ne permet pas d'expliquer les dynamiques sociales, les évolutions en cours, ou la contestation des normes de genre. Au mieux, les explications seront tautologiques ou relèveront de la prophétie auto-réalisatrice : puisque nous observons des femmes nous allons observer des comportements féminins, et puisque nous observons des hommes nous allons observer des comportements masculins... Si une différence est trouvée, elle sera corrélée au genre, ou parfois, même si cela devient de plus en plus rare, elle sera corrélée à des différences innées, sans que la corrélation soit analysée et expliquée, sans prise en compte des rapports sociaux de sexe, et parfois sans affichage des mesures de dispersion à l'intérieur de chaque catégorie de genre. Si aucune différence n'est trouvée, cela ne sera pas davantage analysé de manière à enrichir la compréhension des rapports sociaux de sexe. Pour finir, les individus catégorisés « femmes » et dont les pratiques correspondent aux tendances majoritaires des individus catégorisés « hommes », ou vice versa, ne feront l'objet d'aucune analyse particulière, comme si ces individus n'existaient pas ou ne méritaient pas qu'on s'y intéresse.

Cette conception peut avoir une certaine efficacité pour des phénomènes genrés statiques et fossilisés, déjà analysés, mais pas pour des phénomènes émergents ou en pleine évolution. Comment rendre compte des renégociations de frontières entre ce qui est féminin et ce qui est masculin, si l'on se contente de deux catégories censées rendre compte efficacement des pratiques de tous les êtres humains ?

J'ai évoqué cet écueil dans la partie I.2.5 « Zoomer/dézoomer » lorsque j'ai commenté l'exemple d'une étude (Avanzi et al. 2012) sur deux très petits échantillons de personnes originaires de France ou de Suisse, où le simple calcul de la moyenne des vitesses d'articulation était ventilé par sexe, sans qu'une hypothèse sur le genre soit formulée, à moins de deviner une théorie implicitement différentialiste sous-jacente.

Pour éviter cet écueil basique mais néanmoins encore courant, il convient d'abord d'envisager – lors de la catégorisation des individus - le genre comme une échelle, continue, organisée par une double polarité (masculin – féminin), dotée d'une position médiane (« entre-deux ») et ensuite comme un dispositif doté d'une dimension performative, capable d'expliquer les cas de non-congruence genre – sexe. Le fait d'envisager une échelle plutôt qu'une catégorisation binaire permet de rendre compte

des femmes perçues comme plus ou moins féminines ou comme plus ou moins masculines et des hommes perçus comme plus ou moins masculins ou plus ou moins féminins. La performativité permet de faire une place à l'*agentivité* (Butler 2004) des gens plutôt que de les enfermer dans des cases qui n'épuisent ni la diversité des performances individuelles ni même les possibilités d'évolution des tendances majoritaires.

Concrètement, en sociolinguistique, plutôt que de se contenter (typiquement) de compter le nombre d'hommes et de femmes qui produisent un marqueur et de tirer comme conclusion qu'il est féminin parce qu'il est produit à 65% par les femmes, ou vice versa s'il concerne davantage les hommes, on peut envisager d'approfondir le questionnement. On peut par exemple s'intéresser aux hommes qui produisent des marqueurs considérés comme typiquement féminins, ou aux femmes qui produisent des tournures réputées masculines, ou dont le profil ne correspond ni à ce qui est décrit comme masculin ni à ce qui est décrit comme féminin, bref aux locuteurs minoritaires mais néanmoins fort nombreux, qui ont des comportements atypiques, et tenter de déterminer les tendances, la direction des changements, etc. On peut également s'intéresser aux positionnements des juges sollicités, à leur degré de tolérance/rejet ou de sympathie/antipathie pour les personnes atypiques en termes de normes de genre ; on peut aisément utiliser les possibilités offertes par la technologie pour cela : par exemple sur *Praat*, la parole filtrée pour inverser le genre perçu d'une voix enregistrée et mesurer les effets, ou encore pour masquer toute marque de genre par des voix rendues artificiellement robotiques ou androgynes, manipuler les courbes intonatives et le débit, etc. On peut aussi multiplier les approches qualitatives pour mieux comprendre, en situation, les pratiques des gens avant de se lancer dans des approches quantitatives, afin d'élaborer des hypothèses plus nuancées et des catégories nouvelles. En règle générale, il me semble toujours fécond de chercher à complexifier les catégories et à analyser finement les enjeux, plutôt que de se contenter d'une bien maigre description des personnes à l'aide des paramètres *sexe / âge / niveau d'études / catégorie socio-professionnelle des parents* qui ont été importés de la sociologie et qui ont été transférés en linguistique sur des échantillons totalement non représentatifs..

Ce premier écueil basique ne se retrouve pas, comme je l'ai déjà dit, sur la « race » : le postulat universaliste largement partagé empêche les chercheurs de catégoriser les gens par « race » et de compter quel groupe racial articule plus vite, utilise plus de néologismes, fait plus de liaisons facultatives, roule plus souvent les /r/, prononce davantage de schwas, etc., etc. ... comme ils le font encore, sans distance critique, pour les catégories de genre présentées comme strictement binaires. Force est de constater que la prise de distance critique sur la construction des classes sociales de sexe est globalement en retrait par rapport au mouvement critique sur les classes sociales raciales ; la situation décrite par Guillaumin 1986 [1981] est toujours d'actualité dans nombre de recherches :

*[la notion de race] durant plus d'un siècle une sorte de vérité première, d'évidence que nul ne songe même à remettre en cause (comme l'est encore le « sexe ») (Guillaumin, 1986, p. 55).*

Le second écueil est plus subtil, et plus difficile à éviter, car il concerne les interprétations à partir de productions orales ou jugements recueillis en situation expérimentale auprès d'un échantillon de personnes. En effet, il s'avère bien souvent inextricable de vouloir prendre en compte simultanément les représentations liées au genre mais également aux classes sociales et à la race. Il est probablement utopique de

penser qu'un protocole expérimental permettrait de neutraliser (ou contrôler, ou mesurer) les réactions induites par des stéréotypes. L'écueil de l'interprétation abusive ou circulaire des données recueillies est en partie incontournable, mais le poser explicitement comme écueil permet d'ouvrir de vastes perspectives de recherche.

Mes propres observations vont dans le sens de Campbell-Kibler (2009) pour qui le champ d'étude de la perception en sociolinguistique/sociophonétique est à peine ouvert sur les questions d'agentivité, d'intention, de croyances et de frontière entre réactions automatiques et réactions contrôlées. Ces questions méritent d'être prises en compte dans les futures études linguistiques sur le genre, la race, les classes sociales et leurs interférences. Les recherches en sociolinguistique ont tout intérêt à entrer en dialogue avec les études actuelles en sociologie intersectionnelle (Rollock 2014) trop peu développées dans la recherche d'expression française.

## Résultats d'une étude sur la perception de la parole

Même de nos jours, lorsqu'on parle de « perception de la parole », ce domaine est encore surtout associé aux démarches expérimentales. Il est en effet assez difficile d'étudier la perception en situation, de manière fortuite, au gré des échanges non sollicités et au gré des réactions explicites des gens, même si cela reste un objectif qu'il ne faut pas renoncer à atteindre.

Les trois études expérimentales que j'ai déjà citées à plusieurs reprises (Condry & Condry 1976 sur le genre, Rubin 1992 et Hay, Warren & Drager 2006 sur la race) montrent la même chose, à savoir le cercle vicieux inextricable des stéréotypes sociaux. Le fait de donner accès aux juges à une pré-catégorisation sexuelle, raciale ou sociale des gens à écouter (ce qu'on appelle l'*amorçage*, ou le *priming* en psychologie sociale expérimentale) active les stéréotypes des juges et cela suffit pour rendre certains aspects saillants et pour en masquer d'autres. La perception s'en trouve donc modifiée par les attentes activées ; les aspects rendus saillants justement par ces attentes seront mieux perçus, ce qui va en retour renforcer les stéréotypes et alimenter ainsi le cercle vicieux.

Il est facile de tester ce qui se passe si on entend une voix qu'on pense appartenir à une femme ou qu'on pense appartenir à un homme ; ou bien une voix qu'on pense appartenir à un-e journaliste, à un-e ouvrier-e, à une personne catégorisable comme étant blanche ou noire. Il suffit de le faire croire aux gens, à travers un protocole. En revanche, il est un peu plus difficile de savoir comment jouent exactement nos attentes lorsqu'on sait à l'avance qu'on va percevoir une voix de femme ou une voix d'homme, sans que la voix n'entre en ligne de compte par elle-même. Pour cela, il faut pouvoir faire écouter une voix androgyne ; cela permet d'annoncer à l'avance s'il s'agit d'une femme ou s'il s'agit d'un homme (*amorçage*), et de faire écouter en réalité la même voix. C'est cette technique que nous avons utilisée dans une étude récente menée en collaboration avec A. Arnold (2015, [doc 05]).

Il n'y avait pas vraiment, à ma connaissance, d'étude expérimentale sur la perception stéréotypée de la parole féminine ou masculine portant sur le français, focalisée sur la mesure de l'influence des stéréotypes de genre et de race. Je résume ici le point de départ et les pistes ouvertes par notre étude, annexée en [doc 05].

Nous avons souhaité par cette enquête non seulement obtenir des résultats éventuels sur le poids des stéréotypes mais également mettre à l'épreuve des méthodes expérimentales déjà utilisées en phonétique pour étudier la perception des attitudes et



émotions par la voix (celle de Rubin 1992 sur l'accent de faciès, menée aux Etats-unis, étant sans doute la plus citée). Ainsi, nous avons testé l'approbation, par deux groupes indépendants, d'une série de phrases affirmatives (de type « X est sûre d'elle ») appariées à de courts extraits sonores d'une dizaine de secondes ; le choix des adjectifs s'est fait à partir d'autres protocoles déjà éprouvés, comme par exemple dans Williams et Bennett 1975. Inspiré de la technique du *locuteur masqué*, mais appliquée à deux groupes de juges indépendants, notre protocole expérimental jouait sur la manipulation de deux étiquettes différentes associées au même extrait sonore. D'un groupe à l'autre, des voix androgynes créées par resynthèse ont été présentées tantôt avec des prénoms féminins, tantôt avec des prénoms masculins, par exemple *Mathilde L./Mathieu L.*, ou encore *Fatiha A-K. / Hassan A.-K.* ; en outre, des voix féminines ou masculines naturelles plus ou moins prototypiques ont été présentées tantôt avec des prénoms à sonorité française, tantôt avec des prénoms à sonorité maghrébine, par exemple *Constance Ph./Ghenima Kh.*, *Paul H./Samir H.*

Les résultats obtenus étaient assez conformes aux attentes pour le genre, mais pas conformes aux attentes pour la race, si on construit nos attentes par rapport aux protocoles comparables utilisant l'amorçage de stéréotypes. Plus exactement, les réactions des juges face à l'amorçage des stéréotypes de genre ont semblé globalement moins contrôlées ou réfléchies que celles face à l'amorçage de stéréotypes raciaux.

Nos juges semblaient vouloir éviter à tout prix d'émettre des jugements négatifs à l'égard de voix produites par des locuteurs qu'ils percevaient comme racialisés à cause des prénoms affichés. Les résultats quantitatifs obtenus, par exemple le fait que le même extrait a été évalué plus positivement simplement parce qu'il avait été associé au prénom « Samir » plutôt que « Paul », sont corroborés par des commentaires spontanés que nous avons pu recueillir à partir d'autres protocoles similaires. Par exemple, une étudiante en master ayant fait passer un test de perception sur différents accents en français a recueilli cette remarque explicite d'un « juge » qui va tout à fait dans le sens de nos hypothèses : « *A l'écoute de l'extrait 8, il dit en riant 'En fait depuis le début elle veut m'avoir, c'est que des tourangeaux, et celui qui parle bien, il est algérien' [...] Toutes ses réponses passeront par ce filtre d'appréhension du piège de l'exercice.* »

Mais force a été de constater que, contrairement aux stéréotypes raciaux, les stéréotypes de genre ont rencontré peu de méfiance chez nos « juges » qui ne semblent pas avoir censuré leurs réponses. Il en ressort, par exemple, qu'une personne avec une voix androgyne est perçue comme plus « agressive » simplement parce que l'enregistrement est associé à un prénom féminin ; elle est perçue comme pas du tout agressive si les gens pensent, grâce au prénom masculin, qu'il s'agit d'un homme. Ou encore, une personne identifiée par le même prénom masculin, est perçue comme moins hésitante simplement lorsque la voix, manipulée d'un groupe à l'autre grâce à un filtre, est plus grave. Nous avons donc retrouvé, par ce protocole assez simple, les stéréotypes déjà documentés depuis fort longtemps qui font que les voix aigües et claires, ayant des fréquences élevées par rapport aux prototypes féminins ou masculins, sont associées à la soumission, à la déférence et au manque de confiance en soi (Apple, Streeter, et Krauss 1979; Bolinger 1964) et en plus, pour les voix masculines, sont associées à l'homosexualité (Gaudio 1994).

Il est dès lors possible de formuler l'hypothèse que les juges ont un niveau de conscience de l'utilisation qui peut être faite de leurs réponses en matière d'analyse des discriminations raciales supérieur à celui qui concerne les discriminations de genre. Or, si tel est le cas, une approche expérimentale simplement quantitative ne pourra pas donner d'indications sur la perception de la parole, mais uniquement sur le niveau de

vigilance des auditrices-teurs aux affirmations stéréotypées que les chercheur·e·s leur ont soumises et, éventuellement, sur leurs envies de se positionner par rapport à ces affirmations pour conforter ou non les hypothèses qu'ils prêtent aux chercheur·e·s. Les conclusions permettent de questionner les méthodes d'investigations expérimentales et d'exposer les limites de l'interprétation des résultats ainsi obtenus (cf. discussion sur les sondages vus par Bourdieu dans la partie I.2.4).

La comparaison des résultats obtenus avec ceux des études menées dans d'autres contextes et à d'autres époques nous a amenés à approfondir les réflexions sur la situation d'enquête en elle-même et sur les attentes des auditeurs et auditrices sollicités, visiblement plus vigilant·e·s sur les questions de « race » que sur les questions de « genre ». Ce travail incite en outre à mettre encore plus en avant le besoin de mener une analyse du contexte large, historique, de toute enquête scientifique. En effet, à une époque où les sondages et les enquêtes de toutes sortes sont monnaie courante, il est devenu très rare qu'un auditeur ou une auditrice réponde pour la première fois à une sollicitation de ce type, et par conséquent ce qui rentre en ligne de compte ne relève plus seulement des idéologies partagées sur la science ou sur le langage mais également de l'expérience individuelle de chaque auditeur/auditrice en tant que répondant·e à des enquêtes, sondages ou expérimentations. Il n'est pas rare, de nos jours, particulièrement parmi les personnes ayant suivi des études universitaires, qu'on observe une véritable expertise en matière d'enquêtes scientifiques chez les personnes sollicitées, ce qui n'était probablement pas le cas il y a une cinquantaine d'années. Il est impossible de procéder comme si les juges étaient des non-experts naïfs, alors qu'en réalité ils et elles vont avoir tendance à deviner les objectifs de l'enquête, à déjouer les pièges du protocole, voire à remettre en question ou à renégocier sa construction.

### ***II.2.3 Accent régional, accent social et style***

En sociolinguistique, absolument tout le monde s'accorde pour reconnaître que la notion d'"accent" est difficile à définir de manière rigoureuse en raison des enjeux politiques et idéologiques dont elle est l'objet. Tout le monde s'accorde pour reconnaître que les frontières d'un 'accent régional' sont difficiles à établir, que l'homogénéité des accents régionaux est une fiction, tout comme l'homogénéité de l'"accent natif" d'une langue... En parallèle, néanmoins, les sociolinguistes sont confrontés à la persistance des mythes qui réifient et naturalisent les accents et à leurs conséquences sociales bien réelles. Tout comme dans le cas de la race, le fait de prouver scientifiquement l'inconsistance des accents ne suffit en rien pour ébranler les croyances dans la différence irréductible et essentielle entre les gens selon leur lieu de naissance ni les croyances dans la hiérarchie des accents. Or, les sociolinguistes sont aussi des citoyen·ne·s et des locuteurs·trices et à ce titre ils et elles peuvent difficilement s'abstraire des débats publics et peuvent encore moins s'abstraire des interactions quotidiennes où ils et elles sont confronté·e·s à leurs propres assignations identitaires. Ainsi, le consensus apparent au sujet des accents se fissure très rapidement dans les différentes études publiées à ce sujet, et il apparaît que ce domaine de recherche est traversé par des désaccords profonds.

En ce qui concerne les accents régionaux, nombre de chercheurs (toute l'équipe autour du projet *Phonologie du français contemporain*, ainsi que Ph. Boula de Mareüil, A.C. Simon, ...) mettent en avant l'existence de marqueurs régionaux saillants et

mesurables, donc objectivables, et cela représente une base suffisante pour justifier la description des accents régionaux dont on peut même tenter de mesurer la dispersion, les degrés ou l'homogénéité. Cette vision, selon moi, se focalise sur les forces centrifuges qui incitent les locuteurs·trices à tracer des frontières entre les gens et les territoires, à gommer les ressemblances et à exagérer les différences. L'avantage de cette vision c'est qu'elle rend bien compte de l'illusion répandue de perception catégorielle des accents par les non-spécialistes et de la force des stéréotypes dans les pratiques de catégorisation de soi et d'autrui, même si, parfois, les expert·e·s courent le risque de contribuer à réifier les catégories par leurs propres discours. Le désavantage de cette vision c'est qu'elle ne peut pas vraiment rendre compte des tensions idéologiques et des évolutions des rapports de pouvoir entre les communautés qui partagent la pratique de tel ou tel accent. En outre, en reprenant les catégories stéréotypées traditionnelles, elle ne permet pas non plus de nommer les accents qui se rendent invisibles grâce à leur prestige social.

D'autres chercheurs (Boughton 2006; Gasquet-Cyrus 2013a) mettent en avant la fiction de l'homogénéité des accents régionaux, qui sont, notamment, socialement stratifiés, ainsi que le continuum dans la variabilité des pratiques de prononciation. Gasquet-Cyrus propose de distinguer quatre pôles qui organiseraient socialement la perception de la variabilité des prononciations à Marseille (accent authentique, accent bourgeois, accent des quartiers Nord, accent des néo-marseillais, avec des continuités entre eux) tandis que Boughton et Armstrong (Boughton 2005; Armstrong et Boughton 2000; Boughton 2006) montrent comment les nancéiens qui écoutent des Rennais avec un accent perçu comme populaire pensent entendre des nancéiens des classes sociales défavorisées (et vice-versa pour les Rennais qui écoutent des nancéiens), ce qui permet de mettre en évidence la plus forte saillance du social par rapport au régional, pour le moins à l'intérieur d'un territoire réunissant la grande moitié nord de la France et la Belgique francophone. L'avantage de cette vision plus centripète, plus focalisée sur le continuum et sur ce qui fait l'unité des pratiques de prononciation en français, c'est qu'elle permet de mieux faire ressortir le rôle des idéologies linguistiques et de susciter une réflexion critique quant à leurs effets socialement délétères et quant aux potentialités de changement.

Les divergences dans les angles de vue choisis pour les recherches se retrouvent aussi au niveau des positionnements politiques des chercheur·e·s, notamment par rapport à l'interventionnisme (inacceptable, acceptable, souhaitable, inévitable...), par rapport aux risques de récupération politique des discours d'expertise et, plus largement, par rapport aux conséquences des discours d'expertise. Ainsi, le fait de comparer des accents « régionaux » à un accent non-régional construit comme une « référence » revient à accepter – sans intervenir – l'idéologie dominante qui relie de façon indestructible un territoire à un accent, comme si l'accent caractérisait un territoire et s'imposait à ses habitants au même titre que la météo. Cela entérine également, de façon paradoxale, l'idée que certains territoires n'aient « pas d'accent ». Le fait d'accepter la notion même d'accent « régional » revient d'ailleurs à gommer la stratification sociale, ce qui représente également un choix politique. Le fait de s'appuyer sur les recherches disponibles sur l'histoire de la standardisation (politique et idéologique, par exemple Armstrong et Mackenzie 2013) du français de France pour en dénoncer les effets glottophobiques revient à forger un contre-discours politique, déconstructiviste, visant à mettre toutes les pratiques de prononciation – tous les 'accents' – sur le même plan au risque de militer pour une injonction à la loyauté socio-territoriale des individus et de continuer, parfois, à réifier les catégories... Ces différents

positionnements expliquent non seulement des divergences dans les approches adoptées par rapport à l'objet de recherche « accent régional », mais également des divergences dans les résultats obtenus.

Pour ma part, je n'ai pas eu à travailler sur les accents régionaux pris comme objets d'étude en tant que tels, mais j'ai toujours été frappée par le processus de gommage de la dimension sociale de cette notion, malgré le fait qu'elle soit rendue évidente, au moins pour la France, par l'existence de territoires réputés « sans accent ». Or, les derniers temps, un mouvement croissant, au moins dans certaines régions, de re-négociations de la construction de la contre-légitimité traditionnelle fondée sur l'authenticité (Gasquet-Cyrus 2015, Boudreau 2016) a rendu plus visible la double compétence de certains individus qui se trouvent confrontés à la contrainte de jongler avec les différentes pratiques de prononciation de manière médiatiquement exposée.

C'est ainsi que Marie-Hélène Carlotti<sup>48</sup> a été épinglée par l'émission « *Le Petit Journal de Canal+* »<sup>49</sup> précisément en raison du fait qu'elle pratiquait l'accent du pouvoir lorsqu'elle s'exprimait publiquement en tant que ministre, et qu'elle continuait à pratiquer l'accent de la légitimité régionale marseillaise lorsqu'elle s'exprimait publiquement dans le cadre de la campagne électorale régionale de la ville de Marseille. Un simple montage de quelques énoncés, en alternance, prononcés dans deux émissions différentes suffisait pour déclencher l'hilarité des spectateurs du plateau et probablement celle d'une partie des personnes qui regardaient l'émission à la télévision. Cette anecdote offre un exemple intéressant et rare d'observation directe des tensions idéologiques autour de ce sujet. Pour M.-H. Carlotti, le fait d'adapter ses pratiques de prononciation fait partie de ses compétences professionnelles, au même titre que ce que Léon 1993 appelait les voix professionnelles, comme la voix publicitaire ou celle du sermon du prêtre. Il ne viendrait à l'idée de personne de penser que les prêtres ou les acteurs et actrices des publicités parlent de la même manière, avec leur voix professionnelle, lors d'un repas avec des membres de leur famille proche ou lors d'un entretien en tête à tête avec un supérieur hiérarchique. Il est donc extrêmement intéressant d'approfondir les raisons pour lesquelles la voix professionnelle de M.-H. Carlotti en tant que ministre de la République mise en contraste avec sa voix lors d'un débat sur les enjeux locaux à Marseille, est perçue comme tellement incongrue qu'elle suscite le rire<sup>50</sup>.

La dimension sociale a tendance à être escamotée dans les discours sur les accents régionaux, par idéologie, derrière une conception essentialiste du lien entre « accent » et « territoire de naissance » d'un individu ; elle a également tendance à être escamotée pour les accents purement sociaux.

En réalité, actuellement, il n'existe pas vraiment de dénominations largement partagées des accents sociaux en français mobilisant des noms de groupes sociaux<sup>51</sup>. On

---

<sup>48</sup> Ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion, 2012-2014.

<sup>49</sup> Extrait consultable sur Daily Motion, depuis le 26/09/2013 : [http://www.dailymotion.com/video/x156w96-le-drole-accent-de-marie-arlette-carlotti\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x156w96-le-drole-accent-de-marie-arlette-carlotti_news) ; extrait repris et commenté dans le documentaire *Avec ou sans accent* » par Vincent Dsombre (diffusé en mars 2016 sur France 3 Provence-Alpes).

<sup>50</sup> Je suis en train de préparer un travail sur ce sujet avec les étudiant·e·s de mon séminaire de sociophonétique.

<sup>51</sup> On parle parfois d'accent snob, mais cela ne mobilise pas vraiment un groupe social (il s'agit plutôt d'un style) ; en outre, nous ne disposons guère d'études sur cet accent. Cette discussion concerne uniquement les pratiques de prononciation en français L1, et ne s'applique pas aux accents dits étrangers (pratiques de prononciation en français appris comme L2).

ne parle pas d'accent populaire, d'accent ouvrier, d'accent paysan, d'accent poissonnier... On parle d'accent « de banlieue », « des quartiers », « des cités », « rural » : autrement dit, on utilise des métonymies pour masquer la dimension sociale de certaines pratiques de prononciation sous une dimension spatiale. Pour Boula de Mareüil 2012, p.18 les termes 'accent de banlieue, des quartiers' « *territorialisent une réalité avant tout propre à certains jeunes* ». Il en est de même pour la colocation « accent rural » : cela territorialise des pratiques langagières propres à certaines personnes, à certaines communautés. Or, il ne peut échapper à personne qu'il est possible de naître et d'habiter de longues années « en banlieue » populaire ou dans une cité, ou en zone rurale, sans pour autant adopter des pratiques de prononciation spécifiques.

On ne parle pas non plus d'accent bourgeois, d'accent aristo, d'accent médiatique ou d'accent parlementaire. La seule étude d'ampleur dont on dispose sur les accents bourgeois de Paris est celle de Mettas (1979) qui utilise le même type de métonymie dans le titre, bien qu'elle fasse usage du mot « sociolecte » [*« aspects phoniques d'un sociolecte parisien (du faubourg Saint-Germain à La Muette) »*]; le fait d'associer un sociolecte à des quartiers maintient l'ambiguïté et fait comme si on pouvait envisager l'hypothèse que les pratiques langagières des femmes de la bourgeoisie et haute bourgeoisie de Saint-Germain et de La Muette puissent être similaires à celles des concierges habitant dans les mêmes immeubles.

D'ailleurs, depuis l'étude de Mettas, on ne s'intéresse plus vraiment aux accents des classes sociales favorisées mais quasi uniquement à ceux des classes défavorisées. Les études se consacrent uniquement à l'accent de banlieue (populaire), l'accent des migrants (pauvres) de date récente et l'accent rural. A aucun moment il n'est question des parlars snobs et précieux dans l'ouvrage de Lodge 2004 sur l'histoire du français parisien, alors que l'auteur accorde une large attention aux pratiques vernaculaires populaires en expliquant à quel point il est difficile de trouver des sources de documentation fiables et détaillées. Autrement dit, la recherche en sociophonétique du français s'est surtout focalisée sur les accents minorés, qui manquaient de documentation, en contraste avec l'accent « de référence » et on peut se demander pourquoi.

Il est fort possible que ce soit lié à la demande sociale, car on retrouve la même tendance en sociologie ; Pinçon et Pinçon-Charlot font partie des rares sociologues à étudier la bourgeoisie, (Pinçon et Pinçon-Charlot 2002; Pinçon et Pinçon-Charlot 2003). Il en est de même en sciences de l'éducation : l'écrasante majorité des études se consacre à l'échec scolaire et aux inégalités et non à la réussite scolaire et aux privilèges, (Daverne et Dutercq 2013). Mais à mon avis il y a une autre raison, en ce qui concerne les accents, qui ne sont autre chose que des pratiques de prononciation artificiellement homogénéisées, et elle est à chercher précisément du côté de la tendance à l'euphémisation des rapports sociaux et au gommage de la violence de la domination. Par exemple, il est frappant que dans les entretiens de C. Nérant 2015 avec des journalistes, il est très souvent question de « formatage » pour désigner un ensemble de techniques prosodiques et de pratiques de prononciations de toute sorte. A aucun moment il n'est question d'« accent journalistique » ou « accent professionnel ». La notion d'accent étant généralement construite comme un attribut rattaché à un individu de manière 'naturelle' et non-négociable, elle semble incompatible avec une pratique professionnelle prestigieuse. Or, aucun critère linguistique ne permet de distinguer entre accent professionnel, accent régional et accent social ; ce n'est qu'une question de point de vue culturellement construit à un moment donné. On pourrait par conséquent parler bel et bien d'accent professionnel ou d'accent journalistique, ainsi que d'accent

professoral ou didactique, d'accent politique, etc. et refuser d'associer la notion d'*accent* à un stigmat social. Cela permettrait de l'aborder avec les outils d'étude du style, et ouvrir des perspectives théoriques nouvelles sur ce phénomène langagier (j'y reviens dans la partie suivante).

Pour résumer, les pistes qui me semblent encore insuffisamment exploitées, au moins pour le français, dans le domaine de la recherche sur les accents sont :

- d'une part mettre en regard les accents régionaux, les accents sociaux et les styles, de manière à croiser les méthodes d'étude et les perspectives
- d'autre part approfondir la réflexion critique sur l'articulation entre les exigences d'une description scientifique des pratiques de prononciation et des idéologies langagières et les retombées sociétales des discours d'expertise produits par les chercheur·e·s (notamment, en l'occurrence, le risque de contribuer à la réification des catégorisations naïves et traditionnelles).

### **Analyse de la notion accent dit « de banlieue »**

La recherche portant sur l'accent dit « de banlieue » est un domaine qui rend particulièrement visibles les débats idéologiques et politiques entre chercheur·e·s.

Fries & Deprez 2003 s'étonnent explicitement de la construction et la dénomination de cet « accent » natif, dont la description est souvent orientée vers l'assimilation avec les accents étrangers et n'évite pas toujours l'expression d'une xénophobie latente.

*« la France est en train de connaître le développement d'un « accent étranger de l'intérieur » comparable à l'accent des Hispaniques aux États-Unis, de par sa fonction de marqueur d'identité mais aussi de par sa stigmatisation dans les représentations de la population générale. Il y a là une étonnante zone d'ombre à explorer ». (Fries et Deprez 2003: p. 103)*

Sa désignation est d'ailleurs loin de faire consensus. D'une part « la banlieue » (ou « les quartiers ») est déjà une ellipse pour désigner les banlieues socialement défavorisées caractérisées par un pourcentage élevé de bâtiments relevant de l'habitat social, et non les banlieues ou quartiers pavillonnaires riches, et d'autre part, nous l'avons vu, le fait de relier l'accent à un territoire plutôt qu'à un groupe précis de personnes relève d'une technique de masquage des facteurs sociaux et d'un processus de naturalisation. Ainsi, certains chercheurs s'approprient la dénomination en raison de sa notoriété tout en la mettant à distance avec des guillemets autonymiques, tandis que d'autres la rejettent et proposent des alternatives, comme par exemple « *français multiculturel parisien* » (Gadet et Paternostro 2013), ou bien de longues périphrases prudentes visant l'explicitation maximale et le refus ostensible de généralisations naturalisantes, comme par exemple celle-ci : « *pratiques langagières de jeunes principalement issus de l'immigration et de milieux sociaux dits « populaires », évoluant, en ville, dans des espaces culturels et linguistiques caractérisés par la pluralité et la mixité* » (Auzanneau et Juillard 2012).

Le débat sur le risque d'homogénéisation et de réification – stigmatisante – d'une grande variabilité de pratiques sous le label « accent », « variété » ou « parler » n'est toujours pas clos. Ce risque a été maintes fois dénoncé, par exemple par Auzanneau 2009; Trimaille et Billiez 2007 ... Auzanneau ne parle d'ailleurs pas de risque, mais d'exigence de dénonciation d'un véritable « mythe ». Et les racines de ce débat sont

encore plus anciennes, car Conein et Gadet 1998 dénonçaient il y a vingt ans déjà la tendance à l'iconisation de l'innovation associée aux « parlers jeunes », quitte à gommer l'histoire parfois ancienne des pseudo-innovations mises en avant, que ce soit en matière de prononciation ou à d'autres niveaux linguistiques. A la même époque, en sociologie de la communication, Derville 1997, par exemple, dénonçait la « stigmatisation des jeunes des banlieues » ; il montrait comment le journal de droite *Le Figaro*, à diffusion nationale, publiait des énoncés fallacieux à quelques jours d'intervalle portant sur des « jeunes » : « **les jeunes de cité profitent de ce climat** », article défini associé à une information négative, versus « **Quand des jeunes prennent des initiatives positives** », article indéfini associé à une information positive. Selon Derville (op. cit. p. 110), en conformité avec le positionnement idéologique de ce journal, « *les derniers [sont] présentés comme exceptionnels, les autres comme une masse* ».

La tendance n'a fait que s'amplifier dans les médias, durant les années 2000. L'enquête ethnographique de Berthaut 2013 sur « la banlieue » dans les sujets des journaux télévisés permet de mieux comprendre la fabrication de ce thème comme repoussoir, à toutes ses étapes et avec la contribution d'un grand nombre d'acteurs. Il est instructif de relever que Berthaut 2013 a pris en note au moins un échange explicite entre un reporter et une monteuse portant sur l'accent imaginé des personnes interviewées en banlieue par les journalistes. Ces notes s'insèrent dans toute une série d'observations sur les commentaires des journalistes durant le montage, sur les catégorisations (« racaille » « z'y-va »), sur les prénoms stéréotypés que les journalistes attribuent aux interviewé·e·s sur un mode humoristique (Aïcha et Mohammed), et plus largement sur l'ensemble des pratiques discursives et filmiques qui aboutissent à la dépersonnification des individus utilisés pour illustrer des figures médiatiques simplifiées :

*« Le recours à ces prénoms d'emprunt s'accompagne régulièrement d'une **imitation de l'accent rustre prêté aux jeunes habitants des quartiers populaires**, même si les protagonistes représentés à l'image en sont dépourvus. Paradoxalement, le journaliste pointe pourtant souvent la qualité d'expression des interlocuteurs rencontrés : « On est tombés sur des bons, hein, parce que **c'est rare qu'ils s'expriment comme ça, les jeunes de banlieue** »<sup>52</sup>. (Berthaut, 2013 : 307).*

Autrement dit, dans les années 2010 le mythe de l'« accent de banlieue » semble si ancré à l'extérieur des quartiers populaires que les observations contradictoires faites sur le terrain ne peuvent plus l'ébranler. Des individus vivant dans une banlieue populaire et s'exprimant « bien » (autrement dit ayant des pratiques langagières proches de celles des journalistes) deviennent par postulat des exceptions qui confirment la règle.

Face à l'omniprésence, déjà ancienne, de toute une phraséologie médiatique sur la banlieue susceptible d'alimenter directement les pratiques de discrimination et les discours de haine, il n'est pas étonnant que les sociolinguistes cherchent de plus en plus à prendre position et à défendre des points de vue divergents. Les stratégies les plus cohérentes et les plus abouties visent, nous l'avons vu plus haut, à dénoncer l'homogénéisation abusive de l'accent de banlieue (et en général de la variété « français des cités », etc.) et à proposer une vision unifiante de ce qu'on appelle « le français », en

---

<sup>52</sup> Le choix des passages en gras m'appartient.

focalisant l'attention soit sur l'histoire d'un trait langagier, soit sur le continuum (ou la variabilité) des pratiques qui relèvent du français, soit sur la variation stylistique de chaque locuteur ou locutrice selon les contextes. Cette position, qu'on peut considérer comme favorisant une vision centripète, est partagée par les chercheur·e·s que je viens de citer : Auzanneau, Billiez, Gadet, Trimaille... D'autres vont encore plus loin : Arditty et Blanchet 2015 dénoncent l'idéologie glottophobique institutionnelle qui pollue tout débat sur la variation en français, et Paternostro 2016 entame un processus de déconstruction des variantes décrites comme des marqueurs d'accent social en proposant une grille de lecture centrée sur la variation stylistique.

Cette dernière suggestion me semble ouvrir un chantier qui n'est que très peu exploré, et qui permettrait enfin de commencer à mettre à profit les nombreuses recherches dans ce domaine menées pour le moment surtout sur l'anglais et sur l'espagnol (Coupland, Eckert & Rickford, Eckert, Mendoza-Denton...). En effet, en proposant d'interpréter le contour ultra-rapide montant-descendant comme une ressource pour exprimer l'emphase, alors qu'il avait été décrit par Lehka-Lemarchand 2007; Boula de Mareüil et Lehka-Lemarchand 2011 comme possible marqueur d'« accent de banlieue », Paternostro 2016 remet en question les catégories identitaires pré-fabriquées et place au centre de l'attention l'agentivité et la capacité à renégocier les identités en interaction. Son étude s'appuie tout d'abord sur un test de perception qui montre que, hors contexte, les auditeurs et auditrices sollicité·e·s « ne sont que partiellement capables » de distinguer entre un « contour emphatique » et un « contour banlieue » (ils ne le font que dans 59% des cas, op.cit., p.99), avec un taux d'accord entre « juges » et chercheurs » très faible, de 54% ; en outre, les items qui suscitent des réponses avec un fort taux d'accord inter-annotateurs (90-100%) ne représentent que 13% des exemples testés. En d'autres termes, il est très difficile de prouver une distinction perceptive entre ces deux contours. Pour compléter ce résultat perceptif, Paternostro s'appuie également sur l'analyse acoustique qui aboutit aux mêmes résultats : les deux contours se placent plutôt sur un continuum et ne se différencient pas de manière nette. La tendance moyenne montre une polarisation légèrement différente des valeurs du degré de *glissando* et du rapport de durée entre la dernière syllabe et l'avant-dernière. En fait, la perception d'un « parler » typique « de banlieue » n'est en rien automatiquement suscitée par la présence d'un tel contour, en l'absence d'autres traits convergents. D'où la proposition de l'auteur de considérer qu'il s'agit d'un seul contour de base en français, qui est mobilisé le plus souvent pour exprimer l'emphase et qui peut être réalisé avec différents degrés. On peut regretter que Paternostro ne remette pas radicalement en question le concept même d'accent de banlieue, mais il fournit tous les éléments pour pouvoir le faire.

Une telle approche rejoint celle qui est défendue par Eckert et Rickford 2001, et nombreux autres chercheurs notamment dans le sillage de Coupland 1980. La vie sociale est vue comme un processus perpétuel (multidimensionnel) de construction de catégories et d'identités ; le style fait partie des ressources disponibles pour les construire, tout comme le langage en général qui participe à la construction du social. Cette vision s'oppose à celle du langage comme simple reflet du social, et à la vision de la vie sociale comme une difficile navigation des individus à travers des catégories pré-existantes figées et immobiles (Eckert & Rickford, 2001 :6). L'approche de la variation s'en trouve fortement modifiée, elle évolue « *from marking categories to constituting a more fluid landscape of meaning* » (idem).

Selon Bishop, Coupland, et Garrett 2005, à l'issue d'une grande enquête sur la perception des accents (régionaux) en Grande-Bretagne, l'utilisation des pré-catégories



traditionnelles, déjà connues, dans une enquête pourrait même activer, en soi, les idéologies linguistiques conservatrices associées à ces catégories; cela pourrait obscurcir les résultats, en empêchant de voir émerger, le cas échéant, des changements récents ne disposant pas encore d'une traduction en discours officiel suffisamment reconnu. Sans pousser à l'extrême le constructivisme, on peut en arriver à se demander si l'utilisation, en discours, des catégories traditionnelles – qui sont davantage des catégories identitaires que des catégories linguistiques – ne joue pas le rôle de squelette qui permet au concept de rester opérationnel dans les discours non-spécialistes et dans les interactions du tout venant, et qui permet aux frontières de se maintenir. Ce type de questionnement semble encore plus justifié dans le cas des accents sociaux, comme l'accent dit « de banlieue » en français.

Cette vision centripète des pratiques langagières aboutissant à une fluidification des frontières et à une focalisation sur la performativité de la variation est loin d'être partagée par tous les sociolinguistes et elle semble même en inquiéter certains. Ainsi, Boula de Mareüil accepte l'idée d'une hétérogénéité au sein des pratiques pouvant être catégorisées comme relevant d'un accent, et accepte de reconnaître le risque de réification par des stéréotypes, mais cela ne le conduit pas à remettre en question la catégorie. Bien au contraire, il se déclare explicitement à la recherche des *prototypes* de chaque accent, et en l'occurrence spécifiquement de l'accent « de banlieue », et qualifie le fait d'envisager l'hypothèse d'un continuum remettant en question toute consistance scientifique de la notion d'accent comme équivalant à « *succomber au nihilisme* » :

*En même temps, entre le stéréotype (caricatural, idéalisé) et le prototype (théorisé en psychologie cognitive [Rosch, 1975]), la frontière n'est pas nette. Si traditionnellement, en dialectologie, le prototype a pu être relié aux « Non-mobile Older Rural Males (NORM) » [Chambers & Trudgill, 2004], ce portrait n'est pas applicable à des accents urbains comme l'accent des titis parisiens ou l'accent de banlieue. De toute évidence, le concept de prototype est à développer, **pour ne pas succomber à un nihilisme qui, partant de l'observation de différences au sein de tout accent, en vient à nier l'existence de tout accent**<sup>53</sup>. (Boula de Mareüil 2012), pp.270-271.*

Je qualifie cette vision de « stratifiante » ou « centrifuge », car elle se focalise sur les différences et sur les mécanismes d'iconisation de ces différences qui aboutissent à une vision de la langue traversée par des frontières nettes, correspondant à une multiplicité de catégories. Il me semble que cette vision des frontières postulant la perception catégorielle est, en partie au moins, partagée par d'autres sociolinguistes qui ont décrit l'accent dit « de banlieue » en français comme Fagyal et Lehka-Lemarchand.

Les deux visions décrites ci-dessus semblent profondément contradictoires. Or, je crois qu'il serait plus productif de les voir comme complémentaires pour pouvoir faire continuer à dialoguer les résultats obtenus par les uns et par les autres.

A ce propos, dresser un parallèle avec la notion de « race » et les recherches qui portent sur les catégories raciales me semble une démarche intellectuellement féconde, car j'ai l'impression de retrouver le même débat et la même complémentarité des approches. En effet, il est possible d'argumenter scientifiquement autant pour défendre l'inconsistance de la « race » que celle de l'« accent », et mettre en parallèle l'impossibilité de rendre ces catégories opérationnelles si on les confronte à des individus réels, dans toute leur diversité (race), ou à des échantillons de parole, dans

---

<sup>53</sup> La mise en gras relève de mon choix.

toute leur diversité (accent). Il est impossible de décompter scientifiquement autant les races que les accents ; il est impossible de tracer des frontières. Néanmoins, les deux catégories conservent une puissance d'agir (*agency*) sociale indéniable, et s'avèrent capables de se modifier et de s'adapter à tout discours niant leur pertinence.

Ainsi, la « race » (et le racisme qui est fondé sur cette notion) a su s'accommoder de l'existence de métissages et d'individus inclassables, du *white passing*<sup>54</sup>, de la déconstruction évidente de nombreux stéréotypes hérités du racisme historique... du moment que l'essentiel a pu être préservé, à savoir le privilège blanc, le privilège de la race qu'on n'a pas besoin de nommer car elle sert de référence. La « race » s'est très bien accommodée des discours sur le manque de fondement des races et a transféré l'idéologie raciste vers de nouvelles catégories (différences culturelles, ethniques...) ; les stéréotypes négatifs se sont parfois mués en stéréotypes soi-disant positifs (*les Africains ont le rythme dans le sang*, etc.), mais tout aussi naturalisants.

Dans le domaine du langage, l'idéologie du « standard » unique et de la variété de prestige (de référence) elle aussi unique, sur laquelle repose le mécanisme de minoration de tout ce qui serait « déviant », a su également s'accommoder des métissages et des contre-discours plus égalitaristes : elle admet que certains individus puissent changer d'accent ou apprendre un accent différent de celui des parents, que les frontières entre les accents sont plus floues qu'il n'y paraissait, et que la diversité des accents constitue une richesse et non une tare à éradiquer... Et pourtant, l'essentiel, là aussi, a été préservé : le privilège du bon accent, de référence, le non-accent qu'on n'a pas besoin de nommer. Comme le montre Gasquet-Cyrus 2012, à partir de l'exemple de l'accent « méridional » qui fait pourtant partie des accents régionaux bénéficiant du plus grand consensus pour des stéréotypes soi-disant positifs, la discrimination à l'accent se porte toujours très bien. Les stéréotypes positifs sont ambivalents et, de fait, sous prétexte d'authenticité (terroir, vacances et joie de vivre...), les accents régionaux sont minorés et folklorisés face au non-accent.

Le parallèle entre « race » et « accent », entre discriminations racistes et discriminations à l'accent, peut être maintenu pour réfléchir aux stratégies de résistance, y compris dans le domaine de la recherche.

La première stratégie possible, nous l'avons vu, est la construction d'une vision unifiante : *les races n'existent pas, les accents n'existent pas*. La seule chose qui existe, c'est une grande variabilité et des mécanismes de domination qui construisent, par la violence symbolique, des catégories dominantes et dominées. En déconstruisant les catégories de race et d'accent qui servent surtout à maintenir les hiérarchies, on retrouve l'unité (une seule humanité, une seule langue) et on reconnaît aux individus la capacité d'agir (l'agentivité) ; les gens sont libres de construire des identités innombrables et de combattre la minoration de tel ou tel groupe par rapport à un autre. Certes, au sujet de l'accent certains peuvent encore considérer cette position théorique comme du « nihilisme » : mais n'en a-t-il pas été ainsi lorsque les premiers penseurs, au 18<sup>ème</sup> siècle, ont commencé à remettre en question le dogme de l'infériorité et l'inéducabilité des Noirs sur lequel reposait la légitimité de l'esclavage, ou lorsque les biologistes de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle ont commencé à remettre en question la

---

<sup>54</sup> Le fait qu'un individu puisse « passer » pour un blanc malgré une ascendance non-blanche.

consistance génétique des races ?<sup>55</sup> Ce qui semblait du nihilisme au début (ou plutôt de l'onirisme social et politique, si on tient compte de la dimension politique de ces théories), s'est imposé largement par la suite. Il est donc tout à fait envisageable que la consistance des accents et la doxa sur leur caractère évident perde largement du terrain. Mais si la notion d'accent devient obsolète dans le discours scientifique dominant, comme l'est devenu la notion de race, cela ne veut pas dire que les discriminations à l'accent disparaîtraient par voie de conséquence, à l'instar du racisme qui n'a pas disparu, mais s'est adapté. Et la vision unifiante (*les races n'existent pas, les accents n'existent pas*) ne permet pas d'analyser cela en détail.

Cela nous conduit à la deuxième stratégie de résistance, complémentaire, qui préserve les catégories de race et d'accent en raison de leur caractère encore opérationnel, ou plus exactement pour dénoncer leur caractère encore opérationnel, car il s'agit dans les deux cas de machines à fabriquer de la discrimination et de la minoration sociale. En effet, il me semble qu'en l'état actuel de nos connaissances il est devenu difficilement défendable, pour peu qu'on prenne les questions au sérieux, d'utiliser les notions de race et d'accent sans les questionner, comme si elles se fondaient sur des évidences ou comme s'il s'agissait de catégories purement descriptives. En revanche, il est tout à fait possible de continuer à décrire leur fonctionnement social et de mobiliser à des titres divers leurs dénominations en cours dans le langage courant. Cela permet notamment de rendre compte des stratégies de retournement de stigmatisme dans les constructions identitaires collectives : la négritude, la fierté noire, la revitalisation d'une culture minorée, la revendication d'authenticité d'un accent, la mise en avant d'un ancrage local... Pour le moment, au sujet du retournement de stigmatisme, le parallèle entre race et accent semble fonctionner surtout pour les accents régionaux et moins pour les accents sociaux ; en théorie, il est envisageable que les pauvres, comme tou·tes exclu·e·s, revendiquent leur identité renégociée, mais cela ne semble pas se produire pour le moment en France.

Un autre parallèle semble possible, au sein de cette stratégie de maintien des catégories, et il a été trop peu exploré ; il concerne la pratique de visibilisation du privilège par la dénomination symétrique de la variante socialement favorisée. Ainsi, dans le domaine du racisme, on parlera de race blanche et non-blanche, pour rendre visible ce qui est dominant. On s'attachera à inverser le processus de racialisation, pour mieux pouvoir le dénoncer : en l'occurrence, en racialisant symétriquement les Blancs. La même pratique de résistance idéologique a été appliquée pour rendre visible l'hétérosexualité (et l'hétérocentrisme) ou le *cis-genderisme* : donner un nom à la coïncidence entre identité de genre construite et celle assignée à la naissance, de manière à mettre sur le même plan les individus cis-genres et trans-genres. Il peut donc s'avérer efficace de nommer les accents sociaux prestigieux, et non seulement les accents sociaux minorés : par conséquent, parler d'accent du pouvoir, d'accent journalistique, d'accent bourgeois, d'accent septentrional (par symétrie avec l'accent méridional) et d'accent de centre-ville (par symétrie avec l'accent de banlieue). Cette pratique de nomination symétrique permettrait de rendre visible la distance critique

---

<sup>55</sup> Le refus des idées de Mendel était si puissant dans certains milieux scientifiques que la principale revue anglaise de biométrie, *Biometrika*, a refusé jusqu'en 1937 tout article faisant référence à la génétique. (Jacquard 1986:44)

par rapport à la nomination spontanée usuelle et d'écartier le risque de fossilisation non questionnée des catégories naïves dans les discours scientifiques.

Pour résumer, à l'issue de ce détour par le parallèle entre la race et l'accent, on peut défendre l'intérêt d'une approche complexe de l'accent dit « de banlieue » ou « des quartiers », susceptible de transformer en complémentarité l'apparente contradiction entre les théories. D'une part, remettre en question son existence ainsi que la consistance de toute notion d'accent social et aborder la variabilité des pratiques de prononciation par le biais du style (comme stratégie de distinction sociale, d'adaptation au contexte ou de construction située de soi) et de l'agentivité. D'autre part, reconnaître son existence comme catégorie *ad hoc* encore opérationnelle en tant que machine à fabriquer de la discrimination sociale, et éclairer son fonctionnement et les relations construites avec les catégories symétriques (*accent du pouvoir, accent de centre-ville, accent des beaux quartiers*). En miroir parfait par rapport à la formule finale de Guillaumin (1986 [1981]) au sujet de la persistance des systèmes de « domination féroce » :

« Non, la race n'existe pas. Si, la race existe. Non certes, elle n'est pas ce qu'on dit qu'elle est, mais elle est néanmoins la plus tangible, réelle, brutale, des réalités ». (Guillaumin, 1986[1981] :65).

#### **II.2.4 Etude de cas : l'accent dit « de banlieue » à Sciences Po ?**

Depuis 2001 l'IEP<sup>56</sup> - Sciences Po Paris a mis en place une convention d'éducation prioritaire pour diversifier son public en permettant à des lycéens des ZEP<sup>57</sup> de bénéficier d'une procédure d'admission spécifique, fondée sur une pré-sélection interne dans chaque lycée et sur un entretien oral devant un jury *ad hoc* à l'IEP. Cette convention qualifiée parfois de *discrimination positive*, ou *affirmative action* à la française, a été accompagnée par une communication très importante en direction des médias, insistant sur la démocratisation de l'IEP. Cela a suscité des réactions enthousiastes, la demande sociale en matière d'ouverture des Grandes Ecoles étant très forte, mais aussi des réactions outrées car le discours de Sciences Po n'a pas su éviter la démagogie et l'auto-promotion (on trouvera facilement des exemples dans Delhay 2006).

J'ai participé pendant cinq années, de 2006 à 2011, de manière régulière, aux modules de préparation à l'oral et à la sélection interne des candidats dans un lycée classé en ZEP, situé en Seine Saint-Denis ; j'ai ainsi pu accumuler un matériel important et diversifié sous forme d'enregistrements de nombreux examens blancs, entretiens, notes de type ethnographique. Une partie a été analysée et a donné lieu à des articles (**doc 33, 11, 12, 13, 15**) mais une bonne partie est encore en cours de dépouillement, en vue de la rédaction d'une étude de plus grande envergure à publier sous forme d'ouvrage. Je présente ici l'entrée sur le terrain et la construction d'une problématique au fil du temps, grâce à un va-et-vient permanent entre théories, lecture de la presse et terrain.

Le matériel que j'ai recueilli incite à ne pas se contenter d'une polémique superficielle sur les « actions positives » et à s'arrêter plus longuement sur ce que le

---

<sup>56</sup> Institut d'Etudes Politiques

<sup>57</sup> Zones d'Education Prioritaires.

dispositif de sélection prioritaire révèle sur la place que peuvent espérer occuper les jeunes des classes populaires, sur les idéaux d'une société plus « décente » (Margalit 2007), sur les dynamiques langagières des échanges entre professeurs et élèves, sur la manière dont les élèves concernés et leurs professeurs se sont emparés de ce dispositif lors des préparations à l'oral. Cela permet tout d'abord de construire des questionnements plus généraux sur les enjeux sociaux liés à la diversité des pratiques de prononciation mais également de proposer des pistes de réflexion pour la didactique de l'oral au lycée (cf. **doc 13** et mes conférences pour des stages de formation continue des profs de français).

Bien que la presse se soit concentrée sur des enjeux généraux liés à la méritocratie supposée des concours ou à la réalité des discriminations, le langage était parfois évoqué explicitement comme enjeu. J'ai même relevé (sur un blog d'extrême droite dont les auteurs habitent Lyon) une association directe entre jeunes des quartiers et couleur de peau non-blanche, capuches et « accent de banlieue », dans une phrase censée faire la différence entre les « jeunes de couleur-à accent » casseurs en fin de manifestation, et « jeunes de couleur-à accent » étudiants à Sciences Po :

*« Les jeunes casseurs que j'ai pu rencontrer avaient pour la plupart la peau aussi sombre que leurs capuches , un terrible **accent de banlieue** , et ils n'étaient visiblement pas étudiants à Science Po ! »* [commentaire posté le 19/10/2010, à la suite du billet intitulé « Coups de bâtons ? »]

<http://www.rouxdebezieux.org/2010/10/coups-de-batons/>

Je suis arrivée sur ce terrain d'abord pour participer à une politique éducative anti-discrimination et voir si la sociophonétique pouvait y contribuer. Ensuite, du point de vue scientifique, je suis arrivée avec des questions sur la consistance de la notion d'accent de banlieue, sur sa perceptibilité et les représentations associées chez les lycéen-nes, sur l'importance des pratiques de prononciation dans la présentation de soi et sur la réflexion autour de la présentation de soi chez les élèves qui préparaient le concours à Sciences Po dans un lycée de Seine Saint-Denis (93).

Mon objectif plus général était d'explorer l'accent social en relation avec l'idéologie du standard unique et du « *ne-pas-avoir-d'accent* » en français, car sans cette idéologie, la variabilité des prononciations n'aurait pas d'existence dans les discours et les pratiques de catégorisations, à l'instar, par exemple, de la variabilité des échelles de taille des orteils des humains<sup>58</sup>. Je me suis intéressée dès lors, non seulement à ce qui est mesurable ou saillant perceptivement dans les prononciations, mais également aux processus de catégorisation des locuteurs à partir de leurs prononciations, tout en essayant de tenir compte qu'en situation réelle les catégorisations d'autrui se fondent sur un faisceau d'indices langagiers discursifs, lexicaux, phonétiques et non-langagiers. J'avais un grand nombre de questions de départ. Peut-on construire des profils de locuteurs qui soient pertinents en interaction ? Peut-on les décrire à l'aide de mesures acoustiques, de seuils, de taux de récurrence de tel ou tel marqueur, de telle sorte qu'on puisse catégoriser les accents et quantifier leur degré sur une échelle définie à partir de critères perceptifs ? Ou bien s'agit-il seulement de profils stéréotypiques, pré-construits, et susceptibles d'être renégociés dans chaque situation d'interaction, qu'elle soit authentique ou bien de type expérimental ? Quelle place accorder aux ajustements en

---

<sup>58</sup> On parle de pied « grec, celtique, égyptien ... » en fonction de la configuration des tailles des orteils : mais qui s'en sert pour catégoriser les humains ?

interaction (Giles, Coupland, et Coupland 1991), aux mouvements (potentiellement permanents) d'affiliation ou de désaffiliation des locuteurs ? Quel statut accorder aux stéréotypes si largement partagés sur l'accent « de banlieue », par exemple sa réputation d'être agressif ou perçu comme agressif ?

Cela étant dit, mon arrivée sur le terrain n'a pas coïncidé avec le début de la récolte d'enregistrement et le début de mes études du corpus. Loin de là... J'ai eu besoin d'un certain temps pour m'insérer dans l'équipe pédagogique et comprendre les enjeux du module de préparation à Sciences Po pour les enseignant·e·s impliqué·e·s et non-impliqué·e·s ainsi que pour les élèves qui y participaient et j'ai rapidement remarqué la circulation des discours entre ce qui se disait dans les médias et en général en dehors du lycée, et ce qui se disait durant les module de préparation. J'ai également remarqué autre chose, très rapidement : le fait que les pratiques de prononciation des élèves du module ne présentaient pas – à quelques exceptions près – les traits décrits notamment par Fagyal et Lehka-Lemarchand comme spécifiques à l'accent dit « de banlieue ». Cela m'a incitée à m'intéresser au rôle que peuvent avoir les pratiques de prononciation dans la construction d'une identité de « bon élève » dans un lycée situé en ZEP et en Seine-Saint-Denis, aux discours épilinguistiques des élèves, à l'agentivité et aux stratégies éventuelles de distinction, à l'interaction entre les attentes des enseignant·e·s, les attentes du jury de Sciences Po – exprimées dans différents discours largement diffusés – et les attentes des élèves... Tout cela passait par une indispensable étude fine du contexte, par une étude des enjeux émergeant en situation. Ce n'est que dans un deuxième temps que je pouvais espérer forger des hypothèses sur la capacité de ces élèves à mobiliser leurs ressources phonétiques parmi d'autres ressources et sur la perception par autrui des discours et plus particulièrement des pratiques de prononciation de ces élèves. Il aurait été aisé de sélectionner quelques échantillons de parole et de se contenter de monter un test de perception auprès d'un groupe aléatoire de gens, mais cela n'aurait pas tenu compte de la complexité de ce qui se joue dans des interactions. Je voulais éviter de tester uniquement des hypothèses issues de mes lectures sur l'accent dit « de banlieue », hypothèses dont il est impossible de retrouver la source et dans lesquelles il est impossible de déceler la part d'idéologie qu'elles véhiculent.

Ainsi, avant de pouvoir étudier une notion fragilisée par des critiques sur son inconsistance (l'« accent de banlieue »), je me suis attachée à comprendre d'abord mon terrain et ce que ma position sur ce terrain me permettait d'y voir.

### **Macro-contexte de l'enquête : Sciences Po et les débats sur la diversité**

Les discours et les dispositifs visant à faire diminuer les inégalités en France sont traversés par des courants politiques, philosophiques et militants difficilement conciliables. Au risque d'en simplifier par trop les termes, on peut tenter de distinguer les principaux. Le premier place au centre de la réflexion les inégalités économiques et les déterminismes sociaux, dont dériveraient toutes les inégalités. Ce courant, de tradition marxiste, produit des critiques virulentes de la notion de « diversité », mais également des notions de « communauté », de « multiculturalisme » et du paradigme des discriminations, comme par exemple dans (Michaels 2009), *The Trouble with Diversity*, traduit en français en 2009 qui a connu un certain succès dans la mesure où il rencontrait toute la tradition de critique bourdieusienne (Bourdieu et Wacquant 1998) sur ces sujets.

Un deuxième courant opposé, probablement dominant actuellement, est celui qui selon Bereni 2009 s'est répandu dans le management et la gestion des entreprises, le management des grandes écoles (Dardelet, Hervieu-Wane, et Sibieude 2011) et même dans la publicité selon Kunert et Seurrat 2013. Ce courant étend de manière consensuelle la notion de diversité à toute sorte de critères - âge, sexe, culture, religion, origine régionale, handicap etc.- mettant en avant des notions vagues d'ouverture, richesse, harmonie ... d'une manière totalement dépolitisée et occultant les rapports de pouvoir entre les groupes sociaux. Ce qui est mis en avant ce n'est pas tellement la justice sociale, mais le fait que la diversité peut augmenter les bénéfices en termes d'image, en termes d'efficacité, de diversification des compétences, d'ouverture des élites françaises à l'international, etc. Ce deuxième courant a été diffusé et soutenu politiquement par N. Sarkozy (2006-2012) et son gouvernement. Un des faits marquants de ce gouvernement a été de compter en son sein trois femmes ministres dont les origines immigrées récentes ont systématiquement été mises en avant par elles-mêmes et par les médias<sup>59</sup> : Rachida Dati, ministre de la Justice, Rama Yade, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et aux Droits de l'Homme, puis aux Sports, et Fadela Amara, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la Ville. L'idéologie de la diversité dans cette version néolibérale vise à accréditer le mythe de l'égalité des chances et de la réussite individuelle libérée de tout déterminisme social, à travers la mise en valeur de quelques *success stories* exceptionnelles ou présentées comme exceptionnelles et largement réécrites pour les rendre enthousiasmantes. Leur existence permet ensuite, corolairement, de nier le caractère systémique des discriminations. Ce courant critiqué en détail pour son conservatisme, sa capacité à miner les bases théoriques des luttes collectives et à nier les déterminismes sociaux (Eribon 2007; Chollet 2008) n'a cessé d'alimenter la méfiance de toute une partie de la gauche par rapport à la « diversité ».

Enfin un troisième courant de pensée attesté, tout comme le premier, en sociologie, philosophie et aussi dans les mouvements sociaux, accorde une place centrale aux enjeux symboliques, identitaires, à la prise en compte de la construction du vécu et de la subjectivité, et tente de préserver un contenu politique et subversif de la notion de « diversité ». Ce dernier courant, se revendiquant souvent de l'influence des *post-colonial studies* qui ont émergé au niveau international, rassemble les chercheurs, journalistes ou activistes qui dénoncent l'ambivalence du modèle républicain d'« intégration » et les limites de l'idéologie de l'universalisme à la française. Ce dernier, dénoncé comme un idéal abstrait contredit par le vécu, devient source d'ethnicisation croissante des rapports entre individus ce qui nourrit la persistance des « races sociales » et du racisme (Franchi 2002; Guénif Souilamas 2006; Oberti 2007; Delphy 2008; Boggio Éwanjé-Épée et Magliani-Belkacem 2012; Tin et Kubiak 2011)... pour n'en citer que quelques uns. En rupture avec les mouvements syndicaux traditionnels en France et avec les partis de tradition communiste, on peut inclure dans cette mouvance les *Indigènes de la République*, le *Conseil Représentatif des Associations Noires de France*, les collectifs *Les Mots sont Importants*, *Féministes pour l'Égalité*, *MWASI*... Ses représentants peuvent parfois tenir compte à des degrés divers des critiques formulées par ce que j'ai appelé ci-

---

<sup>59</sup> Ce choix n'est pas une obligation pour les ministres : par exemple les origines de Jean-François Copé, roumaines par son grand père et algériennes par sa mère, ne sont pratiquement jamais thématiques ni par lui-même, ni par les médias lorsqu'ils analysent ses décisions, sa trajectoire ou ses prises de position.

dessus le premier courant, mais prennent le plus souvent leurs distances avec la gauche traditionnelle de tradition marxiste et surtout avec l'universalisme 'à la française'.

Avant la commission de préfiguration d'une Haute Autorité contre les Discriminations mise en place en 2003 sous la pression des associations politiques<sup>60</sup>, avant la *Charte de la diversité* mise en place au niveau national en 2004 en direction des entreprises, et bien avant la création du mouvement des *Indigènes de la République* en 2005, on peut affirmer qu'en 2001, avec son programme volontariste de « diversification du recrutement social », Sciences Po fait figure de précurseur et, compte tenu de l'ampleur des débats suscités, également de catalyseur. Pour défendre leur projet, les concepteurs de la Convention d'Education Prioritaire réussissent à construire une argumentation qui coupe court aux accusations de « discrimination positive » à l'américaine, car les élèves éligibles ne doivent satisfaire à aucun critère d'appartenance ethno-raciale ou même de revenus ; le seul critère à remplir est d'avoir été scolarisés durant trois ans dans un lycée signataire de la convention. Parallèlement, ils arrivent à mettre très habilement en avant l'effet de lutte contre l'inégalité économique et de promotion de la « diversité » à Sciences Po grâce à ce programme, dans la mesure où il concerne des établissements situés en zone dite « sensible » qui, de fait, accueillent majoritairement des enfants de familles à faible revenu et bien souvent issus de l'immigration récente.

Ces thèmes sont au cœur des discours tenus par les concepteurs de la Convention d'Education Prioritaire à Sciences Po et ils reviennent régulièrement sous la plume des journalistes, personnalités politiques et chercheurs qui en parlent dans les médias. Ils représentent des prédiscours (Paveau 2006) dont on trouve, bien évidemment, des traces fréquentes dans les discussions entre enseignants impliqués dans les lycées partenaires, ou encore dans les débats avec les élèves concernés.

### **Le dispositif de sélection prévu par la Convention d'Education Prioritaire**

Le concours d'admission prioritaire prévu par Sciences Po a été comparé par Delhay (2006 :17) au *grand oral* de l'ENA, car il s'agit d'un entretien oral de 30 à 40 minutes de chaque candidat ou candidate avec un jury composé de 3 à 5 personnes<sup>61</sup>, enseignants de Sciences Po et personnalités diverses issues de la presse, des grandes entreprises, du haut fonctionariat, de la recherche universitaire, de l'Académie française... En réalité, ce concours n'a pas d'équivalent en France pour sélectionner des élèves de 17-18 ans et il serait très réducteur de présenter la filière de sélection uniquement par son aboutissement, à savoir ce fameux entretien oral à Sciences Po.

Pour comprendre l'ensemble du dispositif il est nécessaire de le présenter dans son intégralité et dans toute sa complexité.

De fait, la première étape du concours ne concerne pas les élèves mais les établissements scolaires, car ceux-ci doivent d'abord présenter une candidature pour

---

<sup>60</sup> Celle-ci avait préparé la création de la HALDE (*Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité*), autorité indépendante de 2005 à 2011 ; depuis 2011 elle a rejoint le domaine de compétence du *Défenseur des droits*.

<sup>61</sup> La première année les polémiques étaient fortes, les candidatures peu nombreuses et les membres du jury étaient très connus ; au fur et à mesure que la Convention s'installait, les candidatures ont été de plus en plus nombreuses, les jurys ont été élargis (et limités à trois membres), et les temps de passage devant le jury ont été réduits (de 40 minutes à 20 minutes environ).



pouvoir signer une convention avec l'Institut d'Etudes Politiques. Pour que l'établissement scolaire soit éligible, il doit remplir un certain nombre de conditions : (site IEP 2001). Il ne s'agit pas toujours d'établissement classés en ZEP (Zone d'Education Prioritaire) car Sciences Po a tenu compte de la diversité des stratégies régionales en France dans ce domaine ; le but était d'éviter d'exclure des établissements ayant des profils similaires simplement en raison du non classement ZEP dans leur académie, et par ailleurs d'assurer le meilleur maillage possible du territoire français, DOM-TOM y compris. Pour la première année de la convention il y avait seulement sept lycées partenaires, mais leur nombre n'a cessé de croître pour dépasser actuellement la centaine.

Une fois la convention signée, chaque lycée désigne un ou une responsable de la correspondance avec Sciences Po et de l'animation de l'atelier hebdomadaire, de deux heures, de préparation au concours. Il est prévu que l'enseignant correspondant bénéficie d'une décharge horaire pour l'animation de l'atelier de préparation et le suivi de la logistique administrative (dossiers d'élèves à remplir, à centraliser, à envoyer, documentation à lire, etc.) mais il arrive souvent que cette décharge ne couvre même pas les deux heures de l'atelier. En outre, généralement ce n'est pas une seule personne qui prend en charge le programme mais une petite équipe pluridisciplinaire d'enseignant-e-s volontaires (sciences économiques et sociales, histoire-géographie, langues vivantes, français...) et au final leur implication est assez largement bénévole ou très peu reconnue dans leur service.

Ce n'est qu'après la signature de la convention et après la mise en place de l'équipe pédagogique que le processus de sélection peut s'enclencher pour les élèves. Du côté de ces derniers, la première phase éliminatoire dépend de leur accès à l'information sur l'existence de la convention dans leur lycée et sur la possibilité de s'inscrire à l'atelier de préparation en début d'année de classe terminale (l'année du baccalauréat). Certains élèves, minoritaires, dont les familles sont très mobilisées sur la réussite scolaire et qui en plus connaissent bien le système d'enseignement supérieur français, ont appris, avant de s'inscrire au lycée, l'existence de la convention et leur choix de l'établissement scolaire a parfois même été déterminé précisément par cette opportunité. Mais pour la plupart, le rôle des enseignants est crucial car ce n'est que par eux qu'ils peuvent avoir accès à ces informations. Ceux-ci ne se contentent pas de diffuser l'information brute une fois aux élèves de première et une fois au tout début de l'année de terminale, car cela ne suffirait pas pour susciter véritablement leur intérêt. Les enseignants répètent et développent avec insistance les informations auprès des élèves qu'ils ont repérés comme pouvant correspondre au profil recherché par Sciences Po ou pouvant être intéressés par ce concours. Les témoignages des élèves admis concordent souvent sur ce point : ceux rapportés par Delhay (2006), par Oberti, Sanselme, et Voisin 2009, comme ceux que j'ai moi-même recueillis. Nombreux sont ceux qui racontent, avec reconnaissance, comment un ou une enseignant-e a longtemps essayé de les convaincre que ce projet pourrait être le leur, à une époque où eux-mêmes et leurs familles ignoraient tout de l'existence même de Sciences Po, ainsi que de l'existence du système des « grandes écoles » et des classes préparatoires.

Les élèves qui franchissent cette première étape s'inscrivent à l'atelier hebdomadaire pour préparer le concours, ce qui impliquera de leur part, bien entendu, une surcharge de travail en parallèle avec leur préparation du baccalauréat. Durant cet atelier de préparation, les candidats et candidates suivront quelques cours dits « d'ouverture au monde » sur la presse et l'histoire contemporaine et vont surtout être incités à s'intéresser à l'actualité politique, économique et culturelle grâce à des sorties

et des séances animées par divers intervenants. Le dispositif de concours prévoit qu'ils doivent choisir à la fin du premier semestre, individuellement, un sujet qu'ils auront à approfondir dans un dossier écrit comportant une revue de presse, une synthèse et une note de réflexion personnelle. Le sujet doit être actuel et avoir été traité dans la presse française et internationale durant une assez courte période fixée par Sciences Po chaque année, de manière à éviter les éventuelles reprises d'anciens sujets d'une année sur l'autre. Chaque élève est libre de choisir son sujet mais les enseignants accompagnateurs attirent l'attention sur l'importance stratégique, pour la suite du concours, de ce sujet à approfondir. L'ensemble du dossier rédigé doit être prêt avant la fin du deuxième trimestre. Bien entendu, pour certain·e·s élèves la tâche s'avère plus lourde que prévu et l'atelier enregistre assez rapidement un certain nombre d'abandons. A titre d'exemple, dans le lycée où j'ai mené mes recherches, une trentaine d'élèves (parfois un peu plus, parfois un peu moins) s'inscrit à l'atelier en début d'année dont 13 à 17 iront jusqu'au bout du deuxième trimestre, c'est-à-dire jusqu'à la remise du dossier au jury de sélection interne du lycée.

Celles et ceux qui parviennent à rendre à temps leur dossier seront inscrits à l'épreuve dite « d'admissibilité », que Sciences Po délègue à chaque établissement. Cette épreuve consiste en un examen oral d'une quarantaine de minutes devant un jury composé du proviseur ou de la proviseure ainsi que d'une équipe d'enseignants qui ont ou n'ont pas eu les candidats dans leurs classes durant leurs trois années de lycée, et parfois de quelques membres extérieurs. J'ai moi-même participé à tous les jurys d'admissibilité durant les sept années de mon observation participante. Les élèves doivent présenter oralement leur dossier, sur le sujet qu'ils ont choisi, durant une vingtaine de minutes et doivent ensuite répondre à des questions diverses de la part du jury sur des aspects qu'ils n'ont pas eu le temps ou qu'ils n'ont pas pensé développer durant leur présentation. L'épreuve est vécue comme étant très difficile, car le cadre est assez formel, le jury est nombreux et intimidant (de six à douze personnes durant les séances auxquelles j'ai assisté), le temps de présentation autonome est relativement long par rapport à leurs habitudes d'exposé. En outre, les questions sont souvent inattendues et nécessitent une concentration maintenue après l'exposé, si bien que les élèves sortent généralement épuisé·e·s de la salle où se déroule cette épreuve. Certain·e·s ont du mal à organiser un exposé d'une vingtaine de minutes et finissent bien avant, certain·e·s ont très bien préparé et chronométré leur exposé mais ont du mal à répondre aux questions qui leur demandent d'approfondir leur réflexion et de connecter leurs connaissances parfois peu articulées entre elles ; d'autres réussissent haut la main.

Les membres du jury d'admissibilité remplissent des fiches sur la prestation de chaque élève, organisées selon quatre rubriques : 1/ *Maîtrise de l'expression orale*, 2/ *Qualités de discernement et de raisonnement, curiosité intellectuelle, capacité d'écoute*, 3/ *Maîtrise de l'écrit*, 4/ *Appréciation d'ensemble*. Toutes ces remarques seront synthétisées sur une seule fiche par le/la responsable du projet Sciences Po du lycée qui sera remise individuellement à chaque candidat·e, quel que soit son résultat à l'épreuve. Seules les fiches des élèves déclarés admissibles à l'issue de cette étape seront conservées pour le dossier qui sera transmis à Sciences Po.

Dès son annonce en 2000, la *Convention d'éducation prioritaire* a suscité des réactions enthousiastes, mais aussi critiques voire des réactions outrées. Il est vrai que l'établissement a toujours bénéficié d'un traitement médiatique hors du commun, que

certain, comme A. Garrigou par exemple dans un article du *Monde Diplomatique*<sup>62</sup>, ont mis en relation avec le « système de connivences entre les milieux de l'économie, de la politique, du journalisme, du sondage et d'autres ». Sciences Po n'a pas négligé de mettre en place, d'emblée, une cellule de pilotage qui assurait la communication autour de la convention CEP et servait parfois d'intermédiaire entre la presse et les élèves admis par cette filière de sélection.

Le responsable de ce projet en 2001 était Cyril Delhay, chargé de mission dès l'étape de préfiguration par Richard Descoings, le très médiatique directeur de l'époque de l'IEP Paris. Delhay a joué un rôle important à la fois pour assurer le succès de ce projet et sa médiatisation, par divers canaux y compris par la publication d'un ouvrage, quelques années plus tard, *Promotion ZEP. Des quartiers à Sciences Po* (2006) où il expose son point de vue sur la genèse et les débuts de la convention d'éducation prioritaire et brosse le portrait de quelques élèves admis. Cet ouvrage est intéressant dans la mesure où il consigne les difficultés et les étapes de l'ouverture de cette nouvelle filière de sélection. Mais, compte tenu du statut de son auteur au cœur du dispositif, il est surtout intéressant parce qu'il nous renseigne sur l'idéologie sous-jacente de ce programme de manière plus riche que le site officiel de Sciences Po ou les interviews accordées à la presse. Par exemple, le début de son ouvrage pose d'emblée la thèse défendue, étayée par un remarquable bilan d'étape en termes de chiffres : selon Delhay, Sciences Po a accompli une véritable révolution en agissant à contre-courant, dans un contexte farouchement hostile. Sa réussite au bout de six années mérite un retentissement national. Voici le début de l'avant-propos :

*L'ascenseur social marche. Je l'ai vu fonctionner. Entre plusieurs dizaines de lycées des quartiers défavorisés ou des campagnes isolées et Sciences Po. Deux-cents soixante-quatre élèves admis en six ans dans le prestigieux Institut d'études politiques de Paris, dans le cadre des Conventions d'éducation prioritaire (CEP). Été 2006. Les premiers diplômés. Les premiers contrats d'embauche signés. [...]*

*Il a fallu quelques petits riens pour que Sciences Po imagine ce que personne n'avait osé penser. Je raconte l'histoire de ces petits riens qui ont tout bouleversé. [...]*

*J'ai eu la chance d'être chargé dans un même temps, par Richard Descoings, directeur de Sciences Po, d'une mission de dynamitage des remparts socioculturels. [...] une action modeste par le nombre d'individus qu'elle touche mais explosive par nature. (Delhay : 2006)*

Delhay raconte dans son ouvrage les prémisses de la Convention, les réticences qu'elle a rencontrées au début au sein du corps enseignant dans les lycées, au sein des grandes écoles, parmi certaines personnalités politiques et parmi les syndicats étudiants ; le plus farouchement opposé ayant été au final l'UNI, syndicat situé très à droite, qui allait continuer à faire campagne contre cette convention à l'intérieur de Sciences Po même après l'admission de la première promotion d'élèves. Il raconte également les détails du lancement du projet ayant nécessité un vote au parlement pour ratifier les changements des modalités du concours, sa réception dans la presse. La seconde partie de son ouvrage se fait l'écho de longs et nombreux témoignages d'élèves

---

<sup>62</sup> Une petite trentaine d'articles sont parus en 2001 dans la presse écrite archivée dans la base de données *Factiva*. Selon le décompte de Garrigou publié dans un article du *Monde Diplomatique* en novembre 2006, « en juillet 2006, plus de deux cents articles avaient été publiés dans la presse écrite, dont cinquante-trois dans *Le Monde*, quarante-neuf dans *Le Figaro*, quarante-trois dans *Les Echos*, trente-cinq dans *Libération*, seize dans *Le Point*, treize dans *L'Express*. »

admis, pour lesquels il est impossible de savoir s'il s'agit de transcriptions d'entretiens ou de réécritures fondées sur les notes ou les souvenirs de Delhay, de manière à ce que les lecteurs puissent mesurer aisément le caractère hors du commun des trajectoires de ces élèves. En revanche, il ne s'attarde pas de manière explicite sur les objectifs du projet, sur ses postulats, ou sur les retombées espérées. Lorsqu'il parle, dès son avant-propos, de « *ce que personne n'avait osé penser* » et de « *dynamitage des remparts socioculturels* » (p.12), la référence reste allusive et sujette à diverses interprétations. Difficile de savoir s'il s'agit simplement du fait que des élèves de milieux populaires puissent accéder à une école publique d'élite, et si le simple fait d'en amener quelques uns suffit pour *dynamiter les remparts socioculturels*. Ou bien s'il s'agit du fait de montrer qu'en court-circuitant le processus de sélection intrinsèquement discriminatoire, les élèves ainsi admis réussissent comme les autres ; ou encore du fait que la réussite d'un tel dispositif puisse être interprétée comme une petite démonstration pratique et concrète du caractère fictif de la méritocratie républicaine...

L'IEP a mis en avant, dès son premier communiqué de presse sur la Convention CEP, qu'il entendait lever, pour les élèves qui allaient être admis, quatre types d'obstacles qui les empêcheraient d'accéder autrement à l'enseignement d'élite : le contenu du concours, construit pour les élèves venant d'un environnement « socioculturel ou socioprofessionnel initié », le manque d'information sur ces filières, l'auto-censure et les difficultés à financer des études longues. Rien n'est dit sur les bénéfices visés pour la masse des lycéens des zones sensibles, qui ne seraient pas concernés par cette sélection. Delhay (2006) évoque clairement ce sujet dès les premières phrases de son avant-propos (« *En quoi cette expérience réussie pourrait-elle être utile à d'autres ? Cette question, tous ceux qui ont participé à l'incroyable aventure de cette réforme se la sont posée.* ») mais se garde bien d'avancer, au final, la moindre hypothèse concrète allant dans ce sens, se contentant simplement de citer quelques suggestions formulées par des élèves admis par la CEP. Cela reste entièrement à explorer, et intéresse en fait au plus haut point les enseignant-e-s impliqué-e-s dans cette convention.

Une dernière question, cruciale, fait l'objet de très peu de lignes dans les communiqués de Sciences Po : pourquoi avoir retenu l'entretien oral comme épreuve finale de sélection, et quels doivent être les critères permettant de départager les candidats ? Delhay (2006) donne un peu plus de détails, sans pour autant être très explicite et sans développer le sujet. Le choix de l'oral semble lié d'une part à la faiblesse des compétences écrites censée caractériser les élèves des milieux populaires et d'autre part au souhait de Sciences Po de repérer des personnalités plutôt « atypiques » (op.cit : pp. 22,36) et « à haut potentiel » (idem :36) plutôt que de valider l'accumulation d'un savoir scolaire.

Delhay insiste à différentes reprises sur leur ignorance, sur leur manque de culture générale et de savoir abstrait, quitte à grossir parfois un peu le trait lorsqu'il évoque la désinvolture des lycéens confrontés aux membres du jury de l'oral de Sciences Po (« *Pouvaient-ils connaître l'académicien qui présidait la commission ? Savaient-ils même ce qu'était un académicien ?* » idem :19) pour nous expliquer quelques dizaines de pages plus loin, au détour d'un paragraphe, (idem :110,117), que les élèves recevaient avant d'entrer à l'oral un document avec le parcours des membres de leur jury et qu'ils en étaient très fortement impressionnés. Par ailleurs, comme dans les communiqués officiels de Sciences Po, on retrouve à plusieurs reprises le mot « potentiel » pour caractériser les lycéens des ZEP, censés être particulièrement « débrouillards et

créatifs », qualités qu'ils sont capables de montrer davantage à l'oral qu'à l'écrit, trop empreint de normes académiques.

Quant aux critères de sélection, Delhay qualifie les jurys de « jardinier des talents »<sup>63</sup> (idem :24) et indique que

*L'enjeu est d'apprécier les qualités intellectuelles du candidat, sa curiosité d'esprit, sa capacité de réflexion. Le jury pose des questions de société et d'actualité mais attend moins de l'érudition qu'une capacité d'écoute, de l'intelligence et de l'engagement.* (idem :17).

Ces critères de sélection semblent au final délibérément subjectifs. L'absence de tout programme préalablement défini ainsi que le peu de poids accordé officiellement à la culture générale rendent les exigences du concours assez floues pour les lycéen·nes comme pour les enseignant·e·s qui les accompagnent, ce qui peut provoquer beaucoup de frustration selon les auteurs d'une enquête sociologique sur ce sujet (Oberti, Sanselme, Voisin : 2009). La conclusion de cette enquête met en lumière un effet douloureux et paradoxal sur les lycéens impliqués dans ce type de programme qui se présente explicitement comme un mécanisme de réparation des inégalités socioculturelles, car en s'appuyant sur la « croyance nécessaire » dans la méritocratie ce programme « leur révèle que le jeu est encore plus truqué qu'ils ne l'imaginaient » (op.cit. :124).

L'organisation et la préparation de l'épreuve orale incitent les trois auteurs de l'enquête à rapprocher cette sélection du *casting* plus que du concours. Elles se rapprochent également davantage du test de personnalité que de l'examen académique. Par ailleurs, les traits attendus chez ces élèves (naïveté et ignorance, mais ouverture d'esprit, curiosité, débrouillardise, créativité, intelligence brute, talent brut) rappellent de manière troublante l'imaginaire que suscitent, selon Terrail 2009 les élèves de l'immigration récente qui combinent les traits du sauvage et de l'enfant.

Il faut tout de même admettre que ce concours est pour le moment singulier par rapport à toutes les autres procédures de sélection pour l'accès à une filière d'enseignement supérieur en France, ce qui explique son ambivalence dérangeante pour beaucoup, et la difficulté de penser comment l'expérience pourrait être étendue et en quoi elle pourrait profiter aux nombreux lycéens des zones sensibles en France.

### **Micro-contexte: terrain et méthode de recueil des données**

Le lycée classé en ZEP où j'ai mené mon étude de terrain se situe dans la périphérie populaire de la région parisienne. C'est un grand lycée général et technologique, accueillant plus de 1800 élèves, qui a signé la convention CEP avec Sciences Po dès 2002. Mon observation s'est déroulée à partir du printemps 2006 et jusqu'à l'été 2013, ce qui m'a permis de rencontrer une dizaine d'enseignants et enseignantes de différentes matières impliqués à tour de rôle dans l'encadrement du module de préparation au

---

<sup>63</sup> Dans le même sens, Hakim Hallouch, le responsable de la convention, déclare à l'AFP en juillet 2012 : « Il n'y a pas d'objectif chiffré car on ne veut pas entrer dans une logique de quota. Nous sommes dans une logique de recruteurs, comme une entreprise qui chercherait à attirer les meilleurs talents ». Il était interrogé sur le nombre de candidats retenus chaque année.

concours, certain·e·s pendant trois ou quatre ans, d'autres pendant toute la période. Entre 2006 et 2013, une centaine d'élèves ont passé l'épreuve d'admissibilité organisée annuellement à la fin du deuxième trimestre. Parmi eux, 59 ont été déclarés admissibles pour la poursuite du concours et 27 ont été admis au final à Sciences Po durant cette période.

Mon accès dans cet établissement a été facilité par les contacts personnels que j'avais eus auparavant avec deux enseignants, lors de débats, réunions ou formations en relation avec les activités d'associations politiques contre les discriminations et les inégalités. Animant moi-même parfois des débats dans le domaine de l'éducation civique dans des établissements scolaires de la région parisienne, j'étais confrontée de près, avant 2005, à l'expression du sentiment d'exclusion par les lycéens et lycéennes des zones dites « sensibles », plus exactement des zones où les familles pauvres issues de l'immigration post-coloniale sont majoritaires. Les violentes émeutes de la fin 2005 (voir par exemple Mauger 2006 qui analyse ces phénomènes urbains comme des révoltes proto-politiques) ont contribué à ma décision d'approfondir mes connaissances sur ce terrain et de m'y investir davantage, en tant que chercheuse et non plus en tant que militante. C'est en tant qu'enseignante-chercheuse que j'ai obtenu l'autorisation du proviseur pour participer à l'encadrement du module de préparation à Sciences Po, et c'est avec cette identité que j'ai été présentée aux collègues enseignant·e·s que je ne connaissais pas ainsi qu'aux élèves. Comme j'avais fait le choix de la méthode de l'observation participante comme mode d'entrée sur le terrain j'ai donc participé réellement aux différentes tâches d'accompagnement des élèves. J'ai souvent rempli les mêmes tâches que d'autres collègues du lycée qui intervenaient plus ou moins régulièrement, de manière complémentaire par rapport aux deux enseignants « pivots » qui étaient, quant à eux, présents toutes les semaines. Ainsi, durant les deux premières années de mes recherches sur ce terrain, j'ai assisté régulièrement aux séances assurées par d'autres collègues durant le premier trimestre et j'en ai moi-même assuré une consacrée à la sociophonétique et à l'accent social en français [doc 13]. J'ai ensuite participé à l'accompagnement personnalisé des élèves qui préparaient leur dossier de presse durant le deuxième trimestre, aux jurys des épreuves d'admissibilité et enfin à l'accompagnement personnalisé, aux débats, oraux blancs, *autoscopies*<sup>64</sup>, présentations de soi, et autres exercices d'entraînement organisés durant les séances du dernier trimestre pour les élèves déclarés admissibles, et également à quelques sorties culturelles. Progressivement et assez rapidement, l'approche ethnographique de mon terrain a pris plus d'importance et j'ai commencé à passer plus de temps avec certain·e·s collègues enseignant·e·s : trajets communs en bus, discussions autour d'un café, parfois d'un repas, échanges de courriers électroniques sur divers sujets, visites aux domiciles des uns et des autres etc.

C'est mon identité d'enseignante qui a surtout été mobilisée dans mes interactions au fil du temps. Ma pratique partagée des codes de sociabilité des enseignants ainsi que mes routines interactionnelles acquises durant l'exercice de mon métier ont été pour moi des ressources précieuses qui ont facilité l'entrée dans l'équipe et m'ont permis d'être reconnue comme telle par les élèves. Certes, le fait que je ne donne pas d'autres cours dans le lycée et que je ne sois pas amenée à noter par ailleurs les élèves, que je ne

---

<sup>64</sup> Exercice pratiqué par Sciences Po et fortement suggéré aux équipes qui encadrent les modules de préparation ; il consiste à réaliser un enregistrement vidéo d'une réponse orale d'un élève et à analyser ensuite avec lui/elle le film. L'autoscopie peut être réalisée individuellement ou en petit groupe.

sois pas au courant de toute l'actualité du lycée ou que je n'y sois pas joignable un autre jour de la semaine, en dehors du module, faisait que j'ai toujours conservé une position perçue comme quelque peu extérieure ; mais la complicité croissante due à la richesse de mes échanges avec les autres collègues a rapidement fait diminuer cette distance, pour le moins aux yeux des élèves.

Après les deux premières années de mon terrain, (2006-2008) j'ai participé de manière beaucoup plus sporadique aux séances des deux premiers trimestres, tout en assurant chaque année une séance de sensibilisation à la sociophonétique et en participant aux jurys d'admissibilité ; en revanche, je n'ai pas cessé de prendre part très activement aux séances du troisième trimestre réservées aux six à huit élèves déclarés admissibles, jusqu'en 2013.

Le matériel qui me servira de corpus actif pour cette étude est constitué d'un grand nombre d'enregistrements (audio ou vidéo) des élèves admissibles lors des séances d'entraînement à des exercices oraux divers, ainsi que d'entretiens avec quelques-un·e·s de ces élèves et avec les enseignant·e·s les plus impliqué·e·s, enregistré·e·s durant ma deuxième année de recherche. A ce corpus d'enregistrements s'ajoutent quelques dizaines de questionnaires par écrit sur les représentations des élèves concernant leurs pratiques langagières, distribués en début d'année auprès des quatre premières promotions du module, un corpus de courriers électroniques d'information envoyés par l'enseignant référent au sujet de ce concours interne du lycée, ainsi que mon propre journal de bord contenant mes notes prises au retour de chaque déplacement sur ce terrain, et mes annotations sur les prononciations des élèves, fondées sur mon écoute et prises en temps réel durant les épreuves d'admissibilité.

Mais l'analyse de ce matériel serait très drastiquement appauvrie si elle ne prenait pas en compte ma connaissance du contexte nourrie précisément par toutes les séances que je n'ai pas pu enregistrer<sup>65</sup>, par mes échanges informels notamment avec les collègues enseignant·e·s, parfois avec les élèves, mais aussi par les articles qui paraissaient dans la presse ou par les émissions sur Sciences Po et qui alimentaient nos débats.

Du fait de ma position sur ce terrain, les discours que j'ai pu recueillir et l'éclairage que je peux en donner sont directement configurés et co-construits par ma posture d'enseignante. J'aurais très certainement recueilli des discours différents, en grande partie, si j'avais mené cette enquête lorsque j'étais étudiante. C'est donc le point de vue des enseignants qui m'a servi de guide dans cette recherche, c'est ce point de vue que je tente d'approfondir, de comprendre, d'analyser, et c'est ce point de vue que je prends comme repère lorsque j'effectue le nécessaire travail de distanciation pour mes analyses. Les discours des élèves auxquels j'ai eu accès sont des discours adressés aux enseignants, que ce soit leurs propres enseignants, dont moi-même, ou bien ceux de Sciences Po, tels qu'ils se les imaginent lors des séances d'entraînement à l'oral. Je n'ai pas eu accès aux discours des élèves adressés à leurs pairs, ni aux discours de leurs familles. Ces volets, qui seraient intéressants pour une enquête sociologique, ne sont donc pas présents dans mon enquête. Je focalise mon attention sur les pratiques langagières des lycéens au sein de l'institution : ils sont donc en interaction avec l'institution qui a comme mission de les former, y compris en matière de compétences langagières, et qui a également le pouvoir de les évaluer et sanctionner.

---

<sup>65</sup> A commencer par les épreuves éliminatoires d'admissibilité qui ne pouvaient pas être enregistrées pour des raisons évidentes de confidentialité et de risque de contestations des résultats.

## Pratiques de prononciation, pratiques discursives et construction identitaire des élèves

A partir du moment où on remarque que les pratiques de prononciation des élèves admissibles et admis sont le plus souvent assez éloignées ou fort éloignées de ce qui est décrit comme « accent de banlieue » et que par ailleurs ces élèves sont confrontés quotidiennement, dans leurs classes, à d'autres élèves qui en sont bien plus proches, les questions qui se posent sont :

- Quelles sont les attitudes de ces élèves candidats et candidates par rapport à ce qu'on peut appeler l'« accent de banlieue » ou plus exactement par rapport à son spectre qui s'impose à eux ?
- Comment peut-on décrire leurs pratiques de prononciation en lien avec leurs discours politiques émergents et leur trajectoire de construction identitaire ?
- Comment sont perçues leurs pratiques de prononciation par autrui ?
- Y a-t-il un lien entre ce qu'on peut observer de leurs prises de position idéologiques, leurs pratiques langagières en situation d'examen oral (blanc) et leur réussite au concours ?
- Qui sont ces élèves, au final ?

Pour répondre, nous avons constamment besoin de croiser les observations ; observer la prononciation de façon détachée de tous les autres niveaux d'analyse linguistique n'aurait pas beaucoup d'intérêt.

Quiconque s'est intéressé au concours « ZEP » de Sciences Po, dont des journalistes, s'est demandé à qui profitait ce « Sciences Po pour tous », quel était le profil des élèves recrutés par cette voie et qui étaient les recalés.

La question cachait parfois le soupçon plus ou moins clairement formulé que finalement les élèves recruté·e·s n'étaient pas si défavorisé·e·s que cela, qu'ils et elles ne venaient pas des milieux populaires mais des rares familles de classe moyenne qui scolarisent leurs enfants en ZEP, ou même qui auraient scolarisé leurs enfants dans un établissement conventionné précisément pour profiter de cette aubaine. Face à ce soupçon, de notoriété publique, Sciences Po a toujours mis en avant les deux dimensions objectives qui caractérisent les élèves admis par la Convention CEP et qui permettent de répondre à la méfiance et aux critiques : le revenu bas des familles et l'origine immigrée récente. Par exemple, dans l'encadré avec les chiffres-clés du bilan de la CEP publié par Sciences Po en 2009 et diffusé sur son site, on peut lire que « *chaque année, entre 50 et 70% des admis sont des enfants de chômeurs, d'ouvriers ou d'employés, les 3/4 sont boursiers* » et que « *les 2/3 des admis ont au moins un parent né hors de France* ». Rien n'est dit pour caractériser le tiers des admis dont *les deux parents sont nés en France* ou sur les 30 à 50% des admis qui ne sont ni enfants de chômeurs, ni d'ouvriers ni d'employés. Rien également sur la répartition sexuelle des élèves admis : les filles y sont toujours largement majoritaires. Le fait de thématiser uniquement la présence d'élèves de familles financièrement défavorisées et issues de l'immigration récente correspond à la ligne de communication choisie par Sciences Po pour ce programme ; cela n'est certainement pas sans influence ni sur les élèves qui postulent, et qui choisissent de mettre en avant ces dimensions pour se présenter, ni sur les jurys qui opèrent la sélection.



Cela dit, Delhay (2006) explicite dans son livre le fait que 15 à 20% des élèves admis sont des « *bourgeois de la ZEP* », des enfants de « *classes moyennes plus ou moins aisées qui ont résisté à l'évitement de la carte scolaire* » (op.cit. : 163) et s'en félicite car selon lui ces élèves sont « *le chaînon manquant* » qui assure « *un lien indispensable, et aussi rare que précieux, dans la société française cloisonnée* » (idem).

Il s'avère, au-delà des macro-catégories statistiques préétablies par les sociologues, que les profils, les aspirations et les trajectoires des élèves, admissibles ou admis, sont d'une extrême diversité, comme j'ai pu les constater à travers mes observations réunies. Tous et toutes effectuent, à l'aide des enseignant·e·s qui co-construisent une véritable complicité, un parcours idéologique et discursif pour se rapprocher de ce qu'ils/elles pensent être les attentes de Sciences Po. Les discours qui participent de ce parcours me semblent intéressants à analyser de près, entre autres parce qu'ils permettent d'appréhender les chemins de la réussite rendus possibles par ce dispositif de sélection.

Il va de soi que tous ne partent pas du même niveau d'adéquation avec les attentes du concours, au demeurant bien difficiles à cerner. Mais tous se confrontent avec le même environnement au lycée et le même discours général ambiant, ce qui les oblige à se construire des identités complexes. D'un côté leurs pairs du lycée les rejettent en général, les appellent « les bouffons » et de l'autre côté les adultes extérieurs à la banlieue les assimilent aux stéréotypes négatifs attachés aux « jeunes des cités » : turbulents, ignorants, agressifs, peu subtiles... Ces élèves s'attendent donc à un rejet de la part de leurs futurs pairs de Sciences Po : dans les entretiens, ils redoutent, en cas d'admission, l'hostilité de leurs futurs collègues et le décalage culturel et financier. Leurs craintes ne sont pas totalement injustifiées, car malgré une intégration globalement réussie, la première promotion CEP de Sciences Po racontait, dans des témoignages lors d'un bilan public organisé en janvier 2009, que les autres élèves les avaient tout de suite surnommés les « zépreux », mot valise entre « ZEP » et « lépreux »<sup>66</sup>. Ce mot est intéressant dans la mesure où il sanctionne clairement l'identité hybride, improbable (élève de ZEP qui n'est pas à sa place dans une *grande école*), rejetée par la majorité ; il permet aussi de pointer l'absence de mot ou de syntagme qui puisse désigner de façon collective et positive ce groupe<sup>67</sup>.

Une partie de mes analyses a donné lieu à quelques publications sur ce sujet :

**[doc 11]** *Sortir de 'son' territoire en périphérie parisienne : un mouvement géographique, langagier et idéologique,*

Je montre, à travers quelques exemples d'élèves admis, comment les candidats et candidates qui réussissent le concours sont amenés à former tout d'abord un projet de sortie du territoire (du lycée de périphérie vers la grande école parisienne) et une ambition sociale. Ceci les incite à mettre en conformité leur idéologie et leurs ressources langagières avec ce projet. Le jury de Sciences Po arrive à un moment du parcours déjà bien lancé pour valider ce mouvement langagier et discursif, en décidant d'accorder (ou non) l'admission dans un nouveau territoire géographique et social.

---

<sup>66</sup> Troublante coïncidence avec le mot *lepers* (lépreux) créé en Californie pour désigner des élèves *chicanos* orientés dans la filière LEP (*Limited English proficiency*) et rapporté par Mendoza-Denton 2008, p.33.

<sup>67</sup> D'ailleurs ce « groupe » ne revendique pas automatiquement une identité collective ; dans les témoignages spontanés que j'ai notés, Leïla, une élève diplômée de Science Po m'a dit qu'elle ne précisait jamais sur ses CV qu'elle avait été sélectionnée grâce à la CEP.

**[doc 15]** *Structures de rectifications en dialogue (interactions profs-élèves),*

L'article se propose d'analyser en détail un dialogue professeurs - élèves dans un contexte d'entraînement aux épreuves orales (oral blanc filmé pour être analysé avec les élèves). Les interlocuteurs sont d'un côté les candidat·e·s, qui s'entraînent à mener un débat sur des sujets politiques, et de l'autre côté leurs enseignant·e·s qui jouent le rôle du jury de Sciences Po tel qu'ils se l'imaginent. L'analyse met en évidence les mécanismes de la rectification négociée dans un dialogue et la construction dissymétrique d'un consensus. L'extrait qui sert d'exemple et porte sur la définition du mot "racisme" ; la négociation s'avère particulièrement longue et complexe, et implique plusieurs enseignant·e·s et plusieurs élèves. La rectification initiale est demandée par un enseignant, qui n'admet pas que le racisme puisse accepter une gradation (« un peu raciste » / « vraiment raciste ») et que sa définition donnée par les élèves rejette tout besoin de faire appel au concept de race ; la définition des enseignant·e·s finit par être imposée autoritairement, malgré la forme dialogale de l'interaction, par un forçage du consensus, conjoncturel et fragile.

**[doc 33]** *Se construire comme candidat à une Grande Ecole quand on vit en banlieue populaire parisienne* et **[doc 12]** *Emergence du discours politique des jeunes lycéens dans et par le dispositif de la convention « éducation prioritaire » de l'IEP*

Ces deux articles se focalisent sur le processus de construction du positionnement idéologique des élèves qui préparent leur candidature à l'IEP dans le lycée où j'interviens. Je mets en avant l'intérêt d'étudier à la fois les discours individuels, situés, mais aussi la manière dont la "Convention Education Prioritaire" configure les pratiques discursives des élèves et des enseignant·e·s.

Plusieurs extraits d'interactions profs-élèves enregistrées sont analysés de près, notamment en mettant en regard deux élèves, Ali et André, aux trajectoires différentes et aux positionnements identitaires différents. Dans le cas d'Ali, perçu comme un jeune d'origine maghrébine, l'analyse met en évidence le processus de racisation discursive de l'élève candidat<sup>68</sup>, qui amène celui-ci à se conformer à une assignation identitaire restreignant fortement sa puissance d'agir. La conclusion insiste sur l'apport central de l'ethnographie à la compréhension des tensions sociales et questionne la performativité des discours involontairement identitaires des enseignant·e·s impliqué·e·s dans des dispositifs de politique anti-discriminations.

Les observations conduisent par ailleurs à questionner l'action concrète d'un dispositif politique pour l'égalité tel que la Convention Education Prioritaire.

**[doc 13]** *Une expérience de didactisation de la sociophonétique centrée sur de « bons » élèves d'un lycée classé ZEP,*

Cet article prend comme corpus principal les retours que j'ai obtenus après la séance assurée chaque année sur ce que l'on appelle "avoir un accent" en français, notamment à travers une série d'entretiens semi-dirigés avec des élèves admissibles ou admis. Les parties d'entretien analysées ici concernent le souvenir que ces élèves ont gardé du cours magistral sur l'accent, les avis qu'ils-elles expriment sur leurs pratiques pluristyloles et celles de leurs collègues ainsi que leurs avis - très divers - sur la position et les pratiques didactiques que devrait adopter l'école face à ce qui est souvent désigné

---

<sup>68</sup> Exemple développé à la fin de la partie II.1.2 sur la palatalisation.

comme français de banlieue ou langue des cités. Cette étude a par ailleurs l'ambition de nourrir la réflexion sur la difficulté de didactiser certains apports de la sociolinguistique sans sacrifier les nuances et sans éluder les demandes sociales.

### **Pistes sur les représentations de l'accent de banlieue**

Le point de départ de cette étude est constitué par une observation générale : les candidats et candidates à ce concours adoptent des pratiques de prononciation en français qui ne correspondent pratiquement jamais à ce qui est décrit dans la littérature comme l' « accent de banlieue ». Outre la déconstruction plus générale de la notion d'accent territorial, il est intéressant de mettre en lien, en détail, les pratiques de prononciation des élèves (admissibles et admis) avec leurs discours. Durant mes années sur ce terrain j'ai eu l'occasion de recueillir des discours de présentation de soi qui peuvent apporter une compréhension générale des « personae » que ces élèves se construisent, avec plus ou moins de cohérence par rapport à leurs pratiques observables ; parfois, surtout au début, j'ai également sollicité directement des discours sur les pratiques langagières des élèves du lycée, en général. Ces entretiens ont mis en lumière des positionnements politiques différents, notamment par rapport à ce spectre de l' « accent de banlieue » ou du « parler banlieue », ou plus généralement de la figure médiatique repoussoir du « jeune-de-banlieue » que ces élèves ne peuvent pas se permettre d'ignorer.

En fonction de leurs trajectoires et de leurs ambitions, les élèves construisent parfois des discours de rejet de cette figure repoussoir, parfois des discours ambivalents – oscillant entre le devoir de solidarité et la volonté de sortir du lot – et parfois des discours nettement solidaires, prônant le caractère performatif, fluide et ludique des pratiques qui sont généralement perçues comme stigmatisantes. [*analyse en cours, publication en préparation*]. Ces observations me conduisent à remettre en question la catégorisation d'un certain nombre de pratiques de prononciation en tant que « accent » dit de banlieue et à privilégier une catégorisation en tant que *style* indexant un certain rapport à l'école et aux contre-cultures locales..

En complément, afin d'étayer mes hypothèses sur les perceptions socialement partagées des prononciations, j'ai mené des tests de perception des échantillons de parole des élèves-candidats, auprès de groupes d'étudiant·e·s en master de lettres et de leur entourage proche. Les résultats sont exposés et comparés à d'autres tests de perception, autour d'échantillons de parole produits par des journalistes ou autres locuteurs reconnus comme légitimes [doc 06].

### **Pistes sur la différenciation par les pratiques langagières**

La comparaison entre les admissibles (déclarés admissibles par le jury interne de ce lycée) et les admis (élèves finalement admis par Sciences Po) montre que le jury interne du lycée pourrait être moins sensible aux rares particularités stylistiques de prononciation interprétables comme des marques d'affiliation à la culture des rues des quartiers populaires.

En effet, à une seule exception près, les admissibles qui adoptaient l'affrication forte et l'allongement de l'avant-dernière syllabe, en particulier, n'ont pas été admis. Il en est de même pour un lycéen admissible sénégalais, arrivé en France au début de sa scolarisation en lycée et pratiquant une prononciation marquée par des traits perçus comme étrangers (notamment une tendance à la fusion /z-ʒ/. Cette hypothèse pose un

certain nombre de questions sur la marge de manœuvre des candidats et candidates, et sur les stratégies que pourrait adopter le corps enseignant sur ce sujet qui est généralement un point aveugle durant toute la scolarité.

## **Synthèse : vers la construction d'un champ d'études interdisciplinaire autour des pratiques de prononciation**

Les recherches que je mène et celles que j'envisage de diriger se situent dans le domaine de l'analyse de la variabilité des pratiques de prononciation, principalement en français.

Les objets de recherche sont toujours à construire, ils ne sont jamais donnés de manière évidente ; à ce sujet, mon ambition est de contribuer à multiplier les passerelles entre les études sur la production et celles sur la perception, portant sur un même objet de recherche, de manière à éviter le risque d'une trop profonde dissociation des deux versants de l'analyse de la parole. En l'occurrence, il me semble que la tentation est parfois grande d'accorder une attention démesurée aux mécanismes de production de la parole en négligeant le fait que celle-ci est toujours adressée, alors que la tentation inverse me semble moins probable et moins attestée, à savoir étudier uniquement la perception d'une pratique isolée de prononciation ou d'une personne à travers ses pratiques de prononciation sans tenir compte des mécanismes de production de la parole.

La tradition de recherche en phonétique a produit un immense corpus de connaissances sur les caractéristiques acoustiques qui servent à différencier les sons isolés dans une langue ou une « variété » de langue, sur leur évolution dans l'histoire, sur les contraintes articulatoires (typiques ou pathologiques) qui influencent les sons lorsque nous les produisons les uns après les autres, dans la rapidité de l'activité de parole, sur le rôle syntaxique et lexical de la prosodie, sur la capacité du cerveau à reconstruire des sons dans le bruit ambiant, sur le crible phonologique lorsqu'on apprend une nouvelle langue... Ces savoirs ont été enrichis par les apports plus récents de la psycholinguistique, de la sociolinguistique et de la linguistique de corpus, mais ce processus d'enrichissement et d'élargissement est loin d'être arrivé à son terme. Les savoirs phonétiques disponibles, et parfois considérés encore comme des références, sont rarement situés. Pour des raisons parfois techniques, parfois idéologiques, ils ont pu être constitués à partir d'une seule personne ou d'un très petit échantillon de personnes dont on ne connaît ni le profil ni les compétences communicationnelles, à partir d'enregistrements en laboratoire d'une parole produite pour les exigences de la recherche et obéissant à des critères scolaires stricts. Les exemples analysés par Arnold 2016 sont très pertinents à ce sujet : ils montrent le poids de l'idéologie différentialiste sur la construction des savoirs phonétiques sur les voix genrées, le poids de l'androcentrisme des chercheur.es lorsque les humains mâles sont présentés comme référence pour les corps humains, ou lorsque les pratiques phonatoires des mâles sont présentées comme des références humaines ou comme des références dont les humains femelles s'écartent ou s'approchent, ou encore le poids de l'ethnocentrisme des chercheur.es lorsque des mesures anthropologiques réalisées sur un petit échantillon d'individus européens et blancs sont censées s'appliquer à toute l'espèce humaine, etc. Il nous reste donc un grand chantier qui est à peine ouvert, en phonétique : situer les savoirs déjà construits, mettre au point des méthodes d'enquêtes plus sophistiquées capables de mieux prendre en compte la variabilité des pratiques de prononciation,

développer le domaine de la sociophonétique, ouvrir les sciences phonétiques non seulement aux apports des progrès techniques – comme cela a toujours été fait – mais également aux apports théoriques des autres sciences humaines, car cette jonction ne s'est pas faite véritablement pour le moment.

Les pratiques de prononciation et les enjeux sociaux qui y sont liés peuvent constituer un objet d'études pour différentes sciences humaines, en dehors de la (socio)phonétique : la sociologie, les sciences de l'éducation, de la communication, les sciences politiques, l'anthropologie. Il me semble que le moment est venu de multiplier les dialogues inter- et transdisciplinaires sur des objets traditionnellement étudiés en phonétique. Le fait que les travaux de Gasquet-Cyrus 2012 sur les discriminations à l'accent ou ceux de Blanchet 2016 sur la glottophobie puissent susciter des échos dans les médias montre que ces enjeux peuvent être perçus et analysés à l'extérieur des universités et des laboratoires de recherche. Lippi-Green 1997 avait déjà essayé de porter ce type de débats aux Etats-Unis, autour des prononciations de l'anglais.

### **III.1 Généralisation des méthodes mixtes**

Dans le domaine de la connaissance de la variabilité des prononciations du français, tout comme dans d'autres domaines de la connaissance humaine, nous sommes confrontés à un défi majeur : celui de parvenir à prendre connaissance des savoirs cumulés construits par nos prédécesseurs, de parvenir à les assimiler tout en développant un regard critique qui puisse permettre de les historiciser mais aussi de les compléter, de les enrichir, de les critiquer. On peut tenter de relever ce défi en poursuivant au moins deux ambitions différentes.

La première consiste à viser une hyper-spécialisation, pour espérer construire des savoirs nouveaux, pointus, dans des directions déjà empruntées par les prédécesseurs ; répliquer des études en variant certains paramètres, en diversifiant les situations ou les publics, comparer des données anciennes à des données nouvelles, construire de nouvelles méthodes de recueil, de fabrication ou d'analyse de données. Dans cette voie nous courons néanmoins le risque d'arriver au constat que, malgré l'utilisation d'outils plus sophistiqués et l'introduction d'une plus grande variabilité, nous ne pouvons que confirmer ou nuancer légèrement des hypothèses déjà largement défendues lorsque celles-ci sont consubstantielles à leur cadre épistémologique. Ce n'est pas toujours le cas, mais de manière générale plus les objets d'étude sont précis et pointus, plus ils sont susceptibles d'être postulés par une théorie ou une idéologie, et plus il est difficile d'imaginer une manière de les étudier, pour comparaison, dans un cadre théorique radicalement différent. Il serait par exemple absurde de vouloir étudier « *le /r/ français* » dans un cadre théorique centré sur les pratiques langagières (Boutet, Fiala, et Simonin-Grumbach 1976), car lorsqu'on postule que le langage est une pratique sociale complexe et hétérogène, la notion de « */r/ français* » perd quasiment toute consistance.

La seconde consiste à viser une approche globale et transdisciplinaire, afin de parvenir à formuler de nouvelles questions de recherche, à ouvrir de nouvelles pistes à explorer : adopter une démarche réflexive pour rendre visibles les points de vue des études précédentes lorsqu'ils ne sont pas explicités, et rechercher des éclairages d'autres disciplines pour construire à terme des domaines transdisciplinaires autour d'objets d'études renouvelés ou sérieusement redéfinis. Dans cette voie nous courons toutefois le risque de la sous-spécialisation, et de la formulation d'hypothèses

fausset nouvelles, insuffisamment informées par les savoirs pointus élaborés précédemment, au moins dans un premier temps.

Pour ma part, je pense que nous avons besoin d'alterner ces démarches en fonction des objets d'étude et des questions de recherche que nous construisons. La comparabilité des résultats est un domaine de recherche en soi, mais les écueils théoriques de la comparabilité ne doivent pas nous dissuader, de manière absolue, à tenter de répliquer certaines études ou à mettre en parallèle des résultats obtenus par des méthodes diverses. Par ailleurs même si l'approche transdisciplinaire peut s'avérer superficielle dans un premier temps, elle me semble une voie très prometteuse pour renouveler le regard qu'on pose sur des objets de recherche construits par une longue tradition monodisciplinaire.

Corolairement, l'adoption de méthodes mixtes de recherche fait son chemin de plus en plus dans les pratiques des chercheurs et chercheuses en sciences humaines. Il n'est pas souhaitable, selon moi, de réduire la notion de *méthodes mixtes* à la simple complémentarité des approches quantitatives, qui connaissent un grand essor depuis l'arrivée des très grandes bases de données langagières écrites ou orales, et des approches qualitatives, analyses d'interactions écologiques ou d'entretiens, corpus situés construits sur divers terrains. J'entends par méthodes mixtes à la fois les protocoles d'enquête combinant analyse quantitative et qualitative, mais aussi les approches inter- et transdisciplinaires d'un objet de recherche, incluant la confrontation des conclusions produites par des études menées selon des postulats différents, autour d'objets de recherche similaires ou comparables. Dans le cas qui nous intéresse ici, cela revient à construire la prononciation en général comme un domaine de recherche : le domaine des études sur la prononciation, « pronunciation studies ».

Je souscris au point de vue de Teddlie et Tashakkori sur les deux aspects définitoires des méthodes mixtes de recherche :

- 1. *Rejection of the either-or at all levels of the research process, which leads to methodological eclectism*
- 2. *Subscription to the iterative, cyclical approach to research.*

*Fully integrated Mixed Methods in Research mixes top-down deductive and bottom-up inductive processes in the same study, using both confirmatory and exploratory research questions in a search for relationships between entities, the processes that underlie these relationships, and the context of these occurrences. [Tashakkori & Teddlie, 2010, pp.16-17]*

L'itération d'un cycle inductif-déductif-inductif, ou bien déductif-inductif-déductif me semble inévitable pour toute recherche qui se propose d'approfondir la compréhension d'un phénomène social complexe. Le va-et-vient est indispensable car les démarches inductives et déductives sont complémentaires. La seule différence entre les approches mixtes et non-mixtes, consiste dans le fait que dans une approche résolument mixte le cycle s'actualise au sein de la même recherche menée par le(s) même(s) chercheur(s), tandis que dans une approche non-mixte, le cycle se segmente dans des études différentes menées par des chercheurs différents et ce n'est que par une démarche de méta-analyse qu'on peut reconstituer ses différentes parties.

Tashakkori & Teddlie pensent qu'il est possible de dépasser les grands schismes des sciences humaines actuelles, qui conduisent à des impasses : combler le gouffre apparent entre objectivité et subjectivité en construisant un paradigme de l'intersubjectivité, et sortir des apories sur l'impossibilité de généralisation d'une étude

de cas, ou l'impossibilité de comprendre les nuances à travers les grandes études quantitatives par une réflexion constante sur la transférabilité des résultats de toute étude.

Dans sa recherche construite selon un design mixte, Arnold 2015b formule de manière très concise l'avantage de combiner analyse acoustique, analyse perceptive et analyse ethnographique des discours :

*pouvoir combiner différentes approches des phénomènes de variation phonétique, tout en mettant au centre de l'étude l'être humain dans sa globalité et non simplement son appareil phonatoire. (Arnold 2015b) p.102.*

Selon moi, le glissement de la phonétique vers les pratiques de prononciation est similaire au glissement opéré de l'étude de la langue vers l'étude des pratiques langagières. Ce glissement a besoin de l'hybridation des méthodes de recherche. Ainsi, les méthodes mixtes n'ont pas seulement comme avantage de diversifier les données et les raisonnements pour valider ou infirmer une hypothèse mais également, dans le domaine de l'étude des prononciations, de déplacer le focus de l'appareil phonatoire vers l'être humain qui se sert de son appareil phonatoire.

### **III.2 Approches post-variationnistes en sociophonétique**

Plusieurs manuels de « sociophonétique » ont été publiés en anglais, dans de grandes maisons d'édition universitaires, entre 2010 et 2011, notamment : Preston et Niedzielski 2010; Di Paolo et Yaeger-Dror 2010; Erik R Thomas 2011. En 2014, très peu de temps après, un autre manuel choisissait un titre présupposant déjà l'existence bien établie du domaine de la sociophonétique, à savoir : Celata et Calamai 2014 : « *Advances in Sociophonetics* ». Selon Foulkes et Docherty 2006 le champ a connu une expansion fulgurante qui a commencé vers la fin des années 90. Cet affichage éditorial massif et récent questionne : s'agit-il d'un « branding », comme il en existe tant, à cette époque friande d'étiquettes innovantes ? S'il s'agit d'un domaine nouveau, en quoi consisterait sa nouveauté par rapport à la sociolinguistique et à la phonétique ? La question se pose de la même manière pour l'ethnographie linguistique, cf. Snell, Shaw, et Copland 2015.

Avec C. Trimaille, j'ai développé ces questionnements – à partir des publications en anglais mais également à partir du paysage de la recherche francophone au croisement de la sociolinguistique et de la phonétique – dans l'introduction d'un numéro de *Langage et société* [doc 04]. Il nous est apparu que les convergences entre phonétique et sociolinguistique sont plus anciennes que les études revendiquant explicitement cette catégorisation. Des spécialistes des pratiques de prononciation de l'anglais américain, comme D. Preston et N. Niedzielski, ou du français, comme Ph. Boula de Mareüil et Z. Fagyal, ont commencé récemment à revendiquer l'affiliation à la sociophonétique dans leurs mots-clés ou leurs titres, bien que leurs travaux relèvent du même champ depuis de nombreuses années. De même, des travaux plus anciens sur le français (Martinet 1945; Fouché 1959; Straka 1952; P. R. Léon 1973; Peretz 1977; Houdebine 1977; Mettas 1979) ont beaucoup apporté à l'étude de la variabilité des prononciations ainsi qu'à la description de la construction laborieuse et toujours fragile d'une sorte de standard dans le domaine de la prononciation ; « standard » dont finalement tout le monde s'accordait pour dire qu'il n'avait pas de frontières bien nettes, dans la mesure où chaque locuteur était capable de changer de « standard » selon les contraintes de la

situation, selon l'attention portée au langage, etc. La sociophonétique actuelle ne pourrait pas exister s'il n'y avait pas eu toutes ces études.

Avec C. Trimaille, nous écrivions dans le **[doc 04]** :

*Il nous paraît difficile, voire vain, de chercher à déterminer si le domaine désigné par le mot sociophonétique représente un nouveau champ d'investigation, ayant forgé des méthodes de recherche qui lui sont spécifiques, ou si sa nouveauté est en quelque sorte performative, résultant de la proclamation d'une coupure symbolique dans une évolution continue et à long terme des questionnements sur la variabilité des prononciations et les changements linguistiques. Comme il nous est impossible de donner ici un aperçu complet des enjeux et méthodes de la Sociophonétique actuelle (nous renvoyons pour cela aux manuels), nous préférons insister sur les apports de domaines dont le développement est récent et encore insuffisamment exploré pour le français : les études socioperceptives (socioperceptual studies, Drager 2010), les approches cognitives et l'exploitation des grands corpus. [Candea & Trimaille 2015, p.12-13]*

Il est fort possible que la sociophonétique se trouve à un tournant.

Selon Di Paolo et Yaeger-Dror 2010, le domaine a désormais une autonomie suffisante et s'ouvrira de plus en plus à la prise en compte des mécanismes de traitement cognitif (apprentissage, mémorisation, évaluation) de la variation socialement structurée des prononciations ; selon Celata & Calamai 2014, l'approche sociocognitive permettra d'affiner la compréhension de l'acquisition de l'indexicalité des variantes en lien avec les changements linguistiques, un des thèmes centraux de la sociophonétique. Pour d'autres chercheurs, comme Chevrot et Nardy à paraître; Babel 2016, la rencontre avec les sciences (socio)cognitives promet d'apporter des éclairages nouveaux à tous les niveaux de l'analyse sociolinguistique, et non seulement en ce qui concerne les prononciations.

Un autre apport devrait pouvoir enrichir considérablement la sociophonétique (tout comme la sociolinguistique) : il s'agit de la linguistique de corpus et de ses méthodes de fouille de grandes bases de données<sup>69</sup> orales alignées. Les travaux de Torreira, Adda-Decker, et Ernestus 2010; Torreira et Ernestus 2010; Torreira et Ernestus 2011; Boula de Mareüil, Rilliard, et Allauzen 2012 montrent le potentiel, mais il me semble que le domaine n'en est qu'à ses débuts. Avec la collaboration de M. Adda-Decker et L. Lamel j'ai pu à mon tour ouvrir quelques pistes, en ce sens, qui méritent approfondissement **[docs 03, 18]**.

De manière complémentaire et non contradictoire à l'apport des grandes bases de données, les enquêtes de terrain construites selon une logique ethnographique devraient désormais pouvoir se multiplier et renouveler profondément notre vision des pratiques de prononciation et, à terme, notre vision du langage. Là encore, il me semble que nous en sommes au tout début. Les études de Eckert 2000; Mendoza-Denton 2008 aux Etats-Unis et celle de Audrit 2009 en Belgique me semblent constituer les premières pièces d'un grand puzzle en cours de création. C'est dans ce sens que vont mes recherches de terrain en cours **[docs 33,11,12]**.

Je considère ces approches comme *post-variationnistes*, dans la mesure où elles sont suffisamment en rupture épistémologique par rapport au variationnisme tel qu'on

---

<sup>69</sup> Les grandes bases de données écrites me semblent également une mine de données pertinentes pour le développement de la sociolinguistique.



le définit traditionnellement pour justifier le préfixe « *post-* » mais elles ne sont pas suffisamment en rupture pour proposer – en tout cas pour le moment - une vision radicalement nouvelle de l'hétérogénéité socialement organisée des pratiques langagières qui justifierait la création d'un nouveau label, distinct du *variationnisme*.

En effet, il me semble que les fondamentaux du variationnisme sur l'hétérogénéité ordonnée restent solides : la variabilité des prononciations présente des régularités générales selon l'attention portée au langage et selon le degré de formalité ; il existe des corrélations entre pratiques de prononciation et groupes sociaux (indicateurs / marqueurs / stéréotypes) ; on peut décrire des changements linguistiques dans la prononciation qui se propagent du « haut » de la société vers le « bas » ou inversement ; on peut utiliser les observations sur le temps apparent (différences éventuelles entre les générations) pour forger des hypothèses sur les changements en temps réel (Bailey 2004; Yaeger-Dror 1988).

Cependant, le variationnisme de la première vague a fait l'objet de nombreuses critiques qui sont intégrées dans la construction des études actuelles. Je les ai déjà évoquées à différents moments du mémoire et je me contente de lister celles qui me semblent les plus importantes :

- Focaliser les études sur l'hétérogénéité ordonnée, celle dont on peut trouver / a déjà trouvé les règles et étudier tout particulièrement les variables qui semblent être en cours de changement : Eckert 2008.
- Utiliser essentiellement la corrélation statistique comme outil argumentatif (nombreuses critiques à ce sujet).
- Raisonner uniquement en termes macro- (grands groupes sociaux de classe, genre et race/ethnicité) : Eckert 2008, 2012. Ne pas s'intéresser à l'agentivité, aux enjeux micro- en situation.
- Ne pas s'intéresser assez aux rapports entre processus conscients (savoir social) et processus automatisés, aux aspects sociocognitifs : Chevrot 1994.
- S'intéresser moins à la perception qu'à la production.
- Ne pas prendre assez en compte l'interaction<sup>70</sup> durant l'enquête lors des recherches expérimentales (éclairages de la psychologie expérimentale et sociale) : travaux de Hay et Drager.

Pour ma part :

Je revendique la richesse de l'héritage labovien, notamment en ce qui concerne l'approche des changements phonétiques en cours, l'intérêt heuristique de faire varier l'attention portée au langage dans un protocole expérimental pour l'étude de la prononciation et, sur un plan plus épistémologique, la recherche permanente de compatibilité entre une posture de recherche exigeante et une posture interventionniste, politiquement engagée. Néanmoins, cet héritage ne doit pas être exclusif, et ce serait d'ailleurs une injustice par rapport à la créativité de Labov que de l'enfermer dans des frontières intangibles.

Je défends l'ambition de faire dialoguer les démarches variationnistes, y compris enrichies par les apports de la linguistique de corpus, qui permettent de mettre en évidence les grandes tendances, ainsi que de construire des hypothèses sur la

---

<sup>70</sup> En variant seulement l'attention portée au langage dans la même interaction avec un-e chercheur-e, on ne laisse pas beaucoup de marge à l'agentivité de l'interviewé-e.

quantification des déterminismes sociaux et sur les facteurs susceptibles d'organiser socialement, au moins en partie, la variabilité, avec les démarches ethnographiques qui permettent de comprendre finement les enjeux d'une situation, et le cas échéant les tensions et les résistances locales ou individuelles aux déterminismes sociaux, en lien ou non avec des changements en cours.

Je défends également la nécessité de renouer le lien avec la tradition de recherche en phonostylistique du français. Cette tradition phonostylistique, riche de pistes inexplorées, me semble rejoindre en partie le programme de recherche défendu par (Eckert 2012)<sup>71</sup> sous le label de « la troisième vague » dans l'étude de la variation dans le langage. Notamment, les hypothèses anciennes sur la notion de *style* doivent s'enrichir de la synthèse de l'approche par l'indexicalité et des apports du variationnisme sur le conditionnement social. Elles méritent également de recevoir de nouveaux éclairages grâce aux outils de la linguistique de corpus, de la psychologie sociale (expériences perceptives ; discours méta- ou épilinguistiques spontanés ou sollicités), de l'analyse des interactions et des théories de l'intersubjectivité. De manière complémentaire, les apports des ethnographies menées sur différents terrains peuvent contribuer à forger une définition interactionnelle et, dans une large mesure, performative du *style*. Je suis persuadée que nous avons beaucoup à gagner si l'on explore davantage les voies de recherche ouvertes par Eckert 2008 lorsqu'elle conteste la séparation entre la forme et le fond et lorsqu'elle appelle à considérer que différentes façons de dire signalent de manière inextricable différentes façons d'être (« ways of being ») et potentiellement différentes choses à dire.

### **III.3 Chantiers en cours**

Les chantiers en sociophonétique du français ne manquent pas. Je me contente de mentionner ceux dans lesquels j'inscris mes recherches.

Premièrement, il serait envisageable de contribuer à mieux mettre en évidence le travail de distinction et de rejet de l'autre, travail fourni de manière permanente (pas toujours consciente) par les locuteurs « légitimes » pour asseoir leur domination symbolique. Ce travail est parfois facilité par la collaboration active des locuteurs reconnus comme « ayant un accent », par les stratégies de non transmission familiale de pratiques de prononciation perçues comme éloignées de 'la référence', mais on peut aussi observer, ici ou là, divers mouvements de résistance, mouvements anti-puristes, soit pro-cosmopolites soit régionalistes, ces derniers rejoignant parfois des mouvements anti-élitistes populistes et xénophobes.

Cet axe d'étude prend comme porte d'entrée l'étude des idéologies et de leur diffusion, et vise à mieux comprendre comment une diversité de pratiques de prononciation arrive à passer pour UNE prononciation homogène et comment certaines

---

<sup>71</sup> Il est intéressant de rappeler ici que Bell 1984 regrettait déjà, il y a une trentaine d'années, l'absence de focalisation sur le style de la part de sociolinguistes, et leur point de vue passif sur cette question. A l'époque il proposait une explication qui me semble entrer en résonance avec les réflexions d'Eckert. Selon Bell, le style en sociolinguistique a été vu comme le produit de techniques utilisées pour manipuler le contexte, avec une attention concentrée sur l'identification des variantes impliquées et sur les facteurs qui les font varier. « *Study of what a change in styles does to the situation has been of more interest to sociologists, ethnographers, and social psychologists, whose primary focus is people rather than language.* » [Bell, 1984, p. 183]. Peut-être que le moment est venu d'adopter des méthodes de recherche qui, tout en se focalisant sur le langage, ne perdent plus de vue les gens.

pratiques de prononciation arrivent à maintenir un statut de référence au détriment d'autres. Cela permettrait de construire des ponts transdisciplinaires à partir d'un questionnement linguistique tel que défendu par Foulkes et Hay 2015, à savoir : comment émergent les identités sociales et les représentations sociophonétiques partagées au niveau collectif, dans un groupe plus ou moins grand ? comment se transmettent-elles d'une génération à l'autre ?

Deuxièmement, il est possible, et même urgent, de contribuer davantage à la réflexion actuelle (philosophique, didactique, sociale et politique) au sujet de la mobilité sociale ascendante, du passage des frontières de classe y compris à travers la construction d'une utopie alternative au standard unique. Ce dernier était à l'origine une idée politique généreuse portée par la Révolution de 1789, qui s'est retrouvée mise à l'épreuve d'abord par la résistance des « patois », ensuite, plus récemment, par la mondialisation, le brassage des identités, les mobilités et la multiplication des contacts (Gadet et Guerin 2015). Nous avons besoin d'une autre idée généreuse qui puisse être un pôle attracteur, rassembleur. Est-il possible de construire une société où la variation soit la règle, sans hiérarchisation postulée par définition ? Celle-ci doit échapper aux deux paradigmes actuellement en conflit qui mènent chacun à une impasse : d'un côté l'« universalisme » auquel seuls les dominants actuels croient encore (en l'occurrence, le standard unique censé être accessible à tout un chacun, indistinctement, de manière égalitaire garantie par une éducation commune censée être identique), d'un autre côté le « repli communautaire » défendu le plus souvent en réaction à l'expérience quotidienne de la stigmatisation par différents groupes minorés, politisés à des degrés divers (en l'occurrence, la liberté de pratiquer la langue de son choix – ce qui dépasse en général la question des accents régionaux ou étrangers – de manière à donner toute sa place à la diversité des pratiques vécues comme identitaires ou comme électives). Il semble urgent d'arriver à construire, dans une société « décente » au sens de Margalit 2007, à savoir une société qui n'humilie pas les individus, une alternative capable de ménager un équilibre entre les poussées vers l'homogénéité assimilationniste et les poussées vers la diversité omniprésente, car le refus de dialogue entre ces deux paradigmes risque d'aboutir à l'explosion pure et simple de la société depuis l'intérieur. Il semble urgent d'avancer également dans la voie de l'intégration de la sociolinguistique dans l'enseignement général, ce qui pour l'instant est toujours un projet à l'état embryonnaire, selon Gadet et Guerin 2015, malgré les vœux exprimés sur ces sujets durant les dernières dizaines d'années. Un dialogue avec les recherches sur l'intersectionnalité paraît à ce stade également indispensable : pouvoir dire de soi qu'on « n'a pas d'accent » est un privilège, et peut être rendu saillant et opérationnel en tant que privilège, à l'instar du « *white privilege* » ou de la *blanchitude* (Cervulle 2013).

Enfin, un troisième axe : les travaux sur la performativité des identités et sur l'agentivité (notamment Butler 1990; Butler 2004), confrontées avec les théories sur l'accommodation de Giles, Coupland, et Coupland 1991 pourraient renouveler l'approche des pratiques de prononciation. Celles-ci font partie des ressources mobilisables par les gens pour performer leurs identités ou leurs affiliations (de classe, de genre, d'appartenance régionale) mais également les affiliations à des groupes plus locaux, parfois de manière fluide et variable selon les enjeux intersubjectifs en contexte. Arriver à étudier l'auto-catégorisation et l'hétéro-catégorisation de la parole d'autrui sans avoir à mobiliser la notion d'*identité* peut s'avérer une piste prometteuse pour se débarrasser, au moins provisoirement, d'une notion emprisonnée, selon Brubaker 2001, dans un débat devenu stérile qui oppose une définition essentialiste toujours fortement exploitée dans le champ politique à une définition constructiviste postulant une telle

fluidité des catégories qu'elle rend la notion quasiment absurde et inopérante. Il est possible de mettre la problématique de la construction des identités à l'épreuve des expériences perceptives car l'agentivité de Soi est en grande partie une réaction à la façon dont on pense qu'on est perçu par Autrui (la perception de Soi par Autrui se rend intelligible). Ces réflexions posent de nouvelles questions méthodologiques, cruciales, pour lesquelles les réponses disponibles sont balbutiantes, comme par exemple le fait de rendre possible – pratiquement et théoriquement – l'étude de la perception en interaction, sur le terrain, de manière complémentaire par rapport aux démarches explicites, expérimentales.

Ces chantiers ne sont pas, selon moi, spécifiques à la sociophonétique ; ils devraient pouvoir s'ouvrir dans toutes les branches de la (socio)linguistique, nourrir les circulations entre les différentes sciences humaines et contribuer à les rapprocher en favorisant les « forces centripètes » (Calvet 2007). Selon l'image de Calvet, les forces centripètes sont celles qui permettent de maintenir les dialogues, celles qui mettent en avant les complémentarités des apports selon le modèle des différentes branches de la médecine par rapport à l'être humain. Le fait de concevoir les sciences du langage comme un champ d'études, et la prononciation comme un champ plus restreint à l'intérieur de celui-ci, conduit à concevoir la sociolinguistique comme une des disciplines, parmi d'autres, qui permettent de construire des connaissances pertinentes dans ce champ d'études. Cela peut inciter à aller plus loin, et à défendre une vision de la sociolinguistique comme une science non-autonome (Rickford 2001), ce qui peut représenter un risque du point de vue institutionnel. Pourtant, la mise en dialogue de toutes les sciences humaines semble, à notre époque, la voie la plus prometteuse du point de vue heuristique ; selon moi, le risque de donner à toutes les disciplines des sciences humaines un statut non-autonome est un risque institutionnel qui doit désormais être assumé et pensé.

# Curriculum Vitae

**Maria CANDEA, née en 1973 à Bucarest (Roumanie)**

## Coordonnées professionnelles

UFR LLD – Sorbonne nouvelle  
Bureau 429, 13 rue Santeuil,  
75005 Paris

**e-mail** : maria.candea@univ-paris3.fr

**page internet** : <http://www.univ-paris3.fr/mme-candea-maria-29447.kjsp>

## Formation universitaire

2000	<p><b>Thèse de doctorat</b> en sciences du langage sous la direction de Mary-Annick Morel, Paris3</p> <p><b>Titre</b> : <i>Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits d'«hésitation» en français oral spontané. Etude sur un corpus de récits en classe de français</i></p> <p>Jury : Mary-Annick Morel (dir.), Alain Deschamps (rapp.), Danielle Duez (rapp.), Martine Adda-Decker, Jacqueline Vaissière</p> <p>- Mention : Très honorable, félicitations du jury à l'unanimité</p>
1996	<p><b>DEA en sciences du langage, Paris3 - E.N.S. Fontenay/St.Cloud</b>, direction M.A. Morel</p> <p><i>Etude des silences et stratégies de recherche de formulation dans des dialogues professeurs - élèves en enseignement adapté.</i></p> <p>- Mention TB</p>
1995	<p><b>Maîtrise de sociolinguistique, Paris3 - E.N.S. Fontenay/St.Cloud</b>, direction P.Renaud</p> <p><i>Etude des hésitations et reformulations dans un corpus d'enregistrements à l'Etablissement d'enseignement adapté de Bonneuil sur Marne. (Enquête de terrain)</i></p> <p>- Mention TB</p>
1994	<p>Recrutement à l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay comme pensionnaire scientifique étrangère ; tuteur : P. Fiala</p>
1994	<p><b>Licence de LLCE français/portugais</b>, Université de Bucarest.</p> <p>- Mention TB</p>
1991	<p><b>Baccalauréat</b> option maths/physique, Bucarest.</p> <p>- Mention TB</p>
<b>Langues</b>	<p>roumain, français [<i>bilingue</i>] portugais, anglais, espagnol, italien [<i>niveau intermédiaire</i>] allemand [<i>scolaire</i>]</p>

## Parcours professionnel

2011-2013	Deux <b>délégations</b> de six mois chacune au laboratoire LIMSI / CNRS, dans l'équipe TLP – Traitement du Langage Parlé, dirigée par Jean-Luc Gauvain
depuis 2001	<b>Maitre de conférences en linguistique française</b> à l'Univ. Paris 3, UFR Littérature, linguistique, didactique
2000 - 2001	Attachée temporaire d'enseignement et de recherche ( <b>ATER</b> ) au Centre de linguistique française, Université Paris 3
1998-2000	<b>Chargée de cours</b> à Paris3 (ILPGA Institut de phonétique, Département LEA Langues étrangères appliquées, Centre de linguistique française)
1996-1998	<b>Traductrice</b> français-roumain dans un cabinet de traductions techniques et administratives, Paris

## Responsabilités et fonctions d'intérêt collectif

2010-2011	Membre du Bureau de la Fédération CLESTHIA (fédération de trois EA de sciences du langage de Paris 3 créée en juillet 2010)
2008-2010	Coordinatrice des professeurs référents au Service d'enseignement à distance
2005-2009	Co-responsable de la <b>convention EDAF</b> (Ecole Doctorale Algéro-Française de français) pour le réseau <b>Ile de France</b> . Cette convention a ultérieurement donné lieu à l'actuel réseau mixte de recherche LaFEF : <a href="http://lafef.net">http://lafef.net</a> .
2005-2008	Membre de la commission de spécialistes / comité de sélection 7 <sup>e</sup> section, Université Paris 3
2012-2013	Membre du comité de sélection 7 <sup>e</sup> section, Université Grenoble 3 (Stendhal)
2009	Membre du comité de sélection 7 <sup>e</sup> section Université de Franche-Comté
2005-2008	Membre de la commission de spécialistes 27 <sup>e</sup> section, Université Paris 3
	<i>Membre de diverses commissions dans l'Université Paris 3 :</i>
2002-2010	Conseil de Gestion du Service de Télé-enseignement Conseil de la formation continue du personnel, Conseil du Service de documentation BU, Co-responsable du groupe de travail sur les parcours-types pour le LMD, Commission des structures, Commission du Personnel enseignant
2002-2006	<b>Responsable pédagogique des Lettres modernes, licence et maîtrise</b> , au Service d'enseignement à distance de l'université Paris 3 (anciennement Télé3, actuellement ENEAD)
2001-2003	Responsable du tutorat en Lettres modernes, service d'enseignement à distance

## Directions de mémoires et thèses

### Master

**Univ. Paris 3** : direction de mémoires de master 1 depuis 2002 et de mémoires de master 2 recherche depuis 2005 (au total une trentaine de mémoires dirigés et amenés à soutenance) ; étudiants inscrits en présence ou à distance.

#### Exemples :

2015 : Chloé SPERANDIO : *Analyse de la perception de variantes affriquées : entendre et d[ʒ]ire* (Master 1)

2015 : Camille NERANT : *La perception des journalistes d'un micro phénomène de socio phonétique, l'épithèse fricative* (Master 2)

2012 : Juan Carlos AGUIRRE : *Etude sociolinguistique sur la perception de la voix masculine et les stéréotypes liés à l'orientation sexuelle* (Master 2)

2011 : Bahae MRAKHA : *Réussite scolaire : quelle place pour les enfants plurilingues de milieux défavorisés ?* (Master 2)

2009 : Morgane BRAVERMAN : *La stratégie pausale des leaders de gauche lors de la « semaine noire », octobre 2008 . Etude de cas* (Master 1).

2008 : Sandy BICHON : *Étude des stratégies prosodiques et énonciatives : L'exemple d'une classe de migrants en français langue étrangère* (Master 2)

2008 : Ikuko KAMIYAMA : *La dislocation à droite en français parlé* (Master2)

2007 : Isabelle FOUGERES : *Contribution à l'étude d'un régionalisme grammatical : Le pronom Y complément direct* (Master 1)

2006 : Luiza MAXIM : *Autonymie et modalité autonymique à l'oral : Réflexion sur la typologie et le fonctionnement des séquences autonymiques dans le discours d'expert sur les qualités de la voix chantée -aspects intonatifs et cognitifs -* (Master 2)

**Univ. Tizi-Ouzou** : cinq directions de magistère (équivalent M2) soutenus en 2010 et 2011, devant jurys algéro-français. Animation d'un séminaire doctoral à Tizi-Ouzou (2011).

#### Exemples :

2011 : Razika BOUNSIAR *Gestion des tours de parole dans une situation didactique : étude d'un module de Pratique Systématique de la langue* (Magister)

2010 : Mounir AHMED-TAYEB : *Discours épilinguistique et appropriation de l'espace urbain tizi-ouzéen par les locuteurs citadins* (Magister)

### Doctorat

**Univ. Catholique de Louvain** : membre du comité de thèse de **Iulia Grosman** (co-dirigée par **Anne-Catherine Simon et Liesbeth Degand**) ; le travail de thèse est mené dans le cadre d'un projet financé par l'ARC et s'intitule *Production & Perception des (dis)fluences : Formes prosodiques et variations prosodico-syntaxiques à travers les genres*. J'ai été sollicitée pour faire partie de ce comité de thèse notamment pour encadrer la construction des protocoles de tests de perception. **En cours**.

#### Algérie, convention Ecole Doctorale Algéro-Française :

- Co-direction de thèse dans le cadre de la convention Ecole Doctorale algéro-française (financement bilatéral), avec le Prof. **Samir Abdelhamid**, Université de Batna : **Soumya Chebli**, intitulée *Développement de la conscience phono-syllabique et processus d'apprentissage du français chez le jeune enfant* ; **soutenu en 2012**.
- Co-direction de thèse dans le cadre de la convention Ecole Doctorale algéro-française (financement bilatéral) avec la Prof. **Assia Lounici**, Université d'Alger : **Mounir Ahmed-Tayeb**, intitulée *Langue française, violence verbale et construction identitaire en contexte urbain tizi-ouzéen*. **En cours**.

**Membre de jury de thèse : Edlira Cela**, Univ. Paris 3, intitulée *Le rôle de 'tu' dans les modulations du consensus entre le formateur et l'apprenti*, soutenance en 2011. Direction : **Mary-Annick Morel**

### Membre de comités de lecture

- 2006-2015 Colloques annuels avec actes *Rencontres Jeunes Chercheurs*, ED 268 « Langages et langues » – Paris 3
- 2015-2016 Colloque VALS-ASLA (Genève) « *Processus de différenciation - des pratiques langagières à leur interprétation sociale* » ; Colloque ConSoLe (Paris 7), Appel à projets de recherche *Comue Sorbonne Paris Cité* ; Revue *Information grammaticale* (relectures ponctuelles) ; Congrès *Réseau Francophone de Sociolinguistique* ; Appel à Projets *Grenoble Innovation Recherche* – AGIR ; Workshop avec actes *ERRARE 2015* (CNRS – ICIA Académie roumaine) ; 7th Conference of the ISGS - International Society for Gesture Studies (Paris) ; Comité de rédaction de la *Revue GLAD !*, recherches sur le genre, le langage et les sexualités.
- 2013-2014 Revue *Information grammaticale* (relectures ponctuelles) ; Revue *Journal of French Language Studies* (relecture ponctuelle) ; Colloque *Pluri-L* (Nantes) ; Colloque *CEDIL 2014* (Jeunes chercheurs LIDILEM, Grenoble) ; Colloque avec actes *Journées d'Etudes sur la Parole 2014* (Le Mans ; relectures ponctuelles) ; Colloque avec actes *CJC14* (Jeunes chercheurs Dipralang, Montpellier), Colloque *Journées de la pausologie* (PRAXILING, Montpellier),
- 2010-2012 Colloque avec actes *Emotion, Cognition, Communication* (colloque Univ. Chypre / Univ. Paris 3) ; Revue *Linguistica*, Slovénie (relecture ponctuelle), Colloque *ISSP 2011* Montréal ; Colloque avec publication des actes *Langue et territoire*, Ontario – Canada.
- 2007-2009 Colloque avec actes *ISSP 2008*, Strasbourg ; Colloque avec actes *Les énoncés averbaux autonomes* (EA 182 Paris 3 et Lattice) ; Colloque avec actes *Grammaire et prosodie 1* (Travaux du CerliCO) ; Colloque avec actes *Grammaire et prosodie 2* (Travaux du CerliCO) ; Revue *Synergies Algérie*.
- 2004-2006 Colloque *LPSS*, Taipei (Taiwan), Journée ATALA « *Hésitations, disfluences, répétitions, faux départs : quel ordre dans le désordre ?* », Paris ; Colloque 2005 *DISS 05*, avec actes, Aix en Provence ; Workshop international avec actes *MIDL*, Paris.

### Activités d'enseignement

#### ➤ **En tant que titulaire, maître de conférences (2001-2016)**

##### **Cours assurés en licence (Département de lettres modernes, Univ. Paris 3)**

**2001-2015. Introduction à la linguistique** : cours assuré en présence et à distance ; participation à l'équipe pédagogique du cours ; plusieurs modifications de programme d'un quadriennal à l'autre ; rédaction de chapitres et corrigés pour le fascicule commun de cours. Le cours s'intitule actuellement « **Le français. Une langue et ses usages** ».

L'objectif principal de ce cours est d'amener les étudiants en tout début de cursus à découvrir la réflexion linguistique à partir de la notion de variation, et de découvrir les niveaux d'analyse syntaxique, morphologique et phonologique.

**2001-2015. Questions d'énonciation : subjectivité et pluralité des voix** : cours assuré en présence et à distance en liaison avec une équipe pédagogique ; rédaction de chapitres de cours et de corrigés détaillés pour les cours à distance ; responsable de l'équipe pédagogique 2009-2012.

Ce cours introduit les étudiants aux problématiques liées à la construction de la référence, à la deixis et à la description des techniques de circulation des discours (discours rapporté, polyphonie, modalisations, autonymie.)

**2014-2016 : Sociolinguistique du français contemporain** : cours assuré en présence pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> année ; création personnelle de l'intégralité des supports de cours.



Ce cours prend appui sur la notion de *standard* ou *français de référence* partagée spontanément par les étudiants de lettres pour la déconstruire et l'analyser ; il amène les étudiants à observer la variabilité des pratiques langagières et les discours que cela suscite, à observer les régularités, les différentes tendances et à construire un raisonnement sociolinguistique à partir de leurs observations. Une grande importance est accordée à la discussion de différentes techniques d'enquête et de récolte de données, à la posture du chercheur.

**2009-2011. Langage et société. Culture langagière illégitime, l'exemple de la « langue des cités »** (UE libre, ouverte à tous les étudiants de deuxième année, en présence, de Paris 3) ; création personnelle.

L'objectif principal de ce cours est de susciter des réflexions sociolinguistiques sur le langage comme pratique sociale ; il aborde quelques notions clés (variation, standard, épilinguistique, intersubjectivité, prestige couvert, etc.) et prend appui sur des exemples attestés ou sur des enquêtes que les étudiants étaient incités à mener auprès des personnes de leur entourage.

**2014-2016 Genre et langage. Enjeux théoriques et applications pratiques** (UE libre ouverte à tous les étudiants de licence, en présence, de Paris 3) ; créée et assurée en collaboration avec Andrea Valentini.

Ce cours commence par une introduction aux études et théories féministes au sens large et se concentre ensuite sur la déclinaison des différents paradigmes théoriques (différence / domination / déconstruction queer) appliqués aux enjeux liés au langage. Les exemples analysés sont puisés tout particulièrement dans le domaine francophone mais pas exclusivement.

**2001-2006. Morphosyntaxe du français** ; cours créé par une équipe pédagogique à laquelle j'ai participé ; assuré en présence et à distance.

Ce cours rappelle les bases de la grammaire du français et introduit les étudiants à l'analyse distributionnelle.

**2001-2004. Sémantique lexicale** ; cours assuré à distance et en présence, créé par une équipe pédagogique ; rédaction de corrigés détaillés pour l'enseignement à distance.

Ce cours introduit les étudiants aux questions d'analyse du sens : sémantique lexicale, approches distributionnelle et discursive ; quelques notions sur la création lexicale.

### **Cours assurés en master (UFR Lettres / Sciences du langage / Didactique)**

**2013-2016 : Sociophonétique du français contemporain** (séminaire, M1/M2 création personnelle ; ouvert à tous les parcours du master Lettres modernes, Sciences du langage et partiellement au master de didactique du FLE)

Ce cours traite de l'idéologie du standard en matière de prononciation du français, et aborde les enjeux sociaux liés à la description de la variabilité des prononciations du français ainsi qu'à la perception de cette variabilité. Il passe en revue les différents traits phonétiques socialement connotés en français qui ont fait l'objet d'études ou d'enquêtes. Les étudiants sont amenés à travailler en binôme pour mener une enquête par questionnaire (un des étudiants observe l'interaction entre son binôme et la personne sollicitée) et à produire une réflexion qui accorde une large part aux conditions de production des données à analyser et aux biais inhérents à leur démarche d'enquête.

**2004-2012 : Analyse de l'oral, observation et description** (séminaire M1/M2, créé et assuré en collaboration avec Dominique Delomier de 2004 à 2007 ; assuré seule de 2008 à 2012 ; ouvert aux étudiants de tous les parcours du master Lettres modernes et Didactique du FLE.

Ce cours a comme objectif une première introduction à l'analyse de l'oral, particulièrement focalisée sur la transcription de l'oral, sur l'utilisation du logiciel Praat et sur une première approche des rapports entre prosodie et syntaxe. Les étudiants étaient amenés à réfléchir aux écueils de la transcription de l'oral et découvraient les principales différences entre la structuration de l'oral spontané (non préparé) et de l'oral préparé ou lu.

**2010-2011 : Types et genres du discours médiatique** (séminaire créé et assuré en collaboration avec Georgeta Cislaru ; ouvert uniquement aux étudiants du parcours M1 « Culture, arts, médias »).

Ce cours offre une approche essentiellement discursive de la multitude des genres, écrits ou oraux, produits par les professionnels de la communication. Les étudiants sont amenés à dégager les aspects essentiels du fonctionnement discursif à partir de notions de base comme « type » et

« genre de discours », « scène d'énonciation », « embrayage énonciatif », « cohésion textuelle ». Ils apprennent également à constituer un corpus à partir des grandes bases de données de la presse écrite ou orale.

**2009-2016 : Questions de sociolinguistique** (cours à distance, M1, création personnelle de l'intégralité des supports ; ouvert aux étudiants du master de Lettres).

L'objectif du cours est de rendre compte, au moins partiellement, de la diversité des approches en sociolinguistique, des passerelles avec les autres sciences humaines. La sociolinguistique et ses outils est présentée selon deux perspectives : une perspective *macroscopique*, proche de celle de la sociologie, qui permet d'étudier les phénomènes sociaux, les grandes tendances, les forces en concurrence, les rapports de domination, etc, et une perspective *microscopique* qui permet d'étudier comment les locuteurs utilisent en pratique les différentes ressources langagières à leur disposition dans une interaction, dans un contexte précis. En outre, les étudiants sont amenés à réfléchir à leur propre profil sociolinguistique et aux représentations qu'ils ont de leurs propres pratiques langagières en situation.

**2006-2011 : Syntaxe du français écrit et oral : les mots en qu-** (cours à distance, M1/M2, créé et assuré en collaboration avec Florence Lefeuve ; ouvert aux étudiants du master de Lettres et de Didactique du FLE)

Ce cours se propose de donner accès à des travaux récents sur la syntaxe du français et d'aborder les mêmes outils syntaxiques sur des échantillons d'une grande variété de textes écrits ou de transcriptions de discours oraux (récits, entretiens). Le cours est focalisé sur les mots en *qu-* qui ont un rôle fondamental en syntaxe du français en ce qu'ils fournissent les outils principaux de la subordination et de l'interrogation. Leur description syntaxique et sémantique s'appuie sur des exemples attestés de sources très diverses. Les étudiants sont amenés à mettre en parallèle leurs analyses sur l'écrit et sur l'oral.

**2006-2009. Introduction à la linguistique contemporaine** (cours à distance, M1, dont le support principal a été créé par Christian Puech autour de la lecture critique de deux ouvrages généraux sur les linguistiques contemporaines (P. Le Goffic – C. Fuchs 1999 et J.L. Chiss – C. Puech 1999).

Ce cours d'introduction choisit d'attirer l'attention sur quatre thèmes théoriques à portée scientifique et culturelle significatives du développement de la linguistique au XXe siècle: - la stylistique, les formalismes, la variation sociale en linguistique et l'émergence des linguistiques de l'énonciation

**2001-2006 : Grammaire de la phrase complexe** (cours à distance, M1, dont le support principal a été créé par Mary-Annick Morel)

Ce cours est une introduction à la description grammaticale du français dans une optique de grammaire scolaire ; l'ouvrage de référence utilisé était la Grammaire méthodique du français ; les étudiants sont amenés à identifier les fonctions grammaticales, à décrire la construction des phrases et à identifier les types de subordonnées dans des corpus variés, en français.

➤ **En tant que non titulaire, chargée de cours et ATER (1998-2001, Université de Paris 3)**

**Cours assurés en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de licence**

**Introduction à la linguistique** (UFR Lettres) ; cours créé par Ch. Leroy, assuré sous la responsabilité ; centré sur l'analyse distributionnelle en phonologie, morphologie et syntaxe et plus généralement sur l'introduction au structuralisme.

**Linguistique générale** (UFR Sciences du langage, ILPGA) ; cours créé par D. Laroche-Bouvy, assuré sous sa responsabilité ; cours introductif à la linguistique, centré sur le structuralisme et la typologie des langues.

**Sociolinguistique** (UE de découverte, UFR Sciences du langage, ILPGA) ; création personnelle en collaboration avec E. Cambon, sous la responsabilité de P. Renaud ; centré sur la découverte des grands domaines de la sociolinguistique, notamment : le variationnisme, le bilinguisme et les contextes de contact de langues, l'analyse critique du discours, l'analyse des interactions et les politiques linguistiques.

**Morphosyntaxe du français** (département LEA) ; cours créé par Ch. Leroy, assuré sous la responsabilité ; centré sur l'analyse distributionnelle et l'introduction au structuralisme.

**Cours assurés en 3<sup>ème</sup> année de licence**

**Introduction à l'argumentation** (département LEA) ; cours créé par Ch. Leroy, assuré sous la responsabilité ; centré sur la grammaire de texte, la description des connecteurs et les techniques de rédaction avec contraintes.

**Tutorat en traitement du signal** pour les étudiants de maîtrise et DEA (master 1 et 2, UFR Lettres)

**Activités scientifiques autres que publications**

➤ **Terrains de recherche, participations à des projets**

2013-2016 Co-fondatrice et membre du bureau de l'**association de recherche interdisciplinaire « GSL – Genres, sexualités, langage »**, issue de l'ancien réseau de recherche « Genre et langage ». L'association organise des manifestations scientifiques et œuvre à la création d'une revue inter-disciplinaire à audience internationale, dans un domaine thématique émergent en France (revue *GLAD !* : lancement du premier numéro fin 2016).

Depuis 2012 Membre de l'Axe 1 *Phonetic and phonological dynamics* du **LABEX Empirical Foundations of Linguistics** ; conception et réalisation d'un corpus de roumain oral selon le protocole *Diapix* (UK) adapté pour le roumain (en collaboration avec le laboratoire ICIA-Bucarest et LIMSI-CNRS) ; analyses en cours.

2010 Avec Luca Greco, **constitution d'un Réseau de recherche « Genre et langage »** basé à Paris 3 ; mise en place d'un site soutenu par le Conseil scientifique (<http://www.univ-paris3.fr/gender>), lancement d'un appel à projets. Depuis janvier 2013 le réseau compte une centaine de membres, titulaires et doctorants.

2006 et 2007 **Soumission à l'ANR de deux projets « jeune chercheur » portés par M.Candea** (acronymes *Multidentité* – 2006 – et *Margidentité* – 2007 – qui n'ont pas été retenus mais ont permis de commencer à construire un réseau de chercheurs intéressés par des questions d'identité, de discriminations, de sociolinguistique).

2011 Participation à la **rédaction d'un projet ANR thématique porté par Luca Greco** Paris 3, (*PLURISOI*) sur les dynamiques identitaires ; non retenu

2006-2013 **Observation sur le terrain** : enregistrements réguliers et observation participante dans le module de préparation au concours de Sciences Po Paris, au lycée Delacroix (Drancy 93). **Intégrée dans l'équipe d'animation** du module ainsi que dans le **jury de sélection** mis en place dans le cadre de la convention « Egalité des

chances » devenue « Education prioritaire » de Sciences Po Paris. Constitution d'un nouveau corpus.

- 2005-2006 Membre du Comité d'organisation de **l'école d'été thématique et pluridisciplinaire (CNRS) « Voix, parole, langues »** à Cargèse juillet 2006 (<http://archives.limsi.fr/vpl2006.limsi.fr/>) réunissant le CNRS, Paris 3, Paris 10, la DGA et l'ENST.
- 2004-2005 Membre du **Projet innovant PI-ED268** inter-équipes de recherches, financé par Paris 3, porté par Serge Fleury et Cédric Gendrot. Ce projet s'est focalisé sur le partage de réflexions sur l'adaptation des systèmes d'étiquetage pour permettre la mise en commun et l'accès plus ouvert à des données orales alignées. Les réflexions donnaient lieu à des débats réguliers entre spécialistes de phonétique, syntaxe et sociolinguistique. <http://pi-ed268.univ-paris3.fr/index.html>
- 2002-2004 Membre du **projet MIDL** (Modélisation et IDentification des Langues) qui a impliqué Paris 3, l'ENST, la DGA et le LIMSI CNRS. Ce projet financé dans le cadre du programme interdisciplinaire du CNRS STIC-SHS *Société de l'Information*, rassemblait des linguistes et des chercheurs en informatique et TAL autour de problématiques liées à l'identification (par les humains et par les machines) des différentes langues ou des différentes variétés dialectales.
- 2002-2003 Responsable du **Projet innovant Corpora-P3**, financé par Paris 3, sur la formation des membres de l'EA 1483 (doctorants et titulaires) à la mise en place des bases de données orales alignées. Ce projet a permis d'ouvrir des réflexions sur les enjeux théoriques et pratiques des corpus oraux alignés, dans une équipe où la majorité des transcriptions se faisaient sur des éditeurs de textes et la plupart des données orales étaient stockées sur des mini-disques ou parfois sur des cassettes.
- 1997-1998 **Observation sur le terrain** : enregistrements réguliers au Collège Emile Zola (Suresnes, 92). Constitution de thèse au sein de thèse au sein d'une classe de 4è, durant les cours de français. L'enseignante pratiquait une pédagogie du projet pour faire travailler ses élèves sur la structuration des récits oraux à haute voix. La dernière séance du trimestre s'est déroulée dans une classe d'école maternelle où certains collégiens ont pu performer le récit préparé auparavant devant les enfants de moyenne section.

#### ➤ Organisation de conférences ou journées d'études

- juillet 2016 Membre du comité d'organisation et scientifique de *7th Conference of the International Society for Gesture Studies : Gesture – Creativity – Multimodality*, Paris.
- nov 2015 Co-organisation d'une **journée d'études Linguistique et études sur le genre**, à Paris 3 ; invitations de doctorants et titulaires de différentes universités de France.
- oct 2012 Co-organisation d'une **journée d'études Recherches linguistiques sur le genre : état des lieux, questions, enjeux** à Paris 3. Journée accueillant un public large de différentes universités franciliennes.
- avr 2009 Organisation d'une **journée d'études** dans le cycle « samedis de l'Ecole doctorale Langage et langues », à Paris 3 : *Didactique et prosodie* (destinée aux doctorants).
- oct 2008 Co-organisation d'une **journée d'études en hommage à Mary-Annick Morel** : *La Rectification à l'oral et à l'écrit*, à Paris 3.
- avr 2005 Co-organisation d'une **Journée ATALA** Association pour le traitement automatique des langues sur « **Hésitations, répétitions, faux-départs** » ; (conférence d'ouverture assurée conjointement par Adda-Decker, Candea et Vasilescu) ; colloque à audience nationale.
- dec 2004 Co-organisatrice du **workshop international MIDL** (Modélisation et IDentification des Langues par les humains et les machines) en décembre 2004, à

Paris, ENST, avec publication des actes.

juin 1999 Co-organisation de la **Journée Jeunes chercheurs** de l'ED 'Langage et langues' de Paris 3 ; coordination de la publication des actes avec Florence Lefeuve (publication interne Paris 3).

1995, 1996 Co-organisation d'**écoles d'été pluridisciplinaires** en Roumanie sous l'égide de l'E.N.S. Fontenay-St.Cloud sur le thème « *Espace et culture en Europe Centrale et Orientale* », Univ Timisoara 1995 et « *Public / Privé* », Univ. Cluj 1996.

## Principaux thèmes de recherches

### **1/ Description et perception des pauses silencieuses et des marques du travail de formulation**

→ Publications sur cette thématique : **thèse** ; **docs** [16, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 32].

### **2/ Méthodes mixtes de recherche**

#### **Méthodes d'enquête en perception de la parole**

→ Publications sur cette thématique : **thèse** ; **docs** [05, 19, 21, 23, 24]

#### **Fouille de grandes bases de données**

→ Publications sur cette thématique : **docs** [03, 19].

### **3/ Intersubjectivité, enjeux sociaux de la prononciation**

#### **Co-énonciation, rôle de la prosodie et des indices posturo-mimo-gestuels dans la construction de l'intersubjectivité en interaction**

→ Publications sur cette thématique : **docs** [07, 16, 20].

#### **Sociophonétique du français, accent social, ressources phonétiques et discursives pour la construction identitaire du *groupe social*, du *genre* ou de la *race***

→ Publications sur cette thématique : **docs** [06, 33, 11, 12, 15].

#### **Enjeux autour de la didactisation de la sociophonétique, politiques éducatives**

→ Publications sur cette thématique : **docs** [13].

## Collaborations

Au fil du temps j'ai été amenée à collaborer avec un certain nombre de collègues – titulaires ou doctorants – dans différents projets et sur différentes thématiques. Certaines de ces collaborations ont donné lieu à des publications, d'autres à des animations scientifiques organisées de manière conjointe ou encore à des discussions informelles enrichissantes qui pourront aboutir à des collaborations plus ciblées.

C'est ici qu'il convient également de mentionner les séminaires que j'ai suivis et qui ont eu une grande importance dans ma formation scientifique : outre les séminaires de **Mary-Annick Morel**, j'ai également suivi les cours de **Patrick Renaud**, **Françoise Gadet**, **Jacqueline Vaissière**, **Claire Blanche-Benveniste**, **Danièle Dubois**, **Danièle Bouvet**, **Laurent Danon-Boileau** et **Jean-Yves Dommergues**.

Je donne ci-dessous une liste indicative des collaborations qui ont abouti à des publications communes :

- **CLESTHIA-EA 7345 (et ancienne EA1483 RFC, Recherches sur le français contemporain), Paris 3 :**

**Mary-Annick Morel**, qui a dirigé mon travail de thèse et avec qui j'ai continué des échanges soutenus sur le rôle de la prosodie et des marques posturo-mimo-gestuelles dans la co-énonciation en interaction. C'est dans son séminaire que j'ai fait la connaissance de **Jean-Gérard Sender** et **d'Edlira Cela** avec qui j'ai eu l'occasion de collaborer au sujet de certains aspects de leurs corpus qui croisaient mes propres préoccupations sur le rôle des marques posturo-mimo-gestuelles, associées aux pauses silencieuses, dans la structuration des énoncés et dans la progression de l'interaction. [docs 07, 16 et 20].

**Séverine Morange**, avec qui nous avons longuement travaillé sur l'importance du dispositif d'enquête dans la construction des observables lors des tests de perception ; les conseils de **Danièle Dubois** avaient joué également un grand rôle dans le développement de nos questionnements. [doc 14]

**Dominique Delomier**, avec qui j'ai d'abord travaillé pour la préparation des cours que nous assurons en première année de licence, et aussi, de manière plus pointue, pour la conception d'un séminaire de master sur l'analyse de l'oral. Par la suite j'ai échangé avec elle sur la diversité des expressions de la rectification à partir d'extraits de mon corpus issu du terrain *ZEP-Sciences Po*, dans le cadre de la préparation de la journée d'hommages en l'honneur de Mary-Annick Morel [doc 15]. Cette journée a donné lieu à une publication collective [doc 01] que j'ai dirigée avec **Reza Mir-Samii**, de l'Université du Mans, à l'époque membre de l'EA 1483.

**Florence Lefeuvre** : échanges sur des points précis de la syntaxe de l'oral, et tout particulièrement sur le rôle possiblement syntaxique de l'intensité ; nos discussions ont abouti à un article de colloque [doc 25] mais également à un séminaire commun de master.

**Luca Greco** : échanges réguliers sur l'analyse des interactions, sur le *genre* comme concept opérationnel et comme paradigme d'analyse, sur l'approche ethnographique et le rapport entre chercheur et « son » terrain... Ces échanges ont donné lieu à des dépôts de projets, des animations scientifiques, des séances de séminaires communes et, à partir de 2010, la création et l'animation d'un réseau de recherche sur « Genre et langage », qui rassemble à présent une centaine de membres sur la liste de diffusion interne. C'est sur ce thème que j'ai été amenée à collaborer, outre Luca Greco, avec **Andrea Valentini** et **Gabriella Parussa**, pour mettre en place un enseignement transversal à Paris 3 et pour amplifier les collaborations avec d'autres universités franciliennes membres du GIS « Institut du genre ».

**Aron Arnold** : collaborations en sociophonétique notamment au sujet du montage de protocoles de perception pour interroger l'influence de certains facteurs macro-sociaux comme le *genre* ou la *race*. Son double rattachement au LPP et à CLESTHIA a permis l'émergence de nombreux échanges sur les frontières disciplinaires et sur les routines scientifiques dans la communauté des phonéticiens et dans celle des sociolinguistes. [doc 05]

- **LPP « Laboratoire de Phonétique et Phonologie », CNRS / Paris 3, UMR 7018:**

**Martine Adda-Decker** : nombreuses collaborations, d'abord à l'époque où M. Adda-Decker était CR au LIMSI CNRS, et ensuite les dernières années, depuis qu'elle est DR au LPP. Le domaine qui nous rassemble est la linguistique de corpus et la fouille semi-automatique de données orales alignées. Nous avons collaboré pour des études qui se proposaient d'isoler des items particuliers, en grand nombre, dans un corpus de grandes dimensions, pour pouvoir observer une tendance à un moment donné, et dans un style de parole donné.

- **LIMSI Laboratoire d'Informatique pour la Mécanique et les Sciences de l'Ingénieur / CNRS**

**Lori Lamel** : collaborations (conjointes avec **M. Adda-Decker**) durant la délégation au LIMSI en 2012 et 2013, notamment au sujet des techniques de fouille automatique dans les corpus de médias, grâce à l'implémentation de variantes autorisées non-standard lors du processus d'alignement automatique. [**docs 03 et 18**].

**Ioana Vasilescu** : collaborations au sujet de la perception des *fillers* (voyelles centrales dites d'hésitation) dans différentes langues, dans le cadre du projet MIDL qui visait l'amélioration des systèmes de reconnaissance automatique grâce – entre autres – à l'apport des comparaisons entre discrimination acoustique, statistique, et discrimination par des humains. Ces études ont été menées avec **M. Adda-Decker** également. [**docs 21, 22, 23 et 24**].

- **LIDILEM, EA 609, Université Stendhal, Grenoble :**

**Cyril Trimaille** : nombreux échanges au sujet de la définition de la sociophonétique en général [**docs 02 et 04**], et collaborations au long cours pour étudier la palatalisation/affrication en français de France : distribution selon les styles de parole ou les macro-catégories des locuteurs et locutrices, enquêtes sur la perception des connotations sociales. Une bonne part de ces études ont été menées avec **Iryna Lehka-Lemarchand**, post-doctorante [**doc 19**, et communications sans actes].

- **DELIC DEscription Linguistique Informatisée sur Corpus, Université Aix-Marseille**

**Jean Véronis** : nombreux échanges durant mon doctorat et peu après au sujet de l'étude des phénomènes dits « d'hésitation » en français oral, et au sujet de la constitution et l'étiquetage des corpus oraux. Ces échanges, impliquant des doctorantes du séminaire de DELIC, outre Jean Véronis, ont abouti à l'organisation ultérieure d'une journée d'études ATALA.

#### **Autres collaborations individuelles**

**Ioana Chitoran**, Paris 7, CLILLAC-ARP : échanges autour des tendances actuelles dans la prononciation des voyelles moyennes en roumain ; constitution conjointe d'un corpus d'enregistrement en cours, selon le protocole d'enquête *DIAPIX*. Projet de recherches sur la sociophonétique du roumain en cours, avec Ioana Vasilescu.

Rédaction collaborative d'un livre grand public sur les positions linguistiques machistes et scientifiquement infondées de l'Académie française ; avec **Eliane Viennot (Univ. Saint-Etienne)**, **Yannick Chevalier (Univ. Lyon 2)**, **Anne-Marie Houdebine (Paris 5)**, **Sylvia Duverger (Paris 8)** et **Audrey Lasserre (Paris 3)**. Livre paru en juin 2016.

## Liste des publications

Celles qui figurent en annexe sont suivies d'un ▲

### ➤ Direction d'ouvrage

[01]

Candea M., Mir Samii R., (dir.) 2010, *La Rectification à l'oral et à l'écrit*, Ophrys, Paris.

### ➤ Direction de numéro de revue

[02]

Candea M., Trimaille C. (coord.) 2015, Sociophonétique du français : genèse, questions, méthodes. *Langage et société*, n°151.

### ➤ Articles de revues avec comité de lecture

[34]

**(soumis)**

Candea M. L'« accent de banlieue » à l'épreuve du terrain, *Glottopol* n° 29, M. Auzanneau, P. Lambert, N. Maillard (dir.)

[35]

Abbou J., Candea M., Coutant A., Gérardin-Laverge M., Katsiki S., Marignier N., Michel L. et Thevenet C., 2016, [GLAD! revue féministe et indisciplinée](http://www.revue-glad.org/260). Un projet scientifique, éditorial et politique, n° 1, *GLAD ! Revue sur le langage, le genre, les sexualités*, <http://www.revue-glad.org/260>.

[03] ▲

**(soumis)**, Candea M., Adda-Decker M. et Lamel L. : How can Speech Processing Tools Renew Perspectives on Sociophonetic Changes in French? A Case Study Based on Broadcast News (*JFLS*).

[04] ▲

Candea M., & Trimaille C., 2015, Introduction. Phonétique, sociolinguistique, sociophonétique : histoires parallèles et croisements, dans *Langage et société*, 151, 7-25.

[05] ▲

Arnold A. & Candea M., 2015, Comment étudier l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole ?, dans *Langage et société*, n°152, 75-96.

[06] ▲

Candea M., 2014, Discours sociolinguistiques et discours profanes face à la variation stylistique dans la prononciation du français, dans *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, 50 : 45-61.

[07]

Cela-Gontier E., Candea M., 2013, L'apport des indices posturo-mimico-gestuels et intonatifs à la construction de la référence de 'tu' dit générique, dans *l'Information grammaticale*, n° 136, 12-19.

[08] ▲



Candea M., 2012, Au journal de RFI-chhh et dans d'autres émissions radiodiffusée-chhhs. Les épithèses fricatives, in *Le discours et la langue*, n°3, Bruxelles, 136-149.

[09]

Fougères I., Candea M., 2011, Vivacité d'un régionalisme grammatical : le « y » bourguignon, on va vous y expliquer, dans *Information grammaticale*, n°129, 46-52.

## ➤ **Chapitres de livres**

[33] ▲

**(à paraître)** Candea M., Se construire comme candidat à une Grande Ecole quand on vit en banlieue populaire parisienne, dans F. Gadet (dir.) *Le français dans les métropoles européennes*, Garnier.

[10]

Candea M., 2016 (rédigé en 2011), L'accent dit de banlieue, une mode ? Etude auprès de lycéens en ZEP inscrits dans une dynamique de réussite scolaire dans Siouffi G. (dir.) *Modes langagières dans l'histoire*, Champion, Paris.

[11] ▲

Candea M., 2014, Sortir de 'son' territoire en périphérie parisienne : un mouvement géographique, langagier et idéologique, Boissonneault, Julie et Ali Reguigui (dir.), *Langue et territoire. Études en sociolinguistique urbaine | Language and Territory. Studies in Urban Sociolinguistics*, Sudbury, Université Laurentienne, Série monographique en sciences humaines / Human Sciences Monographic Series, vol. 15, 103-132.

[12] ▲

Candea M., 2012, Emergence du discours politique des jeunes lycéens dans et par le dispositif de la convention « éducation prioritaire » de l'IEP Paris (Sciences Po), dans Pugnière-Saavedra F., Sitri F. et Vénier M., *L'analyse du discours dans la société : engagement du chercheur et demande sociale*, Champion, Paris, 479-496.

[13] ▲

Candea M., 2012, Une expérience de didactisation de la sociophonétique centrée sur de « bons » élèves d'un lycée classé ZEP, in M. Dreyfus et JM Prieur, *Hétérogénéité et variation*, Michel Houdiard éditeur, Paris, 320-330.

[14] ▲

Morange S., Candea M., 2010, Aux frontières de l'écoute. Réflexion sur la construction des variables pertinentes dans la mise en place des tests de perception in D. Delomier, M.A. Morel (dir.) *Frontières, du linguistique au sémiotique*, Lambert-Lucas, Limoges, 79-96.

[15] ▲

Candea M., Delomier D., 2010, Structures de rectifications en dialogue (interactions profs-élèves), dans *La Rectification à l'oral et à l'écrit*, Candea M. & Mir Samii R. (dir) Ophrys, Paris, 31-42.

[16] ▲

Candea M. et Morel M.A., 2002: La gestion de l'indicible à l'aide de différents types d'allongements en français oral, in *Représentations du sens linguistique*, Lagorgette D., Larrivée P. (éds.), Munich, Lincom Europa, 471-486.

## ➤ Actes de colloques avec comité de lecture

[17] ▲

(à paraître) Candea M. 2017, Qu'est-ce que le « genre » apporte aux études sur la perception de la parole ? dans *Actes du colloque « Genres et sciences du langage, enjeux et perspectives »*, Montpellier, 2015.

[18] ▲

Candea M., Adda-Decker M. & Lamel L. 2013, Recent evolution of non-standard consonantal variants in French broadcast news, *Proceedings of Interspeech*, Lyon.

[19] ▲

Trimaille C., Candea M., Lehka-Lemarchand I., 2012, Existe-t-il une signification sociale stable et univoque de la palatalisation/affrication en français ? Étude sur la perception de variantes non standard, *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, <http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php>.

[20] ▲

Candea M., Sender JG., 2008, Prosodie et indices gestuels, quelle place dans la grammaire de l'oral ? L'exemple des pauses in *Travaux linguistiques du CerLico n° 21*, [Grammaire et Prosodie], PUR, 95-107.

[21] ▲

Vasilescu I., Candea M., Adda-Decker M., 2005, Perceptual salience of language-specific acoustic differences in autonomous fillers across eight languages, in *Proceedings of Interspeech 2005*, Lisbonne.

[22] ▲

Candea M., Vasilescu I., Adda-Decker M., 2005, Inter- and intra-language acoustic analysis of autonomous fillers, in *Proceedings of DISS 2005*, Aix-en-Provence, 47-51.

[23]

Clerc-Renaud J, Vasilescu I., Candea M., Adda-Decker M., 2004, Etude acoustique et perceptive des hésitations autonomes multilingues, in *Actes des 25<sup>ème</sup> Journées d'Etudes sur la Parole*, Fès.

[24]

Vasilescu I., Candea M., Adda-Decker M., 2004, Hésitations autonomes dans huit langues : une étude acoustique et perceptive, in *Identification des langues et des variétés par les humains et les machines, MIDL2004*, ENST, S003, 25-30.

[25]

Candea M. et Lefeuvre F., 2004, Les pics d'intensité dans les récits en français oral spontané, in *Travaux linguistiques du CerLiCo n°17*, [Intensité, comparaison, degré], PU. Rennes, 27-35.

[26] ▲

Candea M., 2002, Le *e d'appui* parisien : statut actuel et progression, in *Actes des 24<sup>èmes</sup> Journées d'Etudes sur la Parole*, 185-188.

[27] ▲

Candea M., 2001, *Euh* et allongements dits « d'hésitation », contraintes combinatoires, in *Travaux linguistiques du CerLiCo n°14*, [La grammaticalisation : concepts et cas], P.U. Rennes, 35-46.

[28]

Candea M., 2000, Les *euh* et les allongements dits « d'hésitation » : deux phénomènes soumis à certaines contraintes en français oral non lu, in *Actes des 23<sup>e</sup> Journées d'Etude sur la Parole*, 75-78.

[29]

Candea M., 2000, Typologie des pauses à travers le processus de formulation/auto-reformulation en français oral spontané, in *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté*, n°701 [Répétition, altération, reformulation], série Linguistique et Sémiotique, P.U. Franche-Comté, 119-130.

[30]

Candea M., 1998, Les facteurs désambiguïsateurs du rôle des pauses en français oral spontané, in *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Pergamon, Oxford, Paper n°0157.

[31]

Morel M.A. et al., 1998 Intonation, oral spontané, comparaison de langues (article collectif, Equipe d'Accueil 1483 direction M.A. Morel ; j'ai rédigé la partie « Le paragraphe roumain », in *Proceedings of the 16th International Congress of Linguists*, Pergamon, Oxford, Paper n°0456.

[32]

Candea M., 1997, Peut-on définir la pause dans le discours comme un lieu d'absence de toute marque?, in *Travaux linguistiques du CerLiCo*, n°10, [Absence de marques, représentation de l'absence], P.U. Rennes, 231-244 .

## ➤ **Communications et conférences invitées**

### • **Conférences invitées à des colloques scientifiques :**

2017 : Colloque (à venir) « Prononcer les langues: variations, émotions, médiations », *Apports des études perceptives à la compréhension de la variation sociophonétique* (Univ. Rouen)

2015 : Congrès du Réseau Francophone de Sociolinguistique, Grenoble : *Vers des approches post-variationnistes en sociophonétique du français ?*

2014 : CJC14 Colloque Jeunes chercheurs Montpellier – DIPRALANG : *Qu'est-ce que le « genre » apporte aux études sur la perception de la parole ?*

### • **Invitations diverses (dans un cadre académique, cinq dernières années) :**

2014 : Communication dans le séminaire du LIDILEM : *L'accent de banlieue' à Sciences Po ? Enjeux politiques et didactiques autour d'une filière de sélection universitaire ultra-médiatisée*

2014 : Discutante pour *Intersubjectivity and stance*, (international workshop) (PRISMES - Paris 3).

2014 : Discutante autour de la parution de l'ouvrage « *Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin* » Eliane Viennot 2014 : GIS Institut du Genre - Columbia Global Center in Paris.

2012-2014 : Conférences du stage de formation continue des professeurs de français (PAF Académie de Créteil, resp. Colin Fraigneau) intitulé « Enrichir les échanges et l'expression orale » : 1/ *Questions de didactique de l'oral au collège et au lycée* ; 2/ *Perception et évaluation de l'oral*

2013 : Communication dans le séminaire du LIDILEM : *Nouvelles méthodes de fouille de données en sociophonétique du français*

2012 : Communication dans le séminaire EHESS de Juliette Rennes : *Avoir un accent social*

2011 : Conférence pour le stage de formation continue des formateurs (IFE / ENS Lyon, resp. Patricia Lambert & Marie-Odile Maire-Sandoz) intitulé « Diversité langagière à l'école : accueillir les enfants nouvellement arrivés en France » : *Diversité et perception des accents. Exemples. Implications.*

### • **Autres conférences invitées (grand public) :**

2014 : Conférence pour la SNCF et La Poste Région Centre, « Semaine de la Mixité » à Tours : *La langue française permet-elle l'égalité entre les femmes et les hommes ? Focus sur le langage professionnel*

2014 : Conférence à la Mairie de Toulouse, pour la Mission « Egalité, diversité et laïcité » : *D'où vient le sexisme de la langue française ?*

2012 : Conférence au Centre Pompidou, Semaine de la langue française, soirée-débat organisée par C. Trimaille : *Les parlers jeunes, un danger pour la langue française ?*

2011 : Conférence à la Mairie de Sceaux, au colloque « Le français, une langue en mouvement » ; titre : *Petits mouvements de modes dans la prononciation du français ? Quelques phénomènes socialement connotés*

2006-2011 : Nombreuses présentations sur *la prononciation et les enjeux sociaux des pratiques langagières* devant des lycéens, en Seine Saint-Denis.

### ➤ **Comptes rendus**

Candea M., 2017 à par., Compte rendu de A. Babel (dir.), 2016, **Awareness and control in sociolinguistic research**, Cambridge Univ. Press, pour *Langage et société*.

Candea M., 2015, Compte rendu de G. Henri-Pannebière, 2010, **Les héritiers en échec scolaire**, La Dispute, pour *Langage et société*, n°152, 142-145.

Candea M., 2009, Compte rendu de Bouvet D., Morel MA., 2002 **Le ballet et la musique de la parole**, Ophrys, pour *l'Information grammaticale*, n°123.

Candea M., 2008, Compte rendu de **L'interjection : jeux et enjeux**, n° 161 - 2006 de *Langages*, dir. Claude Buridant, pour *l'Information grammaticale*, n°118.

### ➤ **Communications à des colloques sans actes**

2015 : Grenoble, Congrès du Réseau Francophone de Sociolinguistique, avec C. Sperandio et C. Trimaille, communication orale : *Evolution et perception d'une variante non-standard : la palatalisation/affrication des occlusives en français de France*.

2015 : Paris, Symposium du LABEX EFL, avec I. Chitoran (Paris 7) et R. Ridouane (Paris 3/CNRS), communication orale : *Phonetic and phonological dynamics*

2012 : Berlin, 19th Symposium of Sociolinguistics, avec Adda-Decker (Paris 3) et L. Lamel (LIMSI/CNRS), poster: *Recent evolution of some non standard variants in French broadcast news*

2012 : Berlin, 19th Symposium of Sociolinguistics, avec C.Trimaille (Grenoble) et I. Lehka (Rouen), communication orale: *Could the affrication of plosive dental consonants be an ongoing process of phonetic change in French ?*

2012 : Paris, Journée d'études : « Recherches linguistiques sur le genre: état des lieux, questions, enjeux », avec A. Arnold, communication orale : *Etudier l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole*

2012 : Lausanne, 6<sup>e</sup> Congrès de recherches féministes, avec A. Arnold, communication orale : *Influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole*

2011 : Nancy, Colloque Association for French Language Studies, avec C. Trimaille et I. Lehka : *Etudier la perception de phénomènes sociophonétiques : méthodes « artisanales » et / ou interfaces en ligne ?*

2008: Montpellier, Colloque « Modes langagières dans l'histoire » : *L'accent dit de banlieue, une mode ? Etude auprès de lycéens en ZEP inscrits dans une dynamique de réussite scolaire*

### ➤ **Animation scientifique en lien avec l'association GSL « Genres, Sexualités, Langage »**

Depuis 2015 : membre du Comité de rédaction de la revue *GLAD !* (en cours de création), consacrée aux recherches sur langage, genre, sexualités.

- 2015 : Co-organisatrice de *Fédérer les études de genre dans Sorbonne Paris Cité* (journée de lancement d'une Fédération de recherche – La Cité du genre – au sein de la COMUE)
- 2014 : Discutante pour la parution du livre « *Le discours pornographique* », Marie-Anne Paveau, Librairie Violette & Co, Paris.
- 2013 : Discutante, avec Valelia Muni Toke (IRD) du documentaire « *Les Roses Noires* », dans le cadre des séminaires publics de l'association « GSL »
- 2010 : Table ronde interdisciplinaire « *Quelle place pour les études de genre ?* », Paris 3

## ➤ **Publications à visée de vulgarisation scientifique**

**Ouvrage collectif**, Viennot E., Candea M., Chevalier Y., Duverger S., Houdebine A.-M., 2016 : *L'Académie contre la langue française* (éditions iXe)

Candea M., 2014, **compte rendu** de Viennot E. *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*, éditions iXe, publié sur le blog « Féministes en tous genres », hébergé par le *Nouvel Observateur* : <http://feministesentousgenres.blogs.nouvelobs.com/archive/2014/07/26/le-feminin-c-est-bien-et-non-le-masculin-ne-l-a-pas-toujours-emporte-sur-le.html>

Candea M., 2013, Cachons ce féminin que nous ne saurions voir au pouvoir : de la résistance des FrançaisEs à la féminisation des titres glorieux, **entretien** publié par S. Duverger sur le blog « Féministes en tous genres », hébergé par le *Nouvel Observateur* : <http://feministesentousgenres.blogs.nouvelobs.com/archive/2013/12/12/cachez-moi-ce-feminin-que-je-ne-saurais-voir-de-la-resistanc-516025.html>

Arnold A., Candea M. 2013, Le mauvais 'gender' peine à séduire les linguistes, entretien publié par S. Duverger sur le blog « Féministes en tous genres », hébergé par le *Nouvel Observateur* : <http://feministesentousgenres.blogs.nouvelobs.com/archive/2013/12/15/titre-de-la-note-516027.html>

Candea M., 2012, Départ : ZEP. Arrivée : Sciences Po. Moyen de transport : le langage, dans *Diversité. Ville-Ecole-Intégration*, numéro 167, « Les jeunes des quartiers », 111-115.

Candea M. et Morel M.A., 2001: Interprétation des propriétés mélodiques du disque bleu de Raymond Hains, publié dans *J'ai la mémoire qui planche*, R. Hains, Centre Pompidou.

## Bibliographie du volume de synthèse

- Abercrombie, David. 1967. *Elements of General Phonetics*. Edinburgh: University press.
- Achard, Pierre. 1988. « Pierre-André Taguieff : La force du préjugé - Essai sur le racisme et ses doubles ». *Langage et société* 46 (1): 69-80.
- Adda-Decker, Martine, Cécile Fougeron, Cédric Gendrot, Elisabeth Delais-Roussarie, et Lori Lamel. 2012. « La liaison dans la parole spontanée familière : une étude sur grand corpus ». *Revue française de linguistique appliquée* XVII (1): 113-28.
- Adda-Decker, Martine, et Natalie D. Snoeren. 2011. « Quantifying temporal speech reduction in French using forced speech alignment ». *Journal of Phonetics, Speech Reduction*, 39 (3): 261-70.
- Amossy, Ruth, et Anne Herschberg-Pierrot. 1997. *Stéréotypes et clichés : langue, discours, société*. 128 171. Paris: Nathan.
- Angermeyer, Ph.S. 2015. « Review article: The handbooks of sociolinguistics : Defining and dividing the field ». *Journal of Sociolinguistics* 1 (19): 91-104.
- Apple, William, Lynn A. Streeter, et Robert M. Krauss. 1979. « Effects of pitch and speech rate on personal attributions ». *Journal of Personality and Social Psychology* 37 (5): 715-27.
- Arditty, Jo. 2013. « Du droit d'aubaine au Français Langue d'Insertion (FLI) : Évolution des modalités d'« accueil » de l'étranger ». *Langage et société*, n° 144 (juin): 7-26.
- Arditty, Jo, et Philippe Blanchet. 2015. « La « mauvaise langue » des « ghettos linguistiques » : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore ». *Revue Asylon(s)*, n° 4.
- Arguin, Martin. 2003. « L'attention sélective ». In *Perception et réalité*, édité par André Delorme et Michelangelo Flückiger. Bruxelles: De Boeck Supérieur.
- Armstrong, Nigel. 2002. « Nivellement et standardisation en anglais et en français ». *Langage et société*, n° 102: 5-32.
- Armstrong, Nigel, et Zoe Boughton. 2000. « Absence de repères régionaux et relâchement de la prononciation ». *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, n° 42: 59-71.
- Armstrong, Nigel, et I. Mackenzie. 2013. *Standardization, Ideology and Linguistics*. Palgrave Macmillan.
- Armstrong, Nigel, et Timothy Pooley. 2010. *Social and linguistic change in European French*. New York: Palgrave Macmillan.
- Arnold, Aron. 2012. « Voix genrée / Voix genrante – Étude sociophonétique sur l'utilisation de la voix dans le passing trans ». Manuscrit pour ouvrage collectif à la suite de la journée d'étude « Genre et voix » à l'ENS Paris - 26.11.2011.
- . 2015a. « La voix genrée, entre idéologies et pratiques – Une étude sociophonétique ». Thèse de doctorat. Paris: Univ. Sorbonne nouvelle.
- . 2015b. « Voix et transidentité : changer de voix pour changer de genre ? » *Langage et société* n° 151 (1): 87-105.
- . 2016. « Idéologies de genre et construction des savoirs en sciences phonétiques ». *Revue GLAD!*, n° 1: [en ligne, <http://www.revue-glad.org/117>].
- Audrit, Stéphanie. 2009. « Variation linguistique et signification sociale chez les jeunes Bruxelloises issues de l'immigration maghrébine. Analyse socio-phonétique de trois variantes non standard. »

- Auger, Nathalie. 2010. « Enseignement des langues d'origine et apprentissage du français : vers une pédagogie de l'inclusion ». *Le français aujourd'hui*, n° 158 (janvier): 76-83.
- Auzanneau, Michelle. 2009. « "La langue des cités" ? Contribution pour la libération d'un mythe ». *Langages, Adolescence* 4 (70): 873-85.
- . 2015. « La quête des parlars ordinaires ». *Langage et société*, n° 154 (novembre): 51-66.
- Auzanneau, Michelle, et Caroline Juillard. 2012. « Aperçu théorique et méthodologique sur la variation langagière de jeunes en banlieue parisienne ». In *Langages de jeunes, plurilinguisme et urbanisation*, 27-41. Paris: L'Harmattan.
- Auzanneau, Michelle, Malory Leclère-Messebel, et Caroline Juillard. 2012. « Élaboration et théâtralisation de catégorisations sociolinguistiques en discours, dans une séance de formation continue. La catégorie « jeune » en question ». *Langage et société* 141 (3): 47.
- Avanzi, Mathieu, Sandra Schwab, Dubosson, et Jean-Philippe Goldman. 2012. « La prosodie de quelques variétés de français parlées en Suisse romande ». In *La variation prosodique régionale en français*, édité par Anne Catherine Simon, 89-118. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Babel, Anna, éd. 2016. *Awareness and control in sociolinguistic research*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Baider, Fabienne. 2004. *Hommes galants, femmes faciles: Etude socio-sémantique et diachronique*. Paris : Editions L'Harmattan.
- Baider, Fabienne, et Daniel Elmiger, éd. 2012. *Intersexion. Langues romanes, langue et genre*.
- Bailey, Guy. 2004. « Real and Apparent Time ». In *The Handbook of Language Variation and Change*, édité par J. K. Chambers, Peter Trudgill, et Natalie Schilling-Estes, 312-32. Blackwell Publishing Ltd.
- Baker, Rachel, et Valerie Hazan. 2011. « DiapixUK: Task Materials for the Elicitation of Multiple Spontaneous Speech Dialogs ». *Behavior Research Methods* 43 (3): 761-70.
- Bardiaux, Alice, et Philippe Boula de Mareuil. 2012. « Allongements vocaliques en français de Belgique : approche expérimentale et perceptive ». In *29e Journées d'Etude sur la Parole*, 625-32. Grenoble.
- Bardiaux, Alice, Anne Catherine Simon, et Jean-Philippe Goldman. 2012. « La prosodie de quelques variétés de français parlées en Belgique ». In *La variation prosodique régionale en français*, édité par Anne Catherine Simon, 65-88. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Baugh, John. 1996. « Perceptions within a Variable Paradigm: Black and White Racial Detection and Identification Based on Speech ». In *Focus on the USA*, édité par Edgar W. Schneider, 169-82. John Benjamins Publishing.
- Bell, Allan. 1984. « Language style as audience design ». *Language in Society* 13 (2): 145-204.
- Bento, Margaret. 1998. « Une étude sociophonétique des affriquées désonorisées en franco-québécois ». *Revue québécoise de linguistique* 26 (1): 13.
- Bereni, Laure. 2009. « « Faire de la diversité une richesse pour l'entreprise » ». *Raisons politiques*, n° 35 (octobre): 87-105.
- Berthaut, Jérôme. 2013. *La banlieue du « 20 heures » : ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique*. Marseille: Agone.



- Berthod, Sieur. 1657. *La Ville de Paris en vers burlesques, contenant toutes les galanteries du Palais, la chicane des plaideurs, les filouteries du Pont-Neuf... par le sieur Berthod*. In-8°. Anvers: G. Colles. cote BNF 8-Z LE SENNE-6504, numérisé sur Gallica.
- Berthoud, Anne-Claude, et Lorenza Mondada, éd. 2000. *Modèles du discours en confrontation*. Sciences pour la communication 6. Bern ; New York: P. Lang.
- Billiez, Jacqueline, et Laurence Buson. 2013. « Perspectives diglossique et variationnelle – Complémentarité ou incompatibilité ? Quelques éclairages sociolinguistiques ». *Journal of French Language Studies* 1 (23): 135-49.
- Billiez, Jacqueline, et Patricia Lambert. 2008. « Dans les coulisses de la sociolinguistique urbaine française : le silence criant des filles ». In *Les boîtes noires de Louis-Jean Calvet*, édité par A. Moussirou-Mouyama, 364-70. Editions Ecriture.
- Binisti, N., et M. Gasquet-Cyrus. 2003. « Les accents de Marseille ». *Cahiers du français contemporain*, n° 8: 107-29.
- Bishop, Hywel, Nikolas Coupland, et Peter Garrett. 2005. « Conceptual accent evaluation: Thirty years of accent prejudice in the UK ». *Acta Linguistica Hafniensia* 37 (1): 131-54.
- Blanche-Benveniste, Claire. 1997. *Approches de la langue parlée en français*. Collection L'essentiel français. Gap, Paris: Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Claire, éd. 1997. *Le français parlé: études grammaticales*. Sciences du langage. Paris: CNRS éd.
- Blanchet, Philippe. 2016. *Discriminations: combattre la glottophobie*. Petite encyclopédie critique. Paris: Textuel.
- Blom, Jan-Petter, et John J. Gumperz. 1972. « Social Meaning in Linguistic Structures: Code Switching in Northern Norway ». In *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, édité par John Joseph Gumperz et Dell H. Hymes.
- Boersma, Paul, et David Weenink. 2008. *Praat: doing phonetics by computer [Programme informatique]* (version 5.0.14). Version 5.0.14. <http://www.praat.org/>.
- Boggio Éwanjé-Épée, Félix, et Stella Magliani-Belkacem. 2012. *Les féministes blanches et l'empire*. 1 vol. Paris: la Fabrique.
- Bolinger, Dwight. 1964. « Intonation as a Universal ». In *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists*, édité par Horace G Lunt, 833-48. The Hague: Mouton.
- Boomer, Donald. 1965. « Hesitations and grammatical encoding ». *Language and Speech*, n° 8: 148-58.
- Boudreau, Annette. 2016. *À l'ombre de la langue légitime: l'Acadie dans la francophonie*. Linguistique variationnelle 2. Paris: Classiques Garnier.
- Boughton, Zoë. 2005. « Accent levelling and accent localisation in northern French: Comparing Nancy and Rennes ». *Journal of French Language Studies* 15 (03): 235-56.
- . 2006. « When perception isn't reality: Accent identification and perceptual dialectology in French ». *Journal of French Language Studies* 16 (03): 277-304.
- . 2013. « Social class, cluster simplification and following context: Sociolinguistic variation in word-final post-obstruent liquid deletion in French ». *Journal of French Language Studies*, novembre, 1-21.
- Boula de Mareuil, Philippe. 2012. *Accents et styles. Une étude à base de perception et d'analyses acoustiques à travers le traitement automatique de la parole*. Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches, [inédit], Univ. Sorbonne nouvelle.

- Boula de Mareuil, Philippe, et Iryna Lehka-Lemarchand. 2011. « Can a prosodic pattern induce/reduce the perception of a lower-class suburban accent in French? » *Proceedings of the XVIIth International Congress of Phonetic Sciences (ICPhS 2011)*.
- Boula de Mareuil, Philippe, Bianca Vieru-Dimulescu, C. Woehrling, et M. Adda-Decker. 2008. « Accents étrangers et régionaux en français. Caractérisation et identification ». *Traitement Automatique des Langues* 49 (3): 135-62.
- Bourdieu, Pierre. 1973. « L'opinion publique n'existe pas ». *Les Temps modernes*, n° 318: 1292-1309.
- . 1979. *La distinction: critique sociale du jugement*. Le Sens commun. Paris: Éditions de Minuit.
- . 1983. « Vous avez dit "populaire" ? » *Actes de la recherche en sciences sociales* 46 (1): 98-105.
- Bourdieu, Pierre, et Loïc J. D. Wacquant. 1998. « Sur les ruses de la raison impérialiste ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 121 (1): 109-18.
- Boutet, Josiane, Pierre Fiala, et Jenny Simonin-Grumbach. 1976. « Sociolinguistique ou sociologie du langage ? » *Critique*, n° 344: 68-85.
- Boutet, Josiane, et Monica Heller. 2007. « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique ». *Langage et société* 121-122 (3): 305.
- Bouvet, Danielle, et Mary-Annick Morel. 2002. *Le ballet et la musique de la parole: le geste et l'intonation dans le dialogue oral en français*. Gap: Ophrys.
- Bowdre, Paul Hull. 1964. « A Study of Eye Dialect ». PhD, University of Florida.
- Brennan, Susan, et Maurice Williams. 1995. « The feeling of another's knowing: Prosody and filled pauses as cues to listeners about metacognitive states of speakers ». *Journal of Memory and Language*, n° 34: 383-98.
- Brouard, Sylvain, et Vincent Tiberj. 2005. *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*. Paris: Presses de Sciences Po.
- Broudic, Fañch. 2007. *Le breton, une langue en questions*. 1 vol. Brest: Emgleo Breiz.
- Brubaker, Rogers. 2001. « Au-delà de L'« identité » ». Traduit par Frédéric Junqua. *Actes de la recherche en sciences sociales* 139 (1): 66-85.
- Bucholtz, Mary. 2011. « Race and the re-embodied voice in Hollywood film ». *Language & Communication* 31 (3): 255-65.
- Bulot, Thierry. 2004. « Présentation : Les parlers jeunes, le parler de / des jeunes ». *Cahiers de sociolinguistique*, n° 9: 5-7.
- Buson, Laurence. 2009. « Variation stylistique entre 5 et 11 ans et réseaux de socialisation scolaire : usages, représentations, acquisition et prise en compte éducative ». Phdthesis, Université Stendhal - Grenoble III.
- . 2010. « La didactique du FLM, du FLE et du plurilinguisme au service de l'éveil aux styles à l'école : des pistes pour la formation des enseignants. » In *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, [en ligne]. La Nouvelle Orléans. [http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com\\_article&access=doi&doi=10.1051/cmlf/2010117&Itemid=129](http://www.linguistiquefrancaise.org/index.php?option=com_article&access=doi&doi=10.1051/cmlf/2010117&Itemid=129).
- Buson, Laurence, et Jacqueline Billiez. 2013. « Representations of stylistic variation in 9- to 11-year-olds: Cognitive processes and salience ». *Linguistics* 51 (2).
- Butler, Judith. 1990. *Gender trouble: feminism and the subversion of identity*. New York: Routledge.
- . 1997. *Excitable Speech: A Politics of the Performative*. New York: Routledge.
- . 2004. *Undoing gender*. New York: Routledge.

- Calvet, Louis-Jean. 2007. « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », *Carnets d'Ateliers de Sociolinguistique*, n° 1. <https://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?article45>.
- Cambon, Emmanuelle, et Isabelle Léglise. 2008. « Pratiques langagières et registres discursifs ». *Langage et société*, n° 124 (juin): 15-38.
- Campbell-Kibler, Kathryn. 2007. « Accent, (ING), and the social logic of listener perceptions ». *American Speech* 82 (1).
- . 2009a. « The nature of sociolinguistic perception ». *Language Variation and Change* 21 (01): 135-56.
- . 2009b. « The nature of sociolinguistic perception ». *Language Variation and Change* 21 (01): 135-56.
- . 2016. « Toward a cognitively realistic model of meaningful sociolinguistic variation. » In *Awareness and Control in Sociolinguistic Research*, édité par Anna Babel, 123-51. Cambridge: Cambridge University Press.
- Candea, Maria. 2000. « Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits d'hésitation en français oral spontané. Etude sur un corpus de récits en classe de français ». Thèse de doctorat, Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle.
- Cappeau, Paul, et Françoise Gadet. 2007. « L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. » *Revue française de linguistique appliquée* XII (1): 99-110.
- Carton, Fernand. 1999. « L'épithèse vocalique et son développement en français parlé ». *Faits de langues*, n° 13: 35-45.
- Castellotti, Véronique. 2014. « Réflexivité et pluralité/diversité/hétérogénéité : soi-même comme des autres ? » *Cahiers de sociolinguistique*, n° 14 (mars): 129-44.
- Castellotti, Véronique, et Didier de Robillard. 2003. « Des Français devant la variation: quelques hypothèses ». *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain*, n° 29: 223-40.
- Celata, Chiara, et Silvia Calamai. 2014. *Advances in Sociophonetics*. John Benjamins Publishing Company.
- Cervulle, Maxime. 2013. *Dans le blanc des yeux: diversité, racisme et médias*. Éd. Amsterdam.
- Chambers, J. K., Peter Trudgill, et Natalie Schilling-Estes, éd. 2003. « The Handbook of Language Variation and Change ». In *The Handbook of Language Variation and Change*, 475-99. Oxford, UK: Blackwell Publishing Ltd.
- Chambers, J.K., et Peter Trudgill. 1980. *Dialectology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Chetcuti, Natasha, et Luca Greco, éd. 2012. *La face cachée du genre : Langage et pouvoir des normes*. Presses Sorbonne Nouvelle.
- Chevrot, Jean-Pierre. 1994. « La variation phonétique : un point de vue cognitif ». *Langage et société* 70 (1): 5-33.
- Chevrot, Jean-Pierre, Damien Chabanal, et Céline Dugua. 2007. « Pour un modèle de l'acquisition des liaisons basé sur l'usage: trois études de cas ». *Journal of French Language Studies* 17 (01): 103-128.
- Chevrot, Jean-Pierre, Michel Fayol, et Bernard Laks. 2005. « La liaison de la phonologie à la cognition ». *Langages*, n° 158: 3-8.
- Chevrot, Jean-Pierre, et Paul Foulkes. 2013. « Introduction: Language acquisition and sociolinguistic variation ». *Linguistics* 51 (2).
- Chevrot, Jean-Pierre, et Aurélie Nardy. à par. « Sociolinguistique et sciences cognitives : promesses d'une rencontre inattendue ». In *Dynamiques linguistiques : variation*,

- changement et cognition*, édité par M.-H. Côté, Jacques Durand, Chantal Lyche, et J. Peuvergne. Paris: P.U. de Paris Ouest.
- Chollet, Mona. 2008. *Rêves de droite : défaire l'imaginaire sarkozyste*. 1 vol. Paris: Zones.
- Clark, Herbert H. 1994. « Managing Problems in Speaking ». *Speech Communication* 15 (3-4): 243-50.
- Condry, John, et Sandra Condry. 1976. « Sex Differences: A Study of the Eye of the Beholder ». *Child Development* 47 (3): 812-19.
- Conein, Bernard, et Françoise Gadet. 1998. « Le français populaire des jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation ». In *Actes du Colloque de Heildelberg, Jugendsprache/langue des jeunes/youth language*, édité par J. Androutsopoulos et A. Scholz, 105-23. Frankfurt: Peter Lang.
- Costa, James, Patricia Lambert, et Cyril Trimaille. 2012. « Idéologies, représentations et différenciations sociolinguistiques : quelques notions en question ». *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*, 226-46.
- Coupland, Nikolas. 1980. « Style-Shifting in a Cardiff Work-Setting ». *Language in Society* 9 (1): 1-12.
- Coutant, Alice. 2016. « Masculin, féminin : l'indicibilité de la non-coïncidence sexe genre ». In *Pratiques et langages du genre et du sexe : déconstruire l'idéologie sexiste du binarisme*, édité par Sophie Bailly, Grâce Ranchon, et Sandra Tomc, EME Editions, 121-43. Louvain-la-Neuve.
- Coveney, Aidan. 2001. *The Sounds of Contemporary French*. Chicago: University of Chicago Press.
- Crenshaw, Kimberlé Williams, et Oristelle Bonis. 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre* 39 (2): 51.
- Cutler, Anne, et Donia R. Scott. 1990. « Speaker Sex and Perceived Apportionment of Talk ». *Applied Psycholinguistics* 11 (03): 253.
- Dalola, Amanda. 2014. « A sociophonetic examination of the production and perception of final vowel devoicing among L1 and L2 speakers of French ». Austin: University of Texas.
- Dambrun, Michaël. 2005. « L'effet du statut du groupe d'appartenance sur les attitudes ethniques implicites et explicites chez les enfants ». *Les cahiers internationaux de psychologie sociale* Numéro 67-68 (3): 65-76.
- Dambrun, Michaël, et Serge Guimond. 2003. « Les mesures implicites et explicites des préjugés et leur relation : développements récents et perspectives théoriques ». *Les Cahiers internationaux de psychologie sociale*, n° 57: 52-73.
- Dardelet, Chantal, Fabrice Hervieu-Wane, et Thierry Sibieude. 2011. *Une grande école, pourquoi pas moi? Le droit au mérite*. Paris: Colin.
- Dautricourt, Robin Guillaume. 2010. « French Liaison: Linguistic and Sociolinguistic Influences on Speech Perception ». Ohio State University.
- Daverne, Carole, et Yves Dutercq. 2013. *Les bons élèves: expériences et cadres de formation*. Éducation et société. Paris: Presses Univ. de France.
- Delarge, Alexandre. 2001. « Pratiques interprétatives en muséologie ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 24 (décembre): 57-70.
- Delhay, Cyril. 2006. *Promotion ZEP; des quartiers à Sciences po -*. Paris: Hachette littératures.
- Delomier, Dominique. 1999. « Hein, particule désémantisée ou indice de consensualité? » *Faits de langues*, n° 13: 137-49.

- Delphy, Christine. 2008. *Classer, dominer: qui sont les autres ?* Paris: la Fabrique éd.
- Demazière, Didier. 2008. « L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens ». *Langage et société*, n° 123 (avril): 15-35.
- Derville, Grégory. 1997. « La stigmatisation des « jeunes de banlieue » ». *Communication et langages* 113 (1): 104-17.
- Detey, Sylvain, Jacques Durand, Bernard Laks, et Chantal Lyche. 2010. *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone: ressources pour l'enseignement*. Paris: Ophrys.
- Detey, Sylvain, et Isabelle Racine. 2012. « Les apprenants de français face aux normes de prononciation : quelle(s) entrée(s) pour quelle(s) sortie(s) ? » *Revue française de linguistique appliquée* 1 (17): 81-96.
- Devilla, Lorenzo, et Cyril Trimaille. 2010. « Variantes palatalisées/affriquées en français hexagonal: Quel(s) statut(s) pour quel destin ? » In *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, édité par M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier, et P. Danler, 99-108. Innsbruck.
- Di Paolo, Marianna, et Malcah Yaeger-Dror, éd. 2010. *Sociophonetics: A Student's Guide*. Routledge.
- Dolbec, Jean, et Marise Ouellet. 1996. *Recherches en phonétique et en phonologie au Québec*. Centre international de recherche en aménagement linguistique.
- Dorlin, Elsa. 2006. *La matrice de la race: Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*. Paris: Editions La Découverte.
- Drager, Katie. 2013. « Experimental Methods in Sociolinguistics: matched guise and identification tasks ». In *Research methods in sociolinguistics: A practical guide*, édité par J. Holmes et K. Hazen, Wiley-Blackwell, 58-73.
- Drommel, Raimund. 1980. « Towards a subcategorization of speech pauses ». In *Temporal variables in speech. Studies in honour of F. Goldman-Eisler*, édité par H.W. Dechert et M. Raupach, 227-38. Mouton.
- Duchêne, Alexandre, et Claudine Moïse, éd. 2011. *Langage, Genre et Sexualité*. Nota Bene.
- Duez, Danielle. 1991. *La Pause dans la parole de l'homme politique*. Editions du CNRS.
- . 1995. « Perception of hesitations in spontaneous French speech ». In *Proc. of ICPHS*, 2:498-501. Stockholm, Suède.
- Durand, Jacques, Bernard Laks, Basilio Calderone, et Atanas Tchobanov. 2011. « Que savons-nous de la liaison aujourd'hui ? » *Langage française*, n° 169: 103-35.
- Durand, Jacques, Bernard Laks, et Chantal Lyche, éd. 2009. *Phonologie, variation et accents du français*. Paris-Londres : Hermès-Lavoisier.
- Duranti, Alessandro, et Charles Goodwin. 1992. *Rethinking Context: Language as an Interactive Phenomenon*. Cambridge University Press.
- Eckert, Penelope. 1996. « Vowels and Nail Polish: The Emergence of Linguistic Style in the Preadolescent Heterosexual Marketplace ». In *Gender and Belief Systems*, édité par Natasha Warner, Jocelyn Ahlers, Leela Bilmes, Monica Oliver, Suzanne Wertheim, et Melinda Chen, Berkeley Women and Language Group:183-90.
- . 2000. *Linguistic Variation as Social Practice: The Linguistic Construction of Identity in Belten High*. Malden, Mass.; Oxford: Blackwell.
- . 2008. « Variation and the Indexical Field ». *Journal of Sociolinguistics* 12 (4): 453-76.
- . 2010. « Affect, Sound Symbolism, and Variation ». *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 15 (2).

- . 2012. « Three Waves of Variation Study: The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation ». *Annual Review of Anthropology* 41 (octobre): 87-100.
- Eckert, Penelope, et Sally McConnell-Ginet. 2007. « Putting communities of practice in their place ». *Gender and Language* 1 (1).
- Encrevé, Pierre. 1988. *La liaison avec et sans enchaînement: phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Travaux linguistiques. Paris: Seuil.
- Eribon, Didier. 2007. *D'une révolution conservatrice: et de ses effets sur la gauche française*. 1 vol. Variations 5. Paris: L. Scheer.
- Eychenne, Julien. 2011. « La liaison en français et la théorie de l'optimalité ». *Langue française*, n° 169 (juillet): 79-101.
- . 2014. « Schwa and the loi de position in Southern French ». *Journal of French Language Studies* 24 (02): 223-53.
- Fagyal, Zsuzsanna. 2003. « La prosodie du français populaire des jeunes: traits héréditaires et novateurs ». *Le Français aujourd'hui* 4 (143): 47-55.
- . 2010. *Accents de banlieue: Aspects prosodiques du français populaire en contact avec les langues de l'immigration*. Paris: L'Harmattan.
- Fagyal, Zsuzsanna, et Christine Moisset. 1999. « Sound change and articulatory release: where and why are high vowels devoiced in Parisian French? » In *ICPhS*, 309-12. San Francisco, USA.
- Fassin, Didier, Eric Fassin, et Stéphane Beaud, éd. 2009. *De la question sociale à la question raciale: représenter la société française*. Poche / Découverte. Paris: Découverte.
- Fassin, Éric, éd. 2015. *Les langages de l'intersectionnalité*. Raisons Politiques n°58. Paris: Presses de Sciences Po.
- Fiévet, Anne-Caroline, et Alena Podhorná-Polická. 2009. « Quand un nouveau mot devient identitaire pour les jeunes: le cas de « bolos » ». *Revue Adolescence*. <http://revueadolescence.fr/2014/01/anne-caroline-fievet-alena-podhorna-policka-quand-un-nouveau-mot-devient-identitaire-pour-les-jeunes-le-cas-de-bolos/>.
- Fónagy, Iván. 1983. *La vive voix: essais de psycho-phonétique*. Paris: Payot.
- Fónagy, Ivan. 1989. « Le français change de visage? » *Revue Romane*, n° 24: 225-54.
- Fónagy, Ivan. 2006. *Dynamique et changement*. Bibliothèque de l'information grammaticale. Louvain; Dudley, MA: Peeters.
- Foucault, Michel. 1969. *L'Archéologie du savoir*. (Réimpression 2008). Bibliothèque des sciences humaines. Paris: Gallimard.
- Fouché, Pierre. 1959. *Traite de prononciation française. (2. ed.) - Paris: Klincksieck 1959. LXIII, 528 S., 1 Tab. 8°*. Paris: Klincksieck.
- Foulkes, Paul, et Gerard Docherty. 2006. « The social life of phonetics and phonology ». *Journal of Phonetics* 34 (4): 409-38.
- Foulkes, Paul, Gerard J. Docherty, et Dominic Watt. 2005. « Phonological Variation in Child-Directed Speech ». *Language* 81 (1): 177-206.
- Foulkes, Paul, et Jennifer B. Hay. 2015. « The Emergence of Sociophonetic Structure ». In *The Handbook of Language Emergence*, édité par Brian MacWhinney et William O'Grady, 292-313. Hoboken, NJ, USA: John Wiley & Sons, Inc.
- Franchi, Vijé. 2002. « Ethnicisation des rapports entre élèves: une approche identitaire ». *Ville-Ecole-Intégration Enjeux (VEI)*, n° hors série n° 6 (décembre): 25-40.

- François-Geiger, Denise. 1990. *A la recherche du sens: des ressources linguistiques aux fonctionnements langagiers*. Peeters Publishers.
- Fries, Susan, et Christine Deprez. 2003. « L'accent étranger : identification et traitement social en France et aux Etats-Unis ». In *Français: variations, représentations et pratiques*, édité par Jacqueline Billiez et Didier de Robillard, 89-105. ENS Editions.
- Gadet, Françoise. 1996. « Variabilité, variation, variété: le français d'Europe ». *Journal of French Language Studies* 6 (1): 75-98.
- . 1997. « La variation, plus qu'une écume ». *Langue française*, 115(1), 5-18.
- . 2000. « Le terme « relâchement » en sociolinguistique ». *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, n° 42 (juin): 11-20.
- . 2003. « 'Français populaire': un classificateur déclassant? » *Marges linguistiques*, n° 6: 103-15.
- . 2006. « Le locuteur comme champ de bataille ». In *Conférence IUF « De l'écologie des langues et de la Dynamique du langage »*. Paris. [www.unice.fr/ChaireIUFNicolai/Archives/Conferences/Conf\\_IUF\\_Paris/Chp-de\\_bataille.pdf](http://www.unice.fr/ChaireIUFNicolai/Archives/Conferences/Conf_IUF_Paris/Chp-de_bataille.pdf).
- . 2007. *La variation sociale en français*, Nouv. éd. rev. et augm. Paris, Ophrys.
- . 2007. « Identités françaises différentielles et linguistique du contact ». In *The French language and Questions of Identity*, édité par Wendy Ayres-Bennett et Mari C. Jones, 206-16. London: Legenda.
- . 2010. « Problèmes méthodologiques du recueil des données ». [http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet\\_Principes.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html).
- Gadet, Françoise, et Emmanuelle Guerin. 2015. « Introduction ». *Langage et société*, n° 154 (novembre): 7-15.
- Gadet, Françoise, et Philippe Hambye. 2014. « Contact and Ethnicity in "Youth Language" Description: in Search of Specificity ». In Nicolai, Robert, *Questioning Language Contact*, Brill, 183-2016. Leiden/Boston.
- Gadet, Françoise, et Roberto Paternostro. 2013. « Un accent multiculturel en région parisienne? » *Repères- Dorif: autour du français: langues, cultures et plurilinguisme*, septembre.  
En ligne : [http://www.dorif.it/ezine/ezine\\_printarticle.php?art\\_id=94](http://www.dorif.it/ezine/ezine_printarticle.php?art_id=94).
- Gadet, Françoise, et Sandrine Wachs. 2015. « Comparer des données de corpus : évidence, illusion ou construction? » *Langage et société*, n° 154 (novembre): 33-49.
- Gasquet-Cyrus, Médéric. 2012. « La discrimination à l'accent en France : idéologies, discours et pratiques ». *Carnets d'atelier de sociolinguistique* 2012 (6): 227-45.
- . 2013a. « Perspectives dynamiques sur la ségrégation sociolinguistique en milieu urbain ». *Glottopol*, n° 21.
- . 2013b. « Peut-on écrire l'accent marseillais? » *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, n° 29 (décembre).
- . 2015. « Changements urbains et conflits sociolinguistiques: l'impact de la gentrification sur le français de Marseille ». *International Journal of the Sociology of Language* 2015 (235): 77-101.
- Gaudio, Rudolf P. 1994. « Sounding Gay: Pitch Properties in the Speech of Gay and Straight Men ». *American Speech* 69 (1): 30-57.
- Giles, Howard, Justine Coupland, et Nikolas Coupland, éd. 1991. *Contexts of Accommodation: Developments in Applied Sociolinguistics*. Studies in Emotion

- and Social Interaction. Cambridge New York Port Chester Paris: Cambridge university press Éd. de la Maison des sciences de l'homme.
- Gill, Mary M. 1991. « Accents and stereotypes: Their effects on perceptions of teachers and lecture comprehension ». *ETD collection for University of Nebraska - Lincoln*, janvier, 1-179.
- Goldman, Jean-Philippe, Antoine Auchlin, et Anne Catherine Simon. 2009. « Description prosodique semi-automatique et discrimination de styles de parole ». In *Colloque Interfaces Discours-Prosodie*.
- Goldman-Eisler, Frida. 1958. « Speech Analysis and Mental Processes ». *Language and Speech* 1 (1): 59-75.
- . 1972. « Pauses, Clauses, Sentences ». *Language and Speech*, n° 15: 103-13.
- Gravier, Guillaume, et al. 2004. « The ESTER evaluation campaign of rich transcription of French broadcast news ». In *LREC*, 885-88. Lisbonne, Portugal.
- Greco, Luca. 2011. « Exhumer le corps du placard : pour une linguistique queer du corps king ». Paris.
- . 2012. *Pratiques de catégorisation, genre et interaction : récit d'une transition*. Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Lyon 2.
- . 2014. « Les recherches linguistiques sur le genre : un état de l'art ». *Langage et société*, n° 148 (juin): 11-29.
- Grosjean, François, et Alain Deschamps. 1975. « Analyse contrastive des variables temporelles de l'anglais et du français: vitesse de parole et variables composantes, phénomènes d'hésitation. » *Phonetica*, n° 31: 144-84.
- Grosman, Iulia. 2015. « (Dis)Fluencies as cognitive cues for native speakers of French ». In *Proceedings of Disfluencies in Spontaneous Speech Workshop*. Edinburgh.
- Guaïtella, Isabelle. 1991. « Hésitations vocales en parole spontanée: réalisations acoustiques et fonctions rythmiques ». *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, n° 14: 113-30.
- Guénif Souilamas, Nacira, éd. 2006. *La République mise à nu par son immigration*. 1 vol. Paris: la Fabrique éd.
- Guillaumin, Colette. 1972. *L'idéologie raciste : genèse et langage actuel*. Paris: Mouton.
- . 1986. « « Je sais bien mais quand même », ou les avatars de la notion de race ». In *La science face au racisme*, 55-65. Complexe poche 2. Bruxelles [Paris]: Éd. Complexe [diffusion Presses universitaires de France].
- . 1992a. *Sexe, race et pratique du pouvoir: L'idée de nature*. Côté-Femmes.
- . 1992b. « Usages théoriques et usages banals du terme "race" ». *Mots* 33 (1): 59-65.
- Hambye, Philippe. 2005. « La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités ». Thèse de doctorat, Louvain: Université catholique de Louvain.
- . 2015. « L'ethnographie comme méthode d'enquête sociolinguistique: « faire preuve » à partir d'un cas singulier ? » *Langage et société*, n° 154 (novembre): 83-97.
- Hambye, Philippe, et Anne Catherine Simon. 2009. « La prononciation du français en Belgique ». In *Phonologie, variation et accents du français*, édité par Jacques Durand, Bernard Laks, et Chantal Lyche, 95-130. Paris: Lavoisier.
- Hansen, Anita Berit. 1994. « Etude Du E Caduc — Stabilisation En Cours et Variations Lexicales ». *Journal of French Language Studies* 4 (01): 25.



- . 1997. « Le nouveau [ə] prépausal dans le français parlé à Paris ». In *Polyphonie pour Ivan Fonagy*, 173-98. Paris-Montréal: L'Harmattan.
- . 2000. « Le E caduc interconsonantique en tant que variable sociolinguistique ». *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, n° 42 (juin): 45-58.
- . 2015. « Sensibilité et insensibilité devant la variation phonétique : une étude perceptive sur le français de la région parisienne ». *Langage et société* n° 151 (1): 45-65.
- Hansen, Anita Berit, et Maj-Britt Mosegaard Hansen. 2003. « Le [E] prépausal et l'interaction ». *Etudes Romanes*, n° 54: 89-109.
- Hay, Jennifer, et Katie Drager. 2010. « Stuffed toys and speech perception. » *Linguistics* 48 (4): 865-92.
- Hay, Jennifer, Paul Warren, et Katie Drager. 2006. « Factors influencing speech perception in the context of a merger-in-progress ». *Journal of Phonetics* 34 (4): 458-84.
- Heller, Monica. 2002. *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris: Didier.
- Houdebine, Anne-Marie. 1977. « Français régional ou français standard? À propos du système des voyelles orale en français contemporain ». Édité par Henriette Walter. *Studia phonetica*, n° 13: 35-63.
- . 1979. « La différence sexuelle et la langue ». *Langage et société* 7 (1): 3-30.
- Houdebine-Gravaud, Anne-Marie. 2003. « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images ». *Langage et société* 106 (4): 33.
- . , éd. 2005. *L'imaginaire linguistique*. Paris, France: Editions L'Harmattan.
- Irvine, Judith T., et Susan Gal. 2000. « Language ideology and linguistic differentiation ». In *Regimes of language: Ideologies, politics, and identities*, édité par P.V. Kroskrity, 35-83. Santa Fe: School of American Research Press.
- Israel, Jean-Jacques, Bernard Herszberg, et Simone Bonnafous. 1992. « Le mot ~~race~~ est-il de trop dans la Constitution française? Une controverse [Présentation] ». *Mots* 33 (1): 5-8.
- Jacquard, Albert. 1986. « Biologie et théorie des "élites" ». In *La Science face au racisme*. Bruxelles-Paris: Éd. Complexe [diffusion Presses universitaires de France].
- Jamin, Mikael. 2005. « Sociolinguistic Variation in the Paris Suburbs ». Kent at Canterbury.
- Jamin, Mikael, Cyril Trimaille, et Médéric Gasquet-Cyrus. 2006. « De La Convergence Dans La Divergence: Le Cas Des Quartiers Pluri-Ethniques En France ». *Journal of French Language Studies* 16 (03): 335.
- Kendall, Tyler, et Valerie Fridland. 2012. « Variation in perception and production of mid front vowels in the U.S. Southern Vowel Shift ». *Journal of Phonetics* 40 (mars): 289-306.
- Kerswill, Paul, et Ann Williams. 2002. « "Salience" as an explanatory factor in language change: evidence from dialect levelling in urban England . » In M.C. Jones & E. Esch, *Language change. The interplay of internal, external and extra-linguistic factors*, 81-110. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Khaznadar, Edwige. 2002. *Le féminin à la française*. L'Harmattan. Paris.
- Ko, Young-Lim. 1996. *Etude prosodique du discours oral en français: variables temporelles et variables mélodiques dans l'interview radiophonique*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.

- Kroch, Anthony S. 1978. « Toward a Theory of Social Dialect Variation ». *Language in Society* 1 (7): 17-36.
- Kuiper, Lawrence. 2005. « Perception Is Reality: Parisian and Provençal Perceptions of Regional Varieties of French1 ». *Journal of Sociolinguistics* 9 (1): 28-52.
- Kunert, Stéphanie, et Aude Seurrat. 2013. « De la « publicité sociale » : lorsque les marques communiquent sur « la lutte contre les discriminations » et la « promotion de la diversité » ». *Communication & management* 10 (1): 63-78.
- Labov, William. 1963. « The social motivation of a sound change ». *Word*, n° 19: 273-309.
- . 1966. *The Social Stratification of English in New York*. Center for Applied Linguistics. Washington, D.C.
- . 1972. *Sociolinguistic Patterns*. University of Pennsylvania Press.
- . 1983. « Le changement linguistique: Entretien avec William Labov ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 46 (1): 67-71.
- . 2006. « A sociolinguistic perspective on sociophonetic research. » *Journal of Phonetics* 34 (4): 500-515.
- . 2011. *Principles of Linguistic Change, Cognitive and Cultural Factors*. John Wiley & Sons.
- . 2013. « Preface: The acquisition of sociolinguistic variation ». *Linguistics* 51 (2).
- Labov, William, M. Karen, et C. Miller. 1991. « Near-mergers and the suspension of phonemic contrast. » *Language Variation and Change* 3 (1): 33-74.
- Lacheret, Anne, Chantal Lyche, et Atanas Tchobanov. 2011. « Schwa et position initiale revisités : l'éclairage de la prosodie en phonologie du français contemporain ». *Langue française*, n° 169 (juillet): 137-58.
- Laks, Bernard. 1983. « Langage et pratiques sociales [Étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents] ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 46 (1): 73-97.
- . 2007. « Les hommes politiques français et la liaison (1908-1999) ». In *Modéliser le changement: Les voies du français*, édité par L. Baronian et F. Martineau, Presses de l'Université de Montréal, 237-69. Montréal.
- Lambert, Patricia. 2005. « Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel: une approche sociolinguistique ethnographique ». Thèse, Grenoble 3.
- Lambert, W. E., H. Frankle, et G. R. Tucker. 1966. « Judging personality through speech: A French-Canadian example ». *Journal of Communication* 16 (4): 305-21.
- Lambert, W.E., R.C. Hodgson, R.C. Gardner, et S. Fillenbaum. 1960. « Evaluational reactions to spoken languages ». *Journal of Abnormal and Social Psychology* 60 (1): 44-51.
- Lamel, Lori, Sandrine Courcinous, Julien Despres, Jean-Luc Gauvain, Yvan Josse, Kevin Kilgour, Florian Kraft, et al. 2011. « Speech Recognition for Machine Translation in Quaero ». In *The International Workshop on Spoken Language Translation*. San Francisco, USA.
- Landick, Marie. 2004. *Enquête sur la prononciation du français de référence : les voyelles moyennes et l'harmonie vocalique*. Espaces discursifs. Paris: l'Harmattan.
- Laur, Elke. 2013. « "Those who work in the bush" ou l'effet des lunettes idéolinguistiques utilisées dans une recherche qui a fait école ». Édité par Cyril Trimaille et Jean-Michel Eloy. *Carnets d'atelier de sociolinguistique* Idéologies linguistiques et discriminations (6): 130-48.

- Léglise, Isabelle. 1999. « Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations. L'exemple de la particule énonciative "hein" dans les dialogues de la Patrouille Maritime. » Thèse, Université Paris 7.
- . 2013. *Multilinguisme, variation, contact. Des pratiques langagières sur le terrain à l'analyse de corpus hétérogènes*. Mémoire pour l'Habilitation à Diriger des Recherches, Paris: INALCO.
- Lehka-Lemarchand, Iryna. 2007. « Accent de banlieue : approche phonétique et sociolinguistique de la prosodie des jeunes d'une banlieue rouennaise ». Thèse de doctorat, Université de Rouen.
- . 2011. « La stratification stylistique d'un indice prosodique de l'accent dit « de banlieue » – Enquête auprès de jeunes Rouennais ». *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 44 (décembre): 79-92.
- . 2015. « Questionner la signification sociale d'un indice prosodique de l'accent dit de banlieue en France ». *Langage et société* n° 151 (1): 67-86.
- Léon, Pierre. 1993. *Phonétisme et prononciations du français*. Paris: Nathan. [Rééd. 2011 A. Colin].
- Léon, Pierre R. 1973. « Modèle standard et système vocalique du français populaire de jeunes Parisiens ». In *Contributions canadiennes à la linguistique appliquée*, 55-79. Montréal: G. Rondeau.
- Levinson, Stephen C. 2012. « The Original Sin of Cognitive Science ». *Topics in Cognitive Science* 4 (3): 396-403.
- Lodge, R. Anthony. 2009(2004). *A Sociolinguistic History of Parisian French*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Maclay, Howard, et Charles Osgood. 1959. « Hesitation Phenomena in Spontaneous English Speech ». *Word*, n° 15: 19-44.
- Mallet, Géraldine-Mary. 2008. « La liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC ». Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Mareüil, Philippe Boula de, Albert Rilliard, et Alexandre Allauzen. 2012. « Variation diachronique dans la prosodie du style journalistique : le cas de l'accent initial ». *Revue française de linguistique appliquée XVII* (1): 97-111.
- Margalit, Avishai. 2007. *La société décente*. Paris: Flammarion.
- Martinet, André. 1945. *La prononciation du français contemporain*. Paris: Droz.
- . 1958. « C'est jeuli, le Mareuc ! » *Romance philology*, n° 11: 345-55.
- Mauger, Gérard. 2006. *L'émeute de novembre 2005 : une révolte protopolitique*. 1 vol. Savoir-agir. Bellecombe-en-Bauges: Éd. du Croquant.
- Mendoza-Denton, Norma. 1999. « Sociolinguistics and Linguistic Anthropology of US Latinos ». *Annual Review of Anthropology* 28 (janvier): 375-95.
- . 2008. *Homegirls: Language and Cultural Practice among Latina Youth Gangs*. Malden, MA: Blackwell Pub.
- . 2011. « The Semiotic Hitchhiker's Guide to Creaky Voice: Circulation and Gendered Hardcore in a Chicana/o Gang Persona ». *Journal of Linguistic Anthropology* 21 (2): 261-280.
- Menezes, Caroline, Donna Erickson, Kikuo Maekawa, et Hideki Kawahara. 2007. « Experimental paradigm influence subject's perception of attitudes ». *The Journal of the Acoustical Society of America* 122 (5): 3018.
- Merton, Robert K. 1948. « The self-fulfilling prophecy ». *Antioch Review*, n° 8: 193-210.

- Mettas, Odette. 1979. *La prononciation parisienne: aspects phoniques d'un sociolecte parisien (du faubourg Saint-Germain à La Muette)*. Paris: SELAF.
- Michaels, Walter Benn. 2009. *La diversité contre l'égalité*. Traduit par Frédéric Junqua. 1 vol. Paris: Raisons d'agir.
- Michard, Claire. 1996. « Genre et sexe en linguistique: les analyses du masculin générique ». *Mots* 49 (1): 29-47.
- . 2002. *Le sexe en linguistique: sémantique ou zoologie ?* Editions L'Harmattan.
- Michel, Lucy. 2016. « Le « neutre » d'une langue sans neutre. Genre grammatical et dénomination de la personne ». *Implications Philosophiques*. <http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/le-neutre-dune-langue-sans-neutre/>.
- Milroy, James, et Lesley Milroy. 2012. *Authority in Language: Investigating Standard English*. 4 Reprint. Abingdon, Oxon ; New York: Routledge.
- Moïse, Claudine. 2003. « Pratiques langagières des banlieues : où sont les femmes ? » *La lettre de l'enfance et de l'adolescence* 51 (1): 47-54.
- Mondada, Lorenza. 1998. « Technologies et interactions sur le terrain du linguiste ». *Cahiers de l'ILSL*, n° 10: 39-68.
- . 2000a. *Décrire la ville: la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Collection Villes. Paris: Anthropos.
- . 2000b. « Les effets théoriques des pratiques de transcription ». *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, n° 42 (juin): 131-46.
- . 2001. « L'entretien comme événement interactionnel ». In *L'espace urbain en méthodes*, 197-214. Marseille: Parenthèses.
- . 2005. *Chercheurs en interaction: comment émergent les savoirs*. 1 vol. 28. Lausanne [Paris]: Presses polytechniques et universitaires romandes [diff. GEODIF].
- Moreau, Marie-Louise, et Brichard. 1997. « La part de la subjectivité dans l'évaluation de la qualité linguistique: Une étude en Belgique francophone ». *Parole*, n° 2: 121-45.
- Morel, Mary-Annick. 2000. « Intonation, Coénonciation, Colocation, Formulation ». In *Modèles du discours en confrontation*, édité par Lorenza Mondada et Anne-Claude Berthoud. Sciences pour la communication 6. Bern ; New York: P. Lang.
- Morel, Mary-Annick, et Laurent Danon-Boileau. 1998. *Grammaire de l'intonation l'exemple du français*. Paris : Ophrys.
- Moscovici, Serge. 2003. « 2. Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire ». In *Les représentations sociales*, par Denise Jodelet, 7<sup>e</sup> éd., 79. Presses Universitaires de France.
- Nardy, Aurélie, Jean-Pierre Chevrot, et Stéphanie Barbu. 2013. « The acquisition of sociolinguistic variation: Looking back and thinking ahead ». *Linguistics* 51 (2).
- Nérant, Camille. 2015. « La perception des journalistes d'un micro phénomène de socio phonétique, l'épithèse fricative ». Mémoire de M2, non publié, Université Paris 3 - Sorbonne nouvelle.
- Niedzielski, Nancy. 1999. « The Effect of Social Information on the Perception of Sociolinguistic Variables ». *Journal of Language and Social Psychology* 18 (1): 62-85.
- Nonnon, Élisabeth. 2014. « Langage oral et inégalités scolaires (entretien) ». *Le français aujourd'hui* 2 (185): 17-24.

- Oberti, Marco. 2007. *L'école dans la ville: ségrégation, mixité, carte scolaire*. Sociétés en mouvement. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Oberti, Marco, Franck Sanselme, et Agathe Voisin. 2009. « Ce que Sciences Po fait aux lycéens et à leurs parents : entre méritocratie et perception d'inégalités ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 180: 102-24.
- Ohala, John. 1989. « Sound Change Is Drawn from a Pool of Synchronic Variation ». In *Language Change, Contributions to the Study of Its Causes*, édité par Leiv E. Breivik et Ernst H. Jahr, Reprint 2011, 173-98. Berlin, Boston: De Gruyter Mouton.
- . 1993. « Sound change as nature's speech perception experiment ». *Speech Communication*, n° 13: 155-61.
- . 1994. « The frequency codes underlies the sound symbolic use of voice pitch ». In *Sound symbolism*, édité par Leanne Hinton, Johanna Nichols, et John J. Ohala, 325-47. Cambridge ; New York: Cambridge University Press.
- . 1996. « Speech perception is hearing sounds, not tongues ». *J. Acoustic Soc. Am.*, n° 99: 1718-25.
- Ohala, John, et J.B. Gilbert. 1981. « Listeners' ability to identify languages by their prosody. » In *Problèmes de prosodie, vol. II Expérimentations, modèles et fonctions (Studia Phonetica 18)*, édité par Pierre Léon et Mario Rossi, 123-31. Ottawa.
- Ohala, John, et Elizabeth Shriberg. 1990. « Hypercorrection in speech perception ». In *Proceedings, ICSLP 90*, 405-8. Kobe.
- Pasquali, Paul. 2014. *Passer les frontières sociales*. Paris : Fayard.
- Passy, Paul. 1905. *Petite phonétique comparée des principales langues européennes, par Paul Passy,...* Leipsic: B. G. Teubner.
- Paternostro, Roberto. 2008. « Le dévoisement des voyelles finales, étude perceptive ». *Rassegna Italiana di Linguistica Applicata* 3 (40): 129-58.
- . 2016. *Diversité des accents et enseignement du français - Les parlers jeunes en région parisienne*. Paris : L'Harmattan.
- Paternostro, Roberto, et Jean-Philippe Goldman. 2014. « Vers une modélisation acoustique de l'intonation des jeunes en région parisienne : une question de "proximité" ? » *NCLF* 31.
- Paveau, Marie-Anne. 2006. *Les prédiscours : sens, mémoire, cognition*. Paris: Presses Sorbonne nouvelle.
- . 2008. « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk ». *Pratiques*, n° 139-140 (décembre): 93-110.
- . 2009. « Quand Marie-Chantal dit merde : sentiment linguistique et normes perceptives dans la haute société ». In *Sentiment linguistique et discours spontanés sur le lexique*, 41-63. Recherches linguistiques. Metz.
- Paveau, Marie-Anne, et Guy Achard-Bayle. 2008. « La linguistique hors du temple ». *Pratiques*, n° 139-140 (décembre): 3-16.
- Peretz, Caroline. 1977. « Aspects sociolinguistiques du parler parisien contemporain ». Édité par Henriette Walter. *Studia phonetica*, n° 13: 65-78.
- Pinçon, Michel, et Monique Pinçon-Charlot. 2002. *Voyage en grande bourgeoisie : journal d'enquête*. Quadrige. Paris: Presses universitaires de France.
- . 2003. *Sociologie de la bourgeoisie*. Nouv. éd. Repères 294. Paris: Éd. la Découverte.
- Pinget, Anne-France. 2015. « The actuation of sound change ». Utrecht University.

- Piriou, Yann-Ber, éd. 1971. *Défense de cracher par terre et de parler breton : poèmes de combat, 1950-1970, anthologie bilingue*. Collection J'exige la parole 19. Honfleur (Calvados): P. J. Oswald.
- Podhorná-Polická, Alena, et Anne-Caroline Fiévet. 2010. « Le questionnaire comme moyen de circonscrire l'emploi d'un mot identitaire pour les jeunes : le cas de "bolos" ». In *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, édité par Henri Boyer, 301-8. Limoges: Lambert Lucas.
- Preston, Dennis R. (ed.) 1999. *A Handbook of Perceptual Dialectology, vol. I*. Amsterdam: Benjamins.
- . 2016. « Whaddayaknow now? » In *Awareness and Control in Sociolinguistic Research*, édité par Anna Babel, 177-99. Cambridge: Cambridge University Press.
- Preston, Dennis R., et Nancy Niedzielski. 2010. *A Reader in Sociophonetics*. Trends in Linguistics: Studies and Monographs (TiLSaM): 219, vii, 426 pp. Berlin, Germany: de Gruyter Mouton.
- Pustka, Elissa. 2011. « Le conditionnement lexical de l'élision des liquides en contexte post-consonantique final ». *Langue française*, n° 169 (juillet): 19-38.
- Rácz, Péter. 2013. *Salience in Sociolinguistics: A Quantitative Approach*. Walter de Gruyter.
- Remysen, Wim. 2016. « Langue et espace au Québec: les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux? » *LCM - La Collana / The Series*, novembre, 31-57.
- Rickford, John R. 2001. « Style and Stylizing from the Perspective of a Non-Autonomous Sociolinguistics ». In *Style and sociolinguistic variation*, édité par Penelope Eckert et John R. Rickford, 220-31. Cambridge, UK ; New York, NY: Cambridge University Press.
- Rictus, Jehan. 1914. *Le coeur populaire*. Roubaix: Geai bleu éd.
- Rollock, N. 2014. « Race, Class and "The Harmony of Dispositions" ». *Sociology* 48 (3): 445-51.
- Rubin, Donald L. 1992a. « Nonlanguage factors affecting undergraduates' judgments of nonnative English-speaking teaching assistants ». *Research in Higher Education* 33 (4): 511-31.
- . 1992b. « Nonlanguage Factors Affecting Undergraduates' Judgments of Nonnative English-Speaking Teaching Assistants ». *Research in Higher Education* 33 (4): 511-31.
- Salazar-Orvig, Anne, et Michèle Grossen. 2008. « Le dialogisme dans l'entretien clinique ». *Langage et société*, n° 123 (avril): 37-52.
- Shane, S.A. 1967. « L'élision et la liaison en français ». *Langages*, n° 8: 37-59.
- Sicoli, Mark A. 2010. « Shifting Voices with Participant Roles: Voice Qualities and Speech Registers in Mesoamerica ». *Language in Society* 39 (04): 521-53.
- Silverstein, Michael. 2003. « Indexical Order and the Dialectics of Sociolinguistic Life ». *Language & Communication* 23 (3-4): 193-229.
- Simon, Anne Catherine, Philippe Hambye, Alice Bardiaux, et Philippe Boula de Mareuil. 2012. « Caractéristiques des accents régionaux en français : que nous apprennent les approches perceptives? » In *La variation prosodique régionale en français*, édité par Anne Catherine Simon, Bruxelles : De Boeck, Duculot, 27-40.
- Simon, Patrick, et Martin Clément. 2006. « Comment décrire la diversité des origines en France? Une enquête exploratoire sur les perceptions des salariés et des étudiants ». *Population et sociétés* juillet-août (425): 1-4.

- Smith, Caroline L. 2003. « Vowel Devoicing in Contemporary French ». *Journal of French Language Studies* 13 (2): 177-94.
- Snell, Julia, Sara Shaw, et Fiona Copland, éd. 2015. *Linguistic Ethnography: Interdisciplinary Explorations*. Palgrave Advances in Language and Linguistics. Basingstoke New-York: Palgrave Macmillan.
- Solis Obiols, Marina. 2002. « The Matched Guise Technique: a Critical Approximation to a Classic Test for Formal Measurement of Language Attitudes ». *Noves SL. Revista de Sociolingüística* Summer. consulté en mai 2008 sur <http://cultura.gencat.net/llengcat/noves>.
- Soum-Savaro, Ch., A. Coquillon, et J.-P. Chevrot, éd. 2014. *La Liaison: Approches Contemporaines*. Peter Lang Pub Inc.
- Sperandio, Chloé. 2015. « Analyse de la perception de variantes affriquées : entendre et d[ʒ]ire ». Mémoire de master 1, dir. M. Candea, Paris 3 - Sorbonne nouvelle.
- Squires, Lauren M. 2011. « Sociolinguistic Priming and the Perception of Agreement Variation: Testing Predictions of Exemplar-Theoretic Grammar ». University of Michigan.
- Straka, Georges. 1952. *La Prononciation parisienne: ses divers aspects et ses traits généraux*. Palais Univ.
- Taguieff, Pierre-André. 1985. « Le néo-racisme différentialiste. Sur l'ambiguïté d'une évidence commune et ses effets pervers ». *Langage et société* 34 (1): 69-98.
- Tajfel, Henri. 1981. *Human Groups and Social Categories: Studies in Social Psychology*. CUP Archive.
- Tashakkori, Abbas, et Charles Teddlie. 2002. *Handbook of Mixed Methods in Social & Behavioral Research*. SAGE.
- Terrail, Jean-Pierre. 2009. *De l'oralité: Essai sur l'égalité des intelligences*. Paris: La Dispute.
- Thomas, E. R. 2002. « Sociophonetic applications of speech perception experiments ». *American Speech* 2 (77): 115-47.
- Thomas, Erik R. 1996. « A Comparison of Variation Patterns of Variables among Sixth-Graders in an Ohio Community ». In *Focus on the USA*, édité par Edgar W. Schneider, 149-68. John Benjamins Publishing.
- . 2011. *Sociophonetics: An Introduction*. Basingstoke, Hampshire; New York: Palgrave Macmillan.
- Tin, Louis-Georges, et Valérie Kubiak, éd. 2011. *Le pacte: pour en finir avec les discriminations*. 1 vol. Paris: Éd. Autrement.
- Torreira, Francisco, Martine Adda-Decker, et Mirjam Ernestus. 2010. « The Nijmegen Corpus of Casual French ». *Speech Communication* 52 (3): 201-12.
- Torreira, Francisco, et Mirjam Ernestus. 2010. « Phrase-medial vowel devoicing in spontaneous French ». In *Proceedings of Interspeech 2010*, 2006-9. Makuhari, Japan.
- . 2011. « Vowel elision in casual French: The case of vowel /e/ in the word c'était ». *Journal of Phonetics* 39 (1): 50-58.
- Tranel, Bernard. 1987. « French schwa and nonlinear phonology ». *Linguistics* 25 (5).
- Trimaille, Cyril. 2003. « Approche sociolinguistique de la socialisation langagière d'adolescents ». Grenoble 3.
- . 2008. « Who's not palatalizing? Trying to understand the status of palatalized variants in French ». In 8th Conference of the HDLS. Albuquerque, New Mexico.

- . 2010. « Consonnes dentales palatalisées en français contemporain : indicateurs, marqueurs et/ou variantes en développement ? » In *Les voix des Français*, édité par Michel Abecassis et Gudrun Ledegen, Berne : Peter Lang, 2:89-100.
- Trimaille, Cyril, et Jacqueline Billiez. 2007. « Pratiques langagières de jeunes urbains : peut-on parler de « parler » ? » In *Les français en émergence*, édité par Chiara Molinari et Enrica Galazzi, 95-109. Berne: Peter Lang.
- Trudgill, Peter. 1986. *On dialect*. Oxford: Blackwell.
- Vaissière, Jacqueline. 2015. *La phonétique*. Paris: Presses universitaires de France.
- Vernet, Marie, et Cyril Trimaille. 2007. « Contribution à l'analyse de la palatalisation en français parlé contemporain ». *Nottingham French Studies. Sociolinguistic Variation and Change in France* 46 (2): 82-99.
- Viennot, Eliane. 2014. *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin!* Éditions iXe. Paris.
- Vieru-Dimulescu. 2006. « Identification perceptive d'accents étrangers en français ». In *Actes des 26e journées d'Etudes sur la Parole*, 163-66. Dinard, France.
- Vieru-Dimulescu, Bianca, Philippe Boula de Mareuil, et Martine Adda-Decker. 2007. « Characterizing non-native French accents using automatic alignment ». In *16th ICPhS*, 2217-20. Saarbrücken, Allemagne.
- Walter, Henriette. 1990. « Une voyelle qui ne veut pas mourir ». In *Variation and Change in French. Essays Presented to Rebecca Posner on the Occasion of her Sixtieth Birthday.*, édité par John Green et Wendy Ayres-Bennett, London : Routledge, 27-36.
- Williams, JohnE., et SusanM. Bennett. 1975. « The definition of sex stereotypes via the adjective check list ». *Sex Roles* 1 (décembre).
- Wittig, Monique. 2001. *La pensée straight*. Paris: Balland.
- Woehrling, Cécile, et P. Boula de Mareuil. 2006. « Identification d'accents regionaux en francais: perception et analyse ». *Revue Parole* 37: 55.
- Wottawa, Jane, Martine Adda-Decker, et Frédéric Isel. 2016. « Putting German [ʃ] and [ç] in two different boxes: native German vs L2 German of French learners ». In *Proceedings of Interspeech 2016*. San Francisco, USA.
- Yaeger-Dror, Malcah. 1988. « Realtime vs. Apparent Time Change in Montreal French. »
- Yaguello, Marina. 2008. *Catalogue des idées reçues sur la langue*. (1ere éd. 1988). Le goût des mots. Paris: Points.